TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10748 — 24 PAGES — MARDI 21 AOUT 1979

Le Sahara occidental demeure un territoire international

déclare au « Monde » le ministre espagnol des affaires étrangères

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 rls.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le Cambodge menacé de disparition

Les chefs du régime khmer rouge déchu, MM. Pol Pot et Ieng Sary, ont été « condamnés à mort » par contumace, dimanche 19 août, au terme d'un « procès » de cinq jours qui s'apparente plus à un spectacle de propagande qu'à une justice sereine. De celle-ci, les dirigeants cambodgiens d'aujourd'hui ne semblent pas plus faire grand cas que ceux d'hier ; ils n'ont même pas jugé bon de créer un ministère de la justice, et c'est le ministre de l'information qui dirigeait les débats du « tribunal populaire révolutionnaire ». Aisément convaincus de « génocide », les deux « condamnés » ont sept jours pour « faire appel ». Dans leur maquis, ils doivent s'en soucier assez peu.

Cette mise en scène, due à d'anciens Khmers rouges transfuges arrivés à Phnom-Penh, avec d'autres Cambodgiens longtemps réfugiés à Hanoï, dans les fourgons de l'armée vietnamienne, avait en fait pour objectif de redorer le blason d'un régime qui a moins d'appuis internationaux que le précédent. La date en avait été choisie en fonction de la conférence des non-alignés, qui se réunit au début de septembre à La Havane et qui aura à se prononcer sur deux questions brûlantes : la représentation du Cambodge, revendiquée par deux gouvernements adverses, et, surtout, l'invasion de ce pays par le Vietnam. En tentant de discréditer davantage — à supposer que ce soit possible — le régime sanglant de MM. Pol Pot et Ieng Sary, les dirigeants de Hanoï voulaient renforcer la position de leurs alliés de Phnom-Penh.

Ces pirouettes juridico-politiques prennent un aspect plus sinistre que divertissant au moment où des millions de Cambodgiens sont menacés de mourir de faim dans les mois qui viennent et où la race khmère risque, comme jadis celle des Chams qui occupaient une partie du Vietnam, de disparaître de la surface du globe. La faim qui sévit sous le régime imposé par le Vietnam pourrait se révéler au moins aussi meurtrière que les exterminations dues aux Khmers rouges. Alors que Hanoï, au nom de Phnom-Penh qui n'a guère son mot à dire, lie l'octroi d'une aide alimentaire et médicale urgente de l'étranger à la reconnaissance par lui de ses protégés et refuse tout contrôle sur sa distribution, les chiffres sont effarants : seulement 5 % des terres sont cultivées, 10 morts pour une naissance, 20 à 30 % seulement d'hommes parmi la population adulte. Un génocide par inaction ou par calcul politique serait-il moins condamnable que les massacres organisés ?

Cela n'empêche pas l'agence Tass de citer avec satisfaction un dirigeant de Phnom-Penh, qui affirme sans sourciller qu'« il n'existe pas de problème cambodgien ». L'homme fort du régime, M. Pen Sovan, se félicite du fait que « le prestige du comité révolutionnaire de la République populaire du Kampuchéa a atteint de nouveaux sommets... »

Le martyre du peuple cambodgien s'arrêtera-t-il avant qu'il ne soit trop tard ? Enjeu de la rivalité sino-soviétique et des ambitions vietnamiennes, convoité aussi par la Thaïlande voisine, le Cambodge pourrait-il encore être sauvé par une conférence internationale, comme le demande le prince Norodom Sihanouk, réfugié dans son palais de Pyongyang ? On sait le peu d'effet de telles réunions. Il faudrait d'abord que le prince parvienne à rassembler ses partisans divisés, et dont certains commencent déjà à se disputer des postes hypothétiques, et à présenter sur le terrain une alternative militaire crédible avant de prétendre à une reconnaissance internationale. Le congrès des réfugiés khmers, qui doit se tenir prochainement à Bruxelles, et qui pourrait créer un front ou un gouvernement en exil, serait le premier pas dans cette direction. Mais l'infortuné Cambodge peut-il attendre ?

(Lire nos informations page 4.)

La rébellion kurde s'étend en dépit de la contre-offensive de l'armée iranienne

La foudroyante offensive déclenchée le samedi 18 août par l'imam Khomeiny contre les diverses oppositions qu'il affronte a porté ses premiers fruits. On ignorait encore, lundi en fin de matinée, si les forces armées, mises en état d'alerte générale, ont participé massivement à la répression du mouvement kurde. En toute hypothèse, certaines unités, soutenues par les Pasdars (miliciens islamiques) sont parvenues à déloger les Peshmergas (guérilleros kurdes) des villes de Paveh et de Sanandaj. Cependant, la rébellion kurde s'étend.

L'une des trois formations politiques nommément désignées par l'imam Khomeiny comme étant « corrompues », le parti démocratique kurde, a été d'ores et déjà interdit. Les Fedayin du peuple s'attendent à être frappés par une mesure analogue. En attendant la mise hors la loi du Front démocratique national, la résidence et les biens de l'un de ses dirigeants, Mᵉ Matine-Daftari, auraient été saisis.

D'autre part, vingt personnes ont été exécutées au cours des dernières vingt-quatre heures : onze guérilleros kurdes à Kermanchan, quatre anciens officiers du chah (dont deux généraux) à Téhéran, trois terroristes arabes à Abadan et, enfin, deux contrebandiers d'héroïne à Qazvin.

« Je ne pense pas que Khomeiny puisse se maintenir au pouvoir au-delà du mois de janvier », *a déclaré à Paris, dans une interview à l'A.F.P., M. Chapour Bakhtiar, l'ancien premier ministre iranien.*

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'imam Khomeiny, qui s'était retiré à Qom en avril dernier pour laisser le champ libre à M. Bazargan, reviendra-t-il bientôt à Téhéran ? Et, dans ce cas, quel sera le sort du gouvernement provisoire ? D'ores et déjà, nombreux sont ceux qui pensent ici que le cabinet de M. Bazargan ne pourra pas survivre longtemps au double camouflet que vient de lui infliger le patriarche de Qom, même si ce dernier ne retourne pas à Téhéran.

« *C'est le prélude à l'élimination du gouvernement Bazargan,* a déclaré samedi un des dirigeants de l'opposition laïque après avoir écouté la retransmission par la radio du discours prononcé la veille par l'imam à l'école théologique de Feizieh (*le Monde* du 20 août). *C'est un gouvernement faible, dépourvu de toute ligne politique directrice et de marge de manœuvre face aux pressions de Khomeiny. La plupart de ses membres sont profondément religieux, mais totalement apolitiques. Les seuls qui y sont actifs, — notamment le vice-président du conseil Mustapha Chamrane et le ministre de l'intérieur, M. Sabbaghian — partagent d'ailleurs les conceptions de l'imam. M. Bazargan lui-même est extrêmement fatigué, n'a aucune ambition politique et nul désir de s'accrocher au pouvoir. Il sait de toute manière qu'après les élections à l'Assemblée son rôle prendra fin.* »

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Les belles ruines

« Ce que vous apercevez là, Mesdames et Messieurs, entre le grand collecteur et sous les deux mille coques du port de plaisance, c'est une petite crique déserte ; plus loin, intégralement recouverte par les audacieuses architectures des marinas, vous devinez la mer ; au-delà des kilomètres de bouchons de l'autoroute et des parkings de dissuasion, actuellement masquée par un nuage de vapeur d'huile à bronzer, il y a, semble-t-il, une délicieuse plage de galets ; enfin, vous reconnaîtrez dans cette imposante masse noire et calcinée, qui s'étend à perte de vue, les vestiges d'une pinède, émouvant témoignage de l'enchanteresse végétation méditerranéenne.

» Voilà, Mesdames et Messieurs, la visite du désastre est terminée. N'oubliez pas le guide et baissez la tête : les Canadair volent bas cette année. »

BERNARD CHAPUIS.

Nouvelle crise en Inde

M. Singh a remis sa démission

Le gouvernement de M. Charan Singh a décidé, lundi 20 août, de démissionner plutôt que d'affronter un vote de confiance au Parlement, qu'il courait grand risque de ne pas obtenir, a annoncé l'agence Press Trust of India.

Le cabinet a pris cette décision à la suite d'une réunion extraordinaire, après que le Congrès Indira de l'ancien premier ministre, Mme Gandhi, eut annoncé qu'il voterait contre le gouvernement, et après la démission des sept ministres et douze secrétaires d'État du Parti du congrès. Cette formation était fortement divisée entre partisans et adversaires d'une participation au gouvernement de M. Singh. Ce dernier, qui avait prêté serment le 28 juillet, devait présenter son gouvernement devant la Chambre basse ce lundi.

Si le chef de l'État, M. Sanjiva Reddy, accepte la démission e M. Singh, il devra alors soit demander à M. Jagjivan Ram, chef de l'opposition (Janata), de former un nouveau cabinet, soit dissoudre le gouvernement actuel.

Le parti socialiste veut ouvrir aux luttes sociales une perspective politique

Avant même de formuler, lundi 20 août, devant les participants à un stage du parti socialiste à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) ses propositions pour relancer l'union de la gauche sur la base la plus large, M. François Mitterrand savait à quoi s'en tenir sur l'accueil qu'elles rencontreraient. Aurait-il eu des doutes, ou des illusions, que M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C., les lui aurait enlevés en rappelant, le matin même dans l'Humanité, *les positions de son parti sur la priorité donnée à l'union à la base. Le P.S. n'en juge pas moins nécessaire d'ouvrir une perspective politique aux luttes sociales.*

Dans le discours traditionnel de la gauche, prôner l'union à la base signifie qu'on la récuse au sommet. M. Georges Marchais a été très clair sur ce point en condamnant le caractère politicien des accords d'états-majors et M. Claude Poperen a explicité lundi matin dans *l'Humanité* la ligne de son parti telle qu'elle a été arrêtée par le XXIIIᵉ congrès : après « *l'expérience cuisante* » du programme commun, il convient de ne pas refaire les mêmes erreurs ; les communistes ne veulent pas rassembler autour de leur parti, car cela relèverait de « *la petite manœuvre* », mais favoriser l'union, sans exclusive politique ou philosophique, de tous ceux qui se sentent victimes de la politique gouvernementale.

Cette démarche s'appuiera sur des objectifs de lutte immédiate liés aux besoins populaires. Le P.C. entend modifier progressivement dans « *ce pas à pas quotidien* », complété par l'action idéologique, le rapport des forces entre le grand capital et les travailleurs. Autant dire que c'est une œuvre de longue haleine et qui n'exige pas, il est vrai, une étroite collaboration avec le P.S.

Les dirigeants socialistes sont toujours accusés d'avoir provoqué l'échec du programme commun et de ne se préoccuper que de l'élection présidentielle de 1981 (ce qui n'est pas entièrement faux).

(Lire la suite page 7.)

ANDRÉ LAURENS.

LE DÉBAT SUR LA PEINE DE MORT

Qu'aucune sentence ne soit irréversible

par ROBERT BADINTER (*)

On sait maintenant quels sont, en France, les partisans les plus acharnés de la peine de mort. M. Peyrefitte l'a révélé au *Monde* : « Les véritables adversaires de l'abolition, ce sont ses partisans frénétiques... » (*le Monde* du 17 juillet 1979).

Frénétiques, en vérité, les abolitionnistes ? Les a-t-on jamais vus descendre dans la rue, organiser des meetings de masse, se coucher sur les marches des palais de justice où l'on requiert la peine de mort ? A-t-on jamais vu les évêques fulminer en chaire contre les partisans de la peine de mort, le président de la Ligue des droits de l'homme ou le secrétaire général d'Amnesty International conduire des défilés de la République à la Bastille, ou les membres de l'Association française contre la peine de mort faire le siège de l'Assemblée quand M. Peyrefitte y discourt ? Si l'on doit parler de frénésie dans ce domaine, c'est du côté de quelques partisans de la peine capitale qu'il faut, hélas ! la constater. J'ai à cet égard des souvenirs très précis de palais de justice entourés d'une foule secouée par une haine à proprement parler frénétique, non seulement contre l'assassin, mais contre ceux qui osaient s'élever à cet instant contre la peine de mort. Il est vrai que M. Peyrefitte ignore ces choses, lui qui ne connaît de la vie judiciaire que les audiences solennelles de la rentrée, à la manière dont un général d'état-major ne connaîtrait de la réalité militaire que la revue du 14 juillet...

A le lire, on a le sentiment qu'il existerait une sorte de négociation à propos de la peine de mort, que seule bloquerait l'intransigeance des abolitionnistes, refusant la peine de remplacement. De la même façon, les patrons de choc prennent toujours le public à témoin que ce sont les représentants des travailleurs qui interdisent tout progrès social par leurs « positions irréalistes » ou leurs « réactions de blocage », pour reprendre les termes de M. Peyrefitte. Ainsi rejette-t-on sur l'autre partie la responsabilité du refus que, secrètement, l'on a décidé de lui opposer. Cette vieille astuce politique est mal venue dans le débat sur l'abolition. Et cela pour deux raisons :

La première est que les abolitionnistes ne constituent pas, en France, une force politique ni même un groupe de pression. Les abolitionnistes viennent des horizons religieux, philosophiques, sociaux les plus divers. Ils n'ont en commun qu'une conviction morale. Cette conviction commune ne suffit pas à les constituer en une force organisée, avec laquelle le gouvernement aurait à compter.

La seconde est que l'abolition ne saurait résulter d'une négociation, d'un accord entre forces opposées, comme l'augmentation du SMIC. L'abolition est une démarche morale — rien d'autre. Sa nature même exclut tout marchandage, tout troc. L'idée même d'une négociation à propos d'un principe moral est absurde, pour ne pas dire inconvenante.

En vérité, les choses sont simples. L'abolition de la peine de mort, comme toute modification de la loi pénale, ne dépend en France que du Parlement. Elle ne relève pas du gouvernement, même si l'agitation du ministre de la justice à ce sujet pourrait laisser croire le contraire.

Dès lors, si le Parlement est composée en majorité d'abolitionnistes, différer la venue devant l'Assemblée nationale des projets de loi sur l'abolition, c'est tout simplement s'opposer à l'exercice normal de la souveraineté du peuple dont, dans un domaine législatif, le Parlement est le seul délégataire. S'opposer à la volonté de la commission des lois appelant l'Assemblée nationale à se prononcer sur l'abolition, c'est tenir en mépris l'institution parlementaire et les règles de la démocratie.

Or, contrairement à ce qu'affirme M. Peyrefitte, il existe une majorité parlementaire en faveur de l'abolition.

D'abord toute la gauche française sera présente, unanime, à ce rendez-vous de notre histoire. Ensuite, parmi les deux cent quatre-vingts députés de la majorité, comment ne s'en trouverait-il pas cinquante au moins pour vouloir en finir avec la guillotine ? Le premier ministre et Mme Veil ne se sont-ils pas publiquement prononcés en faveur de l'abolition ? Il ne peut y avoir un divorce radical à propos d'un choix essentiel de société entre une majorité politique et ses leaders.

(Lire la suite page 2.)

(*) Avocat.

Grève des cheminots du 22 au 24 août

UN TRAIN SUR QUATRE OU CINQ SUR LES GRANDES LIGNES

LIRE PAGE 24

La Tchécoslovaquie à la recherche du temps perdu

I. — Le vaste territoire de l'indifférence

Il y a onze ans, le 21 août 1968, les tanks de cinq pays du pacte de Varsovie, U.R.S.S. en tête, envahissaient la Tchécoslovaquie pour mettre fin à l'expérience d'un « socialisme à visage humain », par trop contraire à l'orthodoxie moscovite. Manuel Lucbert est allé sur place se rendre compte de l'état actuel de ce pays.

De notre envoyé spécial
MANUEL LUCBERT

Prague. — La première surprise nous attend à la frontière. Après trois ans de purgatoire et de refus de visa répétés, nous nous attendions à un contrôle policier et douanier en règle avant d'entrer dans ce « p'tit coin de paradis » du socialisme réel que veut être la Tchécoslovaquie de M. Husak. Stupéfaction : en une vingtaine de minutes, alors qu'une dizaine de voitures nous précèdent, les formalités indispensables sont expédiées. La barrière métallique se lève, le soldat de service — un appelé, à en juger par son âge — se met au garde-à-vous et déjà apparaît devant nous, au premier détour de la route, la colline où se dresse, surplombant le Danube, le château de Bratislava.

Avant la guerre, une sorte de train de banlieue amenait ici, le samedi soir, une foule de Viennois, qui venaient en voisins déguster un « Gespritzt », (un quart de vin, un quart d'eau pétillante) dans les guinguettes au bord du fleuve. Aujourd'hui, Vienne et l'ancienne Presbourg des Autrichiens, distantes seulement d'une soixantaine de kilomètres, se situent dans deux mondes radicalement différents. L'empire soviétique a supplanté celui des Habsbourg. Le petit train du samedi soir appartient à la catégorie des souvenirs nostalgiques qui unissent, par-delà les frontières, les peuples d'Europe centrale.

La deuxième bonne surprise nous est réservée à Prague, au Centre d'information pour les journalistes étrangers. A notre arrivée dans cet organisme très officiel, lieu de passage obligé pour tous les correspondants qui veulent avoir accès aux sources d'informations gouvernementales, tout est prêt. Les rendez-vous demandés plusieurs semaines auparavant sont fixés, le programme est établi, l'interprète retenu. Situation tellement inhabituelle en Europe de l'Est qu'il faut bien s'interroger sur son sens. A l'évidence, les autorités tchécoslovaques essaient de présenter, depuis quelque temps, à leurs hôtes, un visage sinon souriant, du moins courtois.

(Lire la suite page 5.)

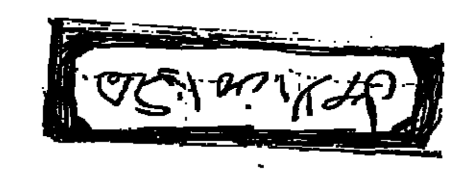
UN DOSSIER SUR L'AUDIO-VISUEL

Le monopole mis à nu

L'action engagée par le parti socialiste sous la forme d'émissions de radio libre, au début de l'été, a provoqué deux sortes de réactions de la part du gouvernement, et ouvert un débat.

Le ministère de la justice poursuit, par l'intermédiaire des parquets de Paris et de Montpellier — les deux villes où a émis Radio-Riposte, — les personnes qui ont participé à ces émissions illicites. M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., est, en particulier, convoqué par le doyen des juges d'instruction de Paris, le 24 août. Parallèlement, le gouvernement a invité les partis politiques qui mettent en cause le monopole d'État sur la radio et la télévision à le faire dans les formes légales en proposant la modification de la loi du 7 août 1974.

Le Monde participe à ce débat en publiant les points de vue et propositions de responsables politiques qui ont étudié le dossier ou qui ont une expérience concrète de cette forme d'expression. (Lire page 16.)



Le Monde

idées

PEINE DE MORT

Qu'aucune sentence ne soit irréversible

(Suite de la première page.)

Et croit-on que les parlementaires de la majorité accepteraient d'apparaître, par un vote massif rejetant l'abolition, aux yeux de l'opinion française, mais aussi européenne, comme une majorité de « coupeurs de têtes » ? La majorité actuelle, qui offre partout le spectacle de ses divisions, ne se retrouverait unie qu'au pied de la guillotine ? Allons donc ! Il demeure que l'abolition serait, dans ces conditions, une victoire de la gauche. Et cela, M. Peyrefitte ne le souhaite pas. D'où le caractère apparemment contradictoire de sa démarche : *« J'accepte le débat d'idées. Mais je refuse le débat au fond. Je me déclare pour l'abolition. Mais je conserve la peine de mort. »*

Car, c'est bien de maintenir la peine de mort dont il s'agit. Que nous propose, en effet, M. Peyrefitte ? D'abord une révision du code pénal. Elle éliminerait du texte toutes les dispositions édictant la peine de mort dans les cas où cette peine n'est jamais prononcée, ni même envisagée. Les incendiaires, les pirates, les auteurs de vol à main armée ne seraient ainsi plus menacés de mort dans la loi — comme dans la réalité. Il est singulier de considérer que cette simple toilette du code, cette mise en harmonie du droit et du fait, constituerait un premier pas vers l'abolition. Bien au contraire, en vérité. Car le caractère archaïque des textes énonçant la peine de mort témoigne de ce que ce châtiment relève d'un temps et d'une justice également révolus. En procédant à un rajeunissement du code et en conservant dans certains cas la peine de mort, on l'inscrit dans le présent, on la consacre à nouveau.

Une dynamique de l'abolition

Au-delà des dispositions supprimées, parce qu'archaïques, le projet Peyrefitte évoque deux groupes d'infractions. Dans le premier, la peine de mort subsisterait dans les textes, mais son application serait suspendue pendant cinq ans et, à sa place, serait instaurée — pour toujours — une peine de remplacement. Par contre, la peine de mort demeurerait en vigueur pour d'autres crimes particuliers.

A considérer ainsi le projet ministériel dans sa totalité, les choses sont claires : on abolit la peine de mort là où elle a disparu depuis des décennies. On suspend la peine de mort là où les jurés actuels ne la prononcent plus. Et on conserve la peine de mort là où elle est susceptible d'être encore prononcée, ou lorsque son maintien est exigé par des groupes de pression dont l'influence est très forte sur l'administration judiciaire : policiers et gardiens de prison. La belle abolition !

Sans doute, M. Peyrefitte évoque dans son projet une sorte de dynamique de l'abolition. Après cinq ans, la peine de mort serait définitivement supprimée pour les crimes pour lesquels elle aurait été simplement suspendue. Et pour les crimes les plus graves, pour lesquels la peine de mort aurait été maintenue, elle serait à son tour suspendue pour une période probatoire de cinq ans à l'issue de laquelle elle pourrait être définitivement supprimée. Ainsi, la responsabilité de l'abolition serait laissée aux successeurs de M. Peyrefitte et de M. Giscard d'Estaing. Aux élections présidentielles de 1981, on pourrait dire aux abolitionnistes que l'on a mis en œuvre le processus qui conduit à l'abolition. Et aux partisans de la peine de mort que rien n'est acquis, qu'il ne s'agit que de mesures temporaires, bref que la peine de mort est toujours là. Cette démarche politique est admirable qui prétend satisfaire deux positions morales radicalement opposées.

La vérité est ailleurs, dans les faits. La peine de mort en France est condamnée à mort. Pour deux raisons d'inspiration contraire, mais dont l'effet se cumule. La première est que les Français ne croient plus à l'efficacité de la peine de mort. On évoque toujours à cet égard des sondages qui, curieusement, fleurissent le plus souvent au moment opportun — pour les partisans de la peine de mort. Mais ces sondages sont sans valeur au regard des choix effectifs de cette expression du peuple français que constituent les jurys d'assises. Quand M. Peyrefitte déclare que le refus de la peine de mort serait le fait en majorité des classes privilégiées, et surtout des intellectuels bourgeois parisiens, il ignore tous les jurés populaires qui, dans toute la France, ne cessent de refuser la peine de mort. Les chiffres des dernières années sont à cet égard hautement significatifs. Depuis 1977, la peine de mort a été prononcée huit fois. Dans deux cas, le pourvoi en cassation a été rejeté et les condamnations exécutées. Dans cinq autres cas, la chambre criminelle a cassé les condamnations. Et cinq fois, les jurys ont refusé de condamner à nouveau à mort. Je suis convaincu pour ma part que, si la justice française connaissait, en matière criminelle le double degré de juridiction, c'est-à-dire si tout accusé d'un crime avait le droit d'être jugé deux fois, comme tout voleur ou tout escroc, il n'y aurait plus de condamnés à mort en France autrement qu'à titre provisoire, comme celui qui se trouve malheureusement dans les prisons françaises à l'heure actuelle.

A ce mouvement constant et profond de la sensibilité populaire rejetant la guillotine s'ajoute paradoxalement, pour rendre inévitable l'abolition, la nécessité d'assurer la répression. C'est un aspect des choses que le public ignore mais que les initiés connaissent bien. La France est le seul pays d'Europe occidentale à conserver la peine de mort. Or la grande criminalité est internationale et le sera de plus en plus. Pour lutter contre elle, l'entraide et la coopération internationales sont nécessaires. Elles se traduisent, notamment, par les conventions d'extradition. Mais la plupart des conventions conclues avec les pays d'Europe occidentale sont anciennes et ne satisfont plus aux exigences actuelles de la lutte contre le crime. A cause de la peine de mort, la France ne peut conclure aucune convention *nouvelle* d'extradition avec les pays abolitionnistes, notamment européens. Ces pays se refusent, en effet, souvent à livrer à la France des criminels susceptibles d'encourir la peine de mort, considérée par eux comme un châtiment barbare et attentatoire aux principes fondamentaux de la justice. Ainsi, par un paradoxe remarquable, la guillotine, loin de menacer certains criminels français dangereux, les protège en fait dès l'instant où ils ont pu gagner l'étranger. Et je gage qu'il ne s'écoulera pas longtemps avant que la question de l'uniformisation des législations pénales européennes ne soit évoquée à Strasbourg, et avec elle la nécessaire abolition de la peine de mort en France.

Le levain du changement

Demeure alors le problème de la peine de remplacement, au vote de laquelle M. Peyrefitte s'obstine à vouloir conditionner l'abolition de la peine de mort. Il faut le dire avec force : les deux questions ne sont pas liées.

Par sa nature même, la peine de mort n'a pas et ne saurait avoir de substitut. Le problème que pose non l'abolition, déjà acquise virtuellement dans les faits, mais le vieillissement de notre droit pénal, est celui d'une meilleure adaptation de nos lois aux formes multiples et nouvelles de la violence criminelle.

Or, s'agissant des crimes les plus graves, que propose M. Peyrefitte ? D'instituer, à l'occasion de l'abolition, une peine de réclusion criminelle nouvelle dite de sûreté, dont la plus grande partie, vingt-cinq années, ne serait susceptible d'aucune mesure de grâce ou de libération conditionnelle. A ce sujet, une remarque préalable s'impose. En novembre 1978, M. Peyrefitte a fait voter par le Parlement une loi instaurant, dans le cas de condamnation à perpétuité, une telle peine de sûreté incompressible pouvant aller jusqu'à dix-huit années de réclusion. Pourquoi, ce jour-là, si M. Peyrefitte estimait nécessaire à la sécurité des Français une peine incompressible de vingt-cinq années, ne l'a-t-il pas proposée au Parlement ? La situation n'était en rien différente de celle d'aujourd'hui. En novembre 1978, une peine de sûreté de dix-huit ans s'avérait suffisante à M. Peyrefitte. Huit mois plus tard, une peine de vingt-cinq ans lui paraît indispensable. Ces sept années de rigueur, cette inflation répressive, que rien ne justifie en raison, ce serait le prix démagogique à payer pour une abolition incertaine. Les abolitionnistes ne sauraient se rallier à une telle démarche.

En réalité, l'abolition de la peine de mort n'entraînera aucun vide répressif. Les crimes les plus graves seront comme ils le sont aujourd'hui en fait, passibles de la réclusion criminelle à perpétuité. Par là, il faut entendre que le criminel peut rester détenu aussi longtemps que le requièrent les exigences de la sanction et du traitement pénitentiaire. Mais le condamné sait que par son comportement il peut influer sur l'heure de sa libération. Il ne faut surtout pas tuer l'espérance dans le cœur d'un homme, car l'espérance est le levain du changement. Or la peine de sûreté de quarante années, dont vingt-cinq ans seraient irréductibles, méconnaît psychologiquement cette exigence. A trente ans, par exemple, s'entendre condamner à vingt-cinq années de réclusion assurée sans perspective aucune de pouvoir améliorer son sort, même au prix des plus grands efforts, c'est voir se dresser devant soi un écrasant mur lisse contre lequel se brise toute espérance et meurt toute volonté de changement.

Sans doute existe-t-il des criminels porteurs d'une violence et d'une dangerosité exceptionnelles. Ceux-là ne sauraient être remis en liberté qu'après de très longues années de détention, avec une prudence et des garanties extrêmes. Mais il est aussi des hommes qui, auteurs de crimes atroces, prennent ensuite conscience de l'horreur de leurs actes. La volonté naît alors en eux de devenir autres. La peine de remplacement qu'on nous propose me paraît dans leur cas porter en elle plus de ferments de désespoir et de révolte que de sûreté pour les Français. Et que dire des cas où le verdict, soumis à tous les hasards de la cour d'assises, apparaîtrait, une fois la passion répressive retombée, d'une rigueur excessive au regard des faits ? Nul cependant n'y pourrait rien changer. Et pour un quart de siècle !

Il faut, en justice, se garder de toute présomption absolue d'infaillibilité des juges. Qu'aucune peine, jamais, ne soit irréversible est une leçon que l'histoire de la peine de mort nous enseigne. A l'heure où elle s'achève enfin, n'ouvrons pas un nouveau chapitre des grandes injustices auxquelles la justice elle-même s'interdirait, par avance, de remédier.

ROBERT BADINTER.

Un voyage vers l'Asie

Panique à bord

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

« Siège 27 B ». (Thaï Airlines). — Ce n'est jamais dans le programme, mais toujours un choc ! L'avion sent le bonbon au citron et l'eau de toilette ; c'est doux et ronronnant. On devrait, fourbu, s'abandonner aux vibrations câlines, sourire aux hôtesses, et — pour trois petites heures de répit entre Calcutta et Bangkok — brancher ses écouteurs sur Monteverdi en stéréo. Les Boeing sont des refuges épisodiques, des cocons sans aspérités où s'oublient, d'un coup, villes, tumultes et vilains fourmillements. Moyens de transport, peut-être, mais surtout tricherie organisée avec le temps et l'espace. Dorloter un passager, c'est d'abord lui fournir, au tarif I.A.T.A., l'illusion d'un monde « facile », « doux comme la soie », précisent même les dépliants des Thaï Airlines. Chacun sait cela, sans toujours l'avouer. « Nous survolons la Birmanie. A gauche de l'appareil, la ville de Rangoon. » L'Asie en cinémascope ; le gros bluff, quoi !... Or, voilà qu'aujourd'hui m'arrivent au débotté des paniques qui, je le jure, font partie du voyage. Sacrément, même ! Faudrait-il les taire et jouer à l'artiste en acier suédois, acrobate sans filet ni état d'âme ?

C'est ce qu'on fait d'ordinaire par souci d'épate. J'étais hier à Chandernagor, ou Katmandou, me voilà en Thaïlande. Coucou ! Sans mollir, je vous sors de mon chapeau des tas d'histoires locales pêchées en douceur dans les rues de l'Orient. A force de répéter aux apprentis reporters que, de leur vague à l'âme, le public s'en contrefiche, on finit par imprimer dans les journaux des tas de malentendus sémantiques. Bref, flâneurs salariés, clochards des salles de transit, on joue toujours un peu les « gros bras ». Cette mythologie du grand reportage fait peut-être rêver les classes terminales, encourage les vocations, mais, pour tout vous dire, elle est en peau de lapin. La vérité, c'est qu'on navigue toujours en tâtonnant sur la planète, jamais sûr de rien ; plein à ras bords de petites angoisses et, philosophiquement, beaucoup plus alarmé qu'on ne le dit par les banlieues du tiers-monde. Pas une ligne de nos télex, même les plus « Science Po », qui ne soit, en fait, le produit direct de ces « états d'âme » qu'on planque en temps normal sous des fausses moustaches, des considérations diplomatiques ou des imparfaits du subjonctif.

Rassurez-vous, on tremblote sec dans les avions, les autobus népalais ou les taxis de Calcutta ; on s'affole souvent sur les frontières et on rature à n'en plus finir ses carnets de notes. Manger le morceau, vider son sac, ce serait énumérer quelques-unes de ces paniques non négligeables rencontrées sur la route. Croix de bois, croix de fer, si je mens...

Première angoisse : ce monde qu'on tâche de traverser tout près du sol et de raconter par le menu, voilà qu'il disparaît des fois sans laisser de trace. Insaisissable, inaccessible, évanoui, pfuit ! Ce n'est pas un paradoxe. Mettez donc bout à bout les aéroports, les lignes de taxi, les hôtels internationaux, les ambassades de France, les bureaux de l'Agence France-Presse, les postes de douane et les manuels touristiques... Tout ça vous fait désormais un quadrillage serré qui va de Valparaiso à Vladivostok, de sorte que ce labyrinthe en circuit fermé recouvre la planète. Il est moins facile qu'on croit de s'en évader tous les jours. Si l'on ne se méfie pas, on peut aussi bien l'arpenter pendant des mois sans y rencontrer âme qui vive vraiment, sinon de braves gens qui, comme vous, ont l'illusion de voyager parce qu'ils changent d'avion et de chambre d'hôtel. Or ce labyrinthe-là, apatride et uniforme, est aussi loin du monde en chair et en os que la constellation du Centaure. Les touristes font semblant de ne pas s'en apercevoir, ce qui est excusable vu le prix des billets d'avion. Le danger vous guette donc, en permanence, de retomber prisonnier de ce dédale, ce fac-similé des atlas posé en trompe-l'œil sur tous les pays.

Au Vietnam, avec leurs super-bases, leurs hélicoptères, avions, téléphones et mess climatisés, les Américains avaient fini par coller sur le pays une sorte de pays « bis », artificiel, mais qu'ils prenaient pour le vrai. Tous les reporters qui sont allés là-bas vous diront que ce pays « bis », on le sillonnait sans arrêt et sans problème d'une bataille à l'autre, d'un hélicoptère à l'autre ; pendant des semaines avant de réaliser que le vrai Vietnam, dans tout ça, on ne le rencontrait guère ; qu'il était donc urgent et difficile de s'évader du « circuit yankee ». De cette confusion-là, entre le vrai et l'illusion, les Américains en ont perdu la guerre. Transposez l'exemple aux continents entiers dans leurs rapports avec nous, promeneurs occidentaux. La grosse logistique du voyage aboutit au même résultat : ce n'est pas la guerre que nous perdons, mais le monde lui-même, le vrai qui ne soit pas pur reflet de notre regard.

Belles lignes de Paul Mus sur la question, écrites à propos de la colonisation française en Indochine. Il faudrait les apprendre par cœur. « Comme la route officielle de jadis courait du palais impérial au palais provincial et à toutes les installations du réseau religieux et administratif, s'établissant au-dessus de la terre et du peuple, nos routes à leur tour tranchaient sur le reste du pays, enjambant les fleuves, coupant les collines, expropriant les rizières. Elle nous menait comme d'île en île de notre monde. (...) On comprenait d'instinct que les autos des Européens ne pouvaient que brûler le pays, entre ces morceaux d'une autre planète surimposés à la campagne traditionnelle : cet autre genre d'homme n'avait point affaire là (1). »

Une vision « décalée »

Voilà ma panique subite du vol Calcutta-Bangkok ! Sentir le piège se refermer encore une fois qui vous barricade loin des choses. Comment s'en dégager ? Pour cavalcader l'âme en paix sur 10 000 kilomètres, il faudrait par exemple parler persan, tamoul, hindi, cantonais..., minimum ! Faute de cela, vous butez sans cesse sur l'opacité infranchissable des langues, des journaux, des enseignes de magasins. Exaspérant ! On ne peut tout de même pas interpréter toutes les vies quotidiennes sur la foi d'un guide de voyage ou la conversation d'un ambassadeur. Alors ?

Les issues de secours sont connues et en quantité limitée. On peut emprunter d'abord la « médiation » d'un intellectuel autochtone qui parle une langue accessible. On en trouve à la pelle, hospitaliers et serviables. L'ennui est qu'ils sont, en général, eux-mêmes beaucoup plus loin de leur propre pays qu'ils ne se l'imaginent ; idéologiquement tout emberlificotés dans ce rapport ambigu — rejet - copiage — qui les lie déjà à l'Occident, parfois à leur insu... Ecoutez bien leur conversation et méfiez-vous : inconsciemment, ils vous arrangent la sauce et vous tordent un peu la réalité — selon leur politique — dans le sens de l'hostilité ou de la complaisance pro-occidentale. Le résultat est le même : une vision fausse ou du moins « décalée ». Qu'on pense à l'Iran...

Deuxième recours possible, j'en use souvent : trouver localement quelqu'un de très savant sur la vie quotidienne exotique, genre ethnologue, chercheurs du C.N.R.S. ou missionnaires. Le fait est que dans chaque pays, chaque sous-région ou même petit village il y a toujours « le » résident spécialiste, qui vit là depuis vingt ans et en connaît un rayon. J'en ai trouvé de Naples à Beyrouth, de Katmandou à Téhéran, et je leur dois baeucoup. N'empêche que les mieux disposés d'entre eux, et sans la moindre perfidie, vous flanquent une énorme déprime en dix minutes de conversation. Elle commence, en général, par les mêmes recommandations navrées : impossible de rien comprendre aux problèmes locaux avant dix bonnes années de séjour et d'études acharnées. Et encore ! On vous explique ensuite que ce que vous preniez pour une émeute politico-religieuse, c'était la sortie d'un match de football, et que l' « âme de ce pays » est aussi difficile à atteindre que le nirvana. Puis, selon les cas, vous écoutez bouche bée une analyse très subtile mais intraduisible des coutumes villageoises (« De ce village-là, je précise, car à 3 kilomètres c'est totalement différent »), ou une exégèse originale (« Contestée, certes, par l'école de Pondicherry ») des Upanishad védiques. Le tout des heures, les savants sont intarissables...

Le péché de Narcisse

Accablé de science, assommé d'humiliation, honteux et ignare, vous rentrez la tête dans les épaules, en balançant stylo à bille et carnets de notes. Décourageant ! Il vous prend alors l'envie de foncer vers l'aéroport le plus proche, de sauter dans un avion pour Paris et de rentrer illico vers la Lozère pour camper au bord d'une rivière à truites. Si, malgré tout, vous surmontez le spleen, il ne vous reste que deux solutions. Vous pouvez d'abord essayer de piquer ici et là dans la conversation des bribes de savoir, quelques « trucs » qui, mis bout à bout, feront illusion. Il faut, néanmoins, du culot, parce qu'à ce compte-là votre prose sera évidemment « naïve et superficielle ». Vous pouvez aussi, c'est le plus héroïque, vous armer carrément de patience et, très attentif, vous cultiver à la vitesse « grand V ». C'est passionnant et migraineux. Le gros ennui, tout de même, est que les spécialistes que vous rencontrez sont, en général, très loin d'avoir terminé leurs travaux, et plutôt portés à la circonspection. Vous apprenez ainsi, et presque à tous les coups, qu'il leur faut encore quinze à vingt ans pour peaufiner leur thèse de huit cents pages sur les « rites du mariage consanguin dans les tribus du Nord-Est birman ». Allez-vous attendre ? Vous avez toutes les chances de devenir grand-père avant qu'ils aient fini de polycopier leurs communications. Bref, interviewer trop souvent des ethnologues, c'est beaucoup trop intimidant. En outre, ça vous fait toujours rater l'avion. Vous revoilà au même point, tout seul avec votre panique. De repenser à ces choses en survolant le Mandalay, la mienne ne fait qu'empirer.

Je sais bien qu'il reste toujours une solution, celle de parler politique d'un bout à l'autre du monde. D'une certaine manière, c'est rassurant. On attrape à pleines mains les statistiques du dernier plan quinquennal, on mesure le P.N.B. par habitant. Enfin du solide et du concret ! Il y a ordinairement une crise économique dans l'air, un régime policier vendu à Washington, à Moscou ou à Pékin, une opposition de gauche malheureusement divisée et trois guérillas rivales sur les frontières du Nord. On circule, en tout cas, sur un terrain connu, assuré de pouvoir dévider des analyses sérieuses. C'est gratifiant, bien sûr. Un peu vain à la longue... De moins en moins commode, enfin, depuis que dans le tiers-monde musulman, bouddhiste ou hindouiste la métaphysique religieuse est venue bouleverser la « donne » politique, au grand dam des intellectuels.

Pas d'issue, donc ? Saisi par le cafard, faut-il rentrer en France à mi-parcours ? La dernière voie ouverte, on pensait au départ de Roissy, c'était celle de la subjectivité modeste, de l'impressionnisme avoué. Sur le chemin, pourtant, deux gros obstacles ont surgi, qu'on ne prévoyait pas. D'abord, cette satanée question de l' « exotisme » ou du « pittoresque » qui peut vous faire commettre la pire des impostures. L'exotisme, ce n'est rien d'autre que la routine des autres qui vous captive, précisément parce qu'elle est « autre ». A trop le rechercher pour en faire de jolies phrases, on se rend complice de gros mensonges. Partout dans le monde, figurez-vous, les gens savent très bien que vous venez pour ça, que vous soyez touriste, journaliste ou anthropologue. La tendance naturelle est donc, dans les villages les plus lointains, de vous offrir gentiment ce que vous cherchez, quitte à *s'imiter soi-même*, à se déguiser pour le visiteur en autochtone coloré. Maudit soit l'exotisme ! A cause de lui, en parcourant le monde, chacun d'entre nous trace désormais un sillage de singeries complaisantes, de coutumes en carton-pâte. En clair, il y a maintenant des tas de fakirs hindous qui, la journée finie, remettent leurs jeans et rentrent chez eux en taxi.

L'autre obstacle qui rend suspect l' « impressionnisme », c'est, bien entendu, le péché de Narcisse. Raconter le monde en se fiant à ses petites sensations, n'est-ce pas en définitive se raconter soi-même ? Exclusivement... Que vous reste-t-il, dès lors, d'étape en étape, sinon des poignées de mots à bricoler ?

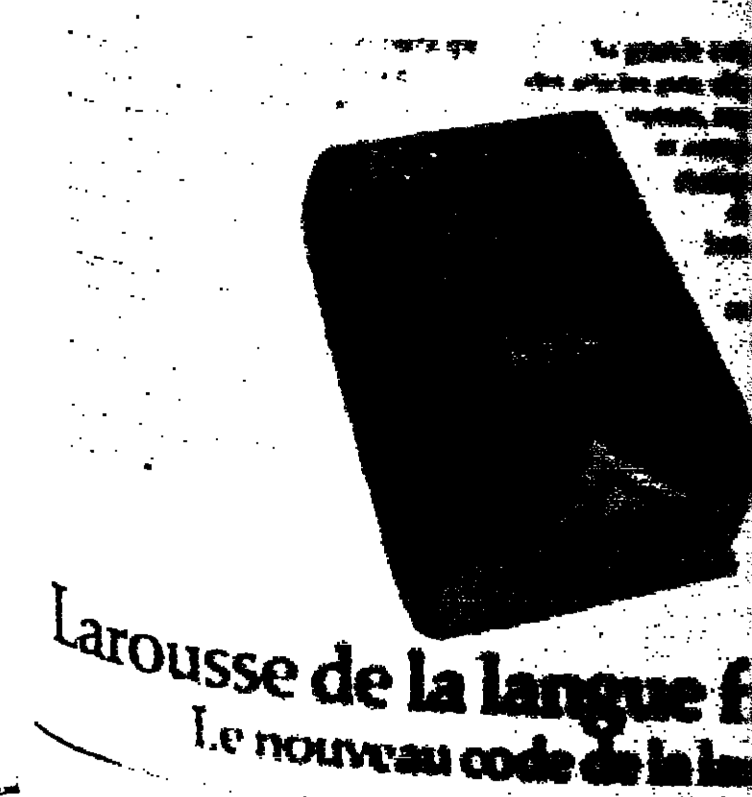
Trois heures d'avion, c'est assez long pour mesurer dans toutes leurs dimensions ces paniques affreuses inhérentes au métier de voyageur. Tout devrait plaider, « in fine », pour un rapatriement immédiat avec autocritique en bonne et due forme à l'arrivée. L'avion approche d'ailleurs de Bangkok, et « vous êtes priés d'éteindre vos cigarettes ».

C'est à ce moment précis que le miracle — inouï ! — se reproduit, qu'on n'espérait plus. Juste en écoutant l'hôtesse vous annoncer la « température au sol », devant l'imminence d'un nouveau débarquement en terre inconnue, vos paniques les plus irréfutables s'évaporent tout d'un coup. C'est irrationnel, injustifiable, scandaleux peut-être, mais voilà qu'on jubile sans complexe, tout vibrant de curiosité, allègre. On a soudain des fourmis dans les jambes. C'est la fête ! Vite, récupérer sa valise au tourniquet et partir, nez au vent, vers Khong Toy !

(A suivre.)

(1) *Les Vietnamiens et leur révolution*, Paul Mus et J.-Mc Alister. (Le Seuil, 1972.)

(*) Lire *le Monde* depuis le 3 août 1979.



soit irréversibl

Asie

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE SAHARIENNE

Le roi Hassan II ne s'opposerait pas à l'arrivée au pouvoir du Polisario à Nouakchott

La conférence de presse donnée par le roi Hassan II le dimanche 19 août n'avait pas suscité, lundi en fin de matinée, de réaction officielle à Alger. De même, Nouakchott n'avait pas encore commenté les propos très durs du souverain sur la « débandade » mauritanienne et l'hypothèse qu'il a évoquée d'une prise de contrôle de ce pays par le Front Polisario, « affaire intérieure » dans laquelle le Maroc n'interviendrait pas.

De notre envoyé spécial

Fès. — Serein, beaucoup moins fatigué qu'il ne l'avait paru ces derniers temps, le roi du Maroc a mis cartes sur table et exposé son analyse sur l'évolution du conflit saharien avec une franchise inhabituelle aux chefs d'Etat. Le ton était à la Realpolitik. Cinq points ressortent des déclarations de Hassan II.

1) Le Polisario — dont le roi a prononcé le nom à plusieurs reprises — est un « *mouvement mauritanien* », et, s'il prenait demain le pouvoir à Nouakchott, le Maroc, considérant qu'il s'agit là d'une « *affaire intérieure* », n'interviendrait pas.

2) Le royaume est prêt, quant à lui, à défendre ses frontières « *jusqu'au bout* », mais il n'a, désormais, plus de revendication territoriale : la question des enclaves espagnoles devrait se résoudre « *sans qu'on se fâche* », et, surtout, un accord existe avec l'Algérie sur Tindouf et le tracé de la frontière saharienne, qui sera ratifié aussitôt que le climat général des relations avec Alger le permettra.

3) Si l'Algérie espérait, à travers ce conflit, gagner des « *fenêtres* » sur l'Atlantique, elle peut maintenant les obtenir de la Mauritanie.

4) Si une guerre éclatait entre le Maroc et l'Algérie, les deux pays en sortiraient si épuisés que le seul véritable gagnant serait Tripoli.

« Nous avons pris nos responsabilités »

5) Les chances de conclure un accord avec Alger « *existent* » et sont « *peut-être mêmes plus grandes* » aujourd'hui qu'hier. La guerre ou la paix ? « *Je pense pouvoir vous éclairer d'ici un mois et demi au maximum* », a répondu le roi.

Ouvrant sa conférence de presse, Hassan II a tout d'abord rappelé que, depuis l'accord signé avec Madrid en 1956, c'était toujours « *par la voie juridique* » que le Maroc s'était fait restituer, étape par étape, ces territoires par l'Espagne. Brossant le long historique de ce « cheminement », il en voit l'aboutissement dans le rattachement du Tiris-el-Gharbia au royaume : « *En allant à Dakhla, le Maroc a défendu la légalité* », dit-il, en qualifiant l'accord d'Alger entre la Mauritanie et le Polisario de « *papier signé à l'issue d'un pique-nique* ».

A l'appui de sa thèse, le roi rappelle l'arrêt rendu par la Cour internationale de La Haye, qui avait estimé que le Sahara n'était pas un « *bien sans maître* », une « *terra nullius* », que des liens d'allégeance l'unissaient au Maroc et que s'il y avait, à l'époque, conflit entre Rabat et Madrid, il n'y en avait pas entre Nouakchott et Madrid. Or poursuit le roi, « *l'accord d'Alger allait faire du Rio de Oro une terra nullius car on allait remettre un territoire à quelqu'un qui n'existe pas : le Polisario (...). Cela, le Maroc ne pouvait pas l'accepter (...). Juridiquement, nous estimons que le papier signé à Alger n'engage que ses signataires* ».

Le roi pense, en outre, que : « *La façon dont les Mauritaniens ont quitté le Tiris-El-Gharbia n'est pas une décolonisation* », et que l'application de leur accord avec le Polisario aurait violé les résolutions de l'ONU, prévoyant la consultation des habitants du Sahara. « *Jamais le droit et la volonté des populations n'avaient été aussi gravement bafoués* », a-t-il dit avant d'ajouter, évoquant la « *volonté spontanée exprimée par les gens de Dakhla* » : « *Nous avons pris nos responsabilités et, ce faisant, nous considérons que les populations ont été consultées.* »

A partir de cette position — de droit ou de force suivant les points de vue — Hassan II trace, en répondant aux questions, le cadre d'un éventuel retour à la paix dans le Nord-Ouest africain, tel qu'il l'envisage.

D'abord le point-clé : « *Si la Mauritanie était attaquée, nous la défendrions, sauf contre le Polisario (...). J'ai conseillé aux populations mauritaniennes, qui se nomment Polisario, ou bien de prendre le pouvoir chez elles, ou bien d'aller reconstruire leur pays (...). On peut remercier les Algériens d'avoir réconcilié des frères, le Polisario et la Mauritanie. C'est une affaire intérieure* ».

Le roi évoque ensuite le péril que constituerait pour Rabat et Alger une guerre les opposant et dont « *La Libye serait heureuse, car Kadhafi voudrait prendre le leadership dans la région.* »

A propos de la frontière avec l'Algérie au Sahara, il observe : « *L'accord est signé. Il l'a été en juin 1972. Je ne renie rien de ce qui a été signé par mon ministre des affaires étrangères.* »

Les chances d'un accord avec l'Algérie : « *Peut-être le président Chadli attend-il d'avoir les coudées plus franches, mais ses chances ne sont pas moindres. Je dirai peut-être qu'elles sont plus grandes. L'accord d'Alger n'a pas encore dit tout ce qu'il avait à dire.* »

Sur les intentions d'Alger, le roi formule deux hypothèses : « *La Mauritanie allait signer à Tripoli avec le Polisario, c'était pour Tripoli le couronnement dans l'affaire mauritanienne et c'est pour cela que les Algériens ont voulu que n'importe quel accord fût signé pourvu qu'il le fût à Alger.* »

Par ailleurs, il y avait peut-être dans cette attitude « *une façon de dire : je n'ai pas de revendication territoriale, mais j'ai aussi un droit d'accès à la mer* ». Alger peut maintenant exercer ce droit « *par la Mauritanie, à travers ses amis du Polisario* », commente Hassan II, et il ajoute : « *Du reste, s'ils avaient demandé cela, on aurait pu s'entendre. Je leur aurais donné deux, trois ports entourés de barbelés pour éviter la contrebande, et loués avec des baux de quatre-vingt-dix-neuf ans.* »

L'aspect historique

Abordant l'aspect historique du dossier saharien, le roi estime que le Maroc pourrait « *un jour ou l'autre demander le témoignage de gentlemen de la France et de l'Espagne* », qui auraient, à l'en croire, dans leurs archives, « *de quoi démontrer qu'il n'y a jamais eu de peuple sahraoui* ».

Dans le domaine diplomatique, c'est surtout la violente charge de Hassan II contre les conditions dans lesquelles Rabat a été mis en minorité au dernier sommet de Monrovia qui retient l'attention. Parlant d'une « *conférence tam-tam* », le roi a annoncé que tout en n'abandonnant pas son siège à l'organisation panafricaine, il « *resterait peut-être absent quelque temps* ».

Sans apparemment se soucier de la dégradation de la position internationale du Maroc dans la crise saharienne, Hassan II a implicitement proposé à l'Algérie, au nom du réalisme, une sorte de marché. On pourrait résumer l'offre en une phrase : laissez-nous en paix à l'intérieur de nos frontières, et nous vous laisserons agir à votre guise en Mauritanie, par Polisario interposé.

Mais reste à savoir, d'une part, ce qui pourrait pousser l'Algérie à répondre positivement, alors que sa position diplomatique à elle s'est renforcée et, d'autre part, si le roi croit réellement, de son côté, que son marché pourrait intéresser Alger. Le sombre tableau qu'il a fait des conflits, selon lui très probables, que provoqueraient, entre les différentes ethnies mauritaniennes, le « *retour* » du Polisario à Nouakchott, laisse penser le contraire.

On peut se demander, dans ces conditions, si la politique du roi du Maroc ne consiste pas à tenter de susciter ou d'attiser les divisions au sein du Front, et d'enfoncer un coin entre l'Algérie et le mouvement sahraoui.

BERNARD GUETTA.

● *Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi,* souhaite une médiation arabe dans le conflit saharien. Après s'être entretenu avec les représentants algérien et marocain à Tunis, M. Klibi a adressé, samedi 18 août, une note à tous les pays membres pour les informer de ses contacts et leur proposer d'envisager une action de médiation auprès des parties intéressées, en vue d'éviter un affrontement armé et d'aider à une solution pacifique du problème. — *(Corresp.)*

« Le Sahara occidental demeure un territoire international »

nous déclare M. Marcelino Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères

De notre correspondant

Saint-Sébastien. — « *En se retirant du Sahara occidental, la Mauritanie a abandonné son rôle d'administrateur d'un territoire qui demeure, comme il l'a toujours été dans le passé, un territoire international. On ne peut parler sérieusement de provinces au Sahara occidental. Une telle qualification est sans portée internationale lorsqu'elle se réfère à un territoire soumis aux principes des résolutions 1514 et 1541 des Nations unies.* »

Ces déclarations de M. Marcelino Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères, recueillies samedi 18 août, à Saint-Sébastien, où le ministre s'est retiré pour de brèves vacances, constituent la première réaction officielle de l'ancienne puissance coloniale au Sahara occidental. M. Oreja prend acte de l'accord de paix signé le 5 août à Alger entre le Front Polisario et la Mauritanie et condamne implicitement l'annexion, par le Maroc, du Tiris-El-Gharbia, abandonné par la Mauritanie et considéré désormais par Rabat comme l'une de ses « *provinces* », sous le nom de Oued Eddahab.

« *Notre position envers l'un des problèmes les plus graves existant en Afrique n'a jamais varié depuis 1976*, affirme le chef de la diplomatie espagnole. *Nous voulons qu'un référendum permette à la population sahraouie de s'autodéterminer. Il s'agit d'un problème de décolonisation.* »

« *L'Espagne*, poursuit M. Oreja, *estime que le Polisario est certainement une partie représentative du peuple sahraoui. La position de mon gouvernement est identique à celle de l'Union du centre démocratique* (U.C.D., parti gouvernement espagnol), *qui reconnait le Polisario comme « unique » et légitime représentant du peuple sahraoui en lutte ». J'insiste sur l'expression « en lutte ». D'autres sahraouis, qui ne se battent pas, ne se considèrent pas comme membres du Front Polisario. L'importance de cette organisation est néanmoins un fait, qui a été souligné par l'entrevue accordée* (le 1er mai dernier, à Alger), *par le président du gouvernement espagnol* (M. Adolfo Suarez), *au secrétaire général du Front Polisario, M. Mohamed Abdelaziz.* »

« *Pour nous*, estime M. Oreja, *la reconnaissance (pleine) du Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.) est subordonnée à l'exercice de la libre détermination des populations du Sahara occidental. Nous appuierons toute résolution de l'ONU ou de l'O.U.A. concernant l'organisation d'un référendum et nous sommes prêts à répondre à un appel éventuel, y compris à permettre aux parties concernées de se réunir à Madrid, pour autant que l'Espagne ne soit plus considérée comme puissance administrante du Sahara.* »

Divergence d'« interprétation » avec Rabat

« *Je voudrais dire*, ajoute le ministre espagnol, *que nous avons la plus grande estime pour le peuple et les autorités marocaines, avec lesquels nous voulons développer une politique de coopération dont la base a été jetée lors de la visite du roi Juan Carlos au Maroc* (en juin dernier). *Nos relations bilatérales sont bonnes, mais il existe entre nous un problème d'interprétation d'une question internationale, que nous voudrions voir résolue, afin de favoriser notre volonté sincère de dialogue.* »

Remontant à l'origine de cette divergence d'« *interprétation* », le chef de la diplomatie espagnole précise en substance que l'Espagne considère comme sans effet le serment d'allégeance au roi du Maroc prononcé le 25 février 1976 à El Ayoun par la Djemaa (Assemblée de notables sahraouis créée par l'Espagne). « *Les Marocains*, précise M. Oreja, *disent que la Djemaa s'est prononcée et je réplique toujours que ce n'est pas vrai. La Djemaa s'est effectivement réunie, mais pour un autre motif : la lecture de l'accord de Madrid, conformément à ce qu'avait annoncé la veille l'ambassadeur du Maroc dans notre capitale. C'est au cours de cette séance d'information qu'on a demandé aux membres de la Djemaa de se prononcer sur l'avenir du territoire. Le gouverneur espagnol s'est alors retiré et sa présence était une condition nécessaire à la validité d'une telle décision de la Djemaa. Après cette première entorse à l'accord de Madrid, le Maroc et la Mauritanie se sont partagé le territoire, ce qui ne pouvait être fait à la lumière de l'accord de Madrid, qui parle de l'administration du Sahara occidental et non de l'exercie d'une souveraineté.* »

La situation créée depuis le 5 août dans son ancienne colonie va-t-elle inciter l'Espagne à dénoncer l'accord de Madrid « *A quoi bon ?* répond M. Oreja. *L'accord est déjà vidé d'une bonne part de sa substance et l'Espagne ne peut redevenir la puissance administrante, comme à la veille du 14 novembre 1975.* »

Après avoir remarqué que le problème du Sahara occidental sera soulevé au sixième sommet des non-alignés, au début septembre à La Havane, M. Oreja saisit l'occasion pour « *dissiper les malentendus* » suscités par l'annonce de la présence de l'Espagne à cette conférence, à titre de pays invité (*le Monde* des 3 et 15 août). « *En décidant de se rendre au sommet de La Havane*, affirme le ministre, *l'Espagne a répondu à la demande d'une grande partie des pays d'Amérique latine... Notre présence ne doit pas être jugée dans le seul contexte Est-Ouest, surtout à une époque où le bipolarisme rigide engendré par la guerre froide est dépassé. Il faut considérer aussi le contexte Nord-Sud, la nécessité de définir un nouvel ordre économique international. Notre position intermédiaire entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement devrait nous permettre de jouer un certain rôle dans ce domaine.* »

(Intérim.)

Dans les « bases arrière » du Polisario prés de Tindouf

« Le vent marocain ne peut pas nous atteindre »

De notre envoyé spécial

Région de Tindouf. — « *Le vent marocain ne peut pas nous atteindre.* » Ici, parmi d'autres chefs de tribus dans la grande tente de cérémonie, le vieux dignitaire sahraoui sourit entre deux gorgées de thé vert. Il ne dira rien d'autre que cette phrase énigmatique. Sa sentence — et son sourire — peut pourtant illustrer l'attitude, ces derniers jours, de tous ceux qui composent les « bases arrière » du Front Polisario en territoire algérien, habitants des camps de réfugiés, combattants, responsables politiques... A en croire les Sahraouis, il n'y aurait « *rien de nouveau* ». L'occupation de Dakhla par les Marocains ? Un simple épisode, alors que « *l'armée d'Hassan II est installée en territoire sahraoui depuis 1975* ». Les revendications territoriales du monarque alaouite ? « *Folie expansionniste* » opposée au « *droit légitime du peuple sahraoui* ». Les menaces marocaines d'un conflit ouvert ? Une simple « provocation ».

Rien, en apparence, ne semble pouvoir troubler la sérénité du Front. Même les réjouissances organisées, jeudi 16 août, en l'honneur de M. Stefen Solarz, président de la sous-commission des affaires africaines du Congrès américain, qui achevait à Tindouf une tournée des pays concernés par le conflit du Sahara occidental (*le Monde* daté 19-20 août), ne sont en rien, aux yeux du Polisario, une réplique aux cérémonies marocaines de Dakhla.

Si le Front mobilise ses forces, il se garde bien de le montrer dans la « *concession* » qu'il occupe en territoire algérien. Aucun mouvement de troupes n'est visible. « *Tous nos combattants sont dans les territoires libérés* », explique un jeune officier. Le visiteur ne trouve dans la hammada rocailleuse du désert aucun des signes annonçant une quelconque mise en état d'alerte. Passé le dernier poste algérien, le « *territoire* » du Front se compose de camps, de dépôts d'eau ou de carburant, d'un hôpital de campagne et de cantonnements administratifs.

« *Nous sommes ici*, dit un « conseiller du gouvernement », *parce que la population sahraouie, fuyant l'invasion marocaine de 1975, avait besoin d'un abri.* » Cette répartition entre les activités civiles et militaires, cette distinction entre « *l'arrière* » et les « *territoires sahraouis* », permettent d'observer une grande discrétion sur la force actuelle du mouvement.

Ainsi est-il inutile de demander ici le bilan de l'opération, lancée samedi 11 août, contre le poste de Biranzaran, situé à 150 kilomètres de Dakhla. Le Front Polisario ne donne aucune précision sur le déroulement du raid et ne fournit aucun chiffre de ses pertes.

Les prisonniers marocains

En revanche, les cent soixante-quinze prisonniers marocains sont bien visibles. Alignés dans un coin de désert, près des véhicules et de l'armement récupérés par le Front, ces soldats, appartenant aux compagnies qui défendaient l'accès de Biranzaran, sont arrivés la veille. Blessé à la poitrine, le commandant en second du bataillon marocain ne décolère pas. Il accuse son état-major d'avoir volontairement coupé les liaisons radio et l'aviation royale d'avoir trop tardé à intervenir. Il ignorait, explique-t-il, que 150 kilomètres plus loin, des cérémonies officielles avaient commencé. « *Maintenu de force au Sahara occidental deux ans après avoir atteint l'âge de la retraite* », cet officier estime que « *le Maroc ne pourra jamais gagner la guerre.* » Les témoignages de ces soldats constituent, pour le Front Polisario, la plus efficace des répliques aux « *visées expansionnistes de Hassan II* ». Aussi laisse-t-on le visiteur avoir de longues conservations avec les prisonniers, écouter ces récits d'une armée enlisée dans le désert, trop lourde, oubliée par Rabat, à 2 000 kilomètres de ses bases. « *Nos hommes n'ont plus le moral*, affirme le lieutenant. *La population marocaine, dont on dit qu'elle veut la guerre, est tenue dans l'ignorance de la situation de ses troupes* ». Selon cet officier, les pertes marocaines dans l'engagement de Biranzaran s'élèveraient à « *plus de deux cents morts* ».

Le Front Polisario affirme qu'il n'envisage pas de s'appuyer sur l'éventuelle lassitude de l'armée marocaine. Officiellement, « *nul n'a intérêt à chercher à renverser le roi* ». « *Nous-mêmes*, nous explique M. Béchir Mahmoud Sayed, secrétaire général adjoint du Front, *cherchons à trouver un terrain d'entente avec lui. Nous n'avons jamais envisagé non plus une victoire militaire totale. Nous faisons la guerre pour contraindre le roi à accepter un règlement politique du conflit* ».

En revanche, les sourires des hommes du désert disparaissent lorsqu'on évoque le comportement mauritanien, à la suite de l'accord d'Alger. Cette fois, la réponse est donnée avec précision : « *Notre amie la Mauritanie est une autruche qui se trouble dès qu'elle se sent inquiétée* », estime M. Sayed. Nouakchott n'aurait pas, selon le secrétaire général adjoint du Front, respecté les clauses secrètes contenues dans l'accord signé le 5 août ; les Mauritaniens n'auraient pas tenu leur promesse de maintenir une présence provisoire dans le Tiris-El-Gharbia, « *le temps de mettre sur pied l'organisation des conditions d'un règlement politique généralisé auquel le Maroc aurait été associé* ».

Les Sahraouis n'en font pas mystère : ils auraient souhaité que les Mauritaniens jouent en quelque sorte un rôle tampon dans cette région du Sahara occidental. « *Or*, explique un combattant, *ils ont fui, laissant nos populations aux mains des Marocains, alors qu'ils devaient connaître le risque d'un coup de poker de la part de Hassan II* ».

L'ombre de la colère est passée et nos interlocuteurs retournent à leurs silences tactiques. Le Front frappera-t-il vraiment au Sud-Marocain, comme il l'a annoncé ? Cherchera-t-il l'épreuve de force ? Mystère. « *Notre mouvement de libération a l'éternité devant lui*, répète-t-on sous la tente quand le soir tombe sur le désert. *Nous ne sommes pas impatients* ».

PHILIPPE BOGGIO.

EUROPE

Italie

DIRIGEANT PRÉSUMÉ DE L'« AUTONOMIE OUVRIÈRE »

M. Franco Piperno a été arrêté à Paris

M. Francisco Piperno, un des dirigeants présumés du mouvement autonome en Italie, a été arrêté, samedi soir 18 août, dans un café de la rue Tronchet, à Paris (8e arrondissement), par des policiers de la première brigade territoriale, en exécution d'un mandat d'arrêt international lancé par le procureur de la République de Padoue.

Quelques instants plus tôt, M. Piperno avait accordé au journal « Libération » une interview qui devrait être publiée prochainement. La préfecture de police fait preuve en cette affaire du plus grand mutisme et se refuse notamment à confirmer si l'arrestation de M. Piperno résulte d'une dénonciation par un touriste italien.

De notre correspondant

Rome. — En 1968, dans les assemblées, sur les forums, M. Franco Piperno était sans doute le plus brillant des leaders étudiants. Avec ses amis Toni Negri et Oreste Scalzone, aujourd'hui en prison pour les mêmes chefs d'inculpation que ceux qui ont motivé son arrestation, M. Piperno devait fonder la plus active des organisations d'extrême gauche, Pouvoir ouvrier, dont plusieurs membres devaient se livrer ensuite au terrorisme. En 1972, il abandonne le militantisme politique, avec lequel il renouera cinq ans plus tard. Entre-temps, M. Franco Piperno enseigne à l'université de Calabre. Comme Toni Negri, il devient un des leaders de l'Autonomie ouvrière et prêche la « violence spontanée » comme réponse à celle de l'Etat. Parallèlement, M. Piperno et ses camarades ont de violentes polémiques avec les Brigades rouges. Pour eux, le terrorisme ne pourra être dépassé que par un processus révolutionnaire plus ample, un processus de guérilla.

Le 7 avril dernier, les principaux dirigeants de l'Autonomie sont arrêtés à Padoue. Ils sont inculpés de participation à bande armée, de création d'association subversive et d'insurrection contre les pouvoirs de l'Etat. En clair, ils sont accusés d'avoir participé à l'enlèvement et au meurtre d'Aldo Moro. Seul, M. Piperno échappe à la police italienne. Pendant ses quatre mois de fuite, il va multiplier les interviews et les articles dans les journaux. Il s'y présente d'abord comme un intellectuel, spécialiste de la révolution, sans doute, mais fort éloigné du terrorisme actif. Il prend même le soin d'avertir la police qu'il n'est pas armé. Récemment, sa situation devient plus difficile, quand on lui reproche d'avoir procuré un refuge à deux dirigeants importants des Brigades rouges. Mais M. Piperno rejette ces accusations comme les précédentes, et propose une trêve et une amnistie entre les terroristes, qualifiés de *« seigneurs de la guerre »*, et l'Etat. Amnistie, ajoute-t-il, qui pourrait sauver beaucoup de jeunes de l'engrenage du terrorisme.

Quels sont, ou quels ont été, les rapports exacts entre ces dirigeants de l'Autonomie ouvrière et les Brigades rouges ? Au-delà des accusations lancées — jusqu'ici sans preuve formelle — par la justice italienne, il est bien difficile de répondre à cette question. On sait seulement que, au moment de l'affaire Moro, les partisans d'une négociation avec les Brigades rouges, des dirigeants socialistes notamment, consultèrent M. Piperno en vue d'un contact éventuel avec les ravisseurs du président de la démocratie chrétienne.

Un des défenseurs de Franco Piperno a déclaré, dimanche 19 août, à Rome, que, étant donnée la nature politique des délits qui lui sont reprochés, l'extradition était *« inconcevable »*. Mais l'Italie est, en tout cas, décidée à demander très rapidement cette extradition à Paris.

(Intérim.)

Portugal

Le Parlement a approuvé le programme de gouvernement de Mme Pintassilgo

De notre correspondant

Lisbonne. — Le Parlement portugais a approuvé le samedi 18 août le programme du gouvernement de Mme Pintassilgo. La motion de rejet présentée par le parti social-démocrate et par le centre démocratique et social n'a obtenu que 79 voix. Socialistes et communistes se sont abstenus et, du même coup, évité de s'associer aux mesures impopulaires que le nouveau gouvernement sera obligé de prendre. Seuls les dissidents du parti social-démocrate de l'A.S.D.I. et les dissidents du P.S., amis de l'ancien ministre de l'agriculture M. Lopes Cardoso, ont voté contre la motion.

Les débats se sont déroulés dans un climat d'agressivité extrême. Centristes et sociaux-démocrates ont multiplié les attaques contre le premier ministre qui a répondu sur le même ton.

D'autre part, la perspective d'un changement de la politique agraire effraye les grands propriétaires de l'Alentejo. Les incidents se succèdent dans cette région où, la semaine dernière, un maire favorable aux unités collectives de production, a été battu par des agents de la garde nationale républicaine.

Mme Pintassilgo estime que son gouvernement doit prendre une série de mesures constitutionellement de la compétence du Parlement. Aussi a-t-elle demandé à l'Assemblée l'autorisation nécessaire pour signer un nouvel accord avec le F.M.I., lancer des emprunts à l'étranger, et un emprunt national destiné à couvrir une partie du déficit budgétaire. Dans ces conditions, les élections législatives n'auraient pas lieu avant la fin de cette année. — J. R.

Union soviétique

Les participants au congrès international des sciences politiques dressent un bilan mitigé de leurs travaux

De notre correspondant

Moscou. — Le onzième congrès de l'Association internationale des sciences politiques s'est tenu à Moscou du 12 au 18 août. Premier congrès à se dérouler dans un pays de l'Est depuis la fondation de l'association, il y a trente ans, il a réuni environ mille cinq cents participants d'une cinquantaine de pays. Les délégations les plus importantes étaient celles des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. (deux cent cinquante personnes chacune). La France était représentée par de nombreux délégués, dont Mme Carrère d'Encausse, MM. Merle, Léo Hamon, Cayrol, etc. Vingt-huit sections, vingt-quatre comités et groupes de recherche, plus de sept cents communications et interventions autour, selon les Soviétiques, de trois principaux thèmes : la politique de paix, la politique de développement et de changement des systèmes et enfin l'accumulation des connaissances politiques depuis 1949. Voilà pour le bilan officiel, auquel il faut ajouter des thèmes particulièrement chers aux Soviétiques comme : Lénine en tant que penseur politique.

Pour de nombreux participants occidentaux, l'intérêt du congrès s'est situé sur un autre plan, celui du débat sur les droits de l'homme. Ce débat a-t-il eu lieu ? Les avis sont pour le moins partagés, tout comme d'ailleurs les réponses à la question que se posent les politologues : *« Peut-on réunir à Moscou un congrès de sciences politiques ? »* Certains participants, notamment le professeur Karl Deutsch, ancien président de l'Association, se déclarent satisfaits. Ils font remarquer que les Soviétiques ont dû accorder des visas à tous les participants, notamment aux Israéliens (mais aussi aux Coréens du Sud et aux délégués d'autres pays avec lesquels l'Union soviétique n'entretient pas de relations diplomatiques). Ils insistent aussi sur les possibilités de dialogue et de contacts humains entre chercheurs et spécialistes des deux camps. Au passage, ils relèvent qu'ils ont été surpris par le nombre et la qualité des politologues soviétiques. Enfin, plusieurs participants, dont M. Léo Hamon, estiment qu'il était bon de venir à Moscou tenir des propos qui ne font pas nécessairement plaisir aux Soviétiques et défendre des principes comme ceux du pluralisme et des libertés individuelles.

Un comité d'étude sur les droits de l'homme

D'autres participants occidentaux ne partagent pas cette opinion. Ils notent que les organisateurs soviétiques ont réussi à empêcher le professeur Lerner de participer aux travaux du Comité pour l'approche quantitative et mathématique de la politique, et le professeur Sakharov d'être entendu dans le cadre des travaux de plusieurs groupes. Ils relèvent que la délégation soviétique ne comptait pas que des politologues, que lors de certaines séances les Soviétiques et autres participants des pays socialistes *« occupaient le terrain »* en empêchant la discussion de suivre un cours normal, que les comptes rendus publiés par la presse soviétique faisaient la part belle aux thèses des pays socialistes, ne laissant même pas transparaître l'étendue des divergences de vues.

Si des participants ont pu rencontrer des dissidents, font-ils remarquer, c'est presque clandestinement et si le professeur Andrei Sakharov a pu se promener une matinée dans les couloirs de l'université de Moscou c'est parce qu'un délégué lui avait prêté son badge et que le service d'ordre ne l'avait pas reconnu (pas plus d'ailleurs que la plupart des congressistes).

Un comité d'étude sur les droits de l'homme a été constitué en marge du congrès. Sous la présidence du professeur Jacques Frémond (Suisse), il se livrera à un travail théorique sur l'application des droits de l'homme.

Le prochain congrès se tiendra en 1982 à Rio-de-Janeiro. Le professeur Candido Mendès, nouveau président de l'Association internationale des sciences politiques, a souligné la signification de ce choix au moment où certains pays d'Amérique latine s'apprêtent à reprendre le chemin de la démocratie et du pluralisme.

(Intérim.)

● *Un avocat canadien*, Me Irwin Cotler, a été expulsé, dimanche 19 août, d'U.R.S.S. après avoir tenté de rendre visite aux parents d'Anatoly Chtcharanski, le dissident juif condamné à treize ans de prison en juillet 1978 sous l'accusation d'espionnage. D'autre part, à Montréal, lors d'un congrès international d'astronomie, quatre-vingts astronomes, dont deux prix Nobel, ont signé une pétition demandant à l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. d'agir pour faire obtenir des visas d'émigration à MM. Jacob Alpert, spécialiste de l'espace, et Vladimir Dechevsky, astrophysicien. — *(Reuter.)*

● *La population soviétique* comptait 263,4 millions de personnes au 1er juillet, *« ce qui représente un accroissement de 2,2 millions de personnes par rapport à la même période de l'année dernière »*, indique l'agence Tass. — *(A.F.P.)*

ASIE

Afghanistan

Un mouvement d'opposition crée un «gouvernement islamique» dans une province «libérée»

« Nous avons la preuve que des rebelles anti-gouvernementaux campent en territoires pakistanais et iranien et y reçoivent une formation militaire », a déclaré, dimanche 19 août à Kaboul, le premier ministre afghan, M. Hafizullah Amin. Il a critiqué les Etats-Unis, la Chine, l'Iran et le Pakistan, qui aident *« directement et indirectement »* les opposants musulmans. *« Nous avons saisi des armes chinoises »*, a-t-il précisé. *« Nous avons reçu une importante aide de l'Union soviétique, financière et politique*, a ajouté M. Amin. *Nous sommes convaincus que, grâce au traité de paix et d'amitié* (avec Moscou), *nous pouvons tout faire pour protéger notre révolution. En comparaison avec les six cent mille Américains qui se trouvaient au Vietnam pendant la guerre, nous n'avons pas plus de mille six cents conseillers soviétiques, peut-être entre mille et mille cinq cents. »*

D'autre part, dans un message adressé aux dirigeants afghans à l'occasion du soixantième anniversaire de l'indépendance, MM. Brejnev et Kossyguine se sont déclarés samedi *« fermement convaincus »* que les relations soviéto-afghanes, faites *« d'amitié indissoluble, d'authentique bon voisinage et d'utile coopération multilatérale, vont constamment se raffermir et s'approfondir »*.

Pendant ce temps, selon des informations en provenance du Pakistan, où sont réfugiés des dirigeants des mouvements de résistance au régime, trois offensives distinctes se déroulent actuellement en direction de Kaboul : dans la province de Bamyan, où des avions gouvernementaux auraient mitraillé des villages ; dans celle de Kunduz, frontalière de l'Union soviétique et par laquelle passe la principale route reliant Kaboul à l'U.R.S.S. ; enfin, dans celle de Paktia, entre Kaboul et la frontière afghane. Le mouvement Hizbe Islami a, pour sa part, annoncé la création d'un *« gouvernement islamique »* dans la province de Razmat, au centre du pays, qui, selon lui, *« a été totalement libérée »*. Cette organisation ne fournit toutefois aucune précision sur le nom des membres de ce « gouvernement » ni sur son programme. — *(U.P.I., A.F.P.)*

Cambodge

Les deux régimes rivaux s'accusent mutuellement d'avoir dévasté les temples d'Angkor

« Le Vietnam a entrepris l'élimination physique de la race khmère », a déclaré lundi 20 août à *l'AFP* de Bangkok le prince Sisowath Choutry, ancien professeur et officier dans l'armée du régime Lon Nol, et qui a fui le Cambodge après avoir vécu quatre ans dans les coopératives khmères rouges et travaillé cinq mois comme ouvrier au service des Vietnamiens dans l'ouest du pays. Le prince, qui se trouve avec sa famille dans un camp de transit en attendant d'aller en France, a ajouté : *« Tous les anciens fonctionnaires civils et militaires ayant appartenu à l'administration du prince Sihanouk ou à celle du maréchal Lon Nol sont « ramassés » et envoyés en rééducation au Vietnam. Aucun d'entre eux n'en est revenu »*, a-t-il affirmé. *« En revanche, les Vietnamiens récupèrent les cadres khmers rouges subalternes et, après une brève période de rééducation, les renvoient dans leurs villages comme auxiliaires de l'administration vietnamienne (...). Dans les écoles, les enfants doivent chanter : « Les enfants du Cambodge aiment leur pays et l'oncle Ho »*. Selon lui, la population espère le succès des maquis *« Khmer Sereika »* (nationalistes anti-communistes).

D'autre part, l'envoyé spécial de l'AFP à Phnom-Penh raconte qu'il a retrouvé dans l'ancienne prison khmère rouge de Toul-Sleng un dossier sur un prisonnier américain du nom de James William Clark. Selon le dossier, il aurait été capturé le 21 avril 1978, avec un autre Américain appelé Len MacNamara, alors qu'il naviguait à bord d'un voilier au large des côtes khmères ; il aurait *« reconnu »* être en mission pour la CIA afin de recueillir des renseignements sur la marine cambodgienne.

Enfin, les deux régimes khmers s'accusent mutuellement d'être responsables de destructions dans les temples d'Angkor. Selon Phnom-Penh, les Khmers rouges les ont fortement endommagés ; d'après ces derniers, des bas-reliefs et des statues auraient été emmenées vers le Vietnam. Les touristes et diplomates qui avaient visité les temples l'an dernier les avaient trouvés intacts, bien que fort mal entretenus. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Le ministre de la réforme agraire dénonce les trotskistes et les groupes d'extrême gauche

Managua *(A.F.P.)*. — Le premier mois de gouvernement sandiniste a été marqué dimanche à Managua par une manifestation au cours de laquelle M. Jaime Weelock, chargé de la réforme agraire, a lancé de violentes attaques contre les trotskystes et les groupes d'extrême gauche.

M. Jaime Weelock, membre de la tendance prolétarienne du front sandiniste, a taxé de contre-révolutionnaires *« les trotskistes et tous ceux qui veulent accélérer l'évolution du régime au Nicaragua »*.

Le gouvernement avait déjà, il y a deux jours, décidé d'expulser une soixantaine de membres de la brigade internationale Simon Bolivar, constituée d'éléments d'extrême gauche latino-américains. Les membres de la brigade, qui avaient combattu sur le front sud, avaient provoqué de nombreux troubles, selon les dirigeants, et incitaient ouvertement à la radicalisation du régime.

Les nouveaux dirigeants ont entamé le redressement du pays ruiné par la guerre et pillé économiquement par les tenants de la dynastie Somoza. Quarante mille personnes ont péri pendant la guerre et quarante mille enfants sont devenus orphelins. Les dégâts sont estimés à 800 millions de dollars, le manque à gagner à environ 1 100 millions de dollars, le commerce et l'industrie ont été en grande partie détruits et les caisses de la banque centrale sont vides.

L'aide internationale, trop faible encore selon les dirigeants, et la mise en place rapide des nouvelles structures, ont permis en un mois de normaliser en grande partie la situation, même si la destruction des structures industrielle et commerciale ont empêché une reprise économique.

Sur le plan politique, les positions modérées de la junte de reconstruction et du gouvernement, prises avant la victoire sandiniste n'ont que peu varié, et l'unité faite autour du programme de gouvernement n'a pas été entamée, estime-t-on à Managua. La tâche de reconstruction du pays est tellement vaste, souligne-t-on dans les milieux politiques, que l'unité entre les divers courants du sandinisme est indispensable et ne se brisera pas dans l'immédiat.

Le glissement du régime vers le communisme, prédit par certains, ne s'est pas produit, et, selon M. Alfonso Robelo, membre modéré de la junte, *« le Nicaragua suit une voie socialisante, dans la liberté »*. De fait, la réforme agraire et les nationalisations n'ont été appliquées qu'aux propriétés et entreprises de la famille Somoza et de ceux qui ont été liés de près au régime.

Autre caractéristique de cette révolution : la vengeance ne s'est pas déchaînée. Aucun garde national ou collaborateur de l'ancien régime fait prisonnier après la victoire des guérilleros n'a été exécuté. Plusieurs centaines ont même été mis en liberté.

Vingt à trente mille Nicaraguayens ont accueilli samedi à Managua le général Omar Torrijos, chef du gouvernement panaméen, effectuant une visite officielle de quarante-huit heures au Nicaragua.

« Je me sens fier, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, *d'avoir permis à mon peuple de participer au processus de libération du Nicaragua. »* Une brigade panaméenne a en effet participé aux combats sur le front sud, pendant la guerre contre le régime du général Somoza. S'adressant à des soldats nicaraguayens, le général Torrijos leur a dit : *« Votre processus révolutionnaire est irréversible parce que vous constituez un espoir et un exemple pour les peuples d'Amérique latine. »*

On apprend, d'autre part, que M. Fidel Castro a reçu une invitation officielle à se rendre en visite au Nicaragua, à la date qu'il choisira *« à sa convenance »*.

Etats-Unis

M. Carter au fil de l'eau

Prairie-du-Chien (Wisconsin) *(A.F.P.)*. — *C'est une véritable campagne électorale que le président Carter vient d'entamer à l'occasion d'une croisière d'une semaine — officiellement des vacances — sur 1 000 km du cours du Mississippi.*

Les foules sont partout : sur les rives, massées aux escales, à bord d'une armada de petites embarcations qui cernent, en le suivant, le Delta-Queen, *ce bateau à aubes qui semble sortir en droite ligne d'un roman de Mark Twain.*

Après l'office religieux dominical à bord du Delta-Queen, *M. Carter a participé, dimanche 19 août, à un gigantesque pique-nique à Prairie-du-Chien (Wisconsin).*

Régulièrement, comme dimanche matin, à Genoa (Wisconsin), le président harangue, depuis l'un des ponts du bateau, les curieux et sympathisants venus l'apercevoir ou l'accueillir. Il parle le plus souvent sur le ton de la supplique. Il les implore de faire front « comme lors de la seconde guerre mondiale, à la sérieuse menace » *que fait peser sur l'Amérique la crise énergétique.*

A chaque escale — neuf jusqu'à présent — c'est le même scénario. Des centaines, parfois des milliers de personnes, plus badaudes qu'enthousiastes, attendent sous la pluie ou dans le brouillard de l'aube. Au son d'un orchestre, quand elle descend à terre, la famille présidentielle plonge dans la foule, serre les mains, berce les bébés, embrasse les enfants.

La préoccupation majeure du président et sa stratégie pour interrompre le déclin de sa popularité semblent être de tenter de « remonter le moral » d'un pays saisi par le doute, incrédule face à la crise énergétique et troublé par le désarroi de la Maison Blanche. « Notre pays est le plus grand, le plus puissant sur Terre », *répète M. Carter à chaque occasion, avant d'appeler ses concitoyens à restreindre leur consommation d'électricité et à voyager moins pour économiser l'essence.*

Tchécoslovaquie

Attention, glissement de se

Larousse de la langue fr

Le nouveau code

EUROPE

La Tchécoslovaquie à la recherche du temps perdu

(Suite de la première page.)

La présence persistante, alors que leur stationnement devait être provisoire, de troupes soviétiques accourues voilà onze ans pour sauver le pays d'une contre-révolution imaginaire, la purge impitoyable menée au sein du P.C. par le régime de M. Husak contre les tenants du « printemps de Prague » (cinq cent mille expulsions), l'organisation de procès politiques malgré les promesses en sens contraire, un certain nombre de « bavures » policières dans la répression de la Charte 77 et un immobilisme politique et culturel désolant ont fini par donner à l'extérieur une image peu réjouissante de la Tchécoslovaquie. On conçoit que certains responsables soient désireux d'apporter des retouches au tableau.

Entreprise herculéenne, mais pas obligatoirement sans espoir. La réalité est rarement manichéenne, surtout à Prague, dont les toits d'or scintillent au soleil de cet été fantasque. Mais même la plus belle ville du monde ne peut offrir que ce qu'elle a. Nous entrons pour la cinquième fois de la journée au moins dens une librairie, à la recherche d'un plan de la cité. La vendeuse nous jette un regard désolé, qui ne laisse guère de doute sur le sens de sa réponse. « *Curieux, curieux...* », faisons-nous remarquer, *en pleine saison touristique !* » La vendeuse, amusée par cette logique trop cartésienne au pays de Schweik : « *Précisément, c'est parce qu'il y a des touristes que nous ne recevons pas de plans.* » « *Bel exemple de planification !* » objectons-nous. « *Entre autres choses...* », nous répond, sans se démonter, la jeune femme, avant de s'intéresser à un autre client.

Ce qui est vrai dans la vie quotidienne ne l'est pas moins dans le domaine politique. Que peut raisonnablement attendre le régime de quelques sourires et ouvertures, à vrai dire encore un peu crispés, vers l'extérieur si, sur place, rien ne change, si, imperturbablement, les mêmes méthodes autoritaires, voire arbitraires, de gouvernement, sont employées par une équipe qui n'a pas réussi en dix ans à améliorer sensiblement son contact avec le peuple ?

Contre les « anciens » de 1968, c'est toujours, en dépit des promesses de M. Husak, le chef du parti, au quinzième congrès du P.C. en 1976, l'esprit de vengeance qui domine. Et, à l'égard des défenseurs des droits civiques, signataires de la Charte 77, le pouvoir ne connaît guère d'autres méthodes que les brimades, la surveillance policière, les interdictions de travail, les humiliations de toutes sortes et l'emprisonnement. Sept ans après la première grande vague de procès politiques, une autre opération d'envergure de ce genre, aux motifs encore plus dérisoires, se prépare.

Certains des accusés de l'été 1972 avaient au moins participé à une distribution de tracts dans la rue, quelques mois plus tôt, pour appeler la population à boycotter les élections à l'Assemblée fédérale. Aux inculpés de l'été 1979, poursuivis au titre de leurs activités au sein du Comité pour la défense des personnes injustement persécutées (VONS), que peut concrètement reprocher le pouvoir ? En informant l'opinion de façon précise, plus juridique que politique, sur les cas d'arrestation et de condamnation d'opposants, ont-ils outrepassé leurs droits constitutionnels de citoyens ? La répression est-elle plus honteuse parce qu'elle est révélée, ou du fait qu'elle existe ? Et si, aux yeux des dirigeants, elle se justifie, pourquoi donc auraient-ils peur de l'assumer publiquement puisque, de toute façon, ils ne se gênent pas pour la pratiquer, fût-ce en catimini ?

L'opposition cherche une nouvelle identité

Ces questions sont moins rhétoriques qu'il y paraît. Autour du sort des dix emprisonnés du VONS, détenus à Prague depuis la fin du mois de mai, un affrontement politique, comme en 1972, semble s'être engagé au sein de l'équipe dirigeante. Les partisans de la répression sans faiblesse, conduits par M. Bilak, croient tenir dans le nouveau grand procès à venir l'occasion de casser définitivement les reins aux contestataires. Les éléments plus pragmatiques voient surtout les conséquences négatives que cette opération de basse justice aura sur l'image du pays à l'étranger, précisément en une période où ils veulent l'améliorer. Pour eux, le danger principal de déstabilisation se situe aujourd'hui davantage sur le plan économique que politique. A leurs yeux, la condamnation à une lourde peine de prison, dans les circonstances actuelles, d'un homme aussi populaire et connu dans tout le pays que l'écrivain Vaclav Havel serait une faute politique qui ne ferait qu'ajouter au mécontentement ambiant.

Entre les deux groupes, M. Husak, selon son habitude, navigue en traînant les pieds ou en laissant faire. Choisira-t-il en fin de compte la massue ou le « bidule » en caoutchouc ? La hargne de ses collègues les plus intraitables envers l'opposition est d'autant plus surprenante que celle-ci, visiblement à la recherche d'une nouvelle identité, donne des signes d'essoufflement. La Charte 77 avait offert aux différents courants d'idées qui la composent un drapeau derrière lequel se regrouper en ayant l'illusion de l'unité. Le harcèlement policier, les coups répétés portés par le pouvoir, l'absence d'issue claire à terme prévisible, ont fini par créer un sentiment décourageant d'éternel recommencement. Un « chartiste » nous disait : « *Notre situation ? C'est comme dans la Résistance. Mais au moins pendant la guerre on se doutait qu'un jour il y aurait une fin. Tandis qu'aujourd'hui nous ne voyons pas le bout de notre combat.* »

Sous l'impulsion d'éléments plus jeunes tels que le communiste Jiri Dienstbier ou le catholique Vaclav Benda, tous les deux sous les verrous depuis le 29 mai, sans parler de l'action déterminante de Jaroslav Sabata et de Vaclav Havel, l'opposition a connu pourtant au cours de la dernière année un regain d'activité. Des contacts ont été pris avec les responsables polonais du comité d'autodéfense sociale (KOR), de nouvelles publications clandestines paraissant sous forme dactylographiée sont nées, comme, par exemple, la revue *Ctverec* (Le Carré) animée par Jiri Dienstbier, ou *Historica*, qui donne la possibilité à des historiens interdits de publier leurs travaux récents.

« Je ne pense pas, donc je suis ! »

Mais plus cette réflexion fondamentale s'approfondit et plus semble se creuser, entre une masse apathique et une minorité activiste, mais marginalisée, le fossé de l'indifférence, car force est de constater que M. Milan Hubl, l'un des dirigeants du « printemps de Prague » condamné en 1972, avait tragiquement raison lorsqu'il écrivait l'an dernier dans *Rinascita*, l'hebdomadaire du parti communiste italien : « *Les années de la prétendue consolidation n'ont pas eu de minces conséquences dans la conscience de toutes les générations. Elles ont conduit à répandre cet état d'esprit : « Je ne » pense pas, donc je suis.* »

Le camp des communistes réformistes de 1968, au fil des années, s'est amenuisé. Certains ont préféré l'exil à la mort lente au pays ; d'autres se réfugient dans l'attentisme et placent leurs espoirs dans les changements qui se produiront inévitablement, selon eux, dans l'ère post-brejnévienne. Ceux qui continuent le combat pour un « socialisme à visage humain », tels MM. Frantisek Kriegel ou Jiri Hajek, gardent un très grand prestige, mais ont une liberté de mouvement limitée. Les forces les plus vives de renouvellement intellectuel viennent des milieux religieux laïcs (catholique et protestant) et gauchistes (socialistes-révolutionnaires de tendance trotskiste regroupés autour de M. Petr Uhl actuellement emprisonné). Mais ces groupes qui, en soi, représentent un enrichissement pour l'opposition sont aussi des cibles plus faciles à combattre pour le pouvoir.

Entre ces deux camps inégaux de la « vie » politique, enfermés dans la logique destructrice de l'action et de la réaction, somnole une masse désabusée, dépolitisée, et dont l'unanimité de façade n'est maintenue que par la peur qu'inspirent les diverses facettes de l'appareil de répression. Dans une étude consacrée à « *la mentalité politique tchécoslovaque à la fin des années 70* », et publiée sous la signature E. Menert par la revue *Listy*, organe de l'opposition socialiste tchécoslovaque (n° 11, avril-juin 1979), on pouvait lire ce jugement : « *A la terreur de masse s'est substituée la conscience généralisée du fait que le citoyen peut être n'importe quand soumis à n'importe quel degré de l'échelle de la répression, depuis le retrait des primes dans son emploi jusqu'à l'incarcération.* »

Constatant qu'un tel système fait courir aux citoyens des risques disproportionnés, par rapport à un éventuel engagement politique, il notait : « *Entre les pôles de la peur et du carriérisme s'étend le territoire incroyablement vaste de l'indifférence.* » Comment, partant de là, concluait-il « *parvenir, non certes aux hauteurs de l'idéal marxiste de l'homme de loin totalement libéré, sous tous les aspects, de sa condition d'homme, mais ne fût-ce qu'à la dignité humaine normale de tel modeste héros de Capek ?* (1) ». La question déborde largement le cadre de la Tchécoslovaquie « normalisée ».

MANUEL LUCBERT.

(1) Karel Capek, célèbre écrivain tchécoslovaque (1890-1938), auteur notamment de *la Fabrique d'absolu* et des *Robots universels de Rossum*, où les Robots (mot forgé par Capek d'après le radical du verbe slave signifiant travailler) se révoltent contre le créateur.

Prochain article :

LES TECHNOCRATES FACE A LA CRISE

L'instruction de l'affaire des onze « chartistes » est terminée

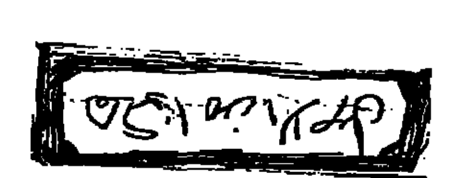
Selon des informations en provenance de Prague, les avocats des onze personnes appartenant à la Charte 77 et au VONS (Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies), arrêtées en mai dernier, ont commencé à communiquer à leurs clients, le mercredi 15 août, les chefs d'accusation retenus contre eux. Une seconde séance de « communication » est prévue pour le mercredi 22 août. Mais la date du procès n'est toujours pas connue. En effet, si l'instruction est terminée, le procureur a demandé différentes « expertises » qui doivent évaluer les différents « préjudices » causés par l'activité des inculpés.

Selon l'agence U.P.I., il est possible que la situation économique critique pousse aussi les autorités tchécoslovaques à retarder quelque peu ce procès. La population serait déjà suffisamment mécontente après le récent train de hausses. Selon certaines informations, des manifestations auraient eu lieu dans plusieurs usines, notamment dans la ville d'Ostrava, où la police serait intervenue. On apprend aussi que le procès de M. Pavel Buchler a été ajournée au 30 août. Il avait été arrêté le 29 décembre à l'aéroport de Budapest en compagnie d'une Française, Mme Hala. Celle-ci fit huit mois de prison en Hongrie pour avoir tenter d'aider M. Buchler à gagner l'Occident.

MM. Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères, et le philosophe Ladislav Hejdanek, anciens porte-parole de la Charte 77, ont annoncé qu'ils reprenaient leurs fonctions à titre provisoire tant que les titulaires, MM. Benda et Dienstbier, n'auront pas été libérés. D'autre part, le fils du philosophe Patocka (porte-parole de la Charte 77, mort après des interrogatoires sur son lit d'hôpital) a été passé à tabac par des inconnus.

A Paris, dans un communiqué publié à l'occasion du onzième anniversaire de l'occupation de la Tchécoslovaquie par les troupes du pacte de Varsovie (le 21 août 1968), Force ouvrière « *constate que le P.C. tchécoslovaque, conformément aux ordres de Moscou, a renforcé la répression* ».

Force ouvrière « *exprime son indignation devant les arrestations arbitraires* » opérées depuis le mois de mai et réclame la libération immédiate des détenus. Elle s'élève également « *contre l'interdiction professionnelle infligée par un tribunal à l'avocat qui assurait la défense des prisonniers d'opinion* ».



PROCHE-ORIENT

Iran

La rébellion kurde s'étend

(Suite de la première page.)

Les critiques contre l'inaction du gouvernement se multiplient parmi les membres du Conseil de la révolution, et M. Bani Sadr, l'un des conseillers les plus écoutés de l'iman Khomeiny, a écrit dans le journal *Inqilab Islami* que l'équipe gouvernementale actuelle *« résolument réformiste »* ne convient pas à la situation révolutionnaire que connaît le pays. Selon l'analyse de M. Bani Sadr, c'est la faiblesse du gouvernement qui est à l'origine de la multiplicité des centres de décision et non le contraire. C'est à peu près ce qu'a dit vendredi l'imam, et il l'a réaffirmé samedi devant l'assemblée des experts chargée de réviser le projet de constitution, en reprochant au gouvernement d' *« avoir laissé tous ces gens libres de leurs paroles »*.

Quelques heures plus tard, s'étant proclamé *« commandant en chef des forces armées »*, l'imam Khomeiny a ordonné aux chefs d'état-major d'expédier d'urgence les unités de gendarmerie et de l'armée à Paveh. Il agit désormais tout à la fois comme chef d'Etat et président du conseil. M. Bazargan observe le silence depuis quarante-huit heures.

Dans les deux discours qu'il a prononcés en moins de vingt-quatre heures d'intervalle, l'imam a exposé les trois objectifs prioritaires : le retour à l'ordre au Kurdistan ; la reprise en main de l'armée, et l'élimination de l'opposition libérale.

Saboteurs corrompus

● LES KURDES :

L'imam a été, de loin, le plus violent à l'égard des dirigeants autonomistes qu'il a qualifiés de *« corrompus »* et d' *« infidèles »*. Il s'en est pris surtout au parti démocratique du Kurdistan iranien, à son président, M. Abdel Rahman Ghassemlou, ainsi qu'au chef spirituel kurde, le cheikh Ezzedine Hosseini.

« *Le P.D.K.I.*, a-t-il déclaré, *est un nid de saboteurs et de corrompus. Il est impossible de continuer à le laisser agir librement. Son seul objectif est de combattre la révolution. Ce parti devra donc être interdit, et le cheikh Hosseini et M. Ghassemlou devront être châtiés.* » L'attaque contre M. Ghassemlou est surprenante dans la mesure où ce dernier est considéré par les formations kurdes extrémistes comme trop modéré. M. Ghassemlou avait d'ailleurs pris part aux élections à l'assemblée des experts et devait être, dimanche, à Téhéran pour y exposer sa conception de l'autonomie. Quant au cheikh Hosseini, les termes injurieux utilisés contre lui ont été vraisemblablement jugés excessifs par la radio qui les a censurés dans ses émissions de dimanche.
–niMGhas-M.v

Tout semble indiquer que le régime de Téhéran commet la même erreur que les Irakiens en lançant contre les Kurdes une offensive qui risque fort de ne pas aboutir. Dans les milieux kurdes de Téhéran on affirme que les différentes versions diffusées par les autorités au sujet des événements de Paveh ne correspondent pas à la réalité et ont pour but de mobiliser l'ensemble du pays contre le mouvement autonomiste kurde. Ces milieux rappellent que depuis le début des troubles au Kurdistan iranien, en mars dernier, la responsabilité des heurts incombe essentiellement aux « pasdars » (gardiens de la révolution).

On dénonce dans les milieux kurdes de Téhéran le rôle négatif joué par le chef des pasdars, le vice-président du conseil, M. Mustapha Chamrane, qui était il y a encore quelques mois un des commandants militaires des unités libanaises Al Amal, de l'imam Moussa Sadr. Ces mêmes milieux démentent catégoriquement les informations selon lesquelles les troupes de Jalal Talabani, le leader de l'Union populaire du Kurdistan irakien, ainsi que celles du général Palisban et du chef de la tribu Salar Jaf — ces deux derniers étant des fidèles de l'ancien régime — participeraient aux combats. Ils rejettent également, mais avec moins de conviction, l'accusation selon laquelle les Kurdes auraient décapité quatorze pasdars qui étaient soignés à l'hôpital de Paveh.

● L'ARMEE :

Dans son discours de vendredi, l'imam Khomeiny s'est amèrement plaint du fait que *« le gouvernement et l'armée ne faisaient rien pour ramener l'ordre dans la région de Paveh »*. Le porte parole du gouvernement, M. Tabataba'i, a annoncé, dimanche, que *« tout militaire coupable de désobéissance sera traduit devant les tribunaux révolutionnaires qui pourraient prononcer des verdicts allant jusqu'à la peine capitale »*.

● L'OPPOSITION LAIQUE :

Dans ses déclarations, l'imam Khomeiny est revenu sur le comportement des *« journalistes, écrivains, intellectuels »*, qui, a-t-il dit, *« ont abusé de la liberté qui leur a été accordée »*. Il a exprimé le désir *« qu'il ne soit plus désormais permis à ces gens d'écrire nulle part »* et que *« leurs écrits soient détruits »*. « *Ils sont*, a-t-il dit, *en train d'essayer de dicter la voie que devrait emprunter le peuple, mais le peuple sait ce qu'il veut. Ces gens-là devraient se souvenir qu'ils ne représentent que 2 % de la population (...)* ». Les partis qu'il a menacé d'interdire sont, outre le Parti kurde, le Front démocratique et national (centre gauche) et les Fedayin du peuple (marxistes).

L'imam Khomeiny a encore déclaré : « *Ceux qui parlent de liberté, de progrès pour les ouvriers, sont ceux-là mêmes qui mettent le feu aux champs de blé, ne permettent pas aux ouvriers de reprendre le travail et même de voter. Ils prétendent que c'est le turban qui est en train de détruire le pays alors que le turban, qui a le plus d'influence dans le peuple, a, au cours des cinq derniers mois, fait de son mieux pour reconstruire le pays et a agi avec indulgence à l'endroit des contre-révolutionnaires et des prétendus partisans de la liberté occidentalisés. Ces intellectuels sont ceux-là mêmes qui défendent la révolution (soviétique) d'Octobre qui, jusqu'à présent, n'a qu'un seul parti et un seul journal. Si la révolution islamique s'était comportée comme les autres révolutions et si elle avait exécuté rapidement quelques milliers de malfaiteurs, il n'y aurait plus actuellement de problèmes.* »

La fermeture de « Peygham Emrouz »

Dimanche, le procureur général a décrété la fermeture de *Peygham Emrouz*, l'un des rares quotidiens d'opposition paraissant encore à Téhéran, dans des conditions de semi-clandestinité, ainsi que trois autres hebdomadaires. Il a précisé que le cas d'une dizaine de publications, dont *Azad*, édité récemment par une vingtaine de journalistes expulsés de *Keyhan* par un comité islamique, et *Azadi*, l'hebdomadaire du Front démocratique national, était à l'étude et qu'une décision serait prise rapidement. Le procureur général, fort des nouvelles instructions de l'imam, n'a même pas pris la peine d'invoquer la nouvelle loi sur la presse pour interdire *Peygham Emrouz*, qu'il a seulement accusé d'avoir publié de fausses informations sur la situation au Kurdistan.

Son rédacteur en chef, M. Reza Marzbam, qui avait fait il y a quatre jours l'objet d'un mandat d'arrêt *« pour injures à l'égard de l'imam »* et contre lequel l'ayatollah Kalkhali avait réclamé la peine de mort, nous avait reçu vendredi dans un appartement du sud de Téhéran où il s'était réfugié. « *De toute manière, la cause est entendue* — nous avait-il dit alors. — *mon journal sera fermé avec ou sans la nouvelle loi fasciste, car ils ne peuvent tolérer une opposition quelconque et sont décidés à faire définitivement taire les voix discordantes.* »

Un grand désarroi règne dans les milieux de l'opposition laïque, totalement désarçonnée par l'offensive foudroyante de l'imam. Les rares journaux non conformistes qui continuent à paraître se contentent de publier, sans commentaires, les récits des événements et ne se font guère d'illusions sur leurs chances de survie. Les organisations et partis politiques directement placés sur le banc d'infamie par l'imam Khomeiny se cantonnent dans un silence prudent et leurs dirigeants sont souvent absents de leur domicile.

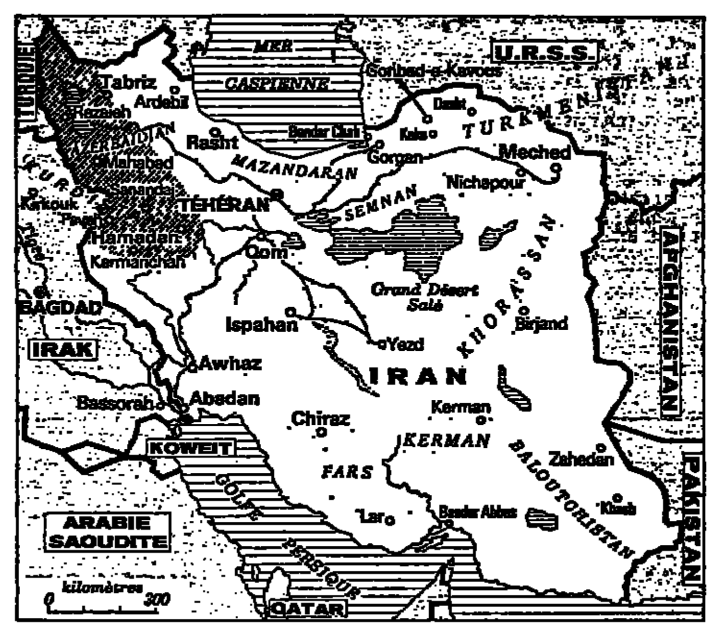
« L'Islam est victorieux »

Avant d'être nommément mis en cause par l'iman, les Fedayin du peuple avaient fait savoir samedi qu'ils étaient en pourparlers avec les autorités pour récupérer leur siège, gardé actuellement par les Pasdars. actuellement par les pasdars. affirmé qu' *« ils lutteraient par des moyens pacifiques pour reprendre possession de leur immeuble »*. Il n'a cependant pas exclu que ses amis pourraient être contraints de rentrer dans la clandestinité, sans toutefois, a-t-il ajouté, *« que cela signifie que nous aurons recours à la violence »*. Les Moudjahidin du peuple, pour leur part, avaient demandé samedi à leurs sympathisants qui, depuis près d'une semaine montaient une garde vigilante devant leur immeuble de l'avenue Mossadegh, de quitter les lieux, estimant sans doute que le danger était passé. Dimanche après-midi, ils y sont revenus encore plus nombreux, à la suite de l'arrivée soudaine des pasdars, munis cette fois d'un ordre d'expulsion délivré par le tribunal révolutionnaire. Au bout de deux heures de pourparlers laborieux, les pasdars sont repartis en leur donnant un délai de réflexion de quarante-huit heures.

Samedi, des milliers de jeunes s'étaient rassemblés devant la présidence du conseil pour proclamer leur intention de se rendre à Paveh pour combattre les *« contre-révolutionnaires »*. La radio et la télévision ont retransmis de larges extraits de ces manifestations *« spontanées »* au cours desquelles divers orateurs ont pris la parole pour déclarer qu'ils étaient prêts à verser leur sang pour la patrie.

Au cours de l'après-midi, des groupes de jeunes ont déchiré les livres exposés devant les grilles de l'université aux cris de : *« L'islam est victorieux, le communisme sera anéanti ; seul compte le parti de Dieu. »* Les pasdars qui étaient sur place sont intervenus pour les désavouer en répétant : *« Ceux qui déchirent les livres sont des contre-révolutionnaires. »* En début de soirée, l'avenue qui longe l'université était jonchée de livres et de journaux lacérés.

JEAN GUEYRAS.



La rébellion kurde s'intensifie et s'étend aux trois provinces du nord-ouest de l'Iran (région en grisé sur la carte ci-dessous). Cependant, les peshmergas (guérilleros kurdes), qui avaient tenté de s'emparer des villes de Paveh et de Sanandaj, ont été refoulés par les forces de l'ordre. Les batailles des samedi 18 et dimanche 19 août se seraient soldées par quatre cents morts de part et d'autre. Simultanément, des troubles ont éclaté dans diverses localités, notamment à Mahabad, où la population, en grève, a participé à de violentes manifestations. A Zandjan (400 km au nord-ouest de Téhéran), le procureur général de la ville a été grièvement blessé dans un attentat.

En représailles, semble-t-il, au massacre de dix-huit miliciens islamiques, décapités vendredi dans un hôpital de Paveh, onze peshmergas, capturés dans cette même ville, ont été fusillés à l'aube, dimanche 19 août, dans la prison de Kermanchah.

La zone de peuplement kurde s'étend au-delà de l'Iran, en Irak, en Syrie, en Turquie et en U.R.S.S. Pour empêcher qu'une aide étrangère ne parvienne aux Kurdes, l'imam Khomeiny a demandé aux forces de l'ordre de chasser les peshmergas des zones frontalières avec l'Irak pour en reprendre le contrôle. La Turquie, pour sa part, a décidé de fermer sa frontière avec l'Iran. — (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)

LA MISSION DE M. STRAUSS

Jérusalem et Le Caire sont hostiles à toute résolution précisant les droits des Palestiniens

De notre correspondant

Jérusalem. — L'envoyé spécial du président Carter au Proche-Orient, l'ambassadeur Robert Strauss, rentre ce lundi 20 août les mains vides de Jérusalem à Washington. A l'issue d'une « navette » entre Jérusalem et Le Caire, M. Strauss n'a pas plus réussi à convaincre les Egyptiens que les Israéliens de souscrire au projet américain de nouvelle résolution du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient incluant la solution du problème palestinien. Arrivé vendredi 17 août en Israël le diplomate américain avait rencontré le premier ministre, M. Menahem Begin, qui lui avait confirmé l'opposition, d'Israël à toute modification de la résolution 242 du Conseil de sécurité. M. Begin avait réitéré également le point de vue israélien selon lequel l'adoption d'une nouvelle résolution qui évoquerait les droits des Palestiniens remettrait en question les accords de Camp David et risquerait de bloquer ainsi tout le processus de paix. Bien que les nouvelles propositions américaines n'aient pas été publiées, de source arabe à New-York on croit savoir que le projet que M. Strauss a tenté sans succès de faire accepter par les Israéliens et par les Egyptiens est fondé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, ainsi que sur les déclarations du président Carter concernant la question palestinienne, déclarations connues sous le nom de « formule d'Ismailia » de 1977.

Le projet américain, qui aurait été mis au point par le conseiller du secrétaire d'Etat, M. Harold Saunders, et l'ambassadeur démissionnaire à l'ONU, M. Andrew Young, comprendrait trois nouveaux articles évoquant : les justes besoins du peuple palestinien ; les droits légitimes du peuple palestinien ; et le droit des Palestiniens de participer à la détermination de leur destin.

Alors que la position de principe d'Israël était connue d'avance, l'attitude négative exprimée par le président Sadate et le vice-président Moubarak, à l'encontre de toute modification de ce qui constitue la pierre angulaire des accords de Camp David, a quelque peu surpris l'entourage de l'envoyé spécial du président des Etats-Unis. M. Strauss, arrivé vendredi soir au Caire, s'attendait à trouver plus de compréhension de la part des Egyptiens. Or, au cours de sa rencontre avec le président Sadate, samedi 18 août à Ismailia, on indique au Caire que le raïs lui a annoncé que l'Egypte s'opposait à toute initiative risquant de porter atteinte au cadre des négociations sur l'autonomie. L'Egypte craint de voir ses efforts ruinés par un bouleversement des bases mêmes de la négociation. L'adoption d'une nouvelle résolution, estime-t-on actuellement au Caire, risque de servir le *« Front arabe anti-égyptien »*, à savoir les pays qui rejettent les accords de Camp David.

A Jérusalem, le conseil des ministres de dimanche 19 août a opposé une fin de non recevoir des plus fermes aux propositions américaines de nouvelles résolutions du Conseil de sécurité *« qui vont à l'encontre de l'engagement contracté par les Etats-Unis à l'égard de l'Etat d'Israël le 1er septembre 1975, réitéré par les accords de Camp David du 17 septembre 1978 et confirmé le 26 mars 1979 par le traité de paix »*.

M. Robert Strauss n'a pas été insensible à tous ces arguments, puisqu'il a déclaré dimanche, avant son retour à Washington, que *« à l'audition des graves réserves exprimées au Caire comme à Jérusalem, je conseillerai au président Carter de reconsidérer son projet de soumettre de nouvelles résolutions au Conseil de sécurité »*. Si à Jérusalem on considère cette déclaration comme un demi-succès, on n'en attend pas moins avec anxiété de connaître la décision du président Carter, placé devant le dilemme suivant : déplaire aux Saoudiens et faire ainsi *« grelotter »* les Américains tout l'hiver, ou déplaire aux Israéliens et aux Egyptiens au risque de voir se gripper tout le processus de paix. — *(Intérim.)*

Le président Sadate approuve M. Andrew Young

New-York *(A.F.P.)*. — Un rapport sur sa rencontre avec M. Zehdi Labib Terzi, représentant de l'O.L.P. à l'ONU, était en possession du département d'Etat dès le 30 juillet dernier, indique M. Young dans une longue interview publiée dimanche 19 août par le *New York Times*.

Selon M. Young, cité par le quotidien new-yorkais, ce rapport, précis et très détaillé, circulait au département d'Etat quatre jours à peine après la conversation qu'il a eue avec le représentant palestinien. M. Young, qui déclare avoir lu ce rapport après sa démission de son poste à l'ONU, ne précise pas dans l'interview l'origine du document. Le *New York Times* suggère cependant que les services de renseignements américains sont à l'origine de ce rapport.

Loin de regretter la démarche qui l'a contraint à se démettre, M. Young, dans une interview télévisée du même dimanche, s'en est pris à l'attitude officielle des Etats-Unis à l'égard de l'O.L.P. Pour lui, *« la politique américaine au Proche-Orient est assez ridicule »*.

« *Le public américain croit aux vertus du dialogue*, a-t-il poursuivi. *En 1975, il était normal que les Etats-Unis refusent de parler avec l'O.L.P. avant que celle-ci reconnaisse le droit à l'existence de l'Etat d'Israël, mais, cinq ans après, il n'y a plus de raison de refuser le dialogue avec une organisation qui jouit de l'appui de la majeure partie du monde arabe.* » « *Cela surtout*, a précisé M. Young, *lorsqu'il est question de présenter au Conseil de sécurité une résolution qui stipule l'acceptation par les Palestiniens des résolutions 242 et 338* » (qui impliquent la reconnaissance d'Israël).

« *Tout le monde, aux Etats-Unis*, a encore déclaré M. Young, *est en faveur de l'intégrité et de la survie d'Israël dans la sécurité, mais il est permis d'avoir des doutes lorsqu'on constate qu'en fait les Etats-Unis ont appuyé l'expansion israélienne au Liban et l'occupation par Israël de territoires qui ne lui appartiennent pas.* »

De son côté, dans une interview télévisée à la chaîne C.B.S. qui l'a retransmise le samedi 18 août, le président Sadate a approuvé « à 100 % » la rencontre de M. Young et de l'observateur de l'O.L.P. auprès des Nations unies, M. Zehdi El Terzi. Le président Sadate a ajouté : « *A vrai dire la nouvelle de la démission de M. Andrew Young nous a profondément chagriné. M. Young a déployé le maximum de ses efforts pour donner une nouvelle image des Etats-Unis, cette image que chacun de nous espère voir confirmée. Mais malheureusement M. Young n'a pas eu de chance. Il demeurera dans notre esprit un homme sincère.* »

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LE PARTI COMMUNISTE CHILIEN (clandestin) demande la formation d'un gouvernement provisoire pour remplacer le régime présidé par le général Pinochet. Dans un manifeste diffusé dimanche 19 août à Santiago, le secrétaire général du P.C.C., M. Luis Corvalan, qui se trouve actuellement en exil à Moscou, se prononce pour une alliance qui comprendrait la démocratie chrétienne et *« d'autres courants démocratiques »*. Selon M. Corvalan, il existe aujourd'hui au Chili les bases *« pour créer un vaste mouvement social et conclure une large alliance des forces démocratiques »*. Le responsable du P.C. chilien cite en exemple le cas du Nicaragua où se sont regroupées toutes les forces démocratiques sous l'égide du Front sandiniste de libération nationale. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● UN GROUPE DE PRETRES observe depuis dimanche un jeûne volontaire dans une église de la capitale pour protester contre les assassinats de religieux. Par ailleurs, plusieurs ouvriers continuent leur grève de la faim à l'extérieur de l'église. Ils l'avaient entamée le 6 août dernier pour appuyer leurs revendications. Pour sa part, l'archevêque de San-Salvador, Mgr Oscar Arnulfo Romero, a qualifié l'action des prêtres de *« jeûne de protestation contre la persécution de l'Eglise catholique ce pays »* et non de *« grève de la faim »* ou *« d'occupation d'église. »* — (A.F.P.)

Guyana

● LA POLICE A CHARGE, dimanche 19 août, à Georgetown, sur des grévistes venus fermer un grand magasin d'Etat, à l'appel du Syndicat des commerçants et des employés. Le dirigeant de ce syndicat, M. Gordon Todd, aurait été arrêté, ainsi que d'autres militants. Le premier ministre, M. Forbes Burnham, a déclaré que la fermeture des magasins de l'Etat et la grève dans l'industrie sucrière qui se poursuit depuis quelques jours sont des mouvements politiques. — *(A.F.P.)*

● UN PROJET DE CONSTITUTION vient d'être soumis à l'Assemblée constituante de la Guyana par le parti au pouvoir, le Congrès national du peuple (P.N.C.), dirigé par le premier ministre, M. Forbes Burnham. Ce texte prévoit notamment, l'élection du responsable de l'exécutif (à la fois chef de l'Etat et du gouvernement) par le peuple, et non plus par le Parlement (comme c'est actuellement le cas). La nouvelle Constitution fait mention de tous les droits et libertés reconnus par la Constitution de 1966 (propriété privée, libre entreprise, héritage, égalité de la femme et abolition des mesures raciales discriminatoires). Le texte prévoit également que la Guyana continuera de faire partie du Commonwealth, sous son nom de République coopérative de Guyana. — *(A.F.P.)*

Nigéria

● HUIT CONDAMNES pour vols à main armée ont été fusillés en public, samedi 18 août, rapporte la radio de Lagos. Dix-sept coupables du même crime ont été exécutés au cours des quatre derniers mois. — *(Reuter.)*

Rwanda

● LE GOUVERNEMENT RWANDAIS a décidé d'expulser vers la Belgique dix des douze mercenaires belges jugés et condamnés au Rwanda en juin dernier pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat (*le Monde* du 15 juin). Les deux autres avaient pu repartir en Belgique au lendemain du procès. — *(A.F.P.)*

Syrie

● M. ABDEL HALIM KHADDAM, vice-président du conseil et ministre syrien des affaires étrangères, a, dans une première réaction officielle syrienne, démenti les informations selon lesquelles la Syrie aurait soutenu le *« coup d'Etat »* déjoué le 28 juillet dernier à Bagdad. « *Les allégations des radios égyptienne et israélienne sont dénuées de tout fondement et visent à porter atteinte au front hostile aux accords de Camp David* », a déclaré M. Khaddam dans une interview au journal iranien *Kehan*, reproduite dimanche 19 août par l'agence (officielle) syrienne d'information Sana. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

Le P.S. veut ouvrir aux luttes sociales une perspective politique

(Suite de la première page.)

Les communistes ont relevé, sans le dire, la formule d'un récent communiqué du P.S. dénonçant les poursuites engagées contre certains de ses responsables à la suite des émissions de Radio-Riposte, et qui parlait de « *la répression policière contre celui qui incarne l'alternative démocratique au pouvoir de la droite.* » C'est précisément cette image, héritée de l'élection présidentielle de 1974 qu'ils veulent effacer.

M. Mitterrand sait aussi qu'il n'aura pas beaucoup plus de succès auprès du monde syndical. F.O. et la C.F.D.T. se méfient, pour des raisons différentes de l'intervention politique des partis; la C.G.C. a fait un pas timide vers une large concertation qui supposait un accord général, et la C.G.T. a décidé d'organiser pour son propre compte la rentrée sociale.

En dépit de ces obstacles et d'un isolement que connaît aussi le P.C., le P.S. entend, au minimum, témoigner de son existence et réaffirmer son ancrage à gauche — si contesté par son ancien partenaire — et sa fidélité à la stratégie d'union. Il y a quelques mois, après l'échec électoral de mars, il ne pouvait prétendre faire plus que prendre l'opinion à témoin de la constance de ses choix politiques afin, notamment, que le P.C. ne puisse trouver de nouveaux motifs ou prétextes pour aller plus loin dans la rupture, en revenant, par exemple, sur la pratique des désistements.

Un phénomène général de mécontentement

Aujourd'hui la situation se présente sous un jour différent, ainsi que l'a expliqué lundi matin M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, aux stagiaires réunis à Anglet. Selon lui, les conditions économiques et sociales sont telles qu'elles ne peuvent que provoquer un phénomène général de mécontentement. Les partis doivent en tenir compte et même le P.C., quelle que soit sa stratégie. Aussi est-il nécessaire, a expliqué M. Poperen, que le P.S. prouve sa capacité à *ouvrir une* perspective politique aux luttes sociales qui, sans cela, risqueraient d'être sans effet profond.

Les dirigeants socialistes poursuivent donc leur action contre le pouvoir sur deux plans : ils mettent en cause, bien sûr, la politique économique et sociale de M. Barre, mais aussi les orientations, selon eux, antidémocratiques d'un régime qui se déclare libéral. C'est M. Giscard d'Estaing qui est directement visé par cette campagne. Le P.S. est ainsi parti en guerre contre « *la confiscation du monopole sur la radio et la télévision* », en organisant des émissions de radio libre et contre les poursuites judiciaires auxquelles elles ont donné lieu. M. Pierre Joxe a annoncé qu'une radio socialiste est prête à fonctionner dans son département de la Saône-et-Loire, et, a-t-il ajouté : « *Région par région, département par département, nous nous exprimerons sur les ondes, en réponse à la plainte déposée par le gouvernement contre François Mitterrand.* »

L'objectif des giscardiens, rappelé par M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., dans une interview publiée par *le Point*, qui est de faire entrer un jour les socialistes dans la majorité, n'est pas encore en vue, puisque le P.S. raffermit, au contraire, son opposition. Et, en même temps, sa cohésion car MM. Mauroy et Rocard, animateurs de la minorité, approuvent sur ce point la direction du parti.

ANDRÉ LAURENS.

M. GISCARD D'ESTAING A REÇU LES ÉLUS VAROIS

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu à dîner, samedi 18 août, au fort de Brégançon (Var), MM. Maurice Arreckx, maire de Toulon, François Léotard, maire de Fréjus, et Arthur Paecht, tous trois députés (U.D.F.) du Var, ainsi que MM. Henri Delon, maire de Bormes-les-Mimosas, Pierre Manière, préfet du Var, et l'amiral Jean Acarie, préfet maritime de Toulon.

Le président de la République a indiqué à M. Paecht, rapporteur de la loi de programmation militaire, que la France entreprendra, au travers du budget de 1980, un effort d'équipement jamais encore réalisé pour ses armées, car « *la défense nationale est la défense de la démocratie* ».

Au sujet des incendies de forêt, M. Giscard d'Estaing a insisté à nouveau, selon les députés, sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour assurer la protection des forêts méditerranéennes. « *Que les intéressés se mettent d'accord, l'Etat les aidera à réaliser* », a déclaré le chef de l'Etat.

Le problème du chômage dans le Var a été évoqué. Le président de la République a donné acte à ses interlocuteurs que la solution passait par l'industrialisation de la région toulonnaise autour des installations, en cours de réalisation, du port de commerce de la Seyne-Brégayon. La construction navale a également occupé une bonne part des entretiens. Pour ce qui concerne les Chantiers navals industriels de la Méditerranée, le chef de l'Etat a indiqué que l'orientation prise par l'Etat est définitive. Il a souligné que la diversification est indispensable, en même temps qu'un effort de commercialisation et de compétitivité. Il a assuré ses hôtes qu'il veillerait personnellement à ce qu'il n'y ait plus de problème de construction navale sur la façade méditerranéenne.

M. Giscard d'Estaing et son épouse ont assisté à la messe, dimanche, en l'église de Bormes-les-Mimosas, où se trouvait également M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications. Dimanche soir, le président de la République et Mme Giscard d'Estaing ont dîné dans un restaurant de La Napoule (Alpes-Maritimes), en compagnie de Mme Louise Moreau, député (U.D.F.) des Alpes-Maritimes, de M. et Mme Michel Poniatowski et d'une trentaine d'autres convives.

● *A propos de Charles Spinasse.* — M. Georges Lefranc, auteur d'une *Histoire du Front populaire*, et suppléant de Charles Spinasse comme professeur au Conservatoire des arts et métiers, lorsque ce dernier occupait un poste ministériel dans le cabinet Léon Blum (1936-1937), nous signale que Charles Spinasse était déjà député, quand un chaire d'histoire du travail fut créée pour lui au Conservatoire des arts et métiers. D'autre part, nous écrit-il, Spinasse ne peut être considéré comme un « *théoricien marxiste* », ainsi que le disait sa notice nécrologique (*le Monde* du 11 août). « *Quand il donnait des conférences*, précise M. Lefranc, *c'était, en général, sous l'égide de l'hebdomadaire* la Vie socialiste, *dirigé par Renaudel et qui se réclamait de Jaurès bien plus que de Marx.* »

M. Claude Poperen (P.C.F.) : l'élection présidentielle hante l'esprit des dirigeants socialistes

M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F., écrit, dans *l'Humanité* du 20 août, sous le titre : « Ooui, priorité à l'union à la base ».

« C'est l'attentisme, l'inaction, *laisser les mains libres au pouvoir en attendant... les élections présidentielles de 1981, qui hantent l'esprit des dirigeants socialistes. Dans la lutte contre le pouvoir et le grand patronat nous n'attendons ni miracle ni oracle, nous ne croyons ni à la vertu de formules-chocs qui ne sont pas suivies d'effets ni aux discussions de salon.*

» *Notre volonté est claire : tout faire pour imposer des reculs à l'adversaire, et pour cela rassembler sans exclusive sur tel ou tel point précis les concernant tous ceux qui sont victimes de la politique giscardienne, diversifier les initiatives, les actions, faire appel plus que jamais à l'imagination individuelle et collective, s'appuyer sur chaque succès si modeste soit-il pour aller plus loin.* »

M. Claude Poperen ajoute : « *Il ne s'agit pas, pour les communistes, de rassembler autour de leur parti ; en une période aussi grave cela relèverait de la petite manœuvre, mais l'expérience cuisante du programme commun de la gauche et de son échec voulu par les dirigeants socialistes nous reste aussi présente à la mémoire.*

» *Nous sommes trop attachés à l'union de toutes les forces populaires pour faire de l'union la chasse gardée des états-majors politiques derrière lesquels les travailleurs, les démocrates, les patriotes n'auraient plus qu'à suivre. L'union et la lutte sont les deux composantes de la voie démocratique au socialisme que nous avons choisie et à laquelle nous entendons nous tenir.* »

Il poursuit : « *Ce que nous voulons, c'est l'union de tous ceux, quelle que soit leur opinion sur telle ou telle question, indépendamment de leur engagement politique ou philosophique, qui aujourd'hui sont victimes de la politique giscardienne de hausse des prix. Ce sont des millions de salariés, de retraités qui sont intéressés par le relèvement du SMIC, des bas salaires, pensions et retraites et qui bien souvent doivent se priver, y compris sur le strict nécessaire. Les propositions d'actualisation du programme commun de la gauche que nous faisions voici deux ans auraient permis, si elles avaient été acceptées par nos partenaires, d'éviter cette aggravation de la misère ; mais aujourd'hui il s'agit d'unir pour et dans la lutte, indépendamment du jugement qu'elles pouvaient porter à l'époque, les victimes de la politique faite exclusivement en faveur des grandes sociétés.* »

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général du parti socialiste démocrate, a déclaré : « *Le parti socialiste propose une relance de l'union de la gauche que les pratiques communistes condamnent à un nouvel échec, comme le montrent les récentes initiatives du parti communiste et de la C.G.T., prises sans aucune concertation avec les autres partis et syndicats. Les réformistes, actuellement affaiblis par leur éparpillement, doivent faire face au double durcissement de la droite et du parti communiste et se regrouper dans des démarches communes pour la défense des salariés, des consommateurs, de l'emploi, de la Sécurité sociale et, au-delà, autour d'un même projet de société.* »

LE CONGRÈS D'AJACCIO

Les autonomistes corses jouent la solidarité européenne

Environ cinq mille personnes ont assisté, le dimanche 19 août à Ajaccio, au congrès du mouvement autonomiste l'Union du peuple corse (U.P.C.). M. Edmond Siméoni, porte-parole de cette organisation, et les représentants de plusieurs mouvements de libération nationale en Europe ont notamment mis l'accent sur « la solidarité et la fraternité » qui doivent les unir dans leur « lutte émancipatrice respective ».

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Que penser ? Que faire ? Après les trois procès de militants du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) devant la Cour de sûreté de l'Etat, aux mois de juin et de juillet, ceux qui sympathisent ou cherchent à s'informer sur les thèses nationalistes corses, ceux qui y croient et ceux qui y croient moins, les « clandestins » et les « légaux » de cette lutte, sont venus, ce dimanche 19 août à Ajaccio, se retrouver sous le chapiteau de l'Union du peuple corse (U.P.C.), comme sous l'aile protectrice d'un mouvement aujourd'hui mûr et toujours en quête de ce qu'on appelle sur l'île « *la liberta* ».

Dans un discours relativement bref — quarante-cinq minutes, — M. Simeoni, créant ainsi une certaine surprise, en appelait à la confiance et à la lucidité. Certes, a-t-il assuré, « *une étape importante a été franchie* », mais pour ajouter aussitôt : « *Nous ne sommes qu'à l'aube de nos souffrances et de nos sacrifices. La Corse, pour briser les chaînes colonialistes, a besoin de faire un effort considérable sur elle-même. Les buts que nous nous assignons ne peuvent pratiquement pas être atteints.* »

En regard de ces propos, qui s'inscrivent avec logique dans la phase de réflexion que traverse la « famille nationaliste » depuis le début de l'été, M. Simeoni a proposé trois lignes d'action. Tout d'abord, celle du soutien sans réticences à tous les militants emprisonnés — de Serge Cacciari, condamné à dix ans d'emprisonnement pour le meurtre d'un C.R.S. au mois d'août 1975, aux membres du F.L.N.C. « *Les prisonniers sont nos frères de lutte*, a dit le porte-parole de l'U.P.C. ; *leur détresse est notre détresse, nous avons soif de la même liberté.* » A ces mots, la salle a longuement applaudi, scandant « *F.L.N. ! F.L.N. !* », le sigle du Front de libération nationale de la Corse.

Demain à Strasbourg ?

Le responsable autonomiste a ensuite réaffirmé sa volonté d'obtenir le statut « *d'autonomie interne* » pour la Corse et a proposé une consultation de la population par la voie d'un référendum, « *scrutin impartial* ». Demandant à toute la « famille *nationaliste* » de s'unir, il a assuré n'être l'homme d'aucun appareil politique. Enfin, et surtout, M. Simeoni et toute l'U.P.C. ont insisté sur la nécessité d'une internationalisation de leur action, souhaitée et promise au congrès de Furiani, il y a deux ans (*le Monde* du 16 août 1977). « *L'isolationnisme est contraire à nos aspirations*, a-t-il été affirmé. *La Corse est européenne de par sa situation géographique, méditerranéenne de par sa sensibilité.* »

L'Europe ? Voilà qui est nouveau. « *L'Europe de demain*, estime l'U.P.C., *sera celle de tous les peuples du vieux continent* » (1). Les cinq délégations de mouvements nationalistes en Europe étaient un peu là pour en témoigner. Première de toutes, celle du parti nationaliste basque modéré (P.N.V.), qui prêche la voie de la négociation, et puis celle de la Convergencia democratica de Catalunya (C.D.C. Catalogne), du Plaid Cymru (Pays de Galles), du P.D.B. (représentant la minorité germanophone de Belgique) et de la Volksunie (Flamands).

M. Maurice Coppieters (Volksunie), parlementaire européen, n'a pas coupé les cheveux en quatre. Follement ovationné, il a déclaré : « *L'Europe c'est vous, c'est nous (...) Vous êtes absents à Strasbourg mais tous les peuples sans Etat y sont absents. Je suis là-bas votre député, nous serons vos ambassadeurs dans l'Europe. Dans cinq ans, il faudra un nationaliste corse sur nos sièges.* »

L'Union du peuple corse, à défaut de perspectives très claires dans un contexte qui ne l'est pas, place ainsi ses espoirs, après s'être, durant de longues années, « *ancrée* » sur son territoire, dans une « *solidarité internationale agissante* ». La solidarité de minorités, celle des « petits ». Comme en conclusion, M. Vidal Beneito, Catalan, s'est écrié : « *Small is beautiful* » (« *Seul, le petit est démocratique* »).

LAURENT GREILSAMER.

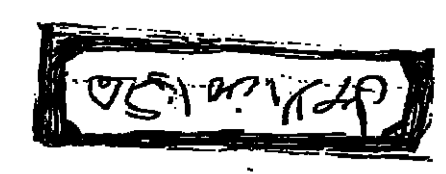
(1) *Projets pour la Corse*, cahier numéro 1 (mars 1979).

UNE ÉLECTION CANTONALE

MANCHE . Cerisy-la-Salle (1er tour)

Inscrits : 3 906 ; votants : 2 581 ; suffrages exprimés : 2 530. MM. Claude Halbecq (divers majorité), 921 voix ; Georges Voisin (divers majorité), 895 ; Georges Neel (divers majorité), 588 ; Roger Hurel (P.S.), 69 ; Gilbert Deux (P.C.), 57. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Eugène Leclerc, CNIP, décédé, qui avait été réélu au second tour en 1976 par 1 612 voix contre 1 898 à M. Lavalley, modéré proche de la majorité. Les candidats de gauche n'étaient pas allés au-delà du premier tour faute d'atteindre, comme cette fois, le nombre de suffrages requis.]



LE RETOUR DE LIAKHOV ET DE RIOUMINE

Les cosmonautes de Saliout-6 sont en bonne santé après six mois de vie dans l'espace

Les cosmonautes Vladimir Liakhov et Valeri Rioumine ont mis le point final à leur mission en atterrissant dimanche 19 août, à 14 h. 30 (heure française), dans le Kazakhstan. Le vaisseau Soyouz-34 s'est posé en douceur à 170 kilomètres au sud-est de la ville de Djezkazgan. Avec 175 jours et 36 minutes dans l'espace, les cosmonautes établissent évidemment un nouveau record de durée. Ils prouvent que l'homme peut vivre six mois dans des conditions éprouvantes d'apesanteur et d'isolement. En fait, des séjours bien plus longs sont certainement possibles, et on ne connaît pas les limites de l'adaptabilité humaine.

Les derniers jours à bord de la station ont été consacrés à la mise de Saliout-6 en régime automatique, au chargement de Soyouz-34, qui rapporte sur Terre de nombreux résultats expérimentaux, à quelques expériences d'élaboration de matériaux, et surtout à un entraînement physique de réadaptation à la pesanteur. Ce dernier comprend divers exercices et le port d'un costume spécial, Tchibis. Il s'agit d'une sorte de scaphandre qui maintient le bas du corps dans un vide partiel. Cette dépression attire le sang, et oblige le cœur à faire un effort assez semblable à celui qu'impose sur Terre la pesanteur. Les Soviétiques semblent avoir maintenant bien maîtrisé ce problème, et les derniers équipages ont pu reprendre une activité normale.

L'agence Tass annonce que les cosmonautes ont bien supporté le retour et que l'examen médical fait sur les lieux mêmes de l'atterrissage était satisfaisant. Les photographies publiées montrent les deux hommes souriants, mais assis dans de profonds fauteuils.

Quel avenir ?

Il y a neuf mois, quand les cosmonautes Kovalenok et Ivantchenkov revinrent sur Terre après cent quarante jours passés en orbite, une question se posait : la mission suivante serait-elle une extrapolation de celle qui se terminait, ou verrait-on quelque chose d'entièrement nouveau ? La mission de Kovalenok et Ivantchenkov avait les mêmes caractéristiques que celle de Romanenko et Gretchko qui l'avait précédée : un équipage de deux Soviétiques séjournant dans la station Saliout-6, se livrant à des travaux de réparation et à de nombreuses expériences ; des équipages mixtes (un Soviétique et un représentant d'un autre pays de l'Est) venant leur rendre de courtes visites, aux fins officielles de faire quelques expériences supplémentaires et d'interrompre la monotonie d'un long séjour en orbite et aux fins politiques de donner aux populations des pays concernés un héros qui symbolise et glorifie l'alliance avec l'Union soviétique. Entre les visites, l'équipage « permanent » recevait des cargos automatiques Progress pour assurer son ravitaillement et le renouvellement des expériences.

On peut répondre, maintenant, à la question qu'on se posait alors et, paraphasant Erich Maria Remarque, dire : « *A l'Est, rien de nouveau* ». Ou plutôt, une seule chose est nouvelle : contrairement à leurs prédécesseurs, Liakhov et Rioumine seront restés isolés pendant près de six mois sans le moindre contact humain. Cette épreuve psychologique n'était nullement programmée : un équipage soviéto-bulgare aurait dû interrompre, en avril, la longue claustration, mais une panne de moteur lui a interdit de s'amarrer à Saliout et l'a contraint à un retour quelque peu aventureux.

Les mêmes thèmes d'expériences

A cela près, la mission qui se termine — troisième mission à bord de Saliout-6 — a été fort similaire à la deuxième, même si elle a duré un mois de plus. La deuxième mission était déjà une extrapolation de la première. Bien entendu, il ne s'agit pas de répétitions parfaites ; les expériences ont été un peu différentes, mais les thèmes — et pour cause — n'ont guère changé. Que peut-on faire, en effet, à bord d'un Saliout ? Observer la Terre d'un côté, le Soleil et les étoiles de l'autre ; mesurer les paramètres physiques de l'espace avoisinant la station ; utiliser les équipements du laboratoire spatial pour réaliser des expériences de physique des matériaux ou de biologie ; étudier, enfin, le comportement humain, sa résistance physique à l'absence de pesanteur, sa résistance psychologique à ce pénible emprisonnement qu'est une mission spatiale de longue durée.

Les cosmaunautes ont fait tout cela, comme leurs prédécesseurs ; c'est, au demeurant, la comparaison des résultats obtenus par des expériences répétées qui apporte, en général, le plus de résultats scientifiques. Il est donc logique que Liakhov et Rioumine aient refait ce qui avait déjà été fait. Au surplus, les responsables du programme spatial soviétique, s'ils indiquent assez fréquemment les tâches des cosmonautes, se montrent d'une grande avarice quant aux détails.

Au moment donc où s'achèvent cinq mois de vie en orbite, on peut se demander si la mission prochaine sera un quatrième exemplaire de ce qu'on vient de voir, ou si le programme soviétique de vols habités s'engagera dans une voie nouvelle. La station Saliout-6, vieille maintenant de presque deux ans, accueillera-t-elle de nouveaux équipages, ou bien sera-t-elle abandonnée au profit d'une station Saliout-7 qui ne serait pas une réplique de Saliout-6, mais aurait des caractéristiques franchement différentes ? Saliout-6 différait en plusieurs points de Saliout-5, et comportait en particulier deux colliers d'amarrage au lieu d'un ; c'est ce qui a autorisé les visites d'équipages, les lancements de vaisseaux Progress, et qui a permis d'occuper utilement deux cosmonautes pendant plusieurs mois.

La longévité de Saliout-6

Une nouvelle station Saliout, beaucoup plus vaste, qui serait éventuellement construite dans l'espace à partir de modules lancés indépendamment, qui serait munie d'appareils de laboratoire plus puissants et plus variés, qui pourrait abriter en longue durée plus de deux cosmonautes, une telle station permettrait des missions nettement différentes. Si, au contraire, les Soviétiques réutilisent Saliout-6, ou remplacent cette station spatiale par une station quasi jumelle, ils ne pourront guère faire plus que ce qu'ils ont déjà fait.

Au risque de décevoir les amateurs d'aventures, et bien que la futurologie, appliquée au programme spatial de l'U.R.S.S. soit une science pleine d'embûches, il faut présumer que c'est la deuxième hypothèse qui sera la bonne. Au cours des prochains mois on ne verra sans doute rien de très nouveau.

Une première raison de cette prévision est que les Soviétiques se sont plusieurs fois déclarés fort satisfaits du fonctionnement de Saliout-6. Il y a eu quelques petits incidents, mais les cargos Progress ont apporté aux cosmonautes des pièces détachées pour entretenir ou réparer certains équipements. Un tableau de bord a ainsi été entièrement changé. Tout n'est cependant pas réparable, et les cosmonautes ont dû condamner définitivement un réservoir de carburant dont les vannes donnaient des signes de défaillance. Mais comme Saliout-6 a deux autres réservoirs, il n'en résulte pas d'inconvénient majeur. jeur.

Que Liakhov et Rioumine aient consacré une part importante de leur temps à l'entretien de la station, y compris dans les dernières semaines, semble d'ailleurs bien indiquer qu'elle doit encore servir après leur départ.

La possibilité de changer aussi certains appareils de laboratoire a été mise à profit pour ouvrir de nouveaux champs d'expériences : ainsi, le cargo Progress-5 a-t-il apporté un petit télescope Elena destiné à des observations astronomiques en rayon gamma. Progress-5 transportait en outre un adaptateur électronique qui a permis aux cosmonautes de recevoir, sur le circuit de télévision interne de Saliout-6, des images venant de la Terre.

De même, Progress-7 a apporté aux cosmonautes un radiotélescope dont la grande antenne parabolique mesure 10 mètres de diamètre une fois déployée. Elle est située à l'arrière de Saliout-6, là où était accroché Progress-7. Les cosmonautes l'ont dirigée vers diverses régions du ciel, vers le Soleil et vers la Terre — l'émission radioélectrique du sol terrestre fournit des informations sur son humidité. Utilisé en conjonction avec un grand radiotélescope installée en Crimée, le radiotélescope spatial a donné des informations précises sur la localisation de plusieurs radiosources lointaines.

Peu avant leur retour les cosmonautes ont largué cette antenne, qui obstruait le collier d'amarrage arrière ; comme certains câbles s'étaient coincés dans l'antenne, ils sont sortis dans l'espace pour la dégager.

Des retombées directes

La station Saliout-6 n'est donc pas entièrement « figée », contrairement à celles qui l'ont précédée et sur lesquelles les possibilités d'intervention étaient minimes. Cette relative adaptabilité et le bon fonctionnement d'ensemble des équipements peuvent lui permettre de servir encore longtemps.

Une seconde raison qui plaide contre une modification importante du programme soviétique est tout simplement le facteur temps. Saliout-6 a été mise en orbite le 29 septembre 1977. Elle représente une nouvelle génération par rapport aux autres stations Saliout, dont la première fut lancée en 1971. Il serait étonnant qu'une troisième génération apparaisse deux ou trois ans après la seconde. Cela signifierait soit que celle-ci n'a pas donné satisfaction, et ce n'est pas le cas, soit qu'elle était initialement considérée comme une étape très provisoire vers la base spatiale assemblée en orbite, habitée en permanence, et utilisée pour fabriquer industriellement ces alliages et monocristaux que permet l'absence de pesanteur. Mais il faudrait pour cela que la science spatiale des matériaux soit plus avancée qu'elle ne l'est : les expériences actuelles ont un caractère exploratoire et l'on est loin de l'utilisation.

La seule activité des cosmonautes qui ait présentement des retombées directes est la photographie de la Terre. Les milliers de clichés pris depuis l'espace ont permis d'établir toute une série de cartes géologiques de l'U.R.S.S., de déterminer les zones où prospecter des hyrocarbures et des minéraux ; la région où se construit le nouveau Transsibérien Baïkal-Amour a été particulièrement étudiée, ainsi que plusieurs zones à risque sismique. Or, la station Saliout-6 semble très bien adaptée à cette activité de photographie ; celle-ci s'effectue essentiellement avec la grande caméra multispectrale MKF-6, construite en Allemagne de l'Est, qui photographie la Terre dans six bandes spectrales différentes. On ne voit donc pas pourquoi les responsables du programme soviétique changeraient à court terme leur station orbitale.

Ils pourraient, en revanche, changer le Soyouz : Soyouz-1 a volé en 1967 et sa conception est donc très ancienne. Les Soviétiques ont eu plusieurs ennuis avec ce vaisseau, en particulier des amarrages manqués : en octobre 1977, Soyouz-25, qui transportait un premier équipage vers Saliout-6, n'a pu rejoindre la station. Plus récemment, en avril dernier, Soyouz-33 n'a pu amener son équipage soviéto-bulgare dans Saliout-6. La conception ancienne de Soyouz en fait un engin peu sûr — au regard des possibilités actuelles s'entend. Il est à noter que les Soyouz reviennent dans les trois mois de leur lancement, et que pour les missions de longue durée les cosmonautes utilisent au retour un autre Soyouz qu'au départ : leur fournir un matériel plus neuf est un rôle de ces équipages multinationaux qui viennent passer quelques jours dans Saliout-6. Ainsi, après l'échec de la mission soviéto-bulgare de Soyouz-33, les responsables ont envoyé, début juin vers Saliout-6, un Soyouz-34, inhabité, qui vient de servir au retour des cosmonautes. Leur véhicule de départ, Soyouz-32, n'a pas été jugé capable de supporter une mission qui a duré presque six mois. Peu après l'amarrage de Soyouz-34, il est revenu sur Terre, chargé de matériel mais sans occupants.

Il ne semble pourtant pas que le vaisseau Soyouz doive être remplacé à court terme. Sa fabrication en série a permis d'abaisser notablement son coût, et les ingénieurs se contentent de l'améliorer par petites touches, sans remettre en cause ses caractéristiques principales. On sait qu'ils ont en étude une sorte de petite navette spatiale, qui prendra un jour la succession des Soyouz, mais il ne paraît pas que ce jour soit proche.

Le futur du programme soviétique semble ainsi fixé dans ses grandes lignes : après une interruption de quelques mois, destinée à donner aux équipes au sol quelque repos et à assurer la maintenance des équipements, destinée aussi à une première analyse des résultats de l'actuelle mission, un nouveau couple de cosmonautes partira, sans doute, s'installer dans Saliout-6, pour s'y livrer à des tâches très analogues à celles de l'équipage qui vient de rentrer, peut-être aussi pour tester encore un peu plus longuement la résistance de l'homme à l'environnement spatial. On verra d'autres cosmonautes des pays du bloc socialiste, à commencer sans doute par un Hongrois. On verra, bien plus tard, un cosmonaute français, puisque M. Brejnev l'a proposé lors de la visite de M. Giscard d'Estaing. Cela redonnera — de notre point de vue — un caractère un peu spectaculaire à des missions qui deviennent bien répétitives. Mais le spectaculaire, qui était un élément important des activités spatiales soviétiques au début des années 60, n'a plus cours aujourd'hui. Lentement, opiniâtrement, l'U.R.S.S. s'est dotée avec le système Saliout-Soyouz-Progress d'un instrument utile, à la fois laboratoire de recherches appliquées et chambre d'enregistrement pour une masse d'observations d'intérêt immédiat. Elle va continuer à l'exploiter.

MAURICE ARVONNY.

Quelques dates

25 FÉVRIER. — Les cosmonautes Vladimir Liakhov et Valeri Rioumine partent à bord de Soyouz-32 pour s'amarrer le lendemain sur Saliout-6.

13 MARS. — Progress-5 est lancé vers Saliout-6. Il apporte en particulier des échantillons préparés en France pour des expériences de physique spatiale des matériaux. C'est une première de la coopération franco-soviétique. Progress-5 est largué le 3 avril.

10 AVRIL. — Le Bulgare Gueorgui Ivanov et le Soviétique Nikolaï Roukavichnikov sont mis en orbite à bord de Soyouz-33. Une panne de moteur leur interdit d'atteindre Saliout-6 ; ils reviennent au sol le 12 avril.

13 MAI. — Progress-6 est lancé vers Saliout-6, qu'il atteint le 15 mai ; il est largué le 8 juin et retombe le 9.

6 JUIN. — Un Soyouz inhabité, Soyouz-34, « équipé de fusées améliorées » est envoyé vers Saliout-6 ; il s'amarre deux jours plus tard sur Saliout-6. Le 1 juin, Soyouz32 est renvoyé sans occupants vers la Terre.

28 JUIN. — Départ de Progress-7, qui s'amarre le 30 sur Saliout et qui est largué le 18 juillet. Il reste à proximité de Saliout pour que ses caméras contrôlent le déploiement de l'antenne du radio-télescope qu'il a apporté ; Progress-7 rentre dans l'atmosphère le 20 juillet.

19 AOUT. — Soyouz-34 ramène au sol les deux cosmonautes.

Une association « pour le respect des libertés spirituelles »

La scientologie ne désarme pas

L'Association pour le respect des libertés spirituelles a organisé à Paris, le 17 août, une conférence de presse afin d'expliquer pourquoi un certain nombre d'intellectuels, de scientifiques et de religieux de différentes confessions « ont décidé de partir en guerre contre l'intolérance religieuse qui prend, à l'heure actuelle, diverses formes très sérieuses telles que : une mission d'information sur les sectes à l'Assemblée nationale, qui se réunit dans le plus grand secret, l'utilisation fréquente de la psychiatrie comme une arme de déconversion religieuse, des campagnes mensongères et diffamatoires lancées par l'Association de défense de la famille et de l'individu (A.D.F.I.) ».

La meilleure forme de défense, c'est bien connu, est l'attaque. Devant l'inquiétude manifestée par l'opinion publique, des mouvements familiaux et même les pouvoirs publics face aux agissements de certaines sectes religieuses en France, ces dernières commencent à réagir. Certaines tentent de se faire oublier, comme les Enfants de Dieu, qui ont récemment annoncé leur « dissolution » officielle. D'autres changent de nom, mais ne désarment pas.

C'est le cas de l'Eglise de scientologie, dont quatre dirigeants furent condamnés à des peines de prison et à des amendes, en février 1978, pour escroquerie. L'« Eglise » a aussitôt changé de nom — elle s'appelle actuellement Eglise de la nouvelle compréhension — et s'est lancée dans une campagne contre la justice française (une brochure publiée en anglais et en français sous le titre *l'Inquisition française*, en 1978, qualifie la justice française de « *dictature antidémocratique* »), contre la mission d'information sur les minorités religieuses, créée en décembre 1978 au sein de la commission des lois à l'Assemblée nationale, et surtout contre l'Association de défense de la famille et de l'individu (A.D.F.I.), mouvement créé à Rennes par le docteur Champollion pour aider les familles victimes des sectes.

D'autre part, depuis la condamnation de la scientologie, des associations mystérieuses se multiplient, toutes créées dans le but avoué de lutter contre l'intolérance religieuse (1). La dernière en date, l'Association pour le respect des libertés spirituelles, est un succédané du Mouvement pour la tolérance et le respect des libertés spirituelles.

Ces associations éphémères, aux dirigeants et aux adresses changeants, utilisent une stratégie habile. Elles invitent des personnalités connues, dans le domaine scientifique ou religieux, à participer à la lutte — ô combien louable ! — qu'elles mènent contre l'intolérance et en faveur de la « *liberté spirituelle* ».

Lors de la conférence de presse du 17 août, l'Association pour le respect des libertés spirituelles avait annoncé que le professeur Baruk, psychiatre, membre de l'Académie nationale de médecine, et le chanoine Roussel, curé de Port-Marly, expliqueraient pourquoi ils soutiennent l'association. Mais ces orateurs ont parlé de tout autre chose — le premier dénonçait les méfaits des internements arbitraires et des méthodes psychiatriques utilisées contre certaines personnes, tandis que le deuxième lançait une diatribe contre notre société matérialiste — et il était évident que l'un et l'autre, invités avec insistance par « *des jeunes demoiselles* », pour citer le chanoine Roussel, ignoraient tout des buts de l'association.

Lorsque le meneur du débat, M. Jacques Atlan, professeur de philosophie, a laissé passer le bout de l'oreille en fustigeant l'A.D.F.I. et en prenant la défense des minorités persécutées, le chanoine Roussel est intervenu vertement pour dire : « *En France, il n'y a pas de minorités religieuses persécutées !* »

Le plus grave, enfin, outre la diffamation grossière de l'A.D.F.I., qui posséderait une ferme dans les environs de Lyon pour se livrer à des activités de « *déprogramming* » (2), c'est le refus de ces associations d'agir en toute clarté et de révéler leur véritable identité. Beaucoup des personnes dans la salle où se tenait la conférence de presse étaient des membres ou des sympathisants de la scientologie — dont M. Atlan lui-même, qui a pourtant refusé de dire s'il appartient à un groupe religieux. Pourquoi tant de discrétion ?

ALAIN WOODROW.

(1) Signalons d'autre part la création en 1977 d'un Groupe pour l'amélioration des méthodes d'enseignement (GAME) dont l'activité nous a été rapportée dans plusieurs établissements scolaires. Ce groupe propose « une nouvelle technologie développée par un chercheur américain, L. Ron Hubbard ». Celui-ci n'est autre que le fondateur de la scientologie, condamné par le tribunal de Paris à quatre ans de prison et 35 000 F d'amende.

(2) Le *déprogramming* est le terme qui désigne des méthodes de lavage du cerveau utilisées pour « déconvertir » l'adepte qui a quitté la secte. Ces méthodes, en usage aux Etats-Unis, et notamment mis au point par Ted Patrick, ont été formellement dénoncées par les dirigeants de l'A.D.F.I. M. Thierry Baffoy, vice-président de cette association, qui fut mis en cause nommément par M. Atlan, nous a déclaré qu'il compte porter plainte contre ce dernier pour diffamation.

PLUS DE 2 MILLIONS DE DOLLARS EN DOMMAGES-INTÉRÊTS

Portland (*A.P.*). — Mme Julie Titchbourne, une jeune Américaine de vingt et un ans, vient de gagner le procès qu'elle avait intenté contre l'Eglise de scientologie, à Portland (Etats-Unis). Elle avait adhéré à la secte en 1975 ayant reçu l'assurance que la scientologie améliorerait ses résultats universitaires et augmenterait son quotient intellectuel. L'Eglise de scientologie a été condamnée à payer plus de 2 millions de dollars en dommages-intérêts. L'avocat de Mme Titchbourne, Mᵉ Gary McMurry, a déclaré que cette décision, qui est sans précédent, « *servirait d'avertissement aux sectes et nouvelles religions, qui n'agissent ni clairement ni honnêtement* ».

Des scientifiques proclament que le discours politique ne résoudra pas tout

De notre correspondante

Vienne. — « *95 % du potentiel mondial des dépenses pour la science et la technologie et des chercheurs sont concentrés dans les pays développés.* » Cette constatation de M. Klaus-Heinrich Standke, directeur du bureau des Nations unies pour la science et la technologie, montre l'ampleur des problèmes qui ont été au cœur des travaux du colloque, organisé par le Comité consultatif pour l'application de la science et de la technologie (ACAST) (1), qui s'est réuni à Vienne du 13 au 17 août.

Ce n'est pas par hasard que l'ACAST a réuni son colloque à la veille de la Conférence des Nations unies sur la science et la technologie au service du développement (CNUSTED), qui s'ouvre le lundi 20 août dans la capitale autrichienne (*le Monde* du 18 août). Même si les responsables de cet organisme n'ont pas clairement explicité que leur réunion représentait un défi, ils ont permis aux scientifiques d'affirmer leurs positions face aux politiques.

M. Chegula, président de l'ACAST, ambassadeur et représentant permanent de la Tanzanie aux Nations unies à Genève, a reconnu lui-même qu'en tant que tel l'ACAST avait un rôle à jouer à la CNUSTED. C'est pourquoi il a jugé utile de convoquer des spécialistes afin que leurs points de vue soient entendus. Deux cent cinquante scientifiques appartenant à quatre vingt-quinze pays ont répondu à cet appel, parmi eux une cinquantaine de présidents d'académies des sciences et de directeurs de centres nationaux de recherche scientifique.

Les conclusions des quatorze groupes de travail qui ont été constitués devaient être déposées ce lundi 20 août, à l'ouverture de la CNUSTED, sur la table des ministres et des diplomates qui y participeront. Il avait été question d'accompagner ces documents d'un « message » qui aurait clairement exprimé l'opinion des scientifiques et des techniciens. Ce message n'a finalement pu — « *faute de temps nécessaire* » — être rédigé à l'issue du colloque de l'ACAST. Il sera cependant présenté le 27 août par M. Chegula.

Il n'empêche que les conclusions des groupes de travail adoptées à l'unanimité, laissent entrevoir ses grandes lignes. Il s'agirait notamment de proposer la création d'une confédération « *libre et volontaire* » regroupant à la fois « *certaines structures des Nations unies et des organismes non gouvernementaux* ». Elle serait un « *système nerveux central* » permettant d' « *augmenter les capacités* » de l'ONU dans le domaine de la science et de la technologie en faveur des pays du tiers-monde.

Les scientifiques insistent sur la nécessité de développer la formation et rappellent aux représentants gouvernementaux que le succès de l'aide aux pays du tiers-monde passe forcément par une diminution des fonds importants accordés, depuis des années, à la recherche et au développement des armements militaires.

Les scientifiques seront-ils entendus ? M. Chegula l'a vivement souhaité dans son discours de clôture. « *Personnellement*, a-t-il dit, *j'ai confiance dans la sagesse collective des hommes d'Etat du monde qui, je l'espère, accepteront de reconnaître l'âpre réalité d'aujourd'hui. L'avenir doit être fait de réalisations concrètes plutôt que de vœux pieux comme par le passé. Cependant, je le sais, ce ne sera pas facile. Mais tout échec dans les négociations à venir ne peut qu'aggraver les frustrations qui existent dans les pays en voie de développement.* »

Pour M. Standke, le colloque de l'ACAST était une nécessité, car il fallait que les ministres aient la possibilité d'introduire dans leurs délibérations une dimension à la fois politique et scientifique. C'est l'unique manière, selon lui, de voir se concrétiser la conférence de l'ONU. Sinon, nous a-t-il déclaré, celle-ci « *restera au niveau du langage diplomatique, dont on sait qu'il n'a pas forcément des suites immédiates.* »

ANITA RIND.

(1) L'ACAST a été créé par le Conseil économique et social en 1963. Composé de vingt-huit experts indépendants nommés par le secrétaire général des Nations unies, ce comité formule des avis sur les problèmes scientifiques et technologiques propres à aider au développement des pays du tiers-monde.

PARIS, L'ÉTÉ

Voyage autour d'une chambre

« Je m'ennuie, je m'ennuie tellement que je donne du pain aux oiseaux pour créer un peu de mouvement... » Il a soixante-treize ans, le regard aigu de ceux qui ont passé leur vie à découvrir, une silhouette émaciée, repliée sur une chaise roulante, et voit, de son premier étage sur cour, s'étirer, lentement, les journées du mois d'août à Paris.

Etrange histoire que celle de M. O... Il la conte lentement, à grand renfort de papiers jaunis et de cartes craquelées qu'il sort d'un vieux portefeuille rouge : lorsqu'il était petit, il ne pensait qu'à deux choses, jouer avec ses soldats de plomb et peindre. Il passait des journées entières à mélanger des couleurs. Mais lorsqu'il eut treize ans, son père mourut et son oncle, *« un général qui travaillait aux Invalides »*, et n'entendait probablement rien à l'art, voulut lui faire *« apprendre le commerce »*, c'est ainsi qu'il entra dans la vie active comme comptable.

Cela ne l'empêcha pas de continuer à peindre et, à vingt ans, mettant à profit le succès remporté lors d'une exposition, il abandonna ses additions, reprit son chevalet et vint s'installer avec sa mère dans le minuscule appartement de la rue Mayet (6e arrondissement) où sont accumulés les strates d'un demi-siècle d'existence.

« J'ai vécu de ma peinture durant près de vingt ans, se souvient-il en puisant des aquarelles lumineuses dans un antique carton vert. *Au début, cela a été difficile, mais, par la suite, j'exposais partout et je vendais bien. Je peins, car j'ai envie de partager l'émotion que j'éprouve devant un paysage. Et si l'aquarelle a ma préférence, c'est parce que c'est une peinture d'effets, une peinture rapide, qui permet de saisir la lumière avant que le soleil ne tourne... »*

A la mort de sa mère, il avait quarante ans et décida de reprendre, à mi-temps, le flambeau familial. C'est ainsi qu'il entre à la Compagnie des eaux de Paris, que *« tous les membres de sa famille avaient fidèlement servie depuis 1870 » :* son grand-oncle, son oncle, son père, sa mère, son frère. Dès lors, ses journées se partagèrent entre l'inspection des canalisations parisiennes et ses chères aquarelles.

A soixante-six ans, des douleurs au pied l'obligent à prendre sa retraite. En 1977, il entre *« à l'hôpital, puis dans une maison de repos, puis encore à l'hôpital »*. Enfin, un médecin lui dit *« que c'était sérieux »*. *« On m'a encore changé d'hôpital, on m'a dit qu'on allait m'opérer. Lorsque je me suis réveillé, une infirmière m'a demandé : « Savez-vous ce qu'on » vous a fait ? On vous a coupé » le pied. » Alors, j'ai pleuré. »*

Depuis, sa vie s'est tramée d'ennui. Après des mois de rééducation, il est rentré chez lui, en juin. Il passe ses journées à *« faire des exercices »*, à *« écouter la radio »*, à *« faire la vaisselle »*.

Chaque jour, une aide familiale lui apporte son repas, moyennant 13,50 F, et, deux fois par semaine, elle vient faire le ménage. Mais au mois d'août, la petite rue vit au rythme nonchalant de l'inaction et des absences : la voisine qui jardine habituellement est partie en vacances, les enfants ne passent plus dans la cour, et la dame qui vient lui rendre visite s'en est allée pour quelques semaines.

De toutes ces années passées à inspecter les tuyaux de la Compagnie des eaux et à recopier la beauté des paysages, il ne reste aujourd'hui qu'un vieillard qui s'ennuie dans une pièce sans soleil. Il ne peut même plus peindre car, *« durant son absence, ses couleurs ont séché et qu'« il » ne trouve personne pour aller en chercher d'autres »...*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

UNE ÉTUDE SUR LA DROGUE AU LYCÉE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Pas que les fils à papa

Comment organiser la prévention de la toxicomanie ? Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, a récemment insisté, dans une communication au conseil des ministres (« le Monde » du 2 août), sur l'urgence d'une information plus complète et diversifiée, et les chiffres officiels — cent deux morts par surdose en 1978 — démontrent que les dangers ne sont pas écartés.

Pour mieux cerner l'action préventive jusqu'à présent mal définie, l'Association d'aide aux toxicomanes (ADATO) (1), dirigée par le docteur Christian Brûlé, a lancé, au cours de l'année scolaire 1977-1978, une enquête auprès des élèves du lycée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines. La recherche, sur le thème « Les jeunes face aux drogues », devait, au départ, contenir deux parties. Elle n'a pu totalement aboutir à cause des réticences du corps enseignant et des craintes des « questionnés » au sujet de l'anonymat (deux questionnaires devaient être proposés aux huit cent soixante-cinq lycéens de l'établissement à plusieurs mois d'intervalle, afin d'apprécier l'impact de la prévention mise en place entre-temps).

On ne dispose aujourd'hui que d'un premier lot de réponses. Ces données chiffrées, qui confirment les études précédentes (une enquête de l'INSERM de 1971 et des résultats de ce même institut (*le Monde* du 22 juin), récemment rendus publics), peuvent rassurer l'opinion publique sur l'étendue du phénomène de la drogue dans les lycées. A la question : *« Avez-vous pris du haschisch ou de la marijuana ? »*, 85 % des élèves interrogés répondent *« Jamais »*, et 15 % *« Une fois ou plus. »* 37 % d'entre eux estiment que la consommation de drogue aboutit à *« une déchéance physique et morale »* ; 1 % que la drogue comporte *« un risque qui mérite d'être couru »*. 64 % des lycéens se déclarent *« peu ou pas du tout intéressés par le sujet »*. Si la plupart sont en mesure de citer les noms du haschisch et de la marijuana, plus de la moitié ne savent pas que l'héroïne et la cocaïne sont des drogues. A la question : *« Savez-vous la différence entre le haschisch et la marijuana ? »*, on n'obtient que 2 % de réponses précises ; 10 % seulement connaissent le sens du mot « flipper ».

Toutefois, si la drogue ne semble concerner au sein de l'établissement qu'un nombre relativement faible d'individus à hauts risques ou de consommateurs effectifs, un pourcentage plus important (25 %) avouent *« être attirés par la drogue »* ; 65 % ne prendront *« jamais de haschisch »*, disent-ils. Mais 33 % pensent que la *« la drogue douce peut être occasionnellement utilisée sans danger »*, et ils veulent bien, un jour, *« essayer »*. La majorité estime qu'on se drogue pour *« oublier la vie quotidienne »*, mais *« les difficultés de la relation avec autrui »* ne sont guère évoquées (3 %). Il n'y a que 1 % seulement pour juger que c'est *« pour se détruire »*.

L'attrait des psychotropes

Les réponses renvoient évidemment au milieu social des lycéens ; les parents appartiennent pour la plupart aux catégories favorisées. 80 % des élèves interrogés sont satisfaits de leur orientation. A la question *« Que faites-vous habituellement à la fin des cours ? »*, 41 % d'entre eux répondent qu'ils travaillent. Rien d'étonnant à ce que 2 % seulement considèrent qu'une personne qui se drogue *« c'est quelqu'un de génial »* ; 7 % que ce peut être pour *« le plaisir »*, 2 % *« parce que c'est interdit »*. L'attitude des lycéens semble marquée par une curiosité qui ne va pas cependant jusqu'au désir de réellement s'informer. L'essentiel de leurs connaissances de la toxicomanie provient des *mass media* (80 %) et des livres (58 %). Peu d'entre eux ont rencontré des toxicomanes.

Les réponses des 15 % des lycéens qui disent *« en avoir pris »* contredisent des idées reçues. Les toxicomanes de l'établissement sont aussi bien des filles que des garçons, et ils appartiennent à tous les milieux. Il n'y a donc pas que les fils à papa qui se droguent. En revanche, l'étude, qui s'adresse à une population apparemment bien armée contre l'abus des stupéfiants, met en évidence les progrès d'une toxicomanie plus pernicieuse. Le tiers des élèves interrogés ont consommé des médicaments *« pour dormir ou contre la nervosité »*, des psychotropes liés de façon significative à l'attirance pour la drogue.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) ADATO, 27 bis, rue de Noailles, 78000 Versailles, tél. 953-42-68.

FAITS ET JUGEMENTS

Attentat contre la maison du militant communiste qui avait révélé l'affaire Peiper.

Un attentat a été commis dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 août à Vesoul (Haute-Saône), contre la maison de M. Paul Cacheux, retraité de la S.N.C.F., militant communiste qui avait été le premier à révéler, voilà quatre ans, que Joachim Peiper, ancien colonel SS, vivait en France, à Traves, près de Vesoul. Le 14 juillet 1976, la maison de ce dernier avait été incendiée. Le corps carbonisé retrouvé sur les lieux avait été identifié par plusieurs personnes comme étant celui de Peiper (*le Monde* du 16 juillet 1976). Depuis, plusieurs attentats ont été commis contre des avocats, des organisations de gauche, dans la région de Vesoul et à Paris. Ils ont été revendiqués par des « groupes Peiper ».

Selon les enquêteurs, le feu a été mis à la porte de la villa de M. Cacheux, absent pour les vacances, avec de l'essence ou du fuel. Prévenus par un voisin, les pompiers sont intervenus rapidement et l'incendie ne s'est pas étendu. Cet attentat n'a pas été revendiqué.

Le directeur d'une banque de Château-Thierry arrêté pour escroquerie.

Le directeur de l'agence de la Banque régionale d'escompte et de dépôts de Château-Thierry (Aisne), M. Philippe Favre, vingt-neuf ans, a été inculpé, samedi matin 18 août, d'abus de confiance, violences avec arme, détention de munitions de guerre et port d'arme prohibée. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Soissons.

Depuis plusieurs mois, M. Favre se livrait à des falsifications d'écritures comptables et, au travers de deux sociétés fictives, s'appropriait des fonds en tirant des chèques sur l'agence de la BRED. Le 16 août, un vérificateur venait de Paris pour inspecter les comptes. C'est alors que M. Favre le menaça d'un pistolet Lüger et voulut le contraindre à monter dans sa voiture. La police, prévenue, l'arrêtait aussitôt. Une perquisition à son domicile devait permettre de retrouver un important stock de munitions de guerre, trois grenades et des bandes de chargeurs de fusil mitrailleur.

● *Un attentat à l'explosif a été commis*, près de Bersac (Haute-Vienne), dimanche 19 août, sur un secteur où est mis en œuvre un plan d'aménagement forestier. La charge avait été placée sur le réservoir d'un buldozer et la déflagration a presque totalement détruit l'engin, qui appartient à M. Roche, entrepreneur de travaux publics à Glanges (Haute-Vienne). Cet attentat n'a pas été revendiqué. Une enquête a été ouverte. — *(Corresp.)*

DES COURS SUR LES INSTITUTIONS JUDICIAIRES DANS LES CLASSES DE QUATRIÈME

Dès la prochaine rentrée des classes, des cours sur les institutions judiciaires pourraient figurer au programme de 4e, a indiqué M. Jean-Paul Mourot, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, dans une interview publiée vendredi 17 août par le quotidien *Sud-Ouest* : *« Le ministère de la justice envisage, conjointement avec le ministère de l'éducation,* a précisé M. Mourot, *d'informer dès la rentrée prochaine les élèves des classes de 4e sur les institutions judiciaires (...). Cette information aura lieu sous forme de cours qui s'inscriront dans le programme, mais aussi d'exposés de magistrats, de visites d'un tribunal, etc. » « Si, dans le passé,* a-t-il conclu, *les magistrats étaient peu enclins à développer ce que nous appelons maintenant les relations publiques, les choses ont beaucoup évolué. »*

RELIGION

UNE INITIATIVE DIPLOMATIQUE MAJEURE

Jean-Paul II souhaite une reprise des relations entre le Saint-Siège et l'Église chinoise

Castelgandolfo *(A.P., A.F.P.)* — Jean-Paul II a souhaité une reprise des relations officielles entre le Saint-Siège et l'Eglise catholique de Chine, rompues en 1957 après la nomination d'évêques « schismatiques » lors de l'accession au pouvoir du régime communiste.

« Pendant trente ans, nous n'avons jamais cessé de nourrir l'espoir de renouer dans un nouveau contact le lien qui n'a jamais été rompu spirituellement », a dit le pape au cours de sa bénédiction dominicale, de sa résidence d'été, le 19 août. Le Saint-Siège, a-t-il ajouté, est prêt *« à saisir tous les moyens possibles »* pour rétablir *« l'union parfaite »* qui existait entre le Saint-Siège et l'Eglise catholique de Chine. De source autorisée au Vatican, on qualifiait cette déclaration d'initiative diplomatique majeure en direction non seulement des catholiques chinois, mais aussi des autorités communistes de Pékin.

Selon les observateurs, la présence à Pékin, depuis plus d'un mois, d'un jésuite de Radio-Vatican, le Père Michel Chu, n'est pas étrangère à l'évolution positive de la situation. Les autorités chinoises, en acceptant la présence de professeurs jésuites à l'ancienne université Aurore de Shanghai, avaient fait un premier geste que le général des jésuites, le Père Pedro Arrure, avait salué lors d'une conférence de presse en mars dernier.

Des obstacles demeurent pourtant. Outre la question de la hiérarchie dissidente chinoise, déclarée schismatique par Jean XXIII, le 15 décembre 1958, question de Formose devra être réglée. Pour l'instant, le pape n'a pas fait allusion à cette dernière question, sans doute la plus difficile à résoudre selon les observateurs. Un fonctionnaire de l'ambassade de Chine à Rome a cependant été très net à ce sujet au cours d'une conversation avec un religieux italien : le Saint-Siège, selon lui, doit renoncer à sa nonciature à Taiwan. Les évêques de Formose se sont inquiétés de la nouvelle diplomatie du Vatican et ils ont lancé, le 3 mars dernier, un appel angoissé à Rome.

Bien que plus facile, semble-t-il, à régler, le problème de la hiérarchie dissidente chinoise suscite encore de vives réactions. C'est ainsi que, le 19 août également, l'Association catholique patriotique chinoise à dénoncé comme une *« ingérence grossière »* la récente déclaration du directeur de la salle de presse du Saint-Siège précisant que le Vatican refusait de reconnaître la nomination de Mgr Michael Fu Tieshan comme archevêque de Pékin *(le Monde daté 12-13 août)*.

Le porte-parole de l'association a estimé que le Vatican *« n'a aucun droit de regard dans les affaires des Eglises d'autres pays »*. Il a fait valoir que le pouvoir de nommer des évêques *« vient directement de Dieu »* et que *« la voix du peuple est la voix de Dieu »*. Mgr Fu Tieshan ayant été nommé au cours d'une réunion de tout le clergé du diocèse de Pékin, sa nomination est *« parfaitement licite »*, a ajouté le porte-parole.

● *Jean-Paul II* a loué, le 19 août, l'Opus Dei, devant trois cents professeurs et étudiants de cette institution, *fondée* il y a un demi-siècle par le prêtre espagnol Escriva de Balaguer.

« C'est vraiment un grand idéal que le vôtre », leur a-t-il dit dans l'homélie qu'il a prononcée au cours d'une messe célébrée en leur honneur dans les jardins de Castelgandolfo. *« Cet idéal a anticipé la théologie du laïcat qui a caractérisé ensuite l'Eglise du concile et l'Eglise post-conciliaire. » — (A.F.P.)*

TÉMOIGNAGE

L'Évangile passe avant l'Institution

par MARIE-DOMINIQUE CHENU (*)

Les agences de presse ont récemment fait état de la nomination d'un nouvel évêque de Pékin, élu par ses collègues, Mgr Michel Fu Tieshan, jeune prélat de quarante-sept ans, qui sera prochainement consacré avec l'assentiment du gouvernement.

Les informateurs nous font savoir que le Vatican ne voit pas sans désagrément ni contestation non pas cette élection elle-même, qui est valide, mais le fait que, comme ses confrères chinois, le nouvel évêque prend sa charge sans se mettre en relation avec l'évêque de Rome, ce qui pose un porblème de légitimité juridique. Le ton des réflexions faites à ce propos, même dans les informations religieuses, ne va pas sans ambiguïté, et appelle précision sur les contextes. Voici une petite anecdote qui peut éclairer la signification de cet épisode.

Un évêque, de nationalité hollandaise, Mgr Van Melckebeke, qui exerçait son ministère en Chine depuis trente ans, dut quitter le pays, vers les années 50, et poursuivait son ministère parmi les nombreuses communautés chrétiennes de la diaspora chinoise dans l'Asie du Sud-Est. Arrivant à Rome, pour le concile, en 1962, il rendit visite au pape Jean XXIII, et lui tint ces propos : *« Très Saint-Père, à plusieurs reprises, vous avez fait des allusions sévères aux évêques catholiques qui, en Chine, exercent leur ministère à votre insu, refusant expressément tout rapport avec l'évêque de Rome et, de ce fait, sont d'une certaine manière en situation schismatique. Ces évêques, Très Saint-Père, je les connais un par un, je vous assure que ce sont de bons prêtres ; et ils ont raison de n'entretenir aucun rapport avec vous. En Chine, le pape est considéré comme le plus notable des souverains « impérialistes » de l'Occident, qui, pendant plus de deux siècles, ont opprimé la Chine, non seulement au plan économique et politique, mais dans sa culture même. Vue de l'Occident, cette position nous paraît erronnée, mais elle exprime le sentiment commun, entretenu par le nouveau régime, à partir de mauvais souvenirs. »*

En vérité, sans parler de la collusion des missionnaires avec les pouvoirs colonisateurs, l'Eglise romaine a condamné pendant deux siècles comme une « idolâtrie » le culte des ancêtres, qui est un élément essentiel de la religion, se répercutant dans toute la mentalité et constituant l'une des bases de l'étonnante vie communautaire du peuple. Ce n'est qu'après 1940 que l'Eglise romaine reconnut son erreur.

« Si donc un évêque se tient séparé de vous, Très Saint-Père, c'est que, pour poursuivre son ministère d'Evangile, il doit — condition essentielle — être agréé tant du peuple que des pouvoirs établis. Sinon, il devrait renoncer. Or l'Evangile passe avant l'Institution. »

Entendant ces propos d'un homme qualifié par son expérience et sa compétence, Jean XXIII se mit à pleurer : *« Revenez me voir dans un mois,* dit-il à l'évêque, *pour me redire cela. »* Dès la fin de la session conciliaire, Jean XXIII rejeta publiquement le mot schisme. Depuis lors, ni lui ni son successeur, même lorsqu'ils exprimeront leur tristesse de cette situation, n'employèrent ce mot. Au contraire, ils ne manquèrent pas de relever les indices d'un « nouvel esprit ».

C'est de Mgr Van Melckebeke même que je tiens ce récit, dont on peut retrouver tous les éléments dans l'ouvrage, parfaitement documenté, de R. Laurentin, *Chine et christianisme. Après les occasions manquées,* (Ed. Desdée de Bronwer, Paris, 1977, p. 186-192).

Il n'est pas inopportun de remémorer cette anecdote face aux commentaires maladroits de la presse, même religieuse. Mieux encore, elle nous éclaire sur la relation radicale à définir entre l'Evangile bonne nouvelle aux pauvres et l'Institution nantie de pouvoirs.

L'histoire est à suivre, car l'évolution se poursuit, au-delà des entrelacs juridiques et diplomatiques. *« Il s'agit,* dit excellement R. Laurentin, *de renoncer à l'éthnocentrisme occidental, et de regarder la Chine à neuf, de manière ouverte, pour elle-même, non comme champ d'action ou zone d'influence. Il s'agit de se laisser interpeller par cette réalité, devenue un signe d'espérance dans la jeunesse et dans le tiers-monde. »*

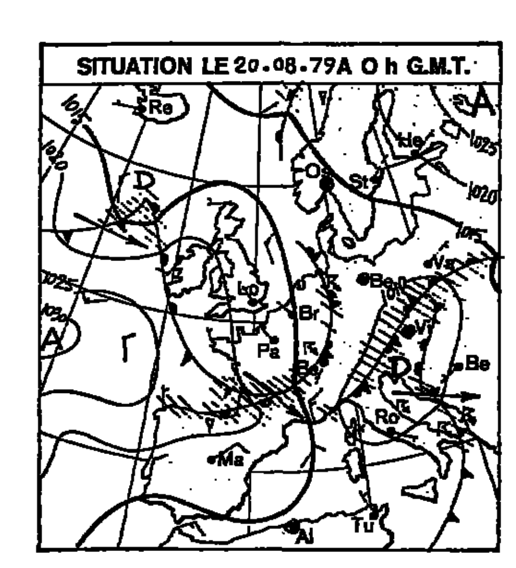
(*) Dominicain.

DÉFENSE

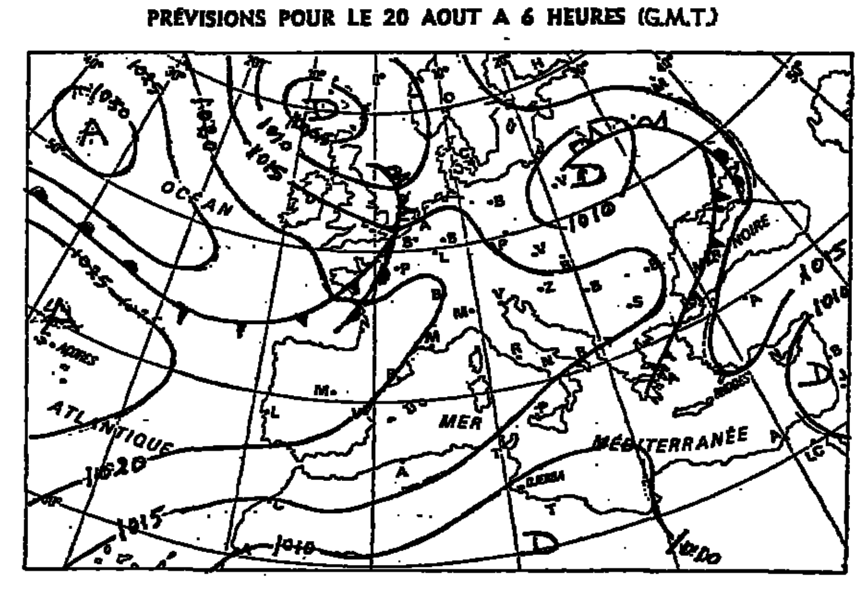
● *Une explosion nucléaire souterraine* à été enregistrée samedi 18 août dans la région de Semipalatinsk, en Sibérie, a annoncé l'observatoire suédois d'Uppsala. La charge employée équivaut à un séisme de magnitude 7,1 sur l'échelle de Richter. Il s'agit de la huitième expérience soviétique depuis le début de l'année ; la précédente avait eu lieu le 4 août.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 20 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 août à 0 heure et le mardi 21 août à 24 heures :

Une perturbation donnait quelques pluies lundi matin de l'Alsace à la Bourgogne, ainsi que sur l'Aquitaine. Elle s'éloignera vers l'Europe centrale et la Méditerranée. Une autre perturbation venant des îles Britanniques traversera mardi la moitié nord-ouest de notre pays, *mais elle sera peu active.*

Mardi 21 août, sur la moitié nord-ouest de la France, le ciel sera passagèrement couvert, et il risque de pleuvoir un peu au voisinage de la Manche et de la mer du Nord. L'après-midi, les éclaircies deviendront assez belles en Bretagne, en Vendée et en Normandie. Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront assez forts en Manche et en mer du Nord, modérés ailleurs. Les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, après une matinée passagèrement brumeuse, le temps sera assez ensoleillé. Les éclaircies seront importantes dans la vallée du Rhône, sur le Languedoc, le Roussillon, la Provence et la Corse, régions où souffleront des vents de nord, assez forts près des côtes et en mer le matin, mais faiblissant dans la journée. Les températures seront en hausse.

Le lundi 20 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,4 millibars, soit 763,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 août ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 22 et 13 degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 20 et 14 ; Brest, 16 et 14 ; Caen, 17 et 12; Cherbourg, 16 et 13; Clermont-Ferrand, 18 et 13 ; Dijon, 17 et 15 ; Grenoble, 21 et 14 ; Lille, 19 et 13 ; Lyon, 16 et 14 ; Marseille, 24 et 18 ; Nancy, 21 et 13 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 24 et 18 ; Paris - Le Bourget, 22 et 12 ; Pau, 20 et 13 ; Perpignan, 23 et 16 ; Rennes, 17 et 9 ; Strasbourg, 23 et 13 ; Tours, 19 et 14 ; Toulouse, 21 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 23 et 20 degrés ; Alger, 28 et 13 ; Amsterdam, 19 et 13 ; Athènes, 28 et 23 ; Barcelone, 29 et 18 ; Berlin, 25 et 13 ; Bonn, 21 et 15 ; Brindisi, 30 et 19 ; Bruxelles, 20 et 14 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Casablanca, 25 et 19 ; Copenhague, 24 et 12 ; Djerba, 33 et 24 ; Genève, 21 et 11 ; Istanbul, 33 et 22 ; Jérusalem, 30 et 18 ; Lisbonne, 30 et 17 ; Londres, 20 et 12 ; Madrid, 28 et 13 ; Milan, 20 et 16 ; Moscou, 25 et 17 ; Nairobi, 23 et 14 ; Naples, 24 et 15 ; New-York, 25 et 18 ; Nicosie, 28 et 20 ; Palerme, 27 et 22 ; Palma-de-Majorque, 28 et 12 ; Rome, 26 et 16 ; Rhodes, 30 et 23 ; Stockholm, 22 et 15 ; Téhéran, 31 et 24 ; Tirana, 26 et 16 ; Tunis, 29 et 19 ; Valence, 28 et 15 ; Zagreb, 18 et 14.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2467

HORIZONTALEMENT

I. C'est une vue de l'esprit ; Rejeton des pays chauds. — II. Pour Iphigénie, ce fut le vent de l'adversité ; Sur le dos du combattant. — III. Résultat d'un mélange, d'un alliage, voire de combinaisons diverses ; Ne ferment pas souvent les yeux. — IV. Bienheureux ; On ne peut plus claires ; Plante. — V. Grande cuvette ; Susceptibles de rester. — VI. Libérait le répondant ; Rarement noirci par un simple mot. — VII. Abréviation ; Vue d'ensemble ; Hante les célestes pourpris. — VIII. On ne peut les couper que lorsqu'ils sont durs ; Pas vraiment blanches. — IX. Désigne une période de révolution ; Ancienne mesure ; Abréviation. — X. Irisées ; Familière aux gens de la mer. — XI. Résume un programme collectif des plus vagues ; Mauvaise tête. — XII. Peintre; Aplanit; Pronom. — XIII. Ce qui manquait le plus au pauvre Romain ; Essence. — XIV. Orientation; Résultats d'une décomposition. — XV. Secrétaire particulier.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	■											■			
II						■									■
III		■						■							
IV			■							■				■	
V								■							
VI				■	■		■								■
VII			■							■	■		■		
VIII						■									■
IX			■		■	■					■			■	
X								■							
XI							■		■	■					
XII						■						■	■		
XIII									■	■					
XIV				■	■										
XV		■												■	

VERTICALEMENT

1. Leurs invités s'en vont après avoir bu. — 2. D'un auxiliaire ; Qui portent dans leur chair quelques fragments de flèche. — 3. Salé et poivré ; Permet de régler ; Coûtent fort cher quand elles sont économiques. — 4. Fut peu discret ; Exige d'urgentes réparations. — 5. Se plie aux caprices de la main ; Abréviation ; Antique voyageur. — 6. Difficulté majeure pour ceux qui s'écoutent parler ; Vis ; Revuiste. — 7. Modère la fougue d'un jeune exécutant; Roues; N'a plus cours. — 8. Suffisamment (épelé); Perd son énergie en courant ; On a vraiment intérêt à ce qu'il réponde à toutes les sollicitations. — 9. Secoue ; Reçoit des avis de droite et de gauche ; Précède le nom du patron. — 10. Est tendre au cœur d'un bâtard ; Dans la nomenclature d'un moteur ; Fin de participe ; Fleuve. — 11. Prénom féminin ; Pétille dans une coupe. — 12. Vole de ses propres ailes ; A pu changer d'état grâce à Claude. — 13. Coiffures ; Déformé ; Ne manque pas d'imagination. — 14. Sur la rose des vents ; Tombait quand il était à bout de souffle ; Grossit en courant. — 15. Utilisé par des condamnés qui font appel ; Dénombre.

Solution du problème n° 2466

Horizontalement

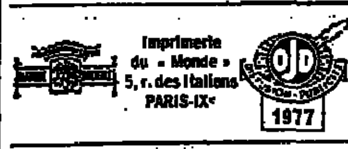
I. Insistent. — II. Lien ; Amie. — III. Lerne ; Id. — IV. Ecrevisse. — V. Tée ; An. — VI. Sardine. — VII. Râ ; Liures. — VIII. Entassent. — IX. Sert ; Nia. — X. Dé ; Mêlées. — XI. Asie ; Ces.

Verticalement

1. Illettré ; Da. — 2. Nièce ; Anses. — 3. Serrés; Te. — 4. Inné; Alarme. — 5. Evariste. — 6. Ta ; Indus ; Lc. — 7. Emis ; Irénée. — 8. Nids ; Nénies. — 9. Te ; Estas.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

UN COIN POUR JOUER

Solution du problème n° 17

Été gag

Voici un mot correspondant à chaque structure :

ELLE - ANTAN - TAYAUT - RIZIÈRE - RECYCLER - SATISAT - INTONATION - APPAREILLER - ATTERRISSAGE - COMMISSIONNÉS - ASSAISONNEMENT - MULTICELLULAIRE - ININTELLIGEMMENT - ARCHIMILLIONNAIRE.

PIERRE BERLOQUIN.

Tourisme

DEUX « DOCUMENTS » POUR LES VACANCES : LE LITTORAL PAR L'IMAGE ET LE SON

Le littoral français par l'image et le son. Tel pourrait être le titre des deux documents édités conjointement par le Conservatoire du littoral et la Documentation française. Le premier est une pochette de vingt-quatre diapositives commentées sur les « Rivages de France ». Elles représentent quelques-uns des sites les plus intéressants récemment achetés par le Conservatoire. Un texte d'accompagnement souligne la valeur de ces créneaux désormais préservés de toute construction.

Le second document élaboré par l'association « Jeunes et nature » et la Société nationale de protection de la nature est une cassette de vingt-cinq minutes sur la bande de laquelle sont enregistrées six séquences sonores captées en des points caractéristiques de nos côtes. On peut entendre ainsi le cri plaintif des goélands sur les falaises du cap Sizun (Finistère), le bruissement des passereaux et des grenouilles dans les roseaux de Camargue, les bruits d'un port de pêche, le bourdonnement des insectes dans le maquis du littoral corse, etc. La puissance d'évocation de ces mille bruits de la nature vient évidemment renforcer l'intérêt des diapositives. Ces deux types de documents seront fort utiles pour les maîtres qui veulent rendre réellement vivants leurs leçons de géographie.

★ Diapositives : 36 F. A la Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris. Cassette : 79 F. S.N.P.N., 57, rue Cuvier, 75231 Paris Cedex 05.

Foires

● *Brocante à Villefranche.* — Les samedi 25 et dimanche 26 août, de 9 à 20 heures, sur la place de la Liberté, le syndicat d'initiative de Villefranche-du-Périgord, en Dordogne, organise sa neuvième foire à la brocante. Cinquante exposants sont attendus. Renseignements au (16-53) 29-90-24.

Visites, conférences

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Hulot : « Hôtel de Lauzun ».

15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald : « Les synagogues du Marais ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Vermeersch : « Le musée Carnavalet ».

15 h., devant l'église, Mme Zujovic : « La Madeleine et son quartier » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 29, rue de Rivoli : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Mme Ferrand)

15 h., métro Saint-Paul - Le Marais : « Le Marais inconnu » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Sully-Morland : « Les rénovations du Marais » (M. Teurnier).

15 h. 15, métro Abbesses : « Le vieux Montmartre » (Tourisme culturel).

ABONNEMENTS DE VACANCES

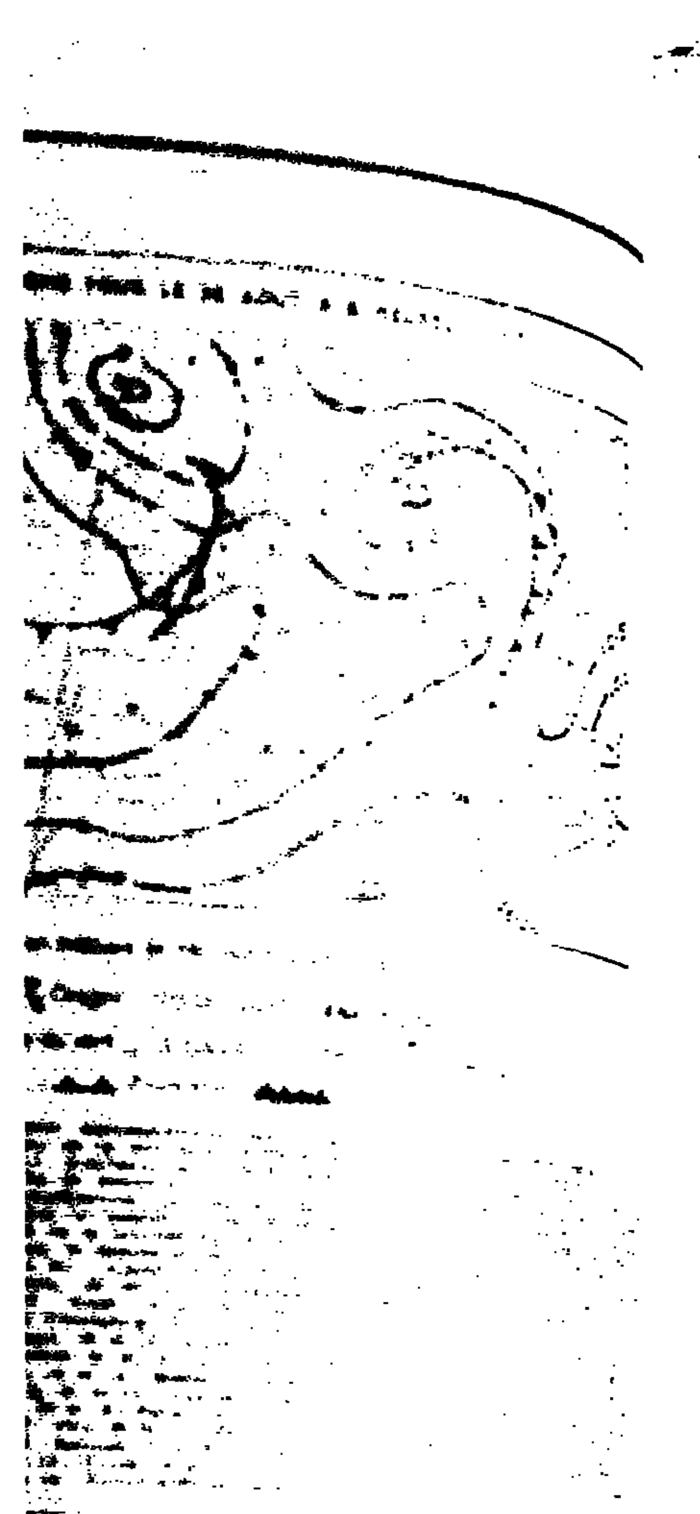
Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

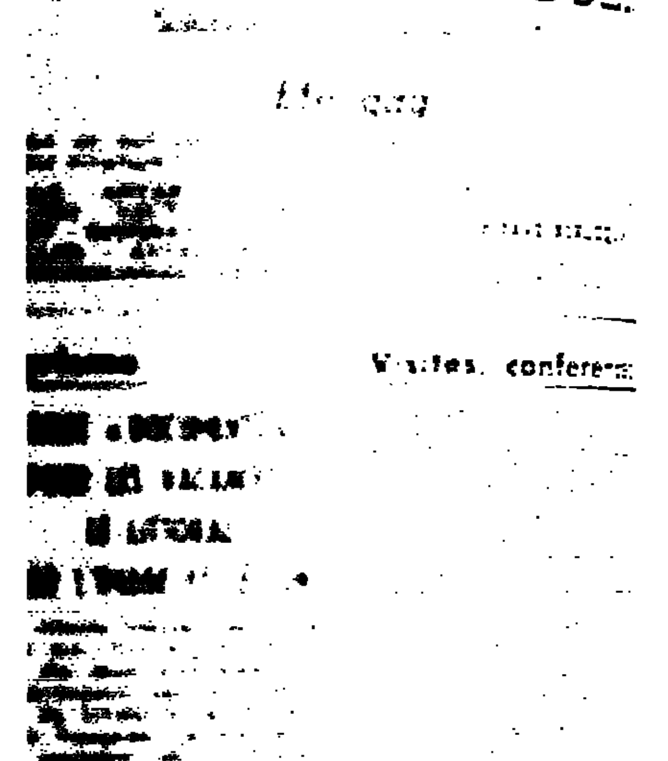
Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

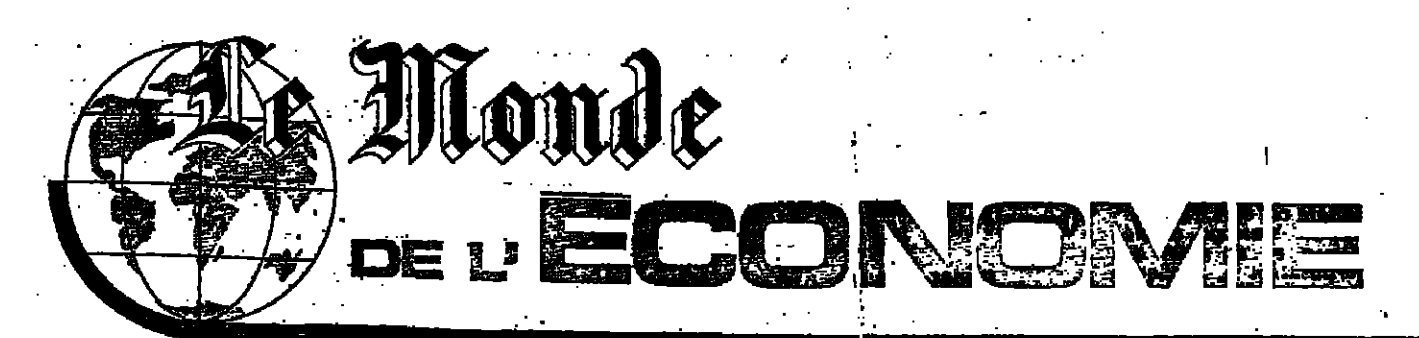
FRANCE :	
Quinze jours	31 F
Trois semaines	40 F
Un mois	49 F
Un mois et demi	69 F
Deux mois	89 F
Deux mois et demi	108 F
Trois mois	128 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	63 F
Un mois	83 F
Un mois et demi	119 F
Deux mois	155 F
Deux mois et demi	192 F
Trois mois	228 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	57 F
Trois semaines	78 F
Un mois	103 F
Un mois et demi	150 F
Deux mois	187 F
Deux mois et demi	243 F
Trois mois	290 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

Le Monde
DE L'ECO
A situation ex
réplique exc
Comment le lion
UN BÉNÉFICE MULTIPLIÉ PAR PLUS DE HUIT EN CINQ ANS







A situation exceptionnelle réplique exceptionnelle...

L'AUTEUR de ces lignes s'exprime non pas en tant que rapporteur du Conseil économique et social sur les questions de conjoncture, mais à titre de simple citoyen. Sur le plan intérieur, nous approchons d'une échéance double, celle des trois premières années du Plan de redressement des grands équilibres de l'économie et celle de l'expérience, à bien des égards inédite, d'un an de libéralisme économique en France.

Sur le plan extérieur, les deux sommets internationaux, celui de l'OPEP et celui de l'Occident, ont confirmé, s'il en était besoin, le facteur primordial qui commandera sinon la prospérité, du moins la paix mondiale des prochaines années : le renchérissement régulier du prix de l'énergie. Notre indépendance, la préservation de nos libertés, notre prospérité, notre emploi surtout, tiennent plus à ce facteur qu'à d'autres, telles la nouvelle division internationale du travail, la nouvelle concurrence à l'échelle planétaire, l'ère de nouvelles industries, etc., inutile de se répéter à l'envi sur ces données fondamentales.

par JEAN DELEAU (*)

En revanche, il est nécessaire de reconnaître que le monde occidental, la France en particulier, se réveille avec six années de retard. L'époque actuelle confirme ce réflexe historique : les avertissements que nous lance l'avenir, tel celui de 1973, nous ne les écoutons pas ; nous attendons que la nécessité nous force à réagir, à modifier notamment des habitudes bien ancrées. Il est temps encore de faire de la reconversion de notre économie une action offensive et non un combat d'arrière-garde.

(*) Vice-président du Conseil économique et social.

Rechercher le consensus

L'idée essentielle du dernier débat de conjoncture au Conseil économique et social réside dans le nécessaire consensus de notre société, dans le degré d'information, de concertation et d'adhésion qui pourra être obtenu. On n'obtiendra des Français la poursuite de l'effort, son intensification surtout, que si celui-ci est effectif et équitablement réparti entre les citoyens.

Quatre critères leur permettront de juger : l'emploi, les prix, les revenus, les économies d'énergie. Dans chacun de ces domaines, la solidarité nationale devra jouer à plein faute de quoi l'adhésion manquera aux gouvernants et à la guerre économique mondiale s'ajoutera la guerre sociale intérieure.

Et d'abord l'emploi ; la situation actuelle sur le marché du travail fait crier à beaucoup « relance », ce à quoi le gouvernement répond « assainissement » et « grands équilibres ».

Pour réussir cette reconversion sociale, il nous faut, Européens et Français, compter d'abord sur nos propres forces. Ce n'est pas d'ailleurs que viendront les secours ; l'extérieur nous promet plutôt des désagréments, pour n'employer qu'un faible mot. Compter sur nous-mêmes, c'est chercher dans la société française les ressorts d'une croissance autre, celle qui s'accommodera des nouvelles conditions du monde.

Le débat est, après tout, assez clair.

● Une première thèse, celle des pouvoirs publics, fait de la remise en état de l'économie la condition première du rétablissement d'un niveau suffisant d'emploi. En ce sens la rigueur économique et financière est présentée comme le meilleur moyen de sauvegarder l'emploi de demain. Celui-ci est traité comme une conséquence de la politique économique.

● Une seconde thèse, qui admet l'importance du maintien des grands équilibres, soutient malgré tout qu'un niveau très élevé de chômage, parce qu'il est porteur de risques politiques et sociaux considérables, n'est pas acceptable. Une manière de dire que lorsque la révolution et la révolte seront là, on se moquera bien du respect des grands équilibres. En ce sens effectivement, l'emploi est une condition du maintien des grands équilibres de demain et non pas seulement une conséquence des grands équilibres d'aujourd'hui.

Les deux thèses ne sont pas vraiment inconciliables. Le gouvernement le reconnaît d'ailleurs lui-même par les mesures qu'il prend en vue de soutenir l'emploi, encore plus menacé en 1980.

Au-delà des querelles stériles sur le keynésianisme et l'origine de la stagflation, il faut reconnaître la liaison inévitable entre la croissance et l'emploi. Le niveau particulièrement inquiétant de ce dernier requiert de manière absolue un soutien effectif et durable.

Le soutien de l'activité doit reposer sur la sélectivité et la lutte contre l'inflation. Une politique de « stop and go » semblable à celle qui a été menée du milieu de l'année 1974 jusqu'au mois d'août 1976 est une mauvaise réponse au problème du chômage. D'une part il ne faut pas renforcer les tendances déflationnistes ayant pour origine la crise énergétique. D'autre part une relance globale, aveugle et sans nuances romprait inévitablement les grands équilibres.

Le soutien de l'activité doit suivre les axes qui viennent :

— la relance doit être européenne, concertée entre les pays membres de la C.E.E. Des effets multiplicateurs de croissance sont à attendre d'une action commune ;

— la relance doit s'appuyer sur certains secteurs de l'économie.

(Lire la suite page 12.)

La Banque mondiale change de ton

SI les pays industrialisés reviennent au protectionnisme pour défendre leurs entreprises menacées par la concurrence internationale et la crise, c'en sera fini des progrès économiques des nations du tiers-monde. Tel est en filigrane l'avertissement lancé par la Banque mondiale qui, dans son dernier rapport met en garde les pays riches contre la tentation des « gains éphémères » qu'apporteraient de telles politiques.

La Banque mondiale ne fait pas appel à la générosité des pays industrialisés, mais à leurs intérêts bien compris. Multiplier les obstacles aux exportations d'acier, de textiles ou aux articles en cuir des pays en développement ne fera que retarder les indispensables conversions industrielles, mais aussi l'expansion des industries de pointe dans les pays occidentaux.

L'O.C.D.E. avait écrit récemment que les importations en provenance des pays du tiers-monde pourraient supprimer deux cent mille emplois d'ici à 1986. Mais, souligne la Banque mondiale, ces pertes seront presque exactement compensées par des créations d'emplois d'ouvriers qualifiés, de cadres, de dirigeants. Le problème est bien posé : est-on disposé, dans les pays riches à accepter les changements et reclassements qu'exige une nouvelle division internationale du travail ? Si les Allemands sont félicités pour leur libre-échangisme, les Britanniques subissent un blâme pour un protectionnisme particulièrement virulent.

Le plaidoyer de la Banque mondiale pour le libre-échange ne manque pas d'arguments convaincants : les importations des pays en développement freinent l'inflation et bénéficient aux catégories sociales les plus défavorisées des pays industrialisés, en leur fournissant des produits à bas prix. De plus, lever les barrières tarifaires et autres obstacles aux exportations, c'est accroître le pouvoir d'achat des pays en développement qui importeront davantage.

Si le problème posé par le danger d'une renaissance du protectionnisme préoccupe gravement la Banque mondiale, le point le plus original du rapport est celui qui traite de la politique industrielle et de l'urbanisation. Un mythe est en train de disparaître : celui de la priorité donnée à l'industrie comme facteur décisif du développement économique. Le raisonnement s'inverse : c'est maintenant dans une agriculture prospère — c'est-à-dire favorisée dans les choix et les investissements — qu'on trouvera la solution. La folle croissance des grandes villes qui, jusqu'à présent, ont toujours été le terrain de prédilection des centres industriels relève, pour la Banque mondiale, d'un schéma aussi dangereux qu'illusoire. Voici qu'arrive le temps du retour à la petite industrie campagnarde. Du même coup est remise en cause la politique d'urbanisation jusqu'à présent menée. La priorité devrait être donnée aux constructions d'égouts et aux adductions d'eau qui bénéficieront aux plus pauvres. On ajoute que les sommes colossales dépensées dans la construction d'autoroutes, de gratte-ciel ou de métro rendaient surtout service aux plus riches...

A l'heure où de nombreuses théories économiques se désagrègent dans les difficultés de la récession et de l'inflation, la Banque mondiale semble choisir le parti du réalisme. Que ne l'a-t-elle fait plut tôt ?

AL. V.

Comment le lion Peugeot digérera-t-il l'oursin Chrysler ?

Dans le flot des flashes tonitruants, sur fond de disco, diffusés par les radios périphériques, la voix surprend. Grave, posée, presque laborieuse, elle explique qu'« il y aura toujours des Talbot-Simca-Horizon, des Talbot-Simca-Sunbeam, des Talbot-Matra Bagheera ». Une « pub » sans musique, sans effets spéciaux. Pourtant, on écoute. Pas brillant, mais efficace. « Peugeotissime », diront certains... Et on daubera une fois encore sur le « paradoxe », le « mystère », le « secret » de la firme de Sochaux.

Le « mystère » se nourrit du contraste de deux images sans cesse ressassées. D'un côté le cliché traditionnel, à peine terni par cent ans d'usage : Peugeot la huguenote, austère, guindée et secrète ; Peugeot la bourgeoise, prudente, économe et paternaliste ; Peugeot la provinciale, étouffant dans les replis de ses vallées jurassiennes ; Peugeot la famille, le travail, la patrie, etc... De l'autre côté, le portrait d'une réussite presque trop belle pour être vraie. Celle d'une firme modeste devenue en quelques années une multinationale puissante, troisième mondiale et première européenne de son secteur par les effectifs (267.300 personnes), la production (2.475.699 véhicules), le chiffre d'affaires (59,54 milliards de francs) et même la marge bénéficiaire (3,85 milliards de francs de cash-flow net). A en faire crever de dépit ses concurrents et d'orgueil le Français moyen.

Entre ces deux images : cinq ans seulement, cinq années d'audace récompensant cent ans de sagesse et de bonne gestion. La firme de Sochaux entre bien vivante dans la légende.

LORSQUE, en 1972, M. François Gauthier succède à M. Jordan, le groupe n'est encore qu'une entreprise moyenne, saine, bien gérée. Pourtant tout est prêt, depuis des années, pour saisir l'occasion. Dès le début des années 60, les dirigeants du groupe ont compris que la croissance « interne » ne suffirait pas à lui donner la taille nécessaire. En 1966, après un premier flirt manqué avec Citroën, Peugeot a signé avec la régie Renault un accord de « coopération ouverte ». « *C'est ce qui nous a donné confiance en nous* », explique M. Rapilly, directeur financier de P.S.A. « *Nous nous sommes rendu compte que finalement on ne faisait pas plus mal que la Régie, et, dans le domaine de la gestion, plutôt mieux.* »

Lorsque la crise de 1974 conduit Citroën, empêtré dans des problèmes financiers endémiques, au bord du gouffre, le groupe, assis sur un confortable coussin de réserves financières, hésite à peine. En décembre 1974, après six mois d'études intensives, Peugeot saute le pas et prend la direction de la firme au double chevron.

Le pari est de taille. Peugeot double d'un coup ses effectifs, sa production, son chiffre d'affaires. Courageux mais pas téméraires, les dirigeants de la firme s'entourent d'infinies précautions. Le rachat des actions Citroën s'étalera sur un an. Pour financer le redressement, l'actionnaire principal (par divers concours) et l'Etat (par un prêt de 1 milliard) sont largement mis à contribution. Douze mois après, le pari est gagné. Peugeot rachète à Michelin la totalité du capital de Citroën.

Trois ans plus tard, c'est au tour de Chrysler de chanceler. Après quelques mois de négociations menées par une équipe très réduite, Peugeot, en août 1978, rachète les filiales européennes du groupe américain. « *Cela s'est fait presque dans la foulée. Le vrai saut, c'était Citroën. Chrysler, c'est ce qui nous a fait passer le seuil en chiffres d'affaires des grands du secteur* », commente un cadre supérieur.

Le succès agace. On attend Peugeot au tournant. La Bourse, après avoir salué l'opération, s'inquiète quelques mois plus tard. La conjoncture de l'automobile n'est guère encourageante et, sur un marché incertain, Chrysler-France a perdu des points depuis un an. Le groupe parviendra-t-il à réitérer avec Chrysler-Europe l'exploit du redressement de Citroën ? Réussira-t-il à s'adapter aux nouvelles conditions créées par son changement de taille, sans pour autant perdre les atouts qui ont fait son succès ? L'ensemble Peugeot-Citroën - Talbot-Chrysler représente trois fois ce qu'était Peugeot à l'origine. Ses éléments sont hétérogènes et, de surcroît, répartis dans trois pays différents (France, Espagne, Grande-Bretagne). L'instabilité croissante du marché automobile risque enfin de ne pas lui faciliter la tâche, contrairement à ce qui s'était passé lors de la reprise de Citroën.

L'évolution récente de l'industrie automobile mondiale justifie en tout cas la stratégie adoptée. Face à un environnement de plus en plus concurrentiel, où la menace américaine se précise, le groupe apparaît nettement mieux armé qu'il y a trois ans. Quelles que soient les conditions de son redressement, le rachat de Chrysler lui a apporté 6 % du marché européen pour une somme équivalant au tiers des investissements de l'exercice 1978 : la dépense par voiture supplémentaire produite est dérisoire.

UN BÉNÉFICE MULTIPLIÉ PAR PLUS DE HUIT EN CINQ ANS

(En millions de francs)	1974	1975	1976	1977	1978 (*)
Chiffre d'affaires (H.T.)	14 655	16 359	35 066	41 885	47 810
Valeur ajoutée	5 324	6 216	14 063	16 698	18 645
Résultat brut	1 253	1 595	4 814	5 583	5 671
Marge nette d'autofinancement (cash-flow net)	893	1 101	3 466	3 869	3 853
Bénéfice net social	160	282	1 423	1 251	1 382

(*) Les résultats des filiales européennes de Chrysler ne sont pas consolidés.

Toutes portes ouvertes

Pour l'heure, l'organisation, mise en place par P.S.A. depuis 1976, s'avère, passé les premiers tâtonnements, parfaitement adaptée au problème posé par la coexistence sous une même houlette de plusieurs sociétés indépendantes. Chrysler-Europe peut s'y intégrer sans graves difficultés. « *Au contraire*, assure M. Parayre, président du directoire de P.S.A., *à trois il est devenu évident pour tout le monde que la rationalisation s'imposait. Ce que nous avons dit il y a trois ans, qui apparaissait théorique, semble maintenant une évidence.* » Outre la politique financière et les affaires juridiques sont centralisées au niveau du holding P.S.A. la politique des produits, celle des études et des recherches, ainsi que la direction industrielle, soit en gros tout ce qui engage l'avenir commun des trois filiales (voir le schéma page 12). Sont, en revanche, complètement décentralisées la politique sociale, la gestion des achats et la politique commerciale — y compris la fixation des prix de vente, — bref, la gestion courante.

Moins hiérarchique qu'il n'y paraît, cette organisation a été notablement « démocratisée » depuis un an par la mise en place de « comités » qui permettent aux directions des filiales de participer directement à toutes les décisions stratégiques. « *Cela évite la plupart des conflits* », assure M. Lombard, président du directoire de Citroën, qui semble comme ses homologues de Peugeot-Automobiles et de Chrysler-Talbot, fort satisfait du système. « *P.S.A., c'est nous...* »

« *Il y a, à la tête du groupe, une douzaine de zèbres qui réfléchissent ferme sur le futur, à partir d'éléments précis, solides et peu nombreux* », explique un cadre supérieur. Leur force principale ? « *La disponibilité* ». Voilà qui surprendra. Il suffit pourtant de fréquenter le dernier étage cossu du siège, pour se persuader que l'état-major, ici, travaille bien en équipe et... toutes portes ouvertes.

Grâce à cette organisation bien rodée, la plupart des grandes options engageant l'avenir à moyen et long terme des filiales (y compris Chrysler-Talbot) ont déjà pu être définies. Sur le plan technique notamment (développement d'organes communs, politique de gammes, etc.), l'intégration du nouvel arrivant n'a pas posé de graves problèmes. « *La politique d'organes définie pouvait s'appliquer à Chrysler-Talbot sans grandes difficultés* », assure M. Parayre.

La politique industrielle, par contre, a dû être modifiée.

Le groupe a choisi sa voie : la spécialisation des usines et des sociétés par technique. Ainsi c'est Citroën, leader pour la fonderie de ferreux, qui développera la nouvelle unité de Charleville, laquelle approvisionnera, à terme, l'ensemble du groupe. C'est Peugeot qui construira l'unité des boîtes de vitesses prévue dans la région de Valenciennes, etc. « *Une usine de quatre mille personnes pour nous, c'est un peu un minimum* », assure M. Parayre, en précisant toutefois que les petites unités « *ne sont pas forcément condamnées* » dans la mesure où le groupe aura besoin d'« usines-tiroirs », souples et légères, permettant des transferts de production.

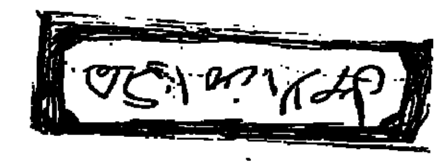
Vingt usines de trop

Reste que la réorganisation profonde de l'outil industriel entraînera, à terme, la fermeture, la reconversion ou la mise en veilleuse d'un certain nombre d'unités. « *Nous avons quarante-cinq usines, il y en a une moitié en trop* », tranche M. Lombard, président du directoire de Citroën. Déjà, le groupe a annoncé la fermeture, dans trois ans, de l'usine de boîtes de vitesses Citroën à Metz. Elle devait, avant l'arrivée de Chrysler, fournir l'ensemble du groupe. A présent, sa taille ne permet plus d'atteindre les capacités souhaitées. Les boîtes de vitesses seront donc produites par Trith-Saint-Léger, et l'usine de Metz sera fermée. Les usines du Nord, de l'Est et de Bretagne (Rennes) pouvant difficilement être touchées sans provoquer un drame social, ce seront donc des unités installées dans des zones plus « molles » — sur le plan social (région parisienne et Centre) — qui, inévitablement, paieront le prix de la rationalisation.

L'essentiel du plan à moyen et long terme étant défini, restent quand même bien des points à régler. « *Nous sommes loin d'avoir terminé. On est dans cette affaire jusqu'au cou* », assure le directeur financier. Quelle stratégie adopter pour la branche poids-lourds (Dodge), rachetée à Chrysler avec ses autres filiales européennes ? Pour l'heure, l'activité de cette division est rentable. Dodge détient 50 % du marché espagnol des gros tonnages, et 10 % du marché britannique. « *C'est le point de départ pour quelque chose* », assure M. Parayre. En l'état actuel, la division n'a pas la taille nécessaire pour résister, à terme, à la concurrence. P.S.A. cherche-t-il un partenaire ? « *C'est un sujet d'interrogation.* »

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 12.)



Comment le lion Peugeot digérera-t-il l'oursin Chrysler ?

(Suite de la page 11.)

Comment s'imposer sur le marche américain ? La stratégie internationale des trois filiales reste indépendante, mais — hasard ? — une sorte de « partage du monde » existe *de facto* entre les trois partenaires : Citroën est bien placé dans les pays de l'Est, grâce à une division engineering très performante ; Peugeot consolide ses traditionnelles positions en Afrique, et tente une percée au Proche-Orient et en Asie du Sud-Est ; Chrysler-Talbot, enfin, reste naturellement bien ancrée en Europe.

Quant aux Etats-Unis... « *Pour y aller, il faut être Japonais ou subventionné* », explique M. Parayre. Pourtant, le marché est tentant... En attendant, Peugeot-Automobiles, qui sera chargé de porter le fanion du groupe outre-Atlantique, prépare en secret des modèles spécialement conçus pour ce marché.

« *L'essentiel est de construire l'avenir en commun. L'opération ne sera vraiment terminée que dans dix ans* » constate M. Parayre. La sérénité apparente des responsables de P.S.A. tranche avec l'agitation des « opérationnels » dépêchés à la tête de Chrysler-Europe. Si la stratégie est bonne, autre chose est de l'appliquer ! Le redressement de Chrysler-Talbot s'avère plus ardu que ne l'a été naguère celui de Citroën.

Les filiales européennes du groupe américain souffrent depuis 1973 d'un sous-investissement chronique. Chrysler-Talbot n'a pas, comme avait Citroën en 1974, d'usines flambant neuf ou de modèles tout frais sortis des cartons. Il faudra donc investir massivement pour améliorer la productivité des usines et sortir, dès l'an prochain, une « rafale » de modèles neufs. En 1979, le groupe investira 1 milliard de F en France (le double de l'an passé) et 459 millions en Espagne. De plus, l'ancien propriétaire Chrysler Corp., empêtré dans ses propres difficultés financières, paraît beaucoup moins « coopératif » que ne l'avait été M. Michelin. Certes, la firme de Detroit reste associée aux résultats de ses anciennes filiales jusqu'en 1980. Mais déjà l'exercice 1978, pour lequel le groupe américain s'était engagé à financer toute perte dépassant 100 millions, donne lieu à une belle empoignade. Les deux partenaires ne parvenant pas à se mettre d'accord sur l'étendue desdites pertes. « *C'est un arrêt de compte spectaculaire* », reconnaît M. Rapilly, souriant.

Assainir une entreprise prend du temps, *a fortiori* lorsque ses activités sont réparties sur trois pays. Chez Citroën, la « reprise en main » succédait à six mois d'études poussées. Rien de tel chez Chrysler-Talbot, où les études préalables ont été conduites par une « équipe » de quatre personnes seulement. L'« inventaire » est donc loin d'être terminé. Les nouveaux patrons sont contraints de prendre très vite des décisions vitales, sans avoir pu faire vraiment le tour du problème. En dépit de l'appui de P.S.A., qui prend en charge le moyen terme, ils apparaissent quelque peu débordés.

P.S.A., fidèle aux méthodes éprouvées, a entrepris, dès son arrivée, d'inculquer à la nouvelle filiale les principes de gestion qui ont fait la fortune du groupe : rigueur, chasse aux doubles emplois et aux dépenses exagérées, méticulosité et suivi de gestion irréprochables.

gration de Citroën n'a apparemment pas altéré cet état d'esprit. « *Au total le brassage a été positif. Il y a eu un effet de « cross fertilisation »*, explique M. Rapilly. Reste que l'arrivée de Chrysler-Talbot introduit un nouveau risque de « dilution ».

Le réservoir de cadres de haut niveau « formés dans le sérail » n'est pas inépuisable. P.S.A. a dû se résigner à recruter à l'extérieur, à commencer par le tout jeune président de son directoire. Est-ce finalement un mal ? « L'esprit Peugeot » cadrait parfaitement à la taille, aux structures d'une firme moyenne d'assise régionale. Ne se révèlerait-il pas inadapté à une multinationale en pleine mutation ? Nouveau venu dans le groupe, M. Parayre est par nature moins « centralisateur » que son prédécesseur. Une chance affirme-t-on. « *Si on avait gardé à la tête de P.S.A. un grand patron formé à l'automobile, l'organisation serait restée trop hiérarchique, cela ne marcherait pas* », assure M. Lombard.

Le risque, s'il existe, serait plus une perte de cohésion qu'une évolution — somme toute nécessaire — de l'esprit maison. Quelques indices rassurent : dans le groupe, à tous les niveaux, les mêmes petites phrases reviennent, typiquement « Peugeot » : « *Ce n'est pas le moment de se relâcher* », « *Le plus dur est devant* », entend-on partout. La grosse tête n'est pas pour demain. « *On est encore suffisamment près des origines... Lorsqu'on s'est aperçu qu'on était le premier exportateur français, cela faisait un an et demi qu'on l'était.* »

VÉRONIQUE MAURUS.

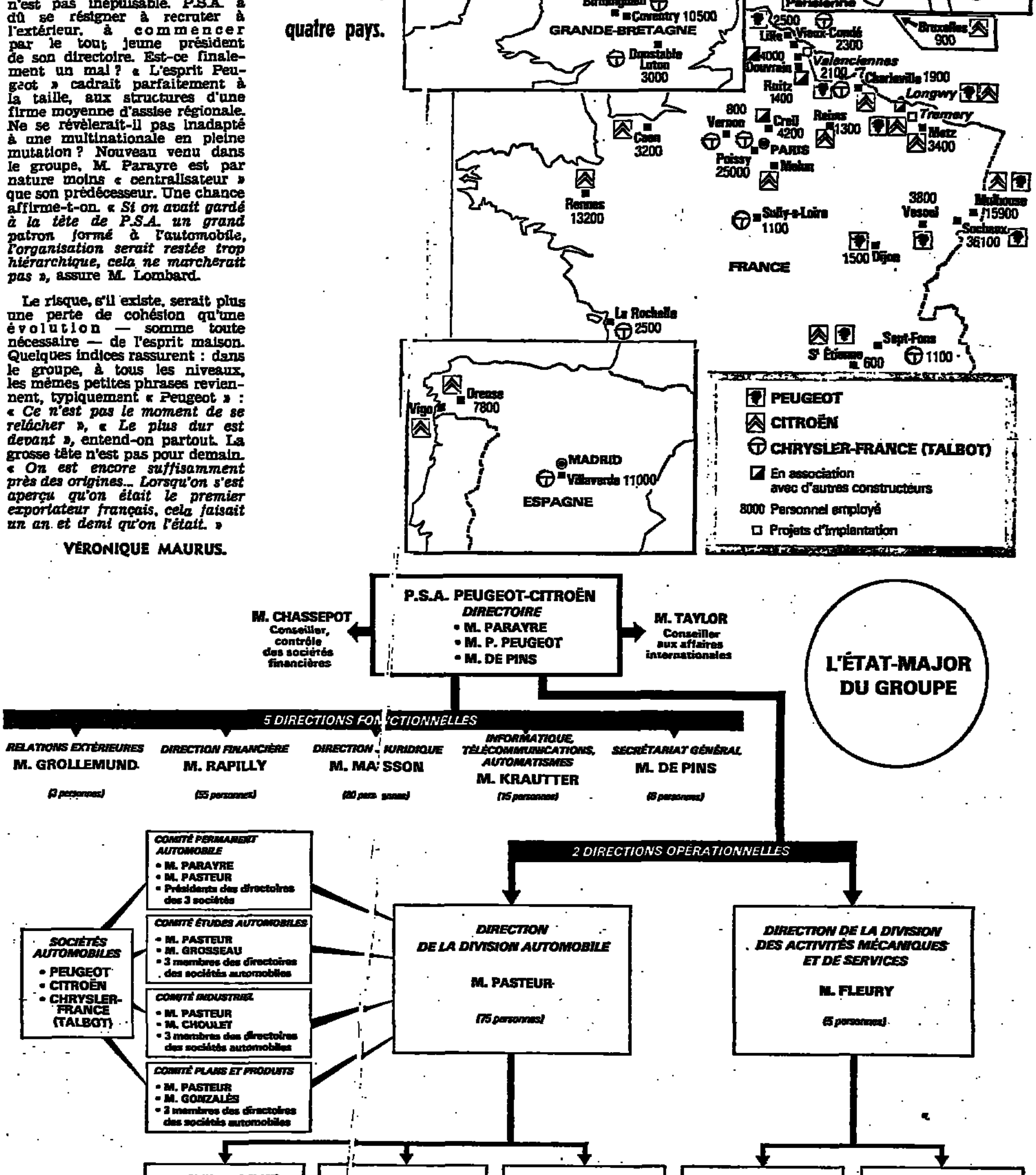
Le problème britannique

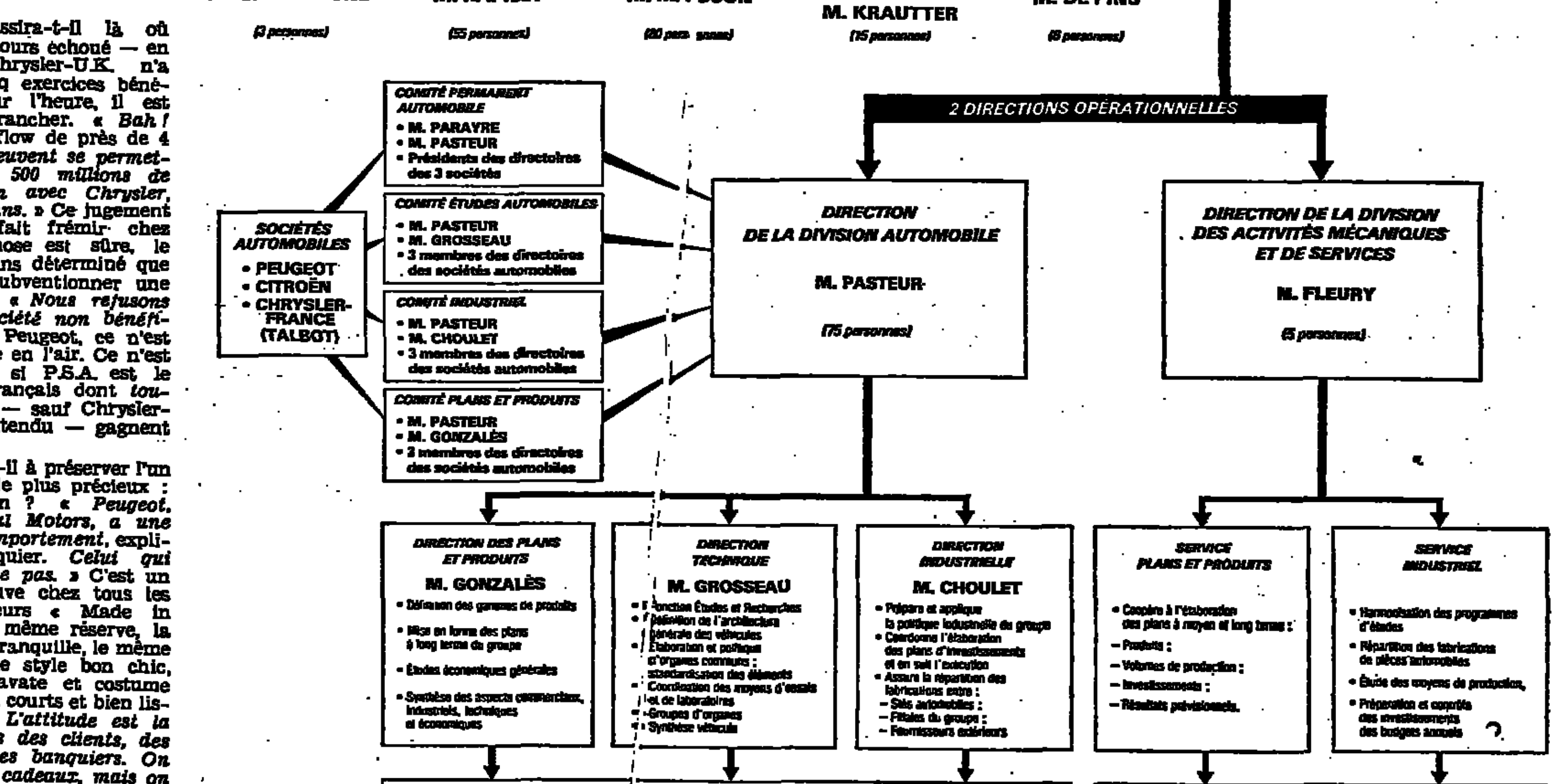
On a ainsi très vite réduit les stocks (35 000 voitures de trop) et les frais financiers en limitant la production (dix jours de chômage technique au total). On a rogné les effectifs grâce à l'arrêt de l'embauche et une série de mises à la retraite anticipée. Au total 3 000 emplois (sur 88 000) ont pu être ainsi « gagnés ». On a réexaminé tous les budgets, « gratté » sur les achats et réorganisé le département des études. Mais Chrysler se révèle plus rétif que Citroën. « *Les gens d'ici sont mieux organisés que chez Citroën pour résister aux réductions de frais* », soupire M. Savey, ex-« Peugeot » chargé de cette délicate mission. C'est d'ores et déjà une évidence : Chrysler perdra de l'argent en 1979 : un peu en France, guère en Espagne et beaucoup en Grande-Bretagne. « *Les résultats de 1978 et de 1979 ne sont pas significatifs. Ce qui nous intéresse, c'est 1980* », tranche M. Parayre. « *En Espagne et en France, la situation est déjà quasiment contrôlée, en Grande-Bretagne, ce sera plus long.* »

Le problème britannique reste en effet entier. C'est là sans doute le plus gros point noir. « *C'est le cas typique de la poule et de l'œuf*, explique M. Parayre. *A équipement égal, les charges sociales inférieures en Grande-Bretagne, compensent à peu près la faible productivité des usines. Mais l'équipement des usines françaises est beaucoup plus performant. Il faut donc investir. Mais comment ? Avec un prix de l'argent aussi élevé et une productivité aussi faible...* » Pour l'heure, l'état-major de Chrysler apparaît perplexe. De l'autre côté de la Manche, manifestement, « *le message n'est pas passé* ». En témoigne la récente grève déclenchée deux jours avant la date des congés payés. « *Inimaginable en France* », soupire M. Perrin-Pelletier, le patron de Talbot, la mine excédée. « *Mais nous ne céderons pas* », se reprend-il aussitôt. « *Nous sommes prêts à aller au-delà de l'augmentation des salaires proposée, mais à condition qu'on remette en cause les pratiques qui réduisent la productivité : tea break un quart d'heure avant la fin d'un poste, distribution de lait, départ avancé de cinq minutes, etc. Nous sommes prêts à investir, mais seulement si la productivité augmente.* » Le « message » est clair. Le groupe ira-t-il jusqu'à abandonner une partie de ses usines anglaises si rien ne s'améliore ? « Nous ne le souhaitons pas », répond-on en substance.

Peugeot réussira-t-il là où Chrysler a toujours échoué — en douze ans, Chrysler-U.K. n'a connu que cinq exercices bénéficiaires ! Pour l'heure, il est difficile de trancher. « *Bah ! avec un cash-flow de près de 4 milliards, ils peuvent se permettre de perdre 500 millions de francs par an avec Chrysler, pendant trois ans.* » Ce jugement de banquier fait frémir chez P.S.A. Une chose est sûre, le groupe est moins déterminé que jamais à subventionner une « danseuse ». « *Nous refusons d'avoir une société non bénéficiaire.* » Chez Peugeot, ce n'est pas une phrase en l'air. Ce n'est pas un hasard si P.S.A. est le seul groupe français dont *toutes* les filiales — sauf Chrysler-Talbot bien entendu — gagnent de l'argent.

Parviendra-t-il à préserver l'un de ses atouts le plus précieux : l'esprit maison ? « *Peugeot, comme General Motors, a une politique de comportement*, explique un banquier. *Celui qui étonne ne reste pas.* » C'est un fait, on retrouve chez tous les cadres supérieurs « Made in Sochaux », la même réserve, la même solidité tranquille, le même dévouement. Le style bon chic, bon genre, cravate et costume stricts, cheveux courts et bien lissés prévaut. « *L'attitude est la même vis-à-vis des clients, des fournisseurs, des banquiers. On ne fait pas de cadeaux, mais on tient ses engagements* », explique le même banquier. L'inté-





A situation exceptionnelle, réplique exceptionnelle...

(Suite de la page 11.)

A cet égard, il est temps que le gouvernement soit en mesure d'apprécier en termes de bilans énergétiques, de bilans exportations-importations et de besoins de consommation, la contribution des différents secteurs de l'économie. Toute relance sélective suppose, pour être appropriée, que les secteurs les moins dispendieux en énergie et à la fois les plus créateurs d'emplois soient concernés les premiers ;

— la relance doit favoriser les secteurs exportateurs nets ;

— la relance doit s'appuyer sur un déficit contrôlé dans son ampleur et dans sa qualité, et bien utilisé des finances publiques.

Liberté des prix...

Ensuite les prix ; peu à peu tous les secteurs de l'économie sont concernés par la libération des prix et par des mesures visant à restaurer la concurrence et à libérer les initiatives. On a fort peu disserté sur les conséquences de cette politique. Certains s'attendaient à une flambée de l'indice, d'autres espéraient un renforcement de la concurrence modérant l'évolution des prix vers la hausse. En fin de compte, l'évolution des prix des matières premières et du pétrole interdit d'interpréter les résultats de la politique de liberté des prix. Il paraît sage d'attendre encore un temps avant de se prononcer sur la compatibilité entre le libéralisme économique et l'économie française.

Dans ce domaine, trois réflexions s'imposent :

— pour des motifs autant psychologiques (montrer aux Français le résultat de leurs efforts) que tenant à la rigueur scientifique, il apparaît nécessaire d'exprimer parallèlement à l'indice des prix les effets calculables, non seulement directs mais encore induits, des hausses du prix du pétrole ;

— l'enchaînement des anticipations inflationnistes sera d'autant mieux rompu que les agents économiques auront un minimum de garanties sur la modération dont feront preuve les entreprises bénéficiant de la liberté des prix. Dans cette perspective, le développement d'un climat de concurrence qui relève de la concurrence a une importance primordiale ;

— à l'heure où des adaptations considérables sont demandées aux sociétés occidentales industrialisées, les acteurs sociaux ont besoin d'une marge de manœuvre pour laisser libre cours à leurs capacités d'initiative, de responsabilité et d'invention. La liberté des prix va dans ce sens.

En période de crise, la répartition du revenu national se fait plus âpre, les différences dans les rémunérations deviennent plus perceptibles. La politique de réduction des inégalités doit d'autant plus s'intensifier et surtout être mieux ressentie par les citoyens.

Un premier débat concerne l'évolution respective des prix et des salaires. Dans une société libérale, la possibilité pour certains de fixer librement le niveau de leurs prix et celui de leur revenu requiert en contrepartie l'utilisation maximale des profits dans l'investissement et en l'occurrence dans l'investissement créateur d'emplois.

Un autre débat fondamental porte sur la différence de traitement entre les revenus salariaux et les revenus non salariaux. Sur ce point, les pouvoirs publics se doivent de réduire la suspicion qui empoisonne notre société.

Un troisième débat concerne le relèvement des bas salaires, plus généralement des bas revenus. Ce relèvement doit être intensifié, mais il est évident que sans remettre en cause la politique contractuelle et les négociations entre les partenaires sociaux, il ne doit pas déboucher sur une répercussion de l'amélioration de la situation des plus démunis à tous les niveaux de l'échelle des salaires et des revenus.

Un dernier débat regarde l'inégalité de traitement, que l'on commence à percevoir, entre les familles nombreuses et les autres. En tout état de cause, l'action de réduction des inégalités ne devra pas oublier les contraintes démographiques, particulièrement graves, qui s'imposent à nous. Les pouvoirs publics ne doivent pas hésiter à mener une politique résolument favorable à la natalité.

Par ailleurs, une réforme approfondie, à laquelle le Parlement et le Conseil économique et social auront à apporter leur contribution, devra être conduite pour que les effets du système de redistribution en France, que ce soit par le canal fiscal ou par celui du régime de protection sociale, soient réellement efficaces. Il est temps notamment de mettre en œuvre la refonte fiscale si souvent réclamée depuis de nombreuses années. La mise en place des propositions du rapport Ventejol-Blot-Méraud constituerait une décision à impact psychologique essentiel.

Austérité partagée

Enfin, les économies d'énergie ; tout a été dit sur ce thème, pour que l'on se limite à quelques considérations. Ces économies, qui constituent probablement l'essentiel de l'effort demandé aux Français, doivent porter sur tous les domaines possibles, sans exclusive et en permettant à l'inventivité des hommes de s'épanouir. Il est certain qu'elles devront être d'une autre ampleur que celle des réalisations, cependant non négligeables, de ces dernières années.

∴

Il revient aux pouvoirs publics de doser l'effort national et de faire des propositions pour répartir les sacrifices et réduire les inégalités. Notre adaptation ne sera réussie que si l'Etat obtient le respect absolu des règles du jeu imposées par les circonstances et qu'il devra lui-même, le premier, observer. Ces règles devront être appliquées dans les quatre domaines vus plus haut : l'emploi, les prix, les revenus et les économies d'énergie.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, Churchill avait promis à ses compatriotes « de la sueur, du sang et des larmes ». Nous n'en sommes pas là, tout au plus l'évolution historique nous demandera-t-elle pour l'instant un peu plus de sobriété et de bon sens, un peu moins de légèreté et de matérialisme.

Les Français paraissent aujourd'hui prêts à entendre ce langage : il faut le leur tenir. Austérité, mais austérité consciente et partagée par tous.

JEAN DELEAU.

SPORTS ÉQUESTRES

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE A ROTTERDAM

Déroute française malgré d'excellentes montures

De notre envoyé spécial

Rotterdam. — Le championnat d'Europe de saut d'obstacles a pris fin le dimanche 19 août à Rotterdam devant une affluence record, les tribunes prises d'assaut dès 10 heures, les opérations commençant à 15 heures.

Ciel, ambiance, beauté du décor, piste irréprochable, tout était réuni pour faire de cette journée une journée mémorable, fortunes et infortunes sportives mêlées. L'infortune, hélas ! nous la connûmes dans sa pire noirceur, les cavaliers français s'ingéniant, au fil des parcours, à accumuler les bévues. C'était mal se préparer à l'indulgence des juges toujours prêts à tomber à bras raccourcis sur les malchanceux, à ne pas confondre avec les maladroits.

Car l'exceptionnelle valeur de nos chevaux, présentés à Rotterdam dans une condition rarement atteinte, accordait à l'amateur (français) le droit de rêver, une aubade sur les lèvres. Eh bien ! ce fut une drôle de cacaphonie. Le héros du jour, sacré champion d'Europe pour deux ans, n'est autre que l'Allemand de l'Ouest Gerd Wiltfang, trente-deux ans, actuel champion du monde pour avoir enlevé le titre l'an dernier à Aix-la-Chapelle. Le voici donc auréolé de deux couronnes, en selle sur le même cheval, le bai *Roman*, huit ans, athlète toisant 1,78 m au garrot. Se classaient dans l'ordre, son compatriote Paul Shockemöhle, l'Autrichien Hugo Simon, l'Irlandais Eddie Macken, le Néerlandais Johan Heins, qui cédait ainsi son titre, la Britanique Caroline Bradley, la seule femme du championnat. Il faudra plonger jusqu'à la quinzième place pour trouver un Français, le jeune Éric Leroyer, opérant sur l'alezan *Flambeau C*, ses trois autres compatriotes effacés du tableau d'affichage. Tels sont les résultats de l'épreuve individuelle.

Mais, en fait, la déroute dans le camp français avait été amorcée la veille, lors de l'épreuve comptant pour le titre européen par équipes. Dix nations engagées, quarante-cinq cavaliers figurant au départ. Les Français, à l'issue des deux manches, se pointaient en sixième position au classement général, alors qu'une quatrième place, sans être glorieuse, eût passé pour acceptable. Les Britanniques, sans surprise, l'emportaient haut-la-main. Ils avaient dépêché à Rotterdam leur plus fameux quatuor : l'ancien champion du monde David Broome, gaillard taillé en docker mais doté d'un doigté d'archange, Caroline Bradley galopant un peu, beaucoup, passionnément, le blond et tout bon Malcom Pyrah et le géant filiforme Derek Ricketts, des nerfs d'acier au service d'un arithméticien pour qui une faute vénielle constitue un pêché impardonnable. Les grammairiens, soucieux des accords parfaits, estimeront que cette nation est décidément hors série.

En voici une autre presque aussi inabordable : la République fédérale d'Allemagne avec, à sa tête, des hommes de la trempe de Gerd Wiltfang. A ces messieurs la deuxième place, la troisième revenant aux Irlandais catapultés sur la piste par la bombe Eddie Macken, authentique gloire nationale en son pays. Mais où les choses se gâtent tout à fait c'est quand nos chevaux se voient distancés par ceux des Pays-Bas, producteurs d'animaux robustes mais sans grâce ni génie, et par ceux de Suisse en posession d'un élevage à peu près fantôme.

L'absence d'Hervé Godignon

Pour en finir avec le classement et les jérémiades, indiquons que les Belges s'inscrivirent à la septième place, talonnés par les Suédois et les Polonais, l'U.R.S.S. fermant la marche pour avoir émoussé sa pointe à la première manche et fini sans ressource malgré la présence très remarquée du jeune Soviétique Nicolaï Korolkov, en selle sur un alezan brûlé ayant dans son encolure la force d'un timon et dans ses jambes tout ce qu'il faut pour honorer son cavalier et son pays aux prochains Jeux olympiques de Moscou.

Le tracé du parcours de l'épreuve par équipes comportait, très généreusement encadrés, quatorze obstacles dont un double, un triple et une rivière. Dix-sept efforts au total. Il était sinueux sans être acrobatique, à part peut-être les abords du premier élément du double et du premier élément du triple où les incidents se multiplièrent.

A l'issue des deux manches, score de notre formation composée de Hubert Parot, Gilles de Balanda, Patrick Caron et Eric Leroyer : respectivement 24 points, 24 1/4, 28 1/4 et 16. Handicap sérieux, ces pénalités additionnées avec celles du parcours de chasse couru vendredi, comptant également pour l'épreuve individuelle.

Cette dernière, disputée dimanche en bouquet final, comportait deux parcours de longueur, de difficultés et de configuration différentes. La cote des obstacles oscillant entre 1,60 mètre et 1,70 mètre, il fallait sauter gros et juste. L'Autrichien Hugo Simon, habité du feu sacré, partait grand favori poru avoir encouru le moins de pénalités (2,10 points) depuis le début des hostilités. A ce niveau, une faute ne pardonne pas et il en commit une apparemment impardonnable dans la deuxième manche.

La régularité l'emportant sur l'improvisation, il était normal que le froid, le glacial et imperturbable Wiltfang coiffât tous ses adversaires, son cheval, comble de coquetterie, s'amusant à ruer à la botte entre deux efforts.

Une dernière réflexion à propos de la sélection française. Il est tout de même étrange que le seul cavalier français sous contrat pour les Jeux olympiques ait été écarté du rendez-vous de Rotterdam. En clair, beaucoup ont regretté ici l'absence du champion de France, Hervé Godignon, et de sa merveilleuse *Electre* avec laquelle, doit-on le rappeler, il a « tourné » deux fois sans faute à Longchamp dans la Coupe des nations.

ROLAND MERLIN.

ESCRIME

Le Soviétique Alexandre Romankov champion du monde au fleuret

Déjà vainqueur à Grenoble en 1974 et à Buenos-Aires en 1977, le Soviétique Alexandre Romankov (vingt-cinq ans) a gagné dimanche 19 août à l'université de Monash, dans la banlieue de Melbourne, son troisième titre de champion du monde au fleuret. Seul rescapé de l'équipe soviétique à l'issue des trois premiers tours éliminatoires, Romankov a ensuite disposé avec beaucoup de facilité du Roumain Kuki (10 touches à 5) et du Français Bonnin (10 touches à 4). Invaincu en finale face aux Français Didier Flament, tenant du titre, et Pascal Jolyot, aux Italiens Fabio dal Zotto, champion olympique à Montréal, et Federico Cervi et à l'Allemand de République fédérale Mathias Behr, Alexandre Romankov a dominé la compétition avec un rare brio.

Lorsqu'en 1956 à Melbourne, Christian d'Oriola remporta une troisième médaille d'or olympique, sa réputation était déjà bien établie. Depuis ce jour de 1947 à Lisbonne où, âgé de dix-sept ans, il devint pour la première fois champion du monde au fleuret, le Gascon s'était en effet construit un palmarès (cinq titres de champion du monde individuel, deux victoires olympiques) unique dans les annales de l'escrime. Devenu capitaine des équipes de France après l'élection en 1977 de M. Jack Guittet à la présidence de la Fédération française d'escrime, il a pu vérifier que son prestige demeure intact. Adopté d'emblée par la génération actuelle, peut-être aussi parce que, à la différence de certains anciens moins glorieux, il évite de ressasser de vieux souvenirs, d'Oriola n'a jamais caché son admiration pour Romankov.

C'est que, malgré un contexte très différent — d'Oriola dut « apprivoiser » le fleuret électrique apparu en 1955, Romankov affronte une coalition étrangère beaucoup plus étoffée, — les points de comparaison entre les deux gauchers ne manquent pas : même allure de félin, même technique très élaborée au service d'une inspiration de tous les instants, même amour pour l'escrime élégante.

Pratiquée avec autant de délicatesse et de génie, l'escrime, tout en demeurant un sport exigeant au plan physique devient un art. A l'artiste cependant, la fortune n'est pas toujours assurée. Or, plus qu'aucun autre fleurettiste n'a réussi à le faire depuis Christian d'Oriola, Romankov, dont le palmarès provisoire s'orne encore d'une deuxième place aux Jeux olympiques de Montréal et d'une autre aux championnats du monde 1978, sait forcer régulièrement le destin.

En fait, touché par la grâce, le Soviétique relègue souvent au rôle de figurants d'aussi coriaces bretteurs que les spécialistes ouest-allemands aux bottes parfois surprenantes mais qui n'ont plus rien de secrètes. Selon toute vraisemblance, le règne de Romankov n'est pas près de prendre fin.

Autre sujet d'exception à avoir enthousiasmé Christian d'Oriola au cours du championnat du monde : Pascal Jolyot. Classé finalement deuxième du tournoi, ce véritable joyau de l'école française de fleuret n'a que vingt et un ans. Mais est-il possible qu'il y ait deux d'Oriola au sein de la même génération ?

JEAN-MARIE SAFRA.

ATHLÉTISME

La magie des coureurs de fond africains

De notre envoyé spécial

Nice. — Créée en 1976 pour animer le stade de l'Ouest, inauguré lors des épreuves de Coupe d'Europe, la réunion internationale d'athlétisme de Nice, le Nikaïa, n'avait pas jusqu'à présent pris rang dans le circuit traditionnel des meetings de l'été. Helsinki, Zurich, Berlin, Cologne ou encore Bruxelles avaient seuls apparemment le privilège d'offrir à la grande foule des passionnés des bouquets de performances de qualité mondiale dans la chaleur des nuits d'août. C'est ainsi qu'il y a quelques jours, la nouvelle merveille du demi-fond, le Britannique Sebastian Coe, est allé spécialement à Zurich — où l'on prête au chronomètre des vertus magiques — pour battre le record du monde du 1 500 mètres.

Jusqu'à présent, les athlètes allaient surtout à Nice pour passer quelques jours de vacances dorées, et trop souvent les vedettes n'en donnaient pas au public pour son argent. L'an passé, le comportement du recordman du monde de saut à la perche, l'Américain Mike Tuly, avait même frisé le scandale. Après un après-midi de plage, il avait proprement bâclé son concours. Cette année encore, les athlètes américains n'ont pas failli à leur réputation de chasseurs de prime. Des sprinters comme Harvey Glance, Clancy Edwards ou bien Cliff Wiley, qui comptent parmi les cinq ou six hommes les plus rapides de la planète sur 100 et 200 mètres, avaient dimanche soir les jambes curieusement lourdes.

Sur ce plan, le Nikaïa 1979 n'a donc pas dérogé à la règle. Pourtant, les quelque treize mille spectateurs n'auront pas été déçus de la soirée : les meilleurs Africains qui vont bientôt participer à la Coupe du Monde de Montréal leur ont, en effet, offert un récital d'athlétisme sauvage.

A vrai dire, ils avaient assez bien préparé leur coup. Installés sur les hauts d'Antibes, ils ont sérieusement préparé leurs opérations en restant prudemment à l'écart des regards curieux. Obtenir la moindre interview d'un champion africain nécessitait ces jours derniers des trésors d'ingéniosité qui se perdaient immanquablement dans les sables mouvants des banalités. Pourquoi autant de secrets ? On peut penser que les responsables du sport en Afrique se placent d'ores et déjà dans la perspective des Jeux olympiques de Moscou, afin de redonner au continent noir la place laissée vide en 1967 en raison du boycottage des Jeux de Montréal. Le souci de replacer le sport africain en orbite apparaissait, dimanche soir, à ce que tous les athlètes du continent noir portaient un même maillot orange sans que le nom de leur pays d'origine soit officiellement mentionné. Et, sous ce maillot orange, la classe naturelle des coureurs a éclaté, alors même que les deux vedettes africaines du fond, le Kényan Rono et le Tanzanien Mymbui, n'ont pas été retenues par la sélection pour avoir boudé les derniers championnats continentaux de Dakar.

Pour ces coureurs de demi-fond et de fond, le résultat chronométrique importe manifestement peu. Il s'agit avant tout de gagner en usant l'adversaire par une succession de changements de rythme un peu fous. On sait depuis longtemps que l'Ethiopien Miruts Yster est un maître de ce genre d'exercice. Le crâne curieusement cabossé, ce petit bonhomme est officier dans une base non loin d'Addis-Abeba. Il avoue trente-cinq ans, mais il pourrait bien en avoir quarante. Il était le grand favori des 5 000 mètres et 10 000 mètres des Jeux de Montréal, après avoir gagné une médaille de bronze à Munich. Hélas, il n'a pas pu défendre ses chances en raison du retrait des athlètes noirs. En 1979, il a battu tous ses adversaires en plaçant ce fameux démarrage foudroyant dans les derniers tours. Personne ne semble capable de résister à cette locomotive sous pression. On en a eu une nouvelle démonstration dimanche soir en dépit des efforts désespérés de l'Allemand de l'Est, Peter.

En revanche, James Boi Maina est, lui, un inédit Kényan. Il a « explosé » cette saison sur 800 mètres. Un sourire éclatant dans une bouille toute ronde, il travaille dans un garage de Nairobi. C'est son épouse qui l'entraîne, et il pense que le Britannique Coe, le recordman du monde de la distance, est à sa portée, tant son coup d'accélérateur dans les 200 derniers mètres est puissant. Sans doute sera-t-il le sucesseur de son compatriote Mike Boit qui, aujourd'hui vieillissant après avoir été le numéro un mondial du 800 et du 1 500 mètres, a été battu dimanche sur 1 500 mètres par le Français Alex Gonzalez, champion de France à Orléans, décidément excellent sur cette distance en fin de saison.

Un autre Kényan a fait forte impression à Nice : Niprotich Rono, un militaire de vingt et un ans, qui s'est joué des vingt et une barrières du 3 000 mètres stepple avec un naturel et une aisance qui rappelaient l'autre Rono, Henry, le recordman du monde en titre de la distance. Et puis il y a dans les rangs de l'équipe africaine quelques sprinters qui ont pour noms Obeng, ou Okodogbe et qui pourraient bien donner du fil à retordre aux meilleurs mondiaux dans quelque temps. Reste, pour prendre la mesure exacte de cette équipe, à savoir quels seront ses résultats lors de la Coupe du monde de Montréal.

ALAIN GIRAUDO.

VOL LIBRE

L'Américain volant

On appelait Lindbergh le « fou volant » avant son raid mémorable au-dessus de l'Atlantique. Quel nom va-t-on donner à Jack Peterson, vingt-sept ans, qui, jouant les oiseaux à bord de son aile volante, a traversé le territoire des Etats-Unis en trente-huit jours ? L'« Américain volant » comme le fameux Hollandais ?...

Peterson était parti de Monterey, en Californie, avec l'intention de rallier la côte Est pour se poser en Caroline du Nord, au pied du Mémorial des frères Wright, pionniers de l'aviation. Après quelque quatre-vingts atterrissages depuis le début de juillet et un survol éprouvant des Montagnes Rocheuses, il a réussi à utiliser au mieux les vents souvent très violents, qui, avec l'aide d'un petit auxiliaire, propulsaient son appareil de 11 mètres d'envergure.

Il s'est posé jeudi 16 août à quelques kilomètres de sa destination : sur les collines de Kill-Devil.

RUGBY

Jubilé jubilant pour Crauste et Gachassin

Cinquante ans de rugby et cent sélections en équipe nationale à eux deux. Autour de cette merveilleuse paire d'amis, de compagnons, de meneurs de jeu, que sont Michel Crauste et Jean Gachassin, quarante des plus grands joueurs qui ont fait du rugby français ce qu'il est depuis trente ans, et dont l'aboutissement fut le match gagné à Aukland en juillet contre les All Blacks : voilà la fête que nous offrait samedi la télévision française, et qui nous a donné, pour le jubilé de deux champions, trois heures de plaisir nostalgique.

Le cadre choisi était le stade de Lourdes (mais qu'étaient devenus les frères Prat ?) où Crauste et Gachassin ont joué ensemble pendant dix ans, ramenant sur ces hauteurs le titre de champion de France que leurs aînés avaient si souvent conquis. Et c'est l'équipe animée par eux, en 1968, vainqueur en finale contre Toulon, qui était opposée samedi à une sélection quelque peu fabuleuse où voisinaient en riant Dupuy et Boniface, Mias et Vannier, Lacaze et Labazuy, et jusqu'au « pépé » Roques (cinquante-cinq ans), sans oublier Ken Kennedy, si longtemps talonneur de l'équipe irlandaise. Manquaient Edwards et Bennett, retenus quelque part sur un aéroport par le mauvais temps.

Sur l'herbe, on vit fuser le furet Gachassin, plus éblouissant que jamais, perforant en se jouant la défense — bienveillante — des anciens joueurs tricolores. Et quand, à la dernière minute, l'ultime percée de celui qu'on appelait Peter Pan libéra un ballon en or pour le dernier essai du bon Michel Crauste, nous étions aussi heureux, devant nos récepteurs, que tous les « copains » du rugby, de Dabadie à Tazieff, autour du stade.

Bonne idée, que ces adieux de ceux qu'on aime à ceux qu'ils aiment. A quand le tour de Walter Spanghero, de Pierre Villepreux, d'André Boniface, de Jo Maso ? — J. L.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Thierry Vigneron (troisième du saut à la perche avec 5,40 m) et Serge Guillen (troisième au 400 mètres haies en 51 sec. 44) ont sauvé l'honneur de l'athlétisme français au cours des championats d'Europe juniors de Bydgoszcz (Pologne), marqués par l'étonnant exploit de l'Allemande de l'Ouest Sabine Everts, qui a totalisé 4 594 points au pentathlon (nouvelle meilleure performance mondiale juniors).

Aviron

Le deux sans barreur français Berrest - Le Lain a remporté la médaille de bronze aux championnats du monde juniors de Moscou, où les Soviétiques ont détrôné les Allemands de l'Est.

Boxe

Le Noir américain Matthew Saad Muhammad, champion du monde des mi-lourds version W.B.C. (World Boxing Council), a conservé son titre samedi 18 août à Atlantic-City en battant aux points en quinze reprises l'Anglais John Conteh. Toutefois le vainqueur pourrait être poursuivi par la commission technique de New-Jersey pour s'être fait appliquer sur son arcade sourcilière blessée un produit interdit.

A Walkom, près de Johannesburg, le poids welter noir sud-africain Samuel Tshabalala est décédé à la suite d'un match que l'arbitre avait arrêté à la huitième reprise, contre son compatriote et frère de couleur Samuel Motake.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (deuxième journée)

GROUPE A

Tours b. *Besançon	1-0
*Quimper b. Montmorillon	3-2
*Lucé et Angoulême	1-1
Rouen b. *Blois	1-0
*Le Havre b. Orléans	3-0
*Nœux et Reims	1-1
*Rennes b. Chaumont	2-0
*Limoges b. Dunkerque	3-1
*Châteauroux et Guingamp	2-2

Classement. — 1. Rouen et Tours, 4 pts ; 3. Angoulême, Rennes et Guingamp, 3 ; 6. Le Havre, Limoges, Reims, Besançon, Nœux et Quimper, 2 ; 12. Montmorillon, Châteauroux, Blois, Chaumont, Dunkerque, Lucé et Orléans, 1.

GROUPE B

*Saint-Dié et Thionville	2-2
*Gueugnon b. Cannes	4-1
*Béziers b. Thonon	2-1
Montpellier b. *Toulon	2-1
*Ajaccio b. Paris F.-C.	1-0
*Avignon b. Mulhouse	2-1
*Auxerre b. Tavaux	2-0
*Alès b. Martigues	2-1
*Toulouse b. Montluçon	1-0

Classement. — 1. Béziers et Auxerre, 4 pts ; 3. Thionville, 3 ; 4. Montluçon, Mulhouse, Martigues, Thonon, Gueugnon, Montpellier, Avignon, Paris F.-C., Alès, Ajaccio, Tavaux et Toulouse, 2 ; 16. Saint-Dié, 1 ; 17. Toulon et Cannes, 0.

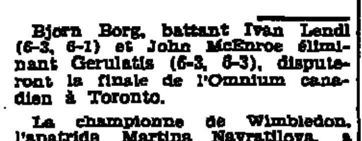
Natation

Le Soviétique Vladimir Salnikov (dix-neux ans) a une nouvelle fois battu, dimanche 19 août, à Tbilissi (Georgie), le record du monde du 400 mètres nage libre en 3 min. 51 sec. 40, soit 1 centième de mieux que l'ancien record, qu'il détenait en 3 min. 51 sec. 41 depuis le 6 avril dernier à Berlin-Est.

Tennis

Bjorn Borg, battant Ivan Lendl (6-3, 6-1) et John McEnroe éliminant Gerulatis (6-3, 6-3), disputeront la finale de l'Omnium canadien à Toronto.

La championne de Wimbledon, l'apatride Martina Navratilova, a remporté le tournoi de Cleveland, doté de 100 000 dollars, sur l'Américaine Kathy Jordan (6-1, 6-3).



FAITS DIVERS

Nouveaux feux de forêt dans le Midi

Deux marins-pompiers sont morts carbonisés dans les Bouches-du-Rhône

Malgré la mise en place, vendredi soir 17 août, du « plan mistral », les feux de forêts ont repris au cours du week-end dans les Bouches-du-Rhône et le Gard, où 2 500 hectares de pinède et maquis ont été détriuts. Et pour la première fois depuis les grands incendies de 1970, le feu a fait des victimes : deux marins-pompiers de Marseille, le quartier-maître Michel Albarel, vingt et un ans, de Saint-Aignan (Tarn-et-Garonne), célibataire, et le matelot de première classe, Jean-Pierre Malavasi, vingt-trois ans, originaire de Marseille, marié et père d'une fillette, ont péri dans les flammes entre les calanques de Morgiou et Sormiou. Le capitaine de vaisseau Emile Gucchi, commandant le bataillon de marins-pompiers de Marseille, a annoncé qu'une commission d'enquête de la marine avait été constituée pour établir les circonstances de la mort de ces deux hommes.

Cet incendie avait également surpris des estivants qui ont dû se replier vers le petit port de Morgiou, d'où ils ont été évacués par mer. Huit cabanons ont été détruits et vingt-six autres endommagés.

Les feux de forêts ont indirectement provoqué la mort d'un autre sapeur-pompier, M. Paul Bony, cinquante-huit ans, employé municipal à Pont-Saint-Esprit (Gard), qui a trouvé la mort dans un accident de la circulation en se rendant sur les lieux d'un incendie de garrigues à Domessargues (Gard). La Jeep dans laquelle il se trouvait a percuté contre un platane, à la sortie de Bagnols-sur-Cèze. Un autre pompier de Pont-Saint-Esprit, M. Aimé Redon, trente et un ans, a été grièvement blessé dans cet accident.

L'origine criminelle de la plupart des incendies est confirmée aujourd'hui par les autorités. Le préfet de police de Marseille a déclaré que, depuis le début de l'été, cent quarante-sept enquêtes avaient été menées par les gendarmes sur l'origine des incendies dans les Bouches-du-Rhône : sur les trente-huit qui ont abouti, vingt-huit retiennent comme cause l'imprudence et dix autres la malveillance. Des méthodes de plus en plus sophistiquées sont utilisées, semble-t-il, par les incendiaires : flèches incendiaires, cocktails Molotov, coquilles d'escargots remplies de soufre. Certains incendiaires se manifestent par téléphone pour annoncer à l'avance les mises à feu, tandis que d'autres expédient des lettres anonymes aux autorités. Mais les motivations de ces gestes criminels sont difficiles à cerner.

Les gendarmes ont arrêté, dans le Vaucluse, deux adolescents, âgés de quatorze à dix-sept ans. Dans l'Hérault, deux campeurs sauvages, qui ont été interpellés, auraient provoqué, par leur imprudence, l'incendie qui a ravagé 2 hectares de pinèdes, dans la station balnéaire de Cap-d'Agde.

● *Pompier incendiaire écroué à Draguignan.* — M. Robert Hammadi, le sapeur-pompier incendiaire arrêté vendredi 17 août, a été inculpé samedi 18 août d'incendie volontaire et écroué à la prison de Draguignan (*le Monde* du 19-20 août). Arrivé le 23 juillet dans le Var, ce caporal des pompiers de Paris a déclaré aux enquêteurs qu'il avait fait la connaissance d'une jeune fille de la région et que, sachant son départ imminent, il avait mis le feu à la pinède, ne pouvant accepter l'idée de perdre son amie. M. Hammadi, qui venait de se disputer avec la jeune femme, a déclaré qu'il n'aurait jamais commis un tel acte s'il n'avait été sous l'emprise de l'alcool.

Le Monde

culture

LA CULTURE ET L'ÉTAT

La publication de notre enquête sur « la culture et l'Etat », dans « le Monde » des 24, 25 et 26 juillet, nous a valu de nombreuses réactions. Nous publions ci-dessous un point de vue de M. Bernard Faivre-d'Arcier, animateur des Cahiers de l'Atelier (publication dont nous avons présenté les deux premiers numéros dans « le Monde » des 21 mars et 1er août, et un témoignage de M. Michel Raclot, vice-président de la Fédération nationale des centres culturels communaux, qui relève particulièrement la déclaration de M. Lecat jugeant « dépassée » l'idée de la décentralisation culturelle et invitant les collectivités locales à « mener le jeu ».

POINT DE VUE

Du mécène au consultant

par BERTRAND FAIVRE-D'ARCIER (*)

PLUS d'une centaine d'élèves de l'ENA travaillent depuis seut mois sur le développement culturel de la France. Nul doute que leurs rapports seront ornés de propositions imaginatives et réalistes à l'intention des pouvoirs publics, comme il est de règle dans cet exercice d'école. Mais le réalisme risque de contrarier l'imagination s'ils doivent considérer l'analyse faite par *le Monde* : l'Etat entendrait laisser la culture en... l'état.

Pour certains observateurs, on assisterait à un changement de politique : au nom de la décentralisation, voire de la démocratisation, l'Etat se désengage au bénéfice ou au détriment d'une part des industries culturelles, d'autre part des collectivités locales.

Depuis 1960, beaucoup de ministères de la culture ont été créés de par le monde. Parfois par volontarisme, tantôt par imitation, souvent pour de la figuration.

En tout cas, la seule définition universelle qu'on puisse donner du côté de ces administrations publiques est assez simple : la culture, c'est ce qui reste quand on a tout dépensé.

Alors, après tout, un ministère en charge de la culture est-ce vraiment indispensable ? Si la culture est partout, elle se retrouvera bien dans d'autres départements. Et si la culture est l'affaire (privée) de chacun, elle est du côté du « local » : mairie plus commerces.

Le raisonnement est, bien sûr, caricatural : dans un pays aussi centralisé que le nôtre, il y aura toujours un département de la culture. Mais ses fonctions pourraient changer : le ministère ne s'occupera que de ce qui est national. C'est-à-dire de ce qu'*aucune* autre collectivité publique (ville, département, région, établissement public) ne pourrait, par nature, prendre pour attribution. L'ordre des compétences est inversé : le domaine d'intervention de l'Etat n'est pas défini, de fait, par le volontarisme de sa politique et ses capacités financières, mais elle devient résiduelle.

L'Etat s'occupera donc des relations culturelles internationales, des grandes institutions nationales, de la protection et de la conservation de son domaine, des règles générales des enseignements artistiques, des normes communes jugées indispensables pour certains équipements ou certaines activités, de la correction de certaines inégalités géographiques que lui seul, collectivité supérieure, est en mesure de corriger, etc. Quant à l'aide proprement dite aux activités culturelles : l'aide à la création, à l'innovation, à la formation, à la recherche, à la diffusion, à l'animation... tout cela devrait se discuter, institution par institution, ville par ville, région par région.

Selon le principe qui pourrait être amorcé par la prochaine réforme des collectivités locales : « *On vous donne tant* (des subventions globales d'équipement ou de fonctionnement) *et vous vous achetez ce que vous voulez* », il reviendrait à chaque collectivité locale le loisir (je n'ai pas dit forcément l'argent) d'élaborer ou de compléter sa propre politique culturelle, l'Etat s'en retournant à ses propres affaires... culturelles.

Le schéma est simple, séduisant, démocratique et décentralisateur. En sionnels : le « tout dans la tête, rien dans les poches », n'est pas plus, il correspond déjà à la réalité, la plupart des villes de France étant bien obligées de compter (avec plus ou moins de bonheur et d'allant) sur leurs propres forces.

Mais il pose un problème : l'Etat n'a plus, à proprement parler, de politique culturelle. Il n'a plus ni conception générale, ni autorité morale ou technique, ni moyens d'intervention. En tout cas, il n'a plus, dans cette hypothèse grossière, l'ambition d'une politique intégrée de la culture que lui souhaitaient les commissions du VIe et du VIIe Plan.

Que faire, dès lors ? Si l'Etat veut rester présent sur la scène des activités culturelles (après tout, c'est un partenaire qui vaut bien la FNAC ou la Gaumont...), il lui faut changer de métier. S'il se résigne à ne plus être le promoteur direct des maisons de la culture (variété désormais éteinte ,dont des spécimens existants présenteraient des signes de longévité) ou l'entrepreneur de travaux publics culturels dans les communes, s'il n'entend plus être la maison-mère de missionnaires de terrain, au moins pourrait-il être un conseiller écouté.

Bien française, cette administration de gestion, de contrôle d'intervention, se donnerait un petit côté anglo-saxon, plus souple et plus oblique.

J'entends que cela ne ferait pas l'affaire des maires ni des professtrès apprécié dans nos communes, où l'on sait de longue date que de bons conseils ne valent pas un petit crédit. Pourtant, l'habitat, l'urbanisme, les transports urbains, les équipements de quartier, tout ce qui est à la mesure des villes a été déconcentré (et sera décentralisé), quitte à recourir au « conseil-contrôle » de l'ingénieur des ponts, du directeur départemental, du sous-préfet. Et autour de tout cela se sont créés des offices, des agences, des sociétés privées ou publiques de conseil et d'études, pour éclairer les choix, instruire les dossiers, présenter des propositions chiffrées, suggérer des solutions.

Il faudra bien, à l'avenir, que le ministère de la culture et de la communication, qui n'a pas un réseau dense de représentants locaux et qui ne dispose que de corps d'inspection techniques spécialisés, prenne (voire reprenne) l'initiative du conseil en développement culturel, s'il doit perdre ses prérogatives de financement.

Or il manque, dans toutes les régions, ces généralistes qui pourraient être, à l'instar des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, des aménageurs, des voix compétentes pour ce qui sera demain une forme nouvelle d'ingénierie, qui aura plus à faire avec les hommes qu'avec le béton.

(*) Animateur des *Cahiers de l'atelier.*

CORRESPONDANCE

Beau cadeau pour les collectivités locales !

Si je comprends bien, *écrit M. Raclot*, le ministre passe la main, bien qu'elle soit ou parce qu'elle est faible, aux collectivités locales qui assument, à plus de 90 %, la politique culturelle en faveur de la population (finances comprises).

Beau cadeau que de donner aux collectivités *locales* les *fonds* qu'elles imputent déjà à cette action ; plus le petit quelque chose que représente, sur l'ensemble du territoire, la quote-part de l'Etat.

Si les quelques maisons de la culture en activité perçoivent 50 % de leur budget de fonctionnement, ainsi que les quinze troupes de décentralisation théâtrale, les quelques maisons d'art et loisirs et autres centres d'action culturelle ne perçoivent plus que 35 % ; si quelques grandes opérations musicales telles que l'Opéra du Rhin et certains orchestres régionaux sont aussi bien financées, nous avons, à la F.N.C.C.C., démontré que les quelque cent conservatoires et écoles de musique auxquels l'Etat apporte son concours financier ne perçoivent de celui-ci qu'environ 10 % de leurs dépenses, mais les six cents et quelques autres n'ont droit à rien. Il en est de même pour les écoles des beaux-arts, de dessin, pour les bibliothèques, pour les musées, pour l'action théâtrale, etc.

Je peux donc estimer que l'action culturelle de base, qui se situe à l'échelon de la commune, n'est pas financée à plus de 10 % par le ministère.

Dire que les collectivités locales doivent mener le jeu relève donc de la méconnaissance totale de leur action et, surtout, des finances culturelles dont elles font la plus grande partie des frais. On peut se demander ce que deviendront les modestes fonds que l'Etat attribue à la décentralisation et par quoi ils seront remplacés et qui paiera.

En fait, l'Etat souhaite mener une politique culturelle avec l'argent des collectivités locales, sans s'inquiéter d'ailleurs des problèmes régionaux et des problèmes départementaux.

Je trouve amusant, d'autre part, qu'un ministre, en cette époque de haute centralisation, déclare vouloir de décharger de ses prérogatives et de ses devoirs. J'y vois l'aveu de l'insuffisance des moyens dont il dispose et de l'échec des différentes politiques culturelles depuis André Malraux. C'est aussi l'aveu de n'avoir pas su se concerter et coopérer avec les municipalités qui ne demandaient que cela, (les petites et les moyennes, surtout).

Cela fait courir un grand risque au développement culturel de la nation tout entière et conduira à accroître le fossé culturel entre ceux qui pourront continuer et ceux qui ne pourront pas. En fait, c'est, en reconnaissant son impuissance, se débarrasser d'un problème encombrant.

■ L'Ecole de l'acteur dirigée par François Florent inaugur. à la rentrée 1979-1980 une classe libre, entièrement gratuite, limitée à vingt-cinq élèves sélectionnés en trois étapes. Le concours d'entrée a lieu le 26 octobre et le 3 novembre. Les inscriptions sont ouvertes. Les candidats — entre seize et vingt-huit ans — doivent se présenter 35, quai d'Anjou munis d'une pièce d'identité française ou étrangère.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

AU FESTIVAL ESTIVAL

Les voix du chœur

Quand un Allemand du dix-neuvième siècle restait chez lui le dimanche, il se mettait au piano avec sa femme et jouait à quatre mains les symphonies de Beethoven ; s'il allait chez des amis, aussitôt se formait un trio, un quatuor ou un quintette, et, lorsqu'on n'avait pas d'instrument, on chantait à plusieurs voix. Pour mythique qu'elle soit, cette époque avait ses charmes ; il nous en est resté une multitude de transcriptions ou de compositions originales destinées à ces divertissements amicaux qui, lorsqu'elles portent les noms de Mendelssohn, de Brahms ou de Schumann, devraient suffire à réhabiliter la musique de salon.

L'amateurisme n'est plus ce qu'il était, les salons musicaux ont changé de nom — on parle d'ateliers, ce qui est moins compromettant, — mais le Festival estival a eu la bonne idée d'inviter le Vokalensemble de Marburg, dirigé par Rolf Beck, à donner quelques-uns de ces chœurs et de ces quatuors vocaux, au milieu des rouges et des ors du salon impérial de l'Hôtel Intercontinental. Ce petit chœur, d'une quarantaine de voix, des amateurs sans doute pour la plupart, possède assez d'entraînement pour aborder aussi bien les véritables pages chorales, comme les Volkslieder *de Brahms, que les* Quatuors opus 31 et 92 *de Brahms ou les* Spanischen Liederspiele *de Schumann, destinés à quatre solistes, même si, alors, on sent que les exigences du compositeur vont au-delà de ce que peuvent offrir des voix plus fraîches que travaillées. Ce qu'il faut souligner, c'est la précision rythmique de l'ensemble, qui va de pair avec une excellente diction : exception faite des passages très tendus vocalement, la justesse est parfaite et l'équilibre entre les différentes voix si soigné que les détails de la polyphonie restent toujours faciles à suivre.*

Ce dernier aspect n'est pas le moins important, car rien n'est plus proche, peut-être, de l'écriture du quatuor à cordes que celle du chœur à quatre voix sans accompagnement ; le texte n'est qu'un support, et le véritable intérêt — même si l'on ne peut y participer soi-même, ce qui serait l'idéal pourtant — réside dans l'évolution de chaque voix, surtout si le compositeur a su jouer de l'ambiguïté de la voix de ténor qui pourra, selon le contexte, sonner au centre ou au-dessus des autres voix. Dans les Six lieder *de Mendelssohn qui ouvraient le concert, il y avait précisément un effet de ce genre tout à fait remarquable, tandis que dans le* Violoneux bossu, *de Brahms, passait fugitivement une imitation chantée des violons qui s'accordent.*

Lorsqu'elle est dotée d'un accompagnement au piano, la musique à quatre voix se rapproche davantage du lied ; comme il n'est plus nécessaire de conserver d'un bout à l'autre la même plénitude harmonique, les voix deviennent plus autonomes. N'étant plus seules à assurer le déroulement du morceau, elles peuvent ainsi dialoguer comme à l'opéra, et, si les combinaisons polyphoniques gagnent en imprévu, elles semblent alors plus naturelles. Le mélange de ces deux techniques d'écriture donnait à ce concert une diversité d'autant mieux venue que le programme, malgré les titres agrestes ou sentimentaux de chaque pièce, pouvait sembler un peu austère ; mais quand la mode est à l'opéra, aux grands concerts et aux solistes qui jettent les notes par les fenêtres, il est peut-être bon, quelquefois, d'aller se rafraîchir les oreilles.

GÉRARD CONDÉ.

★ Disques. Schumann : *Spanischen Liederspiele* et *Minnespiele*, Arion ARN 38388. Brahms : *Deutsche Volkslieder*, CBS 76638.

■ Sous le titre « Musique pour l'UNICEF », l'enregistrement du concert exceptionnel organisé le 9 janvier 1979 au siège de l'Assemblée générale des Nations unies, à l'occasion de l'Année internationale de l'enfance, est édité par la firme Polydor au profit de l'UNICEF. Il réunit les Bee Gees, Abba, Earth Wind and Fire, Rita Coolidge, John Denver, Andy Gibb, Kris Kristofferson, Olivia Newton-John, Rod Stewart, Donna Summer.

■ Les fêtes de nuit de Versailles reprendront les 15 et 16 septembre à 21 h. 30. Le spectacle, « Un siècle à Versailles », est présenté autour du bassin de Neptune du château et retracera les grands moments de la vie de Louis XIV et de Louis XV. Les dix-huit tableaux de cette évocation sont illustrés par les « Feux d'artifice royaux » et « Water Music ».





Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 20 août

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-22), 21 h. : les Précieuses ridicules.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 21 h. : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour et G. Verchère.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba, On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Les cafés-théâtres

Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : Popeck ; 23 h. 15 : B. Garcin.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Festival estival

(633-61-77)
Conciergerie, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Esther Lamandier, voix et instruments anciens.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Yoko Katayama, piano (Bach, Schumann, Schubert).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Annibal, de C.-L. Bragaglia ; 17 h., Caméra et théâtre : les Mains sales, de F. Rivers et S. Berriau ; 19 h., Opéras et opérettes : Mascarade, de W. Forst ; 21 h., Espionnage, énigmes et mystères : Charlie Chan à Monte-Carlo, de B. Humberstone.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U G C Marbeuf, 8e (225-18-45).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BARRACUDA (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U G C Marbeuf, 8e (225-18-45).
FELICITE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). Mar., V., D., Mar.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HUMANOIDE (It.) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A.) (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (A.) (v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MELODY IN LOVE (A.) (v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Tourelles, 20e (636-51-98).
MEURTRE PAR DECRET (A.) (v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A.) (**) (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Concorde, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE MONDE EST PLEIN D'HOMMES MARIES (A.) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
MORT SUR LE NIL (A.) (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A.) (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e (561-10-60), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Ternes, 17e (380-10-41).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Madeleine, 8e (073-56-03), Nation, 12e (343-04-67).
NOW VOYAGER (A.) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA PERCEE D'AVRANCHES (A.) (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (357-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PHANTASM (A.) (v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Opéra, 6e (261-50-32).
PRINTEMPS PERDU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) (*) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75).
SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TROISIEME GENERATION (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), J., S., L.
UTOPIA (Fr.), Vendôme, 2e (742-97-52) ; Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).

Les séances spéciales

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 20 h 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 24 h.
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 18 h. 45.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h 30.
MURIEL (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 14 h 30.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.

Les festivals

NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., I : les Amants de la nuit, II : la Maison dans l'ombre.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : le Héros sacrilège.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.
LES GRANDS CLASSIQUES DE LA COMEDIE AMERICAINE (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Ball Game, 16 h. 30 : Words and Music, 18 h. 30 : Dancing Lady, 20 h. 30 : Banana Split, 22 h. 30 : One, two, three.
STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93), 14 h. : Edward Munch (v.o.), 17 h. 15 : Casanova de Fellini (*) (v.o.), 20 h. : les Clowns, 22 h. : les 39 Marches (H.).
HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action-République, 11e (805-51-33) : la Grande Illusion.
CINE-ROCK, Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : (John Huston), Promenade avec l'amour et la mort.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Chantons sous la pluie.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.), Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : l'Ile de la mort.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Casablanca.
HITCHCOCK, Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Psychose.
« CINE-POLAR » (v.o.) La Clef, 5e (337-90-80) : l'Etrangleur de Boston ; le Tunnel de la peur.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Ombre des anges.
LA BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) : I. 13 h. : Last Waltz ; 15 h 10 : The song remains the same ; 17 h 30 : le Dernier Tango à Paris ; 19 h 50 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise. — II, 12 h. 50 : Easy Rider ; 14 h. 30 : Rolling Stone London sixties ; 16 h 10 : Un été 42 ; 18 h. : Un après-midi de chien ; 20 h. 10 : Taxi Driver ; 22 h. : Chiens de paille.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71) : 13 h 30 : les Damnés ; 16 h. : A l'est d'Eden ; 18 h : Retour ; 20 h 10 : Salo ; 22 h 10 : The Rocky Horror Picture show ; sam., 24 h. : Panique à Needle Park.
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), 14 h 15 (v.f.) : Astérix et Cléopâtre ; 15 h 20 : Wizards ; 16 h 55 : Sweet Movie ; 18 h. 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 21 h. : Myra Breckinridge ; 22 h. 35 : The Missouri Breaks ; 0 h. 15 : les Diables.

Les films nouveaux

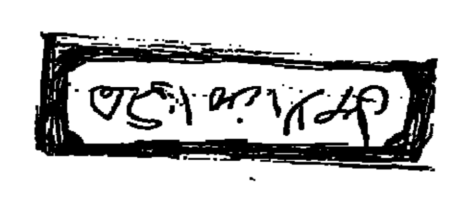
PASSEUR D'HOMMES, film américain de Jack Lee Thompson (*) (v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'AMOUR, C'EST QUOI AU JUSTE ?, film italien de Giorgio Capitani (v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FAUT TROUVER LE JOINT, film américain de Lou Adler (**) (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (Fr., *) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., * v.o.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (033-34-37).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).
LA BETE (Fr., **) : U G C., 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
COUSIN, COUSINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE CRI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DELIVRANCE (A., ** v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DERNIER AMOUR (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'EXORCISTE (A., ** v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr., **) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours impairs.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40), sauf mardi.
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HISTOIRE D'O (Fr., **) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07) (jours impairs) ; Grand Pavois, 15e (544-46-85).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg., *) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; U G C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U. G. C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U G C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45).
LAWRENCE D'ARABIE (A., 70 mm v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU Dr EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), jours pairs.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., ** v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE PARRAIN N° 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13). V.f. : Balzac, 8e (561-10-60) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SOLARIS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40) (sauf mardi).
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES VALSEUSES (Fr., **) : Mistral, 14e (539-52-43).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).



RADIO-TÉLÉVISION

UN DÉBAT SUR LE MONOPOLE

Pour une nouvelle politique

I. — Une autorité nationale de l'audio-visuel

par JEAN-CLAUDE SERVAN-SCHREIBER (*)

La loi de 1974 sur la radio et la télévision vole en éclats, car elle ne correspond plus aux faits. Dans une société comme la nôtre, avec tous ses défauts, la loi doit suivre le fait, afin d'en contrôler les éventuels abus, mais elle ne peut l'imposer. De quoi s'agit-il au fond ?

C'est simple, la technique va plus vite que l'évolution des mœurs, et celle-ci encore plus vite que les textes en vigueur. Le coût des matériels de radio et de télévision a considérablement baissé, en francs constants, et n'est plus l'apanage des gens aisés ou d'organismes puissants.

Un émetteur en modulation de fréquence capable de couvrir un quartier d'une grande ville coûte entre 20 000 et 30 000 F, le prix d'une voiture moyenne.

Par ailleurs, la miniaturisation et les perfectionnements étonnants des appareils électroniques permettent de multiplier les usages des récepteurs de télévision à un degré inconnu il y a seulement dix ans. Nous avons vu apparaître les téléjeux, mais bientôt nous aurons d'autres possibilités d'informations, de références, qui se situent totalement en dehors du monopole de programmation. Et puis, surtout, n'oublions pas l'apparition très prochaine des satellites de diffusion directe d'images de télévision. Dans moins de dix ans, c'est-à-dire demain, ils fonctionneront effectivement, et leurs émissions seront reçues sur tout le territoire national, quel que soit le pays voisin émetteur. Ce sera le début d'une véritable révolution dans les habitudes des Français (mais aussi des autres !), sans compter les retombées importantes sur l'emploi, le développement industriel et économique, la consommation, etc.

Ne négligeons pas l'aspect social de cette transformation profonde de la radio et de la télévision. Hier, la puissance des médias électroniques leur donnait un aspect presque magique d'influence et d'action. Aujourd'hui, ces moyens de communication se sont banalisés et sont devenus partie intégrante de la vie quotidienne. Cela entraîne un émiettement du public et une diminution de l'importance relative des émissions.

Ces quelques constatations étant énoncées, tout le monde sent bien qu'il faut changer le système actuel et réviser les principes de base de notre système audiovisuel. Nous ne sommes pas les seuls dans ce cas : les Anglais, les Suédois, les Canadiens, les Italiens et même les Américains cherchent des solutions pour l'avenir, en fonction de leurs caractéristiques nationales.

Quelles pourraient donc être les bases d'une nouvelle politique de l'audiovisuel ?

D'abord, dissipons une équivoque : la notion de monopole recouvre deux réalités différentes. Le monopole de diffusion et le monopole de programmation.

Sur un point, tout le monde est d'accord. Le gouvernement, le P.C., le P.S., et le R.P.R. : le monopole de diffusion, c'est-à-dire, la faculté d'émettre et de transporter des images et des sons doit rester sous la seule responsabilité de l'Etat.

En revanche, il faut prendre acte qu'il n'y a plus de monopole de programmation. Les radios périphériques en sont le vivant témoignage, et les satellites le feront voler en éclats d'ici peu en télévision.

Il est donc souhaitable que les pouvoirs publics admettent l'existence d'une pluralité de radio et de télévision ayant des statuts et des objectifs variés, mais dont les possibilités techniques d'émission et les modalités de financement et de programmation respecteraient des règles de service public sous le double contrôle d'une autorité nationale de l'audiovisuel et de l'établissement public de diffusion, T.D.F.

En un mot, il faut relayer la notion surannée et moribonde de monopole par celle de service public, le monopole de diffusion restant, en tout état de cause, intouchable.

En effet, si les tentations françaises d'émissions non autorisées sont encore peu nombreuses, les moyens mis en œuvre pour les détecter et les brouiller sont disproportionnés avec leur objet, et *l'opinion publique les tolère mal.* D'un autre côté, rien n'est pis que l'anarchie à l'italienne. Combien de Français ont-ils pris conscience que les longueurs d'ondes sont une ressource limitée et que des motifs de sécurité (navigation aérienne, police, défense nationale) nécessiteront une répartition de ces ondes hertziennes par l'Etat seul.

Une mission triple

Mais en contrepartie du dessaisissement par l'Etat du monopole de programmation, il importe de mettre en place des dispositifs propre à éviter la mainmise de groupes d'intérêts particuliers sur un des réseaux, de déterminer les grandes options de programmation afin d'éviter de dangereux déséquilibres en matière de diffusion d'informations, de films, de créations originales, d'émissions culturelles, etc., et enfin de veiller scrupuleusement au respect des fréquences attribuées aux sociétés de programmes pour qu'elles ne se gênent pas entre elles, ni qu'elles perturbent la bonne marche des télécommunications.

Deux conséquences primordiales viennent donc à l'esprit : le contrôle public sur la diffusion, et la mise en place d'une autorité nationale de l'audiovisuel.

1) L'organisation du pluralisme dans l'audiovisuel n'est acceptable que si le réseau d'émetteurs reste ou revient dans le domaine public. La loi doit confier à l'établissement public de diffusion (Télédiffusion de France), créé par la loi du 7 août 1974, la gestion pour le compte de l'Etat de l'ensemble des émetteurs de radio et de télévision fonctionnant sur le territoire national. Cette disposition, pour être efficace, doit être appliquée sans aucune exception. C'est ainsi, par exemple, que l'émetteur de Remoules qui appartient à Radio-Monte-Carlo, devra être repris par T.D.F., et loué par celui-ci à R.M.-C. Il en irait de même pour les équipements des futures radios locales. Quant aux « périphériques », nous verrons plus loin qu'ils ne sont pas oubliés.

2) Il reste à déterminer la nature de l'autorité qui veillera au respect des normes de service public.

Il ne me paraît pas souhaitable que ce rôle soit assuré par l'Etat, ou plus particulièrement, par un membre du gouvernement. Le secteur de l'audiovisuel est mouvant, complexe, et l'expérience montre que les interventions publiques ont toujours fait l'objet de vives critiques sans pour autant se révéler très efficaces. Le pouvoir risque de s'user inconsidérément en prenant lui-même des responsabilités délicates qu'il peut très bien faire assumer par d'autres. Une solution existe dans certains pays occidentaux dotés d'une autorité nationale de l'audiovisuel. Cet organisme pourrait comprendre une dizaine de membres nommés par le gouvernement et le Parlement, et aurait une mission triple :

a) Distribuer les fréquences et les autorisations d'émettre aux sociétés de radio.

b) Veiller au respect des clauses de service public définies par la loi et les cahiers des charges, appliquer les sanctions pour non-respect de ces dispositions.

c) Recevoir les recours des citoyens contre d'éventuels abus de telle ou telle de ces sociétés.

Cette ANA (Autorité nationale de l'audiovisuel) devrait publier chaque année un rapport d'activité transmis au gouvernement et aux Assemblées. Ses décisions pourraient faire l'objet de recours contentieux devant les tribunaux administratifs.

On voit à l'évidence que l'ANA aurait un rôle capital et que sa composition devrait être réglée par un texte législatif pris après un large débat démocratique.

La situation de base étant ainsi définie : monopole et contrôle de la diffusion par T.D.F., pluralité de société de radio et de télévision soumises aux règles de service public, contrôlées par l'Autorité nationale de l'audiovisuel, voyons plus en détail comment les choses devraient se passer concrètement. Il est bien évident que la situation sera différente selon qu'il s'agira de radio ou de télévision, la taille des investissements nécessaires à ces deux types de communication n'étant certes pas la même.

Un nouveau statut des radios périphériques

Commençons par le service public de radiodiffusion. Il pourrait évoluer de la façon suivante :

1) Maintien de Radio France. Cette société doit conserver son statut actuel d'organisme public diffusant des programmes nationaux à destination de la France et de certains pays étrangers. Son financement serait intégralement assuré par la redevance, dont la répartition pourrait être assurée par l'ANA. Celle-ci serait aussi chargée d'appliquer un cahier des charges analogue à celui actuellement en vigueur pour Radio France. Plus particulièrement, Radio France International devrait être renforcée et non plus laissée au bon vouloir financier de tel ou tel ministère ;

2) Le statut des postes périphériques. A partir du moment où le monopole de programmation et d'exploitation serait supprimé, les postes périphériques, qui, de fait, jouissent par dérogations spéciales d'une situation privilégiée, voire exorbitante, se trouveraient ramenés à une situation concurrentielle normale et seraient considérés comme des postes nationaux. Les conséquences pour ces postes périphériques seraient de deux ordres :

a) Europe n° 1, Radio Monte-Carlo, Radio-Télé-Luxembourg et Sud Radio devraient accepter la signature de cahiers des charges de services publics, rédigés en accord avec l'Autorité nationale de l'audiovisuel, qui serait chargée de veiller à leur application ;

b) Les émetteurs actuellement en territoire étranger devraient, après une période transitoire, être installés sur le territoire français pour devenir propriété de l'Etat. De telles opérations devraient s'échelonner sur un certain nombre d'années.

Il faut souligner que l'implantation de ces postes sur le territoire français leur donnerait une couverture géographique beaucoup plus importante, leur permettant ainsi d'augmenter assez considérablement le nombre potentiel de leurs auditeurs. De telles opérations posent de nombreux problèmes juridiques, financiers et techniques qui devraient faire l'objet d'études approfondies ;

3) Les stations de radio locales. La plupart des pays occidentaux, des Etats-Unis à la Grande-Bretagne, en passant par le Canada, l'Espagne et l'Italie, disposent déjà d'un réseau de radios locales. Il s'agit, en général, de stations couvrant une ville de taille moyenne ou un quartier d'une grande cité, et diffusant surtout des informations de service et des débats sur les problèmes du secteur concerné. Il sera difficile, pour la France, de rester longtemps à l'écart de ce mouvement général, qui semble d'ailleurs répondre au besoin de communication de citadins de plus en plus isolés par les conditions de la vie moderne. Cependant, si l'on admet le principe des radios locales, il faut décider qui les contrôle et qui les finance.

On peut charger l'Autorité de l'audio-visuel d'accorder, sous forme de licences, l'autorisation de fonctionner aux stations locales et de leur accorder un créneau sur modulation de fréquence. Ces licences seraient données pour une durée limitée, de l'ordre de trois ans, et assorties d'un cahier des charges précisant le contenu des programmes. L'Autorité aurait le pouvoir de ne pas renouveler l'autorisation, au cas où il serait avéré que la station n'aurait pas respecté les clauses essentielles du cahier des charges.

Ces organismes devraient aussi prendre la forme de sociétés d'économie mixte dont le capital serait partagé entre l'établissement public de diffusion, propriétaire des émetteurs, les collectivités locales intéressées et les quotidiens régionaux. Leurs frais de fonctionnement, qui devraient être très limités, seraient assurés pour partie par les subventions et pour partie par de la publicité locale couplée avec celle de la presse de la région. Ainsi, ces radios seraient le produit d'une collaboration qui devrait être harmonieuse entre l'Etat, les départements ou communes et les journaux qui leur apporteraient leur expérience et l'assistance de leurs collaborateurs. Le système proposé devrait allier une certaine souplesse à un contrôle rigoureux. Les stations ne devraient être créées qu'à la demande des collectivités locales. Elles seraient tenues de soumettre à l'Autorité de l'audiovisuel un plan de financement et de souscrire, aux conditions fixées par une loi et par un cahier des charges. Enfin, elles ne seraient que locataires d'un réseau de diffusion détenu par T.D.F. et elles seraient tenues d'utiliser la modulation de fréquence, qui ne permet d'émettre que sur une faible distance, mais avec un bon confort d'écoute.

La radiodiffusion comprendrait donc trois secteurs distincts, tous également soumis aux obligations de service public : une société nationale, des sociétés semi-publiques dépendant de la SOFIRAD et des sociétés d'économie mixte gérant des stations locales.

(*) Membre du haut conseil de l'audio-visual, délégué national du R.P.R. pour l'audio-visual.

Prochain article :

DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE DE TÉLÉVISION

UNE LETTRE DE M. XAVIER LARÈRE

En réponse à notre article sur les « importations de l'été », publié dans le Monde *daté 29-30 juillet, M. Xavier Larère, directeur général d'Antenne 2, conteste qu'Antenne 2 ait « recouru de façon massive », comme nous l'affirmions, « aux inévitables séries américaines ». Il écrit :*

En fait, le volume des séries américaines qui aura été diffusé pendant cette période sera sensiblement le même que celui diffusé tout au long de l'année, dans les « tranches horaires » régulièrement réservées à ces programmes : « Hunter » aura été la série étrangère programmée le dimanche soir (du 17 juin du 22 juillet), « Super Jaimie » a été diffusée (du 9 mai au 11 juillet), à 15 heures, dans la « case » habituelle des séries, en début d'après-midi. Lui auront succédé « Kung Fu » (du 12 juillet au 30 juillet), puis « Pilotes » (du 31 juillet au 8 août).

« Hawaï police d'Etat » aura occupé la « case » depuis longtemps réservée aux séries étrangères le dimanche. (...)

Il me paraît fâcheux et injuste de donner à penser que les programmes de l'été ont été prévus suivant une politique facile d'importation.

Antenne 2 fait au contraire un effort particulier pendant cette période d'été pour maintenir un volume de programmes identique à celui diffusé au cours de l'année et pour offrir des émissions spéciales, de genres divers, sous la responsabilité de Jacques Chancel, désigné à cet effet. Ainsi les retransmissions sportives quotidiennes, et aussi les émissions hebdomadaires produites à l'étranger avec le concours des organismes de télévision nationaux (Grèce, Portugal, Mexique, Koweït, Pologne, Berlin), des émissions de variétés, des retransmissions musicales et théâtrales (cycle de musique sacrée), des documentaires de création (sept jours en Perse). De plus, la reprise des « Jeux sans frontière » le dimanche soir, depuis la fin juillet, a supprimé la diffusion habituelle de la série étrangère. (...)

Je ne puis que regretter que cet effort et ces réalisations n'aient pas été relevés, de préférence à la diffusion de séries étrangères qui ne constituent aucunement un élément significatif des programmes diffusés pendant l'été.

LUNDI 20 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série : Les mystères de l'Ouest ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 50, Acilion et sa bande.

18 h., Evadez-vous avec TF 1 : La croisière de l'Eyrix ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM (cycle Fernandel) : L'AUBERGE ROUGE, de C. Autant-Lara (1951), avec Fernandel, F. Rosay, Carette, M.-C. Olivia, G. Aslan, J.-R. Caussimon.

En 1833, dans une auberge de l'Ardèche où l'on assassine les voyageurs, la patronne se confesse à un moine avant de commettre de nouveaux meurtres. Lié par le secret de la confession, le moine pourra-t-il sauver ses compagnons ?

Une farce noire et agressive par laquelle Autant-Lara a fustigé les conventions morales et sociales du cinéma français de l'époque. Fernandel y est génial.

22 h. 15, Série : Les Français du bout du monde : la Sierra-Leone ; 23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? 13 h., Journal ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Auteurs et lectrices) ; 15 h., Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h., Sports : Hippisme (championnats d'Europe de saut) ; Athlétisme (à Nice) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : PARIS BRULE-T-IL ?, de R. Clément (1965), avec J.-P. Belmondo, C. Boyer, L. Caron, J.-P. Cassel, A. Delon, K. Douglas, G. Ford, B. Frick, G. Froebe, D. Gélin.

Première partie : Août 1944. — *Les alliés approchent de Paris. Le général Chaban-Delmas, représentant de Gaulle, dresse un plan d'insurrection avec les F.F.I. Sur l'ordre d'Hitler, le général allemand von Choltitz prépare la destruction de la ville.*

Une fresque historique à grand spectacle, d'après le livre de Dominique Lapierre et Larry Collins, remarquablement réalisée.

22 h., Magazine : Question de temps : La passion de la mer.

La première partie de l'émission est consacrée au drame de l'Admiral's Cup. Suivent une interview de l'épouse d'Alain Colas et un documentaire sur le souvenir de Paul et Virginie à l'île Maurice.

23 h. 5, Grande parade du jazz ; 23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : L'ARDOISE, de C. Bernard-Aubert (1969), avec S. Adamo, J. Hahn, M. Constantin, E. Wiener, J. Desailly, S. Valère. (Rediffusion.)

Un jeune bourgeois, qui est allé en prison, se fait aider par deux truands pour accomplir une vengeance et réhabiliter la mémoire de son père mort.

La fadeur du chanteur Adamo dans un drame de série noire parfaitement conventionnel.

21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les matinées du mois d'août : Mémoires vivantes ; 9 h. 7, Universités de l'universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière ; Turin ; 11 h. 2, Poésie, théâtre et musique russes : de Pouchkine à Blok ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France : les tapisseries de David et Bethsabée ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë », histoire d'une famille d'écrivains ; 14 h. 10, Entretiens avec... H. Sauguet ; 15 h., Egypte : en remontant le cours du Nil ; 16 h., Le Pacifique en long et en large : Des Kerguelen aux îles Marquises ; 16 h. 40, Poésie, théâtre et musique russes, de Pouchkine à Blok ; 17 h. 20, Mission Chine : l'histoire.

18 h. 30, Mot à mot : Travail ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : Les champs du rêve (redif.) ;

20 h., « Tcewz et les vipères », de B. Mazeas (redif.) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la mort de Socrate ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise : en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 30, Opéra, opérettes : Quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales : Bizet, Nigg, Roussel ; 10 h. 10, Mélo-opéras : La vaillance (Thomas, Boieldieu, Offenbach, Massenet) ; 12 h., Les vacances du musicien : René Saorgin ; 12 h. 35, Jazz : Summer séquences ; 13 h. 5, Gounod ; les voyages de Mendelssohn ;

14 h., Estivales : ballets (Copland, de Falla, Bartok) ; 16 h. 10, Nouveaux solistes de Radio-France : C. Delangle, saxophone, O. Catelin, piano (Hasquenoph, Robert, Milhaud, Babadjanian, Lutoslawski) ; 17 h. 15, Les chants de la terre : voyage en Sierra-Leone ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival de Salzbourg... en direct du Grossen Festspielhaus : « Symphonie écossaise » (Mendelssohn) ; « Symphonie n° 5 en si bémol majeur » (Prokofiev), par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. L. Bernstein ; 22 h. 30, Ouvert la nuit... Plaisir d'amour ;

0 h. 5, Germaine Tailleferre ; 1 h., La Méditerranée.

MARDI 21 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série : Les mystères de l'Ouest ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., La croisière de l'Eyrix : la baie des vierges ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Soirées d'ailleurs... (Le Québec). Vendredi 16 h. 45, de P. Gauvreau, Réal. J. Faucher.

Ce vendredi-là, Clément Viau, cadre supérieur dans une agence de publicité, apprend qu'il est mis à pied.

22 h., Variétés : Tam Ti Delam, avec les Grands Ballets canadiens, réal. P. Morin.

Une chorégraphie de Brian Mac Donald sur une musique de Gilles Vigneault.

22 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Amour et sexualité du seizième au dix-neuvième siècle) ; 15 h., Série : Sur la piste des Cheyennes ; 15 h. 50, Sports : Pelote basque ; 18 h., Récré A 2.

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : PARIS BRULE-T-IL ?, de R. Clément (1965), avec J.-P. Belmondo, C. Boyer, L. Caron, J.-P. Cassel, B. Cremer, C. Dauphin, A. Delon, K. Douglas, G. Ford, G. Froebe, D. Gélin, M. Piccoli. (N.)

Deuxième partie : Août 1944. — *L'exécution d'un groupe d'étudiants trahis par un complice de la Gestapo décide le colonel Rol à déclencher l'insurrection parisienne tandis que Leclerc et la 2e D.B. foncent sur la capitale.*

Jusqu'au bout, René Clément maintient, avec maîtrise, la vérité historique des événements de la libération de Paris. Un grand film de prestige avec une trentaine de vedettes.

Vers 22 h., Débat : La libération de Paris.

Avec MM. J. Chaban-Delmas, D. von Arnim, aide de camp du général von Choltitz, H. Karcher, combattant de la 2e D.B., le colonel Rol-Tanguy, chef des F.F.I. de l'Ile-de-France, Mme C. Morandat, membre du réseau « Libération », et cinq témoins.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : LES GRANDS MOYENS, de H. Cornfield (1975), avec H. Dieudonné, R. Carrel, F. Sardou, C. Rouvel, A. de Beaumont, Y. Maurech.

A Nice, trois sœurs octogénaires entreprennent de supprimer cinq truands qui ont tué des membres de leur famille et que le neveu de l'une d'elles, commissaire de police, n'est pas capable d'arrêter.

D'après un roman de Charles Exbrayat, une vendetta traitée sur le mode de l'humour noir à l'anglaise par un réalisateur américain travaillant en France. Hélène Dieudonné en tête d'une excellente interprétation.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Mémoires vivantes ; 9 h. 7, Universités de l'universel : Edimbourg ; 10 h., De l'autre côté de la frontière : Turin ; 11 h. 2, Poésie, théâtre et musique russes, de Pouchkine à Blok (et à 16 h. 40) ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre : les tapisseries de David et Bethsabée ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë », histoire d'une famille d'écrivains ; 14 h. 10, Entretiens avec... Henri Sauguet ; 15 h., Egypte : en remontant le cours du Nil (la femme en Egypte) ; 16 h., Le Pacifique de long en large ; de la Nouvelle-Calédonie à l'Antarctique ; 17 h. 20, Mission Chine : l'histoire (l'Institut révolutionnaire de Canton) ;

18 h. 30, Mot à mot : Chemin de fer ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : l'archéologie du rêve (redif.) ;

20 h., Vues et point de vue sur l'extrême Asie ; 21 h. 15, The Kitchen Center, for video music and dance ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Opéras, opérettes : quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

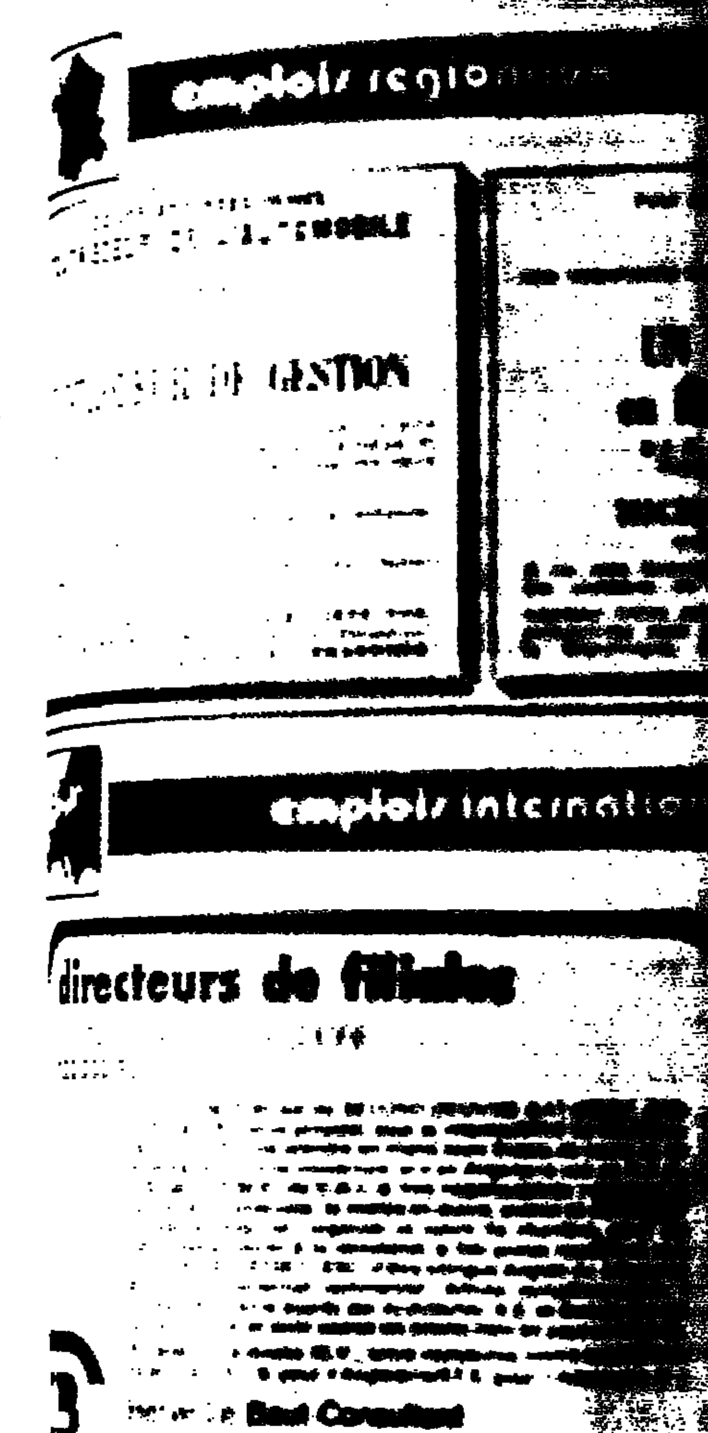
FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales : Gounod ; 10 h. 30, Concert à Nice : Rossini, Mozart, Messiaen, Bach ; 12 h., Les vacances du musicien : Pergolese, Mozart ; 12 h. 35, Jazz : Summer sequence ; 13 h. 5, Devoir de vacances : Liszt ;

14 h., Estivales... made in Stokowski : Dvorak, Stravinsky, Bloch, Mendelssohn, Bach ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival estival de Paris... en direct de la Sainte-Chapelle : œuvres de Victoria et Morales, par le Cuarteto Madrigalistas de Madrid ; 21 h. 30, Entrée de jeu : Beethoven, Debussy, Brahms, avec T. Paraskivesco, piano et C. Ilea, violoncelle ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Plaisir d'amour ; 0 h. 5, Germaine Tailleferre.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIÉTÉ 450 PERSONNES
FOURNISSEUR DE L'AUTOMOBILE

à Gérardmer

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Cadre minimum 25 ans, expérimenté, bons contacts humains. Sous l'autorité du Directeur d'usine et en collaboration étroite avec les services centraux de la Société Mère :

— Assure le contrôle de gestion et la préparation du budget.

— Devra poursuivre le développement de l'informatique.

Adresser C.V. + Photo et Prét. à SOCIETE VOSGIENNE de PROFILAGE, Service du Personnel, boulevard de la Jamagne, 88400 GERARDMER.

Pour son Centre d'Etudes de

LYON

une importante Société d'Electronique Industrielle recherche

UN TECHNICIEN en ÉLECTRONIQUE

D.U.T., B.T.S. ou équivalent
Expérience nécessaire en

MICROPROCESSEUR

matériels et logiciels.

Il lui sera demandé de pouvoir mettre en œuvre des systèmes de surveillance et de commande.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 3.246 à HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON, qui transmettra.

Un fabricant américain de lentilles intra-oculaires, accessoires ophtalmiques implantés dans l'œil humain pendant l'opération de la cataracte cherche un Superviseur de Contrôle de Qualité et un Directeur de Marketing pour une filiale dans la région de Nice. Une installation y est actuellement créée pour la production finale, le lavage final, la stérilisation, l'emballage, l'étiquetage et la distribution des produits. Ceux-ci seront commercialisés directement auprès des chirurgiens et des hôpitaux dans toute l'Europe.

SUPERVISEUR DE CONTROLE DE QUALITÉ

Les exigences absolues pour ce poste sont les suivantes :
1) Un diplôme universitaire de Sciences de la Santé ;
2) Connaissance des procédés de stérilisation et des qualifications des produits stériles ;
3) Connaissance de l'étiquetage des médicaments et accessoires médicaux ;
4) Maîtrise de la langue anglaise ;
5) Quatre ans au moins d'expérience du contrôle de qualité dans une société pharmaceutique ou fabriquant des accessoires médicaux. La préférence sera donnée à une personne capable de rédiger des documents techniques en anglais aussi bien qu'en français au sujet des procédés de contrôle de qualité et qui serait quelque peu familiarisée avec les termes d'ophtalmologie et d'anatomie.

DIRECTEUR DU MARKETING

Les obligations absolues pour ce poste sont les suivantes :
1) Expérience de la vente et du marketing dans le domaine des soins de santé ;
2) Quatre années au moins d'expérience réelle des ventes ;
3) Deux ans au moins d'expérience de la direction des ventes, y compris la supervision des vendeurs et, de préférence, l'expansion et la promotion des programmes de ventes ;
4) Maîtrise du français et de l'anglais.
La connaissance de la chirurgie ophtalmique et de l'optique, ainsi que la familiarité avec les ophtalmologues français seraient des atouts, ainsi que la pratique d'autres langues européennes.

Le salaire de ces deux postes est négociable, selon les titres et l'expérience. Les entretiens auront lieu les 26 et 27 septembre à Cannes et le 29 septembre à Paris.

Adresser le curriculum vitae au Département du Personnel, aux soins de : CILCO Inc. P.O. Box 1680 - Huntington, West Virginia - 25717 ETATS-UNIS.

Industrie EST
(2000 personnes)
recrute un

ADJOINT A DIRECTION DU PERSONNEL

Formation supérieure + Droit du Travail + expérience entreprise.
Poste d'avenir.
Ecr. N° 3.292 BLIQUE, 160, avenue de Strasbourg, 54000 NANCY.
Tél. (83) 35-42-63.

Vous êtes originaire de

LYON OU SA RÉGION

Vous êtes un professionnel DE L'ANALYSE ET DE LA PROGRAMMATION SUR IBM 370 OS/VS et VOUS CONNAISSEZ PAC

Venez nous voir nous vous aiderons à retourner AU PAYS.

Adresser C.V., prét. et photo A.M.P. sous réf. 7242/AT, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS qui transmet

---

Importante Société franç. rech.

INGÉNIEUR

Organisation Administration
Formation universitaire, langue anglaise, âge min. 30 a., expérience organisation circuits administratifs, étude documents et poste dans le cadre d'une implantation informatique en entreprise industrielle.
Rémunération 120 000 à 150 000 F selon expérience.
Env. C.V. et photo sous référ. 1.928 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09.



emplois internationaux

directeurs de filiales

LONDRES ou DUSSELDORF
120.000 F.+

Un Groupe Français du SECOND-OEUVRE BATIMENT (600 M.F. de C.A.) vous propose, sous la responsabilité de son Directeur EXPORT, de prendre en mains leurs filiales de vente et de pose de produits de couverture, soit en Angleterre soit en R.F.A. (15 pers. 12 M.F. de C.A.). • Vos responsabilités : élaborer la politique commerciale, la mettre en œuvre, animer et développer les ventes, négocier, organiser et suivre les chantiers, gérer les personnes et veiller à la rentabilité. • Ces postes requièrent : un diplômé HEC, ESSEC, ESC, d'être bilingue Anglais ou Allemand et un fort potentiel commercial. Atouts complémentaires : connaître la vente auprès des Architectes, B.E. et Entreprises de Constructions, et avoir exercé ses talents dans les pays concernés.

Adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, salaire actuel) sous référence : 47 B pour l'Angleterre/47 C pour l'Allemagne à :

HLB **Hervé Le Baut-Consultant**
11, rue La Boétie - 75008 PARIS.

Une importante Société française à vocation internationale recherche des Techniciens expérimentés et aptes à travailler sur des chantiers de routes non revêtues en Afrique noire francophone. Ces postes de

CONDUCTEUR TRAVAUX ROUTIERS
(Réf. 2.501)

MECANICIEN T.P. DE CHANTIER
(Réf. 2.504)

concernent des Techniciens ayant au moins 5 ans d'expérience en brigade mécanisée itinérante en Afrique. Ils peuvent vivre sur chantier et acceptent les déplacements géographiques (ils sont donc appelés à vivre « en célibataires »). Si ce genre de vie vous intéresse, écrivez-nous sans retard (joindre C.V. et mentionner rémunération actuelle), indiquant sur l'enveloppe la référence du poste à MEDIA P.A., 9, b. des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

ELECTROMECANICIEN STATIONS DE POMPAGE

Nous recherchons un très bon électromécanicien, d'un niveau de formation B.T.S. ou similaire, âgé d'au moins 30 ans, pour qui les matériels d'électro-pompes n'ont plus de secret (moteurs électriques, pompes, armoires électriques). Nous lui proposerons un séjour de longue durée dans une

VILLE D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

(congés annuels en France, bien sûr).
Nous lui confierons la responsabilité du bon fonctionnement, de l'entretien et des réparations des équipements de plusieurs stations de pompage, ainsi que la gestion des pièces détachées.
Il encadrera et formera des mécaniciens nationaux (mais saura évidemment « payer de sa personne » pour des réparations courantes ou urgentes).
Nous sommes une société française.
Ecrivez-nous vite (joindre C.V. en mentionnant sur l'enveloppe la réf. 27.247 à MEDIA P.A., 9, b. des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME LORRAIN recrute SPÉCIALISTE

RELATIONS PUBLIQUES

(contacts presse, rédaction revue, etc.)
Ecrire N° 21.750 Contesse Pub., 20, avenue Opéra, Paris-1er.

Centre Hospitalier d'Orthez
64300
offre poste fixe à

MASSEUR-KINÉSI-THÉRAPEUTE D.E.

Urgent. Ecr. ou téléph. au Directeur : (59) 69-10-48.

Import. groupe français rech.

INGÉNIEUR

Organisation production
niv. direct. industr., formation A.M. ou équivalent, âge minim. 40 ans, expér. min. 10 a. usine tôlerie fine, méthode fabrication gestion production, études, investissements. Rémunération selon expérience.
Env. C.V. + photo sous référ. 1.927 SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09.

Rech. Gérant de restaurant d'entreprise servant 1.800 couverts par jour. Il est demandé : expérience collectivité similaire, compétence, connaissance culinaire, aptitudes au commandement du personnel, aux recherches de marchés, au respect d'un P.R. à tenir dans un budget alloué. Ecr. à M. le Secrétaire du C.E. de la S.N.I.A., usine de Bouguenais, B.P. 1.130, 44019 NANTES cedex, pour donner C.V. et prétentions.

CHEF DE PRODUCTION

pour une société moderne de fabrication mécanique en grande série, spécialisée dans l'extrusion à froid des métaux

Notre client fait partie d'un important groupe suisse. Son entreprise est implantée en Moselle et occupe actuellement 120 personnes.

Nous cherchons pour la position mentionnée ci-dessus un

INGÉNIEUR A.M.

responsable de l'ensemble de la production

Les exigences : une formation d'ingénieur des arts et métiers • âge minimum : 35 ans • allemand parlé indispensable • capable de diriger du personnel • sens de la gestion industrielle et des responsabilités • au moins 10 ans d'expérience dont plusieurs années dans une position de cadre.

Notre client vous offre, outre une grande indépendance, des conditions d'emploi généreuses.

Les personnes intéressées sont priées de nous envoyer leur offre avec curriculum vitae, épreuve d'écriture, photo, copies de certificats et prétention de salaire. Nous nous mettrons volontiers en rapport avec elles dès réception de leur candidature.

AG FUER PERSONALBERATUNG TALSTRASSE 20 8001 ZURICH SUISSE
TEL. : 01/221 36 58.

RÉPUBLIQUE DU MALI
Ministère de l'Intérieur et de l'Urbanisme
PROJET URBAIN DU MALI

Projet d'aménagement urbain préparé avec l'aide de la Banque Mondiale
recherchons fin 1979 à BAMAKO (12 à 36 mois)

CONSEILLER DU DIRECTEUR DU PROJET
(ingénieur V.R.D. ou administrateur)

INGÉNIEUR TECHNICIEN V.R.D.
(organisation, contrôle des chantiers municipaux)

ANALYSTE
(mise en place et gestion de fichiers)

MÉCANICIEN
(gestion, entretien parc matériel voirie et formation du personnel)

INGÉNIEUR ARCHITECTE
Spécialiste matériaux locaux de construction (chantier et formation du personnel)

ÉCONOMISTE
Spécialiste gestion et comptabilité municipales.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite indiquant prétentions de salaire net (hormis logement, déplacements, voyages, autres frais) avant le 21 septembre 1979 à : Directeur Projet Urbain S./C. Ministre Intérieur et Urbanisme, B.P. 215, Bamako, Mali, et Madavo (Projet Urbain Mali), World Bank, 1818 H. Street, Washington D.C., 20433 U.S.A. Renseignements complémentaires : Ministère Intérieur et Urbanisme, Bamako. Ambassade Mali, 89, rue Cherche-Midi, Paris (6e).

IRAM (Institut de radio-astronomie millimétrique)
For high precision surface surveying of a radio telescope to be erected in Spain, IRAM requires an
OPTO-ELECTRONIC ENGINEER (grad.)
whose main experience is electronics. His/her task will be the development of laser ranging instrumentation, including data handling. After development work at the Max Planck Institut in Bonn, the position will continue within the electronics staff of the observatory in Spain.
The applicant must be willing to work for a prolonged period in Spain.
Applications with usual documents should be sent to
MM-Division,
Max Planck Institut für Radioastronomie
Auf dem Hügel 69
53 BONN, FRG.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE SOUS CONTRAT
recherche urgent

ÉTUDIANT

LANGUE ANGLAISE
Expér. encadrement, groupes jeunes pour poste lecteur français en Angleterre (année scolaire 79-80).
Ecrire Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous n° 46.367.

Le Chef du Département routier d'une Société française d'Ingénierie travaillant à l'exportation recherche des

INGENIEURS ROUTIERS

Ces ingénieurs, diplômés, ont une large expérience (acquise notamment dans les pays en développement) des problèmes d'infrastructures routières : études, travaux, contrôle de construction, organisation de l'entretien, gestion administrative et financière...
Ces responsables ont entre 5 et 10 ans d'expérience professionnelle et désirent vivre à nouveau une étape de leur carrière dans un pays étranger (notamment anglophone).
Merci de nous écrire (joindre C.V. et mentionner niveau de votre rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la réf. 1.507, à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Pour lui confier la responsabilité de supervision de la construction d'un pont en Afrique noire francophone, une société française travaillant à l'exportation recherche un

INGENIEUR OUVRAGES D'ART

Les fonctions qu'il assumera nécessitent : une formation supérieure (diplôme d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, complété de préférence par le CHEC) ; une expérience d'une dizaine d'années dans le domaine Ouvrages d'Art (béton armé, métalliques) ; l'expérience du travail dans un pays en développement.
Le chantier, sur lequel l'ingénieur sera logé, démarrera prochainement.
Nous vous remercions de prendre contact en écrivant (joindre C.V. et mentionner dernier niveau de rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référ. 13.402 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE recherche D'URGENCE pour OUTRE-MER

INGÉNIEUR AGRI OU AGRO

ANGLAIS courant.

Expér. cultures tropicales : riz, sorgho, maïs, coton indispensable.

Ecr. avec C.V., prét. et date disponibilité à Bleu, N° 72.462 M, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

S.A. INGENIERIE
Constructions Industrialisées
recrute un

CHEF DE SECTEUR EXPORTATION

MOYEN-ORIENT/AFRIQUE
Convient à ingénieur bâtiment parlant anglais et ayant vocation cciale.
Ecrire n° 3.213. - BLIQUE, 160, avenue de Strasbourg, 54000 NANCY.
Tél. (83) 35-42-63.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
recherche pour missions de démarrage de
SUCRERIES A L'ÉTRANGER

1) UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Formation A.M. ou Marine, confirmé anglais, responsabilités supervision montage.

2) UN INGÉN. CHEF DE FABRICATION
Responsabilités exploitation.

3) DEUX INGÉNIEURS DE LABORATOIRE
Responsabilités contrôle des opérations de production.

Exigences des postes :
— Capacité d'organisation, connaissance des hommes, ingénieurs diplômés, expérience en sucreries aux postes considérés.

SALAIRES ELEVES ET POSTES MOTIVANTS

Env. C.V. et lettre manuscrite s/n° T 014963 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pour compléter son équipe d'assistance
IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
recherche pour le
KENYA

CHEF ENTRETIEN SUCRERIE
NIVEAU INGENIEUR

Connaissance Anglais - Séjour : 32 mois

Adr. C.V. photo et prét. à n° 21.364 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

---

banque LYON

Banque recherche afin de développer les opérations de sa délégation régionale

CADRE COMMERCIAL

La poste suppose : • de l'esprit d'entreprise, • la faculté de s'intégrer dans une équipe, • une bonne appréciation du risque et des objectifs de la banque.

- âge 25 ans minimum,
- formation universitaire ou supérieure,
- expérience bancaire indispensable.

La carrière du candidat passe par une implantation de trois ans minimum dans la région lyonnaise.

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo sous réf. 104-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



LA FEDERATION DU CREDIT MUTUEL DE VENDEE, CHARENTE-MARITIME ET DEUX-SEVRES

recherche
pour son Siège à La Roche-sur-Yon

1 ANALYSTE FINANCIER

diplômé d'une Ecole de Gestion option financière.

Mission :
- Assister le Responsable de la trésorerie et le Contrôleur de gestion pour la gestion prévisionnelle (plan annuel de trésorerie, plans de financement, prévisions budgétaires...).
- Mettre au point, développer et utiliser des modèles de simulation financière.
- Réaliser le suivi, l'analyse et les études des ratios financiers.

Expérience bancaire appréciée.

Env. lettre manusc. + C.V. complet avec photo à : DIRECTION REL. HUM. - CREDIT MUTUEL, 13, rue Pasteur 85001 LA ROCHE-SUR-YON Gare - Cedex n° 27.

Le C.D.E.
(Centre de Diffusion de l'Edition)
recherche
pour secteur PROVINCE

REPRÉSENTANT EXCLUSIF
EN LIBRAIRIE

- Disponible immédiatement ;
- Expérience professionnelle, sens des contacts et de l'animation souhaités.

NOUS OFFRONS :
Salaire fixe + commission + frais de route
Statut cadre

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à Gérard TATIN, 30, rue de l'Université, 75007 Paris.

CEMA
Société implantée à AMIENS
filiale de
PHILIPS
recherche pour son Service Qualité :

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Une à deux années d'expérience des composants électromécaniques et électroniques (dont microprocesseurs).
Dans sa fonction il aura de fréquents contacts avec les services d'études, de fabrication et d'après-vente ainsi qu'avec les fournisseurs.
Anglais indispensable

Env. lettre man. C.V., photo à Direction Personnel CEMA, 408, route d'Abbeville, 80009 Amiens Cedex.

AGENCE D'URBANISME DE METZ

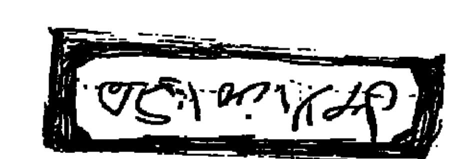
recrute

INGÉNIEUR TRANSPORTS

pour études de restructuration et promotion des transports collectifs
Expérience dans ce domaine d'activité, en tant que responsable d'études, appréciée
Les candidatures d'ingénieurs débutants de grandes écoles seront également étudiées.

Ecrire : AGURAM, 2, place d'Armes, 57000 METZ.
Tél. : (87) 75-31-19.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

CONTROL DATA FRANCE
DEPARTEMENT CONSEIL et APPLICATIONS
recherche des spécialistes dans les grands systèmes IBM en tant que :

INGENIEURS SYSTEMES
Réf. 216 M

PROGRAMMEURS SYSTEMES
Réf. 217 M

ANALYSTES
Réf. 218 M

ANALYSTES PROGRAMMEURS
Réf. 219 M

Vous avez de bonnes connaissances des systèmes d'exploitation VM, VSI, MVS, DOS/VS et/ou de télétraitement et de bases de donnéesCICS,IMS et DL1. Vous avez le goût des contacts humains. Si vous réunissez toutes ces conditions, le Département Conseil et Applications vous offre de se joindre à son équipe actuelle pour assurer :

- le conseil et l'aide technique auprès des clients,
- le développement de logiciels d'application,
- l'assistance technique à nos ingénieurs commerciaux.

Une bonne pratique de la langue anglaise sera un atout supplémentaire.
Adresser votre candidature (en précisant la référence du poste souhaité) à CONTROL DATA Service Recrutement 195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12.

CONTROL DATA
1er CONSTRUCTEUR MONDIAL D'EQUIPEMENTS PERIPHERIQUES

Plain Champs

CITROËN
recherche un

ANIMATEUR de FRANÇAIS

Titulaire d'une licence ou DEUG de lettre moderne et ayant déjà une expérience d'enseignement - notamment pour adultes.

Ecrire au Service du Personnel - Bureau 44 A.F.
133, Quai André Citroën -
75747 PARIS CEDEX 15.

CITROËN

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
E.S.C.

Pour prospection, vente et suivi des affaires dans le domaine de la lecture optique de gestion.

ANGLAIS UTILE

Fréquents déplacements de courte durée
Lieu de travail : Banlieue Sud-Ouest.

Adr. C.V. photo et prét. à no 21.473 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

EFCIS
recherche pour Direction Commerciale basée à VELIZY :

3 ingénieurs technico-commerciaux
(vente clients OEM)

Expérience minimum 2 ans vente circuits intégrés MOS acquise de préférence dans une firme américaine.
Formation ingénieur électronicien ou BTS Electronique complétée par laboratoire.

1 ingénieur d'application microprocesseurs confirmé :
- utilisation famille 6800 souhaitée
- connaissance produits concurrents
- anglais courant.

3 assistantes commerciales
1 technico-commercial sédentaire

Expérience minimum 2 ans acquise dans une firme commercialisant des semi-conducteurs.
Anglais courant.

1 secrétaire de direction trilingue
(ANGLAIS - ALLEMAND)
pour Secrétariat Direction Commerciale.
Expérience minimum 4 ans dans un poste équivalent exigée.

1 magasinier
Expérience minimum 5 ans gestion magasin expéditions exigée.

[illegible]ser lettre man. avec C.V. en précisant No de téléphone à

Société pour l'Etude et la Fabrication de Circuits Intégrés Spéciaux
Boîte Postė 217
38019 Grenoble Cedex France

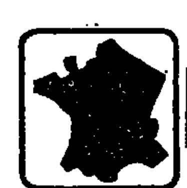
E.F.C.I.S.

MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE
recherche
pour son Département
ETUDES DE CREDITS

CHARGE D'ETUDES

Une formation économique (HEC, Sup de Co, IEP Eco/fi), éventuellement complémentée par un M.B.A., permettant d'assimiler les techniques d'analyse financière, et une bonne maîtrise de l'anglais sont nécessaires.

Adresser lettre + photo à
Direction du Personnel
20, rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS



emplois régionaux

POUR SON CENTRE D'ETUDES DE
LYON
une importante Société d'Electronique Industrielle recherche

UN TECHNICIEN en ÉLECTRONIQUE
D.U.T., B.T.S. ou équivalent

Sont nécessaires :
- Une expérience en **ÉLECTROTECHNIQUE**
- Une connaissance des **SEMI-CONDUCTEURS DE PUISSANCE**

La mission l'amènera à participer au dimensionnement de systèmes d'électroniques et électrotechniques et à prendre en charge la mise en œuvre de ces systèmes sur des sites d'essais.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf 8.244 à HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON, qui transmettra

---

CIDRERIE ET VERGERS DU DUCHE DE LONGUEVILLE
(ANNEVILLE-SUR-SCIE)
76590 LONGUEVILLE-S/SCIE (12 KM de DIEPPE)
Recherche :

1 ADJOINT DE DIRECTION COMMERCIALE
1 INSPECTEUR COMMERCIAL

Postes pouvant convenir à toutes personnes dynamiques, physiquement aptes aux servitudes de déplacements en France métropolitaine.

Ecrire avec C.V. à CIDRERIE ET VERGERS DU DUCHE DE LONGUEVILLE.
76590 ANNEVILLE-SUR-SCIE

Un des Services de la Direction du Personnel d'une Société d'Ingénieurs-Conseils, PARIS, recherche un (une)

ASSISTANT FONCTION PERSONNEL

Ce jeune collaborateur a (nécessairement) une première expérience professionnelle (minimum 1 an), qui lui a permis de s'imprégner de la vie d'une Entreprise, de concourir à son fonctionnement administratif, d'en saisir les courants de gestion.
Il est conscient des charges de la Fonction Personnel et désire collaborer (pragmatiquement) avec les Cadres responsables, au travail desquels il peut être progressivement associé.
Pour présenter sa candidature il faut allier le réalisme du quotidien professionnel (et l'assumer) avec une intelligence des problèmes et des hommes (une formation universitaire peut favoriser cette appréhension).
Si vous vous reconnaissez dans ce profil, écrivez-nous (joindre C.V détaillé, mentionner dernière rémunération, communiquer photo) en spécifiant la réf. 8446, à MEDIA PA, 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

LABORATOIRE DE RECHERCHE APPLIQUEE
Banlieue Paris
recrute pour sa section d'étude et mise au point DE MATERIELS ET DE SYSTEMES

ÉNERGIES NOUVELLES

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(X - CENTRALE - MINES)
compétent en THERMIQUE

Formation universitaire complémentaire et quelques années d'expérience donneront priorité.

Adresser candidature comprenant lettre manuscrite + C.V. détaillé + prétentions en précisant la référence 8192/T à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra sous nº 21.336.

ERIM
recherche
pour développement de Logiciel de base
Applications TR. Matériel type MITRA-SOLAR-SEL.

- **DES INGÉNIEURS** débutants à 3 ans d'expérience.
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS** minimum DUT.

Ecrire avec C.V. ss réf. 3.168 à Axial Pub., 91, Fg-Saint-Honoré, Paris-8e, qui transm.

INFORMATIS
Société d'engineering de systèmes informatiques pour renforcer son potentiel technique dans les départements logiciels de base systèmes temps réels (Process-control) automatismes et syst. d'armes.

INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA-SOLAR-P.D.P. 11

INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80-ZILOG 80.

Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur.
26, r. Daubenton-5e. 337-99-22.



AIR FRANCE
recherche pour ses lignes internationales

300 Stewards et Hôtesses de Bord

désirant faire carrière dans un métier de service

73 000 F après intégration

Formation assurée par la Compagnie
Possibilité ultérieure de promotion interne (par concours) vers des postes de chefs de cabine et d'accéder à l'encadrement du personnel navigant commercial

Les candidats doivent notamment :

- Parler couramment l'anglais et si possible une autre langue
- Etre âgés de 21 à 26 ans
- Etre de nationalité française ou ressortissants de la C.E.E.

Pour les hôtesses : Avoir une taille comprise entre 1 m 60 et 1 m 73
Pour les stewards : Avoir une taille comprise entre 1 m 70 et 1 m 86
Etre dégagés des obligations militaires
Expérience professionnelle dans un emploi en relation avec la clientèle appréciée.

Les candidats de la région parisienne peuvent se présenter à

AIR FRANCE
3, Square Max Hymans - 75015 PARIS
Division Recrutement et Orientation
Bureau 121 de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Les candidats de province peuvent adresser leur demande et curriculum-vitae à
AIR FRANCE, Division Recrutement et Orientation
1, Square Max Hymans - 75741 PARIS Cédex 15

MEDIA BA.

SOCIETE COMMERCIALE
50 KM OUEST DE PARIS
recherche

Contrôleurs de gestion

27 ans minimum
Pour suivi et contrôle des Concessionnaires Automobiles
- Anglais (lu - parlé - écrit) indispensable.
- Bonne formation comptable (DECS ou Ecole de Commerce option Finances - Comptabilité).
- Expérience de conseil en petites ou moyennes entreprises.
- Qualités humaines pour le dialogue.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. (photo retournée) et prétentions sous réf. 2119 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris
qui transmettra

CAP SOGETI LOGICIEL

Recherche
pour postes à pourvoir immédiatement
POUR UN CONSTRUCTEUR DE TERMINAUX TRES PROCHE BANLIEUE NORD

1 chef opérateur sur mitra 125 (Réf. 934/1)

4 ingénieurs Grandes Ecoles (Réf. 934/2)
Connaissant M 6800 matériel-logiciel et ayant un an d'expérience.

2 ingénieurs débutants ou équivalents (Réf. 934/3)
Pour développement de logiciel de base, connaissant l'Assembleur.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
CAP SOGETI LOGICIEL
5 rue Louis Lejeune - 92128 MONTROUGE CEDEX

L'HOPITAL AMÉRICAIN DE NEUILLY
recrute

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Sous l'autorité du Directeur Général, il aura la responsabilité des secteurs suivants :

SERVICES FINANCIERS :
- Analyse de la gestion et contrôle budgétaire ;
- Etablissement des budgets ;
- Gestion de la trésorerie ;
- Comptabilité ;
- Paye.

PERSONNEL :
- Politique sociale ;
- Législation ;
- Formation continue ;
- Gestion des dossiers.

Une préférence sera accordée au candidat ayant déjà une expérience hospitalière, connaissant la comptabilité américaine, bilingue anglais-français, capable d'organiser.

Curriculum vitae, photo et prétentions sont à adresser au DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL AMERICAIN, 63 boulevard Victor-Hugo, 92202 NEUILLY cedex.

Société de Transport - Entreposage - Distribution National et International
Région Paris, Banlieue Nord-Ouest, recherche :

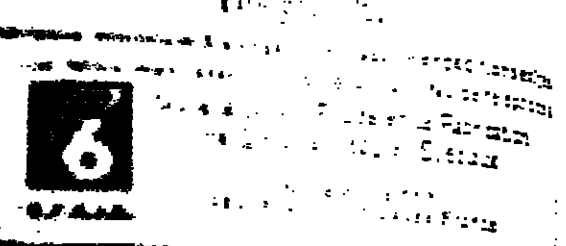
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Fonction : Animation des Services Comptables, Financiers et Informatiques.

Profil : Niveau D.E.C.S. - Age 30 à 40 ans de préférence Expérience Transport.

Adresser C.V. manuscrit + photo + prét. nº 8380 « Le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e)







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
de production de systèmes électroniques

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Formation Universitaire ou équivalent

Pour sa Filiale de distribution Française située à PARIS

OFFRONS :

- Position dominante du produit dans marché en plein développement.
- Responsabilité de Leader commercial.
- Rémunération attractive.

SOUHAITONS :

- Tempérament de vendeur et d'animateur.
- Expérience probante de plusieurs années.
- Parfait bilinguisme Français/Anglais.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 1924 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

AGENCE INTERNATIONALE DE PUBLICITÉ

Recherche pour travailler dans le cadre de son équipe en charge du traitement de l'information, un

INGÉNIEUR ANALYSTE
CONFIRMÉ

possédant une bonne formation générale et informatique.

Il participera:
- au développement des nouvelles applications (études et programmation);
- à la mise en route du système sur PDP 11/70;
- à la maintenance des programmes.

La connaissance des systèmes conversationnels, des bases de données et du matériel Digital Equipment fonctionnant sous RSTS/E serait particulièrement appréciée.

Lieu de travail: Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous la référence R 26 au service P.A. d'Initiatives Media 122, rue de Rivoli 75001 Paris, qui transmettra.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Bien sûr, le COBOL sur ordinateur IBM n'a plus de secret pour vous.

Vous avez déjà une pratique effective de l'analyse. Vous vous intéressez au domaine de la gestion de production ou/et aux bases de données en DL 1 que vous avez employées.

L'anglais, c'est à perfectionner. Mais à partir de bases réelles.

Vous aurez à travailler avec autonomie, développer des relations efficaces avec les opérationnels des unités de production, d'où des déplacements ponctuels de courte durée.

Votre formation de base (D.U.T. Informatique ou équivalent) et trois à cinq ans d'expérience professionnelle vous font chercher une évolution. Vous êtes notre futur analyste programmeur. Celui qui participera au développement des systèmes évolués de gestion de production (IBM 370/158 fonctionnant en OS/VS avec un environnement bases de données DL 1 et informatique répartie) dans un groupe industriel important situé en proche banlieue sud de Paris.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 1.275 à rsc carrières, 14, rue de Castiglione, 75001 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE
leader sur son marché
recherche pour PARIS

CHEF DE PRODUIT

pour prise en charge d'une ligne de produit

Il est demandé : personnalité dynamique faisant preuve de créativité, 3 ans d'expérience de la fonction complète C.P.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous *no* 21385 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Recherche d'urgence

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL
T.P. ou SIMILAIRE

Dans le Génie Civil associé aux liaisons par câbles et faisceaux hertziens, sera chargé de la reconnaissance des sites, consultation des sous-traitants, établissement des offres et contrôle des chantiers. Il aura des connaissances en Bâtiment, Terrassement, installations électriques et une expérience de conduite de chantiers à l'étranger.

Anglais courant
Déplacements fréquents
Lieu de travail : PARIS

Adr. C.V. photo et prét. à no 21 474, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qu. tr.

EXPANSION

Avant la bousculade de la rentrée

profitez du mois d'août pour vous inscrire à notre première promotion de Septembre

Nous créons
notre force de vente sur des bases nouvelles

Savoir vendre ou Vouloir vendre

sont les seules conditions initiales exigées

Nous sommes remarquablement outillés pour vous prendre en charge et nous occuper du reste

Les situations potentielles de 120.000 frs par an (moyenne), ne courent pas les rues, même lorsqu'elles résultent d'un système de rémunération articulé sur l'efficacité et la commission. Il faut avoir 21 ans et une solide formation générale (produits financiers et immobiliers offerts à un segment de clientèle à revenus confortables)

1re lettre manuscrite à BANCE PUB. réf. 87.901 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir rappeler la référence)*

Un très important groupe industriel mécanique lourde recherche son

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Sous l'autorité du directeur de département, il sera chargé :

— De l'organisation et de la gestion du service (méthodes de travail, orientation et coordination des actions...) ;
— De la maintenance et de l'évolution des systèmes d'exploitation OS/VS 2 (IMS, DL 1) avec une solide équipe technique ;
— De gérer les budgets avec une large autonomie.

Agé de trente ans minimum, sa formation supérieure, son expérience technique (il connaît les matériels IBM 370), et humaine (il aura à animer un effectif de plus de soixante personnes), lui permettront un bon développement de carrière. La pratique de l'anglais sera un atout complémentaire de réussite.
Le poste se situe dans la proche banlieue sud de Paris.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 1.270 à rsc carrières, 14, rue de Castiglione, 75001 Paris. Les entretiens se situeront entre le 27 août et le 10 septembre.

winterthur assurances

développe son département informatique et propose après une FORMATION assurée par l'entreprise :

- aux jeunes titulaires d'un D.U.T. INFORMATIQUE ou EQUIVALENT des postes de

programmeurs

- aux jeunes titulaires d'un DIPLOME D'INGENIEUR ou EQUIVALENT des postes d'

analystes

Les postes sont à pourvoir à dater du 3/9/79.

Adresser C.V. manuscrit et photo sous référence 2781 à J.C. DIDON - Tour WINTERTHUR CEDEX 18 - 92085 PARIS LA DEFENSE

SFENA

RECHERCHE

JEUNES INGENIEURS

SUP AERO, ENICA ou ENAC
Attirés par l'Aéronautique
pour
CONCEPTION ET MISE AU POINT DE SYSTEMES DE PILOTAGE AUTOMATIQUE D'AVIONS CIVILS
(ETUDES THEORIQUES-SIMULATIONS)

Anglais indispensable

Lieu de Travail : VELIZY-VILLACOUBLAY

Adresser C.V. et Photo à S.F.E.N.A. B.P. 59 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY S/s Réf. I-026

BANQUE PRIVÉE PARIS (8e)

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR
1 à 2 ans d'expérience

Formation : niveau minimum IUT exigée.

- Connaissances souhaitées : matériel I.B.M. série 370 ou 3032, OS/VS2 langage COBOL.
- Une connaissance du matériel NCR 8250 serait appréciée.
- Mission : participation au développement d'applications sur des mini-ordinateurs NCR et des ordinateurs I.B.M.

DISPONIBLE RAPIDEMENT

Envoyer C.V., photo et prét. à SWEERTS no 1.925, B.P. 269, 75424 PARIS, Cedex 09, qui transmettra.

Chef de service comptable

SOCIETE INDUSTRIELLE (80 millions de francs de C.A.), mécanique lourde, recherche son Chef de Service Comptable. En liaison étroite avec la Direction Générale, il devra réorganiser et animer un service regroupant les différents aspects de la comptabilité :

— Comptabilité générale jusqu'au bilan ;
— Suivi de trésorerie et relations avec banques ;
— Mise en place de comptabilité analytique, préparation des documents de contrôle de gestion ;
— Liaisons avec informatique.

Ce poste intéresse un candidat de trente-cinq ans minimum, D.E.C.S. ou équivalent, ayant pratiqué l'animation d'un service dans une société industrielle pratiquant des méthodes modernes de gestion.

Lieu de travail : PARIS (16e)

Ecrire sous référ. T. 014 951 M À REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

Importante Entreprise (Porte de la Chapelle) équipée d'un NCR CRITERION 8450

recherche

PROGRAMMEURS
DEBUTANTS
Ayant une première expérience concrète COBOL/ANS indispensable connaissance matériel NCR et LANGAGE NEAT/3 souhaitée mais non déterminante.

Adr. candidature manuscrite avec C.V. détaillé et prét. sous nº 72.257 M Bleu, 17, rue Lebel, 94-Vincennes.

Organisme contrôle technique Paris (8e), ch. adjoint(e) responsable de la documentation, diplôme I.N.T.D., expérience dans service documentation 2 a., niveau licence sciences physiqu. Libre immédiatement. Adresser C.V. et prétentions à Mme FRIQUET, 209, rue de l'Université, 75007 PARIS.

MASSEUR Kinésithérapeute D.E. DIETETICIENNE. Tél. 633-16-80.

Ecole en extension recherche PROFESSEURS QUALIFIES
TOUTES MATIÈRES
Urgent : *Maths, ph.-ch., angl.,* expér. pédagogique exigée, 2 ans min. Excellente présent.
SURVEILLANT général. SURVEILLANT INSTITUTEUR.
Adr. C.V. + photo à : A.M.P. sous nº 7.244/AT, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e qui transmettra.

Agence de Voyages (8e) TOUR OPERATOR rech. personne qualifiée ayant gde expér. dans la production de brochures et le marketing. Tél. au 260-19-39 pour un r.-vous.

Organisme National de formation continue recherche
CADRE ADMINISTRATIF
Bonne connaissance de la structure et de la réglementation de la formation professionnelle continue exigée. Adr. C.V., photo et prét. à FORMATION PROFESSIONNELLE AUTOMOBILE, 52, rue Copernic, 75116 PARIS.

CENTRE DE RECHERCHE Z. I. PALAISEAU recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
avec formation complémentaire P.H.D. ou M.S. automatique. Ecr. av. C.V. à Adersa Gerbios, 2, av. du 1er-Mai, 91120 Palaiseau

Société d'Assurances Paris-8e recherche
EMPLOYÉE DE BUREAU BILINGUE
— Anglais courant.
— Sachant taper à la machine électrique.
— Téléphone.
— Télex.
— Travaux variés.
Ecr. Nº 72.508 M Bleu, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

Cherche étudiant psychologie niveau maîtrise pour rédaction catalogue. Tél.: 266-11-84. H. B.

BANQUE ANGLAISE Paris (8e) recherche
ADJOINT AU RESPONSABLE COMPTABILITÉ CONTROLE FINANCIER
Connaissances comptables et fiscales bancaires approfondies. Travaux matériels importants. Anglais lu et parlé indispensable
Ecrire avec C.V. et prétentions, ss réf. 4.585, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes : consultez la revue FRANCE-CARRIERES (D. 18), B.P. 402-09 Paris (doc. gratuite sur demande).

UNIVERSALIS recherche
COLLABORATEURS COLLABORATRICES
25 a. minimum pour diffusion de sa célèbre encyclopédie. Travail à temps complet ou partiel. Pas de porte-à-porte. Travail sur rendez-vous. Formation à la vente offerte par la société. Statut V.R.P. AVANTAGES SOCIAUX. PROMOTION.
Tél. à M. Bellec : 538-66-75.

Société de courtage cherche
VENDEURS
pour contacts haut niveau. Formation assurée. Haute rémunération sur commissions Tél. au 723-78-67, poste 267.

FOYER DE READAPTATION SOCIALE, jeunes majeurs, 18-30 a., rech. UN EDUCATEUR, pour travail en équipe, à compter de septembre-octobre. Permis de conduire nécessaire. Convention collective 1951. Ecrire avec C.V. à M. le Directeur, 33, rue des Cévennes, PARIS (15e).

secrétaires

JEUNE FILIALE D'UNE SOCIETE AMERICAINE recherche

SECRÉTAIRE

- Sténo-dactylo, bilingue français-anglais, connaissance comptabilité ;
- Justifiant de quelques années d'expérience ;
- Cette personne doit être capable d'évoluer rapidement vers un poste de responsabilité administrative.

Adresser candidature manuscrite avec C.V. et prétentions au nº 8368 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09. qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE A PARIS

recrute

STÉNODACTYLO EXPÉRIMENTÉE

Connaissance juridique appréciée. Niveau BAC G1.

Ecr. avec C.V., prét. sous réf. 3176, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Organisme contrôle techn. Paris (8e) rech. secrétaire bac G1, sténodactylo franç. et frappe angl. et, si possible, allemand. Travx variés dans domaines : construction, métallurgie, soudage. Libre le 3 septembre 1979. Tél. Mme Bouquet au 563-03-55, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., les 20 et 21 août 1979.

cours et leçons

Professeur lycée donnerait LEÇONS MATHS terminale C à 6e - 627-05-41.

demandes d'emploi

Secrétaire de rédact. maquettiste débutante cherche emploi. Téléph. 084-00-06, après 18 h., ou 630-23-49, poste 529.

J.F. 28 ans, bil. angl., format. enseign., conn. dact., exp. édit., journalisme, ch. grand mi-temps rég. paris., province. 271-33-47.

J.F. orthophoniste, 25 ans, ch. emploi. Ecr. Armelle Le Berre, 11, rue d'Assas, 75006 Paris.

PSYCHOLOGUE, 25 a., dégagé O.M., ch. emploi. Ecr. Decan, 18, r. du Delta, 75009 Paris.

J.H., 22 a., cél., lib. O.M., permis VL, bac F3, parl. angl., exp. 2 a. 1/2 For. pét. on shore et off shore à l'étr., ch. empl. d'aven. à l'étr. de préf. Lib. ste. Ecr. à 1.239, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CHEF COMPTABLE
31 ans, B.P., niveau DECS, 14 ans expér. dont 9 B.T.P. outre-mer. Sérieuses références, recherche situation PROVINCE ou Etranger. Ecr. nº 21.397 Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

H., 28 a., chauffeur profession. Direction, ch. emploi. Accepter. dépl. Hossain, 12, r. Mandar-2e.

J.H., 27 ans, niveau bac, ch. emploi à mi-temps employé de bur., chff. V.L., etc - 363-66-27.

travail à domicile

Demande

DACTYLO : je tape vos thèses, manuscrits, etc. Travail très soigné, orthog. assurée. 337-40-87

animaux

Réouverture 20 août Arrivage chiens police dressés minis - 184, avenue d'Italie - 588-76-99.

occasions

A SAISIR
pour achalandage rentrée, pianos droits et à queue neufs et occasions, très récents, avec tous crédits garantie service après-vente et livraison.
DANIEL MAGNE PIANOS, 50, rue de Rome, Paris-8e. Tél. : 522-21-74.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 72 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

DATSUN 100 A 1976 56.000 km, 6 CV, tr. bon état, 10.500 F à débattre. Tél. : 647-80-58 après 20 heures.

R 5 Alpine 1979 noire
Intér. rouge tissu, 14.000 km, radio-cassette (2.000 F) Px total 33.000 F. M. LANDETE : Hres burx 609-60-09 ou domic. après 19 h. : 980-60-73.

12 à 16 C.V.

Cause départ étranger, à vendre très belle 604 T.I., 37 000 km., poss. radio-téléphone. 227-97-65.

divers

104, 305, 504, 505
Ex TT, peu roulé, garanties. Auto Paris XV - 533-69-95, - 63, rue Desnouettes, Paris (15e).

L'immobilier

appartem. vente

3e arrdt.

MARAIS
Bel hôtel du 18e s. restauré, du studio au 6 pièces. S.F.P.G.I. (groupe Suez). Tél. : 272-53-40/271-72-80.

19e arrdt.

QUAI DE LA MARNE
Sur canal, dans imm. 74, 6e étg., 5 p., 112 m² + balc. 20 m² + cave + garage individuel. Prix : 600.000 F. Tél. : 200-86-09.

Quartier Buttes-Chaumont soleil, calme, 28, rue Ourcq, 2 P., entrée, cuis., bains, w.c. 43 m2, T. : 224-18-42, 135 000. 2 P., 35 m2, à finir, 100 000. 2 P., occupé, loi 1948, 65 000. Murs boutique vide + s.-sol, 290 000. Surf. 125 m2, 13/15 h. Vendredi, samedi, dimanche.

20e arrdt.

GAMBETTA, 6, cité des Ecoles. Pptaire vend 2 appart. de 2 p., entrée, cuis., w.-c. + combles. Téléph. 520-13-57. Possib. duplex. Surf. 120 m², 250.000 F. 16 h. à 18 h., vendr., samedi, dimanche.

94 Val-de-Marne

Près BOIS VINCENNES R.E.R. Nogent, terrasse direct. Marne, bel APPT, entrée vaste, séjour/salon, 2 chbres. w.c., s.d. bains + s. eau dble park. 640 000. Tél. : 345-82-72.

locations meublées Offre

Paris

MARAIS. Sobre, clair, joli, studio tout confort. Téléphone - 1.450 F net - 229-52-98.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés PARIS rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stes ou ambassades - 285-11-08.

bureaux

Domicile, Artisan et commerç. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét. Tél., télex, Bur. A partir de 100 F/mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. Tél. 355-70-80 — 229-18-04.

viagers

Vendez rapidement. Conseil, Expertise, indexation, gratuit. Discrétion. ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 355-61-58.

Chevreuse. Libre dans 6 ans. Maison 115 m2 + Gardien, 4 P. Sol, 12 340 m2, 285 000 + 3 700 rente. LODEL, tél. : 355-61-58.

locations non meublées Demande

Paris

Collaborateur du « Monde » rech. Paris 2-3 p., 55 m² min., 1.800 max. Tél. au 745-24-76 ou 722-16-98.

Région parisienne

Association loi 1901, ch. à louer nov. 1979 vaste propriété, accueil mères et leurs enfants, départem. 94 et 91 (capacité 30 pers.). Ecr. à HA-ED, 15, r. Bardinet, PARIS 14e. 542-69-31.

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F maxi. 283-57-02.

propriétés

Part. vd à part. maison anc. rénovée, 8 km Auxerre (Yonne), habitable immédiat., dép. aménageab. 1.200 m² terr. 350.000 F. Tél. (86) 52-07-09, poste 340 - Mme Fratani, entre 8 h. 30 et 16 h. 30, et 52-63-30 après 19 h.

DEMEURE DE CARACTERE A 3 HEURES DE PARIS SEULE SUR 6.000 M2
Entièrement restaurée de matériaux anciens : dalles, poutres, etc.), elle comprend :
Rez-de-chaussée. Cuisine, séjour, salon, bureau, 1 chbre, salle d'eau.
1er étage. 4 chbres, salle de bains, laverie, 3 cheminées en pierre. Portes et fenêtre ogivales. Doubles cloisons dans toute la maison. Chauffage central, dépendances.
Prix : 500.000 F. CREDIT 90 %

S.I.T.E.
55, place Général-de-Gaulle, 86000 POITIERS. Tél. (49) 88-86-38.
Tous renseig. bureau PARIS, 59, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 563-55-66.

Seule sur son terrain de 5.000 M2
Belle bâtisse en pierre
Elle se compose au rez-de-chaussée de 3 Pces, 1er étage 4 P. Nombreuses dépendances à aménager. Région agréable de collines boisées à proximité de la vallée de la Creuse avec magnifique plan d'eau (pêche, voile, baignade). Eau. Electricité.
PRIX 150.000 F. Possib crédit.

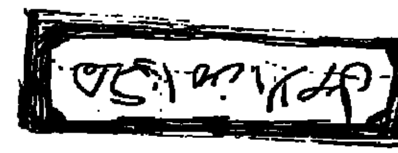
S.I.T.E.
79, rue Roger-Cazala, 36000 CHATEAUROUX. Tél. (54) 22-69-09.
Tous rens. notre bureau PARIS 59, rue La Boétie, 75008 PARIS. Tél. : 563-55-66.

terrains

MORBIHAN Océan. Environnement très except., terrain constructible, tennis, téléph. Manoir Lannhoëdic, 56370 SARZEAU. Tél. (97) 41-81-37.

villégiatures

VACANCES à la SEMAINE
QUELQUES DISPONIBILITES
AOUT, SEPTEMBRE
L.I.T. (67) 56-52-92 (67) 56-67-11
34280 LA GRANDE-MOTTE



Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Deux ans après le discours de M. Giscard d'Estaing à Vallouise

La politique de la montagne est en panne

Les ministres de l'environnement, de l'agriculture et du tourisme devaient se réunir mardi 21 août pour préparer la communication que M. Michel d'Ornano, responsable de l'environnement et du cadre de vie, fera lors d'un prochain conseil des ministres sur la politique de la montagne.

L'exposé ministériel n'a pas été programmé, en ce mois d'août, par les hasards du calendrier. Il marque un anniversaire. C'est, en effet, le 23 août 1977, il y a deux ans presque jour pour jour, que le président de la République, profitant d'une visite au Parc national des Ecrins, prononçait à Vallouise (Hautes-Alpes) un discours « écologique » définissant plus particulièrement une nouvelle politique de la montagne.

A l'époque, M. Giscard d'Estaing avait fixé au gouvernement cinq objectifs pour revitaliser un territoire vaste de 10 millions d'hectares, et encore habité par près de trois millions de Français : *« Faire reculer le désert humain »*, créer des activités variées, aider les collectivités locales, entretenir et protéger le patrimoine naturel.

On ne pouvait que tomber d'accord sur une telle entreprise de sauvetage et l'opposition elle-même n'y avait rien trouvé à redire. Le chef de l'Etat avait précisé par quels moyens pratiques (financiers, réglementaires et institutionnels) il entendait atteindre ses objectifs. D'abord, une série de mesures positives : des dispositions sociales ou fiscales permettant aux montagnards d'exercer plusieurs activités (agriculture, artisanat, tourisme) ; la création de bureaux d'accueil et de renseignements pour aider l'installation des jeunes ; l'allégement des garanties bancaires exigées des jeunes emprunteurs ; des services publics polyvalents dans les communes ; une aide au déneigement.

Le chef de l'Etat avait même suggéré d'assurer aux municipalités les plus pauvres un plancher de ressources minimales, une sorte de SMIC pour les communes. *« L'effort de l'Etat,* avait ajouté le président, *portera dorénavant vers un tourisme intégré aux autres activités, bénéficiant à la population locale, accessible au plus grand nombre et respectueux des sites et paysages. »* Enfin les parcs nationaux (pour la plupart situés en montagne) devaient jouer aussi le rôle d'aménageurs dans leur périmètre.

M. Giscard d'Estaing avait souligné avec force que tout cela devait se faire avec un souci accru de la protection du patrimoine naturel. On ne construirait plus sur les terres agricoles, on ne tracerait plus de routes inutiles, on regrouperait les constructions nouvelles en hameau.

Pour les grandes stations existantes, elles pourraient continuer à se développer, mais *« avec prudence »*. Cependant, on n'hésiterait pas à remettre en cause *« des projets souvent séduisants, mais irréalistes »*. Au demeurant, tout projet de station en altitude serait désormais soumis à la décision du gouvernement. En tout cas, pour les sites vierges, *« il est souhaitable qu'ils le restent »*.

Une directive protectrice

Quelques mois plus tard, le 22 novembre 1977, le programme présidentiel recevait sa traduction réglementaire sous forme d'une *« directive nationale de protection et d'aménagement de la montagne »*. Ce texte — qui a force de loi — précise que les *« unités touristiques nouvelles »* ne peuvent être étudiées qu'après élaboration par la commune d'un plan d'occupation des sols et avec l'autorisation du gouvernement. Constructions et travaux en haute montagne (à partir de 800 mètres dans les Vosges, 1 100 mètres en Corse et dans le Jura, 1 200 mètres dans le Massif Central, 1 400 mètres dans les Pyrénées, 1 600 mètres dans les Alpes) sont strictement réglementés : logements en nombre limité, situés dans les hameaux, intégrés au site. Les rives des lacs sont inconstructibles sur 300 mètres de profondeur. L'usage de l'hélicoptère et de la moto en montagne sont limités.

Des programmes de création de forêts de protection et de réserves naturelles doivent être établis. Une série d'autres mesures portent sur le reboisement des pentes après travaux, les plans d'avalanche, la publication des plans de sécurité dans les stations de montagne.

Le discours-programme de Vallouise et la directive qui l'a suivi ont donc indiqué à la fois les actions à entreprendre et les précautions à respecter. A considérer les routes que l'on continue à ouvrir dans la montagne, les pentes que l'on remodèle au bulldozer, les constructions qui s'élèvent un peu partout et les projets de grandes stations qui fleurissent, on peut se demander si les intentions ont été suivies d'effet. Il est vrai que ce qui a été épargné à la montagne depuis deux ans reste par définition invisible.

Quant aux mesures de revitalisation, les montagnards aimeraient en apercevoir plus clairement les résultats, car l'exode rural continue de plus belle. Aussi le moment est-il venu de dresser un premier bilan. C'est ce que M. d'Ornano va s'efforcer de faire devant ses collègues du gouvernement, et par conséquent devant les Français.

MARC AMBROISE-RENDU.

Pour lutter contre la pollution des rivières

LES USINES DOIVENT DÉSORMAIS ÊTRE ÉQUIPÉES DE RÉFRIGÉRANTS ATMOSPHÉRIQUES

Le refroidissement des installations industrielles en circuit ouvert, c'est-à-dire par pompage et rejet direct en rivière, sera désormais interdit. Une récente circulère du ministère de l'environnement et du cadre de vie adressée à tous les préfets leur demande de refuser dorénavant la construction de nouvelles usines qui adopteraient ce dispositif traditionnel.

En effet, les rejets d'eau de refroidissement ont plusieurs effets dommageables. Ils provoquent d'abord une pollution thermique nuisible pour la faune des cours d'eau. En outre, les industriels profitent souvent de ces déversements pour y mélanger leurs effluents polluants ou toxiques. Dès lors l'épuration devient très difficile et coûteuse. Et c'est la porte ouverte aux pollutions accidentelles, pratiquement impossibles à combattre.

D'où l'obligation nouvelle pour les entreprises de s'équiper en systèmes de refroidissement en circuits fermés avec réfrigérants atmosphériques. L'eau qui a refroidi les machines va perdre ses calories dans une sorte de radiateur à travers lequel circule un courant d'air. Puis elle retourne dans l'usine, et le cycle recommence. Déjà les raffineries de pétrole et les sucreries ont été obligées de s'équiper ainsi. La mesure va s'étendre progressivement à l'ensemble des entreprises.

TOURISME

● *Référé pour le Plaza.* — Le comité d'entreprise et les syndicats C.F.D.T. et F.O. de l'hôtel Plaza-Athénée, à Paris, ont assigné en référé Sir Charles Forte, président de la société propriétaire de l'établissement. Ils demandent la nomination d'un expert pour établir les conditions du licenciement de M. Paul Bougenaux, ancien directeur du Plaza. L'affaire sera plaidée le mercredi 22 août.

TRANSPORTS

Polémique à propos des croisières sous pavillon français

● M. Le Theule : la responsabilité du P.C. et de la C.G.T. est inadmissible
● La C.G.T. : nous avions fait des propositions concrètes en 1974 pour sauver le « France »

Tandis que le *Norway* poursuivait le 20 août sa route vers les chantiers de Bremerhaven, une polémique s'est engagée entre le gouvernement et la C.G.T., syndicat majoritaire parmi les marins du commerce, à propos des possibilités d'effectuer des croisières sous pavillon français. Polémique vive mais dont les termes ne sont pas nouveaux puisque la question avait donné lieu, déjà, à de multiples déclarations contradictoires, à l'automne 1974, au moment où la Transat (devenue depuis Compagnie générale maritime) avait décidé de mettre fin à l'exploitation du paquebot.

M. Joël Le Theule, ministre des transports, de retour d'un voyage à Singapour, où il a visité plusieurs chantiers navals, a, en effet, déclaré le 18 août : *« Nous ne pouvions pas faire ce que l'armateur norvégien va faire, c'est-à-dire réduire l'équipage de mille cent à six cents membres (dont deux tiers ne seront pas Norvégiens), compte tenu de la position des syndicats français. Cette attitude est systématique et unique. On ne la trouve ni chez les syndicats allemands ni chez les syndicats britanniques, par exemple. »* M. Le Theule a ajouté : *« La responsabilité prise par la C.G.T. et le parti communiste est inadmissible car le port du Havre, l'un des premiers du monde, ainsi que la réparation et la construction navales havraises ne vivent que de la confiance de la clientèle nationale et étrangère. »*

Ces propos — qu'on eût voulu plus nuancés, car, et sans parler des pertes considérables occasionnées par le programme *Concorde*, par les bâtiments de la Villette ou d'autres opérations démesurées telles que les villes nouvelles, la zone portuaire de Fos, la Défense, à l'ouest de Paris, le gouvernement a tout de même quelques responsabilités dans les désastreux bilans de la Transat et de la C.G.M. depuis plusieurs années — ont provoqué parmi les membres du P.C. et de la C.G.T. des répliques non moins amènes, alors que la C.F.D.T. et le P.S., pour ne parler que de ces deux organisations, campent dans un prudent silence.

Pour M. André Duroméa, maire P.C. du Havre, M. Le Theule *« a déformé les faits afin de détourner l'attention sur les responsabilités du gouvernement et du patronat »*. Quant aux syndicats mis en cause, M. François Lagain, secrétaire de la Fédération des syndicats maritimes (C.G.T.), nous a déclaré : *« C'est pendant l'été 1974 que nous avons appris la décision du gouvernement de supprimer la subvention à la Transat relative au* France, *ce qui condamnait automatiquement le paquebot. Le syndicat C.G.T. des marins est immédiatement intervenu auprès des pouvoirs publics pour ouvrir des négociations, mais aucun ministre ne nous a reçus. En revanche, des contacts ont eu lieu avec la Transat, à laquelle nous avons proposé de réduire l'équipage du* France, *qui était de mille cent marins, de cent cinquante à cent quatre-vingts personnes. D'autres propositions concrètes ont été faites par les syndicats, par exemple, pour réduire les heures supplémentaires, modifier les menus, alléger les charges d'hôtellerie, créer un self-service. Mais après étude, la Transat a estimé que ces propositions n'étaient pas de nature à alléger sensiblement le déficit du paquebot dont on avait l'impression qu'il était, de toute façon, condamné politiquement par le gouvernement en place. Mais, en tout état de cause, la C.G.T. n'aurait pas accepté l'introduction sur* France *de personnel étranger sous-payé. »*

On peut toujours refaire l'histoire avec des « si », mais il faut se souvenir du bilan financier du paquebot en 1974. Sur un total de dépenses d'exploitation de 273 millions, les salaires représentaient 101 millions de francs. Le poste « combustible » atteignait 68 millions de francs (avant la crise du pétrole) et le déficit 90 à 100 millions de francs (contre 47 millions en 1973).

Depuis cinq ans, ni les dépenses pour la propulsion des navires ni les rémunérations des équipages n'ont connu une progression moindre que la hausse générale des prix, bien au contraire. Et la concurrence générale sur le marché des croisières s'est considérablement durcie à cause de l'arrivée, à côté des armateurs traditionnels grecs, italiens et britanniques, des bateaux norvégiens et surtout soviétiques.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

POINT DE VUE

Un triple avertissement

par ANTOINE RUFENACHT*

DANS les remous provoqués par le départ du *France*, le parti communiste a tenté, comme d'habitude, d'utiliser à son profit une situation que sa démagogie avait en partie contribué à créer. Néanmoins, la population du Havre et d'ailleurs, venue pour rendre un hommage de fidélité à un paquebot qui avait été longtemps considéré comme le symbole de notre prestige maritime et international, a exprimé son émotion avec la réserve et la dignité qui convenaient.

Au-delà de l'émotion, au-delà de l'utilisation démagogique, l'une et l'autre nécessairement fugaces, demeurent deux questions simples qui méritent réflexion. Pourquoi l'armement norvégien accepte-t-il de prendre un risque commercial que rejette l'armement français ? Pourquoi les chantiers navals allemands se sont-ils révélés, dans cette affaire, infiniment plus compétitifs que les chantiers français ?

Ce qui est troublant dans l'énoncé de ces questions, c'est qu'on ne peut pas leur apporter la réponse passe-partout qui sert souvent d'alibi tantôt aux entreprises, tantôt aux syndicats : il ne s'agit pas d'une concurrence en provenance de pays en voie de développement.

Certains sont aujourd'hui tentés de s'ériger en procureurs. Je crois qu'il est plus utile de regarder vers l'avant. Le départ du *France*, dans les tristes conditions que l'on sait, aura finalement été utile s'il doit servir de révélateur et d'avertissement sérieux.

Avertissement pour les entreprises, qui, à force d'être tributaires des commandes de l'Etat, des subventions de l'Etat, des équipements que leur fournit l'Etat, et aussi des charges que l'Etat leur impose, finissent par s'engluer dans une attitude qui exclut le goût du risque, l'agressivité commerciale, le sens des responsabilités et, au bout du compte, la compétitivité à l'égard de l'extérieur.

Avertissement pour certains syndicats, enfermés dans des privilèges d'un autre âge, animés d'un conservatisme qui les conduit à refuser tout changement, tellement soucieux de défendre des positions indéfendables que beaucoup de leurs responsables en viennent à reconnaître, en privé, qu'ils risquent de scier la branche sur laquelle ils sont posés.

Avertissement, enfin, pour les pouvoirs publics, qui voient, souvent avec lucidité mais généralement avec impuissance, le blocage progressif de mécanismes si complexes, où les privilèges des uns et des autres sont si étroitement imbriqués que personne n'y retrouve son latin.

Ce ne sont pas les réformes de structures et les regroupements d'entreprises (avec, naturellement, maintien intégral des avantages acquis), ce ne sont pas des équipements de plus en plus coûteux (financés, naturellement, par le contribuable) qui suffiront pour gagner la bataille difficile de la compétition internationale, dans laquelle les ports et l'armement, la construction et la réparation navale se trouvent naturellement en première ligne. Ce qu'il faut, c'est un changement de mentalité de la part des parties intéressées, une volonté réaffirmée de la part du gouvernement, des efforts et des sacrifices de la part de chacun.

Souhaitons que l'avertissement donné à deux reprises par l'exemple du *France* soit enfin entendu. Il n'y a pas d'autre voie pour assurer à nos ports et à notre armement le développement auquel ils doivent prétendre.

(*) Député (R.P.R.) de la Seine-Maritime.

ESSAI D'UN TRAIN SUR COUSSIN D'AIR AU JAPON

Les chemins de fer japonais (J.N.R.) viennent d'expérimenter un véhicule sur coussin d'air à moteur électromagnétique linéaire à une vitesse de 364 kilomètres/heure, sur une piste d'essai à Miyazaki dans le sud du Japon. *« Le ML-500 »*, un engin de 10 tonnes, se soulève de 10 centimètres en accélérant et se déplace le long d'un rail de béton en utilisant les différences de champ magnétiques créées par deux générateurs, l'un sur le véhicule et l'autre sur le rail. Les J.N.R. espèrent pouvoir tester ce véhicule sur un coussin d'air à 500 kilomètres/heure avant la fin de l'année.

C'est à l'ingénieur français Jean Bertin que l'on doit l'invention du système de transport sous coussin d'air. L'idée de construire une ligne d'aérotrain entre la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et le quartier d'affaires de la Défense a été abandonnée au mois de juillet 1974. La ligne expérimentale d'une vingtaine de kilomètres entre Paris et Orléans est, elle aussi, à l'abandon.

« L'HUMANITÉ » : une politique de démission nationale.

Dans un éditorial de « l'Humanité » du 20 août, Henri Alleg écrit : *« Il faut un singulier aplomb — M. Joël Le Theule, en l'occurrence porte-parole du gouvernement, n'en manque pas — pour rejeter sur les travailleurs la responsabilité de la perte du « France » et de celle des heures de travail qu'aurait pu apporter sa transformation. Aux yeux du ministre des transports, les marins, eux, sont coupables de n'avoir pas accepté à l'époque de se faire remplacer par des travailleurs d'Asie et d'Afrique « plus facilement » surexploités, de n'avoir pas « compris » non plus que la moitié d'entre eux au moins étaient aussi « naturellement » condamnés au chômage. »*

M. Alleg ajoute : *« L'action des travailleurs du Havre, exemplaire à plus d'un titre, n'a pas été, comme certains ont fait mine de le croire, un « baroud d'honneur », une bataille pour la gloire (...). Avec fierté, les communistes revendiquent, n'en déplaise à M. Le Theule, cette « inadmissible responsabilité », celle d'être partout les animateurs de la bataille contre une politique de démission nationale et d'austérité et pour la défense de l'emploi, des revendications et des conditions de vie des Français. »*

« FRANKFURTER ALLEGEMEINE ZEITUNG » : irrationalité patriotique et égoïsme syndical.

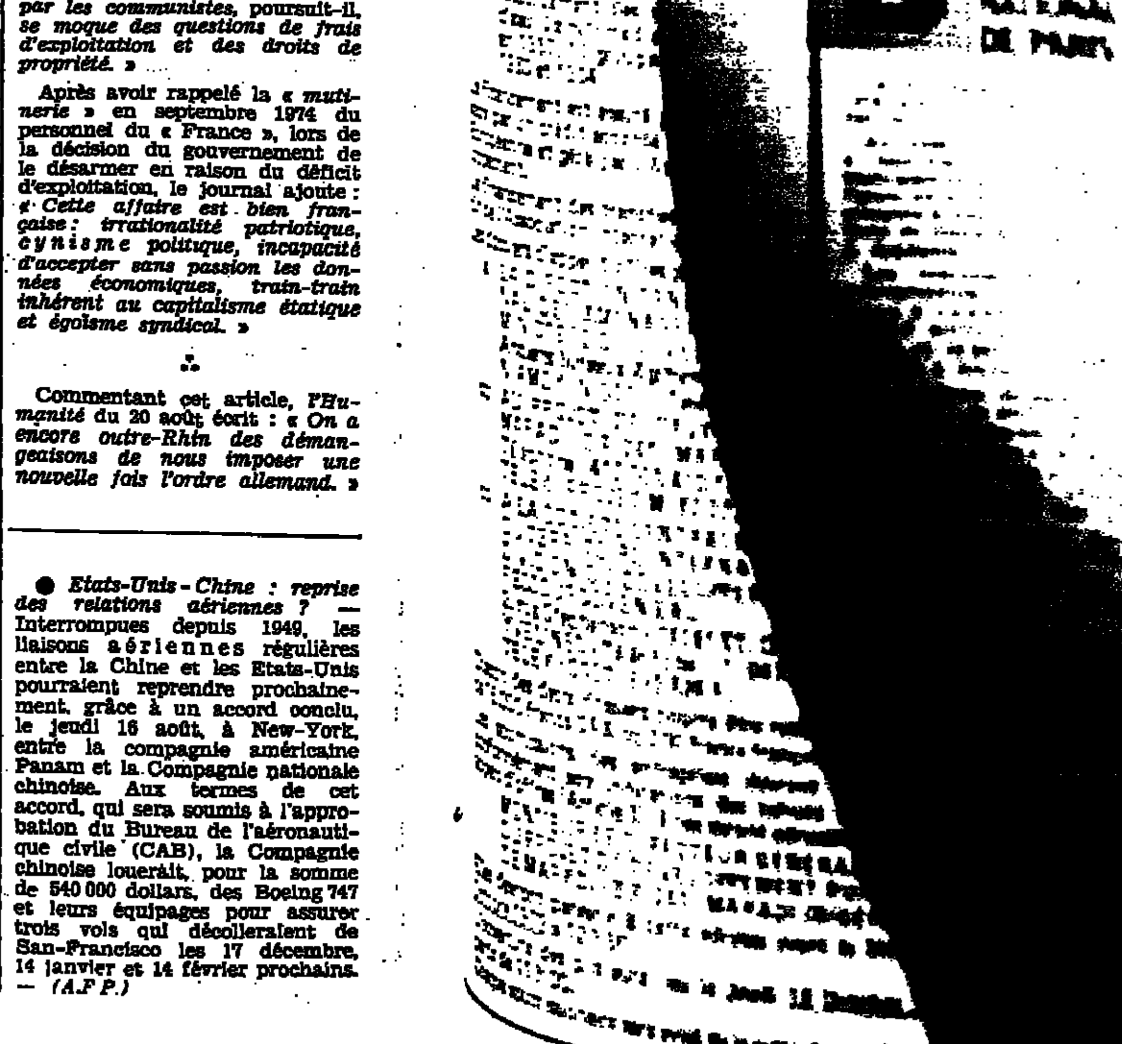
Bonn *(A.F.P.).* — Dans un commentaire consacré le 18 août au *Norway*, le quotidien ouest-allemand « Frankfurter Allgemeine Zeitung » remarque *« qu'il n'aura pas été donné à l'ex-paquebot de luxe français de quitter la France dans la dignité. La C.G.T., le syndicat contrôlé par les communistes,* poursuit-il, *se moque des questions de frais d'exploitation et des droits de propriété. »* ...

Après avoir rappelé la *« mutinerie »* en septembre 1974 du personnel du « France », lors de la décision du gouvernement de le désarmer en raison du déficit d'exploitation, le journal ajoute : *« Cette affaire est bien française : irrationalité patriotique, cynisme politique, incapacité d'accepter sans passion les données économiques, train-train inhérent au capitalisme étatique et égoïsme syndical. »*

∴

Commentant cet article, *l'Humanité* du 20 août écrit : *« On a encore outre-Rhin des démangeaisons de nous imposer une nouvelle fois l'ordre allemand. »*

● *Etats-Unis - Chine : reprise des relations aériennes ?* — Interrompues depuis 1949, les liaisons aériennes régulières entre la Chine et les Etats-Unis pourraient reprendre prochainement, grâce à un accord conclu, le jeudi 16 août, à New-York, entre la compagnie américaine Panam et la Compagnie nationale chinoise. Aux termes de cet accord, qui sera soumis à l'approbation du Bureau de l'aéronautique civile (CAB), la Compagnie chinoise louerait, pour la somme de 540 000 dollars, des Boeing 747 et leurs équipages pour assurer trois vols qui décolleraient de San-Francisco les 17 décembre, 14 janvier et 14 février prochains. — *(A.F.P.)*



Le Monde

économie

La caisse d'assurance-chômage de Nancy est condamnée à verser près d'un million de francs à des salariés licenciés des Ateliers de Longwy

Allant à l'encontre d'une jurisprudence de la Cour de cassation, le tribunal de commerce de Briey (Meurthe-et-Moselle) vient de donner gain de cause au syndic d'une entreprise de Longwy dont les salariés risquaient d'être licenciés sans indemnités.

Les faits remontent à mars 1978, quand les Ateliers de Longwy, spécialisés dans la grosse chaudronnerie, ont été mis en règlement judiciaire : la moitié des quatre-vingt-dix salariés de l'entreprise ont été alors licenciés avec indemnités. Les quarante-cinq autres étaient maintenus à leur poste par le syndic, qui obtint de continuer l'exploitation dans l'espoir de redresser la situation.

Ce ne fut pas le cas : en juin dernier, les Ateliers de Longwy étaient définitivement fermés. Le règlement judiciaire fut converti en liquidation de biens et le personnel restant était licencié à son tour. Le montant des préavis et des indemnités dus aux salariés était d'environ 970 000 F. Le syndic, qui ne disposait pas de cette somme, se tourna alors vers l'ASSEDIC (caisse d'assurance-chômage) de Nancy où l'entreprise n'avait cessé de cotiser. On sait en effet que les salariés sont obligatoirement assurés contre les risques de non-paiement des sommes qui leur sont dues en cas de fermeture de l'entreprise. C'est la raison pour laquelle a été créé, auprès de l'ASSEDIC, le régime d'assurance des créances des salariés régie par l'Association de garantie des salaires (A.G.S.).

Mais quand le syndic présenta la note à l'ASSEDIC de Nancy, celle-ci refusa de payer. Pour cela, elle se référait à une jurisprudence de la Cour de cassation selon laquelle *« l'intervention de l'A.G.S. et de l'ASSEDIC se limite aux salariés licenciés dans un court délai suivant le prononcé du jugement et sans avoir participé à une éventuelle poursuite de l'exploitation ».* L'affaire fut alors portée devant le tribunal de commerce de Briey. L'ASSEDIC soutint, pour sa part, que les salariés des Ateliers de Longwy, qui avaient poursuivi l'exploitation de l'entreprise, n'étaient plus des *« créanciers super-privilégiés »* mais des *« créanciers de la masse »*. De ce fait, leurs salaires et indemnités n'étaient plus garantis par l'A.G.S.

Le syndic fit valoir de son côté qu'il s'agissait là d'une interprétation erronée de la loi du 27 décembre 1973 : *« Il serait paradoxal et contraire à toute justice que ces salariés soient pénalisés par rapport à ceux qui ont été licenciés dès le règlement judiciaire, alors qu'ils étaient considérés comme possédant de meilleures qualités professionnelles »,* déclarait - il. *D'autre part, durant cette année d'exploitation, l'ASSEDIC de Nancy a continué à percevoir les cotisations du personnel. Son obligation de payer doit donc se poursuivre sous peine d'enrichissement sans cause. »*

Le tribunal de commerce de Briey s'est rendu aux arguments du syndic et, sans tenir compte de la jurisprudence de la Cour de cassation, a condamné l'ASSEDIC de Nancy à verser la somme de 970 297 F, qui servira à indemniser les quarante-cinq salariés des Ateliers de Longwy. Estimant qu'il y avait urgence, le tribunal a ordonné « l'exécution provisoire » — c'est-à-dire, en fait immédiate, — de cette décision.

● *M. Jean Menu*, président de la C.G.C., reproche à M. René Monory, ministre de l'économie, de ne pas faire de la lutte contre le chômage *« l'objectif prioritaire »* de son action. Il ajoute, dans son éditorial de *Cadres et Maîtrise*, revue officielle de la C.G.C. (numéro du 11 août), qu'il s'agit là d'une *« divergence fondamentale entre vous et nous : nous ne comprenons pas que la montée continue du chômage ne vous incite pas à réviser votre classification des urgences ».*

SOCIAL

CORRESPONDANCE

Les expulsés de l'été

A la suite de l'article sur les expulsés de l'été — les immigrés des foyers SONACOTRA, — publié dans « le Monde de l'économie » (14 août 1979), M. Jean Brenas, préfet de la région Lorraine, nous a envoyé la lettre suivante :

Je ne puis laisser sans réponse l'article relatif aux expulsions de résidents de foyers d'immigrés, présentées comme un nouvel aspect des mesures de rigueur appliquées par les pouvoirs publics à la faveur de la trêve des congés payés. On peut lire dans cet article : « A Thionville, le maire communiste a réquisitionné les chambres vides d'un foyer : ses deux adjoints ont été molestés par la police. »

J'observe tout d'abord que les faits remontent au mois de juin ; d'autre part, si les chambres du foyer de Thionville étaient vides, c'est parce qu'elles avaient été évacuées la veille, sans incident, en exécution de jugements du tribunal de grande instance remontant aux mois de novembre et de mars derniers. (...)

L'arrêté municipal réquisitionnant ces locaux et ordonnant la réintégration des expulsés était de toute évidence illégal, et la police ne pouvait manquer de s'opposer à l'intrusion des personnes qui voulaient pénétrer dans les lieux au moyen de fausses clés ; s'il est regrettable que deux élus municipaux se soient trouvés parmi les manifestants qui se sont heurtés à la police, on ne saurait en l'espèce parler de brutalités des forces de l'ordre.

J'ajoute que l'arrêté du sous-préfet constatant la nullité de la réquisition municipale n'a été attaqué par quiconque devant le tribunal administratif et que les personnes qui prétendaient avoir subi des violences se sont de même abstenues de saisir la juridiction compétente des voies de fait dont elles auraient été victimes.

AGRICULTURE

M. CHIRAC : une nouvelle loi d'orientation est indispensable.

(De notre correspondant.)

Limoges. — M. Jacques Chirac a évoqué, dimanche 19 août, au concours ovin de Meymac (Corrèze), les problèmes posés aux éleveurs français de moutons : *« Si l'on acceptait,* a-t-il dit, *les propositions de la Commission des Communautés européennes, on en arriverait à la disparition de l'élevage ovin français. Il est indispensable que le gouvernement indique son intention de refuser les décisions prises par des fonctionnaires irresponsables, à Bruxelles. »* Pour M. Chirac, une nouvelle loi d'orientation agricole est indispensable, et il estime insuffisant le projet qui sera soumis prochainement au Parlement. M. Chirac a condamné la politique de « gribouille » qui consisterait à se dire Européens et à ne pas conserver l'actif de la politique communautaire.

CONJONCTURE

LES PRIX DE GROS DE NOMBREUX LÉGUMES FRAIS ONT CONTINUÉ DE MONTER A RUNGIS.

Sur le marché de Rungis, la plupart des légumes frais ont vu leur prix continuer de monter fortement. En dépit des importations néerlandaises, les salades viennent, par exemple, d'augmenter de 150 % en une semaine, passant au détail de 1 F à 2,50 F pièce, tandis que les melons ont progressé en moyenne de 65 % pour ceux qui proviennent de Provence et de 82 % pour ceux des Pyrénées. Hausse des poireaux (+ 55 %), des haricots verts (+ 50 %) des mangetout (+ 40 %), des tomates, exceptées celles d'Ile - de - France (+ 30 %), ou encore des artichauts (+ 27 %).

Les prix des fruits ont monté moins vite. Les pêches, dont les prix étaient peu élevés au début du mois, ont augmenté de 18 % en moyenne en quelques jours.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,26	4,2630	— 40	— 15	— 75	— 45	— 125	— 85
$ can	3,6410	3,6445	— 0	— 25	— 42	— 86	— 105	— 195
Yen (100)	1,9590	1,9615	+ 70	+ 100	+ 130	+ 170	+ 420	+ 490
DM	2,3250	2,3280	+ 75	+ 105	+ 145	+ 180	+ 440	+ 490
Florin	2,1150	2,1175	+ 30	+ 60	+ 50	+ 80	+ 125	+ 185
F.B. (100)	14,51	14,5295	— 205	— 85	— 390	— 190	— 825	— 330
F.S. (100)	2,5670	2,57	+ 210	+ 235	+ 375	+ 415	+1095	+1170
L. (1 000)	5,1920	5,2020	— 95	— 40	— 335	— 255	—1205	—1040
£	9,4185	9,43	— 315	— 245	— 585	— 480	—1395	—1150

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 1/4	6 5/8	6 7/16	6 13/16	6 7/16	6 13/16	6 3/4	7 1/8
$ E.-U.	11	11 3/8	11 3/16	11 9/16	11 3/8	11 3/4	11 1/2	11 7/8
Florin	8 5/8	9 1/8	8 11/16	9 1/16	8 7/8	9 1/4	9 3/8	9 3/4
F.B. (100)	10 1/2	11 1/2	12	12 1/4	11 5/8	12 1/4	11 5/8	12 1/8
F.S.	5/8	3/4	1 1/4	1 5/8	1 3/8	1 3/4	2 1/4	2 5/8
L. (1 000)	10 3/8	11 5/8	12 1/4	13 7/8	13 3/4	14 9/16	15 3/8	16 1/16
£	11 1/8	11 7/8	14	14 3/4	14 1/8	14 5/8	13 7/8	14 1/4
Fr. franç.	10 1/8	10 7/8	11 7/16	11 15/16	11 5/8	12 1/8	12 7/16	12 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LA CROISSANCE RAPIDE DE LA MASSE MONÉTAIRE A COMMENCÉ A SE RALENTIR

Après environ six mois de dépassement, l'expansion de la masse monétaire britannique a été ramenée en juillet en-deçà du plafond fixé par le gouvernement. La Banque d'Angleterre annonce qu'en juillet la croissance monétaire n'a été que de 0,8 %, soit un taux annuel de 10 %. Le gouvernement conservateur entend limiter l'expansion de la masse monétaire à un pourcentage compris entre 7 et 11 % pendant l'exercice budgétaire commencé en juin. Ce ralentissement, qui fait suite à des accroissements de 1,2 % en juin et 1,4 % pendant les deux précédents mois montre, estime-t-on dans la City, que la forte hausse des taux d'intérêt ordonnée par les pouvoirs publics pour parer à l'accélération excessive de la masse monétaire est efficace et que les émissions massives d'emprunts effectués par l'Etat — plus de 5 milliards de livres depuis avril, soit 47,8 milliards de francs — ont permis de neutraliser efficacement les capitaux ayant afflué de l'étranger.

Dans les milieux boursiers, on exprime l'espoir que le gouvernement pourra bientôt se permettre de desserrer l'étau, notamment en abaissant le taux d'escompte, actuellement fixé à 14 %. Cependant, à la Banque d'Angleterre, on affirme qu'il serait prématuré d'agir immédiatement. Pour les trois derniers mois pris dans leur ensemble, fait-on remarquer, le taux annuel de croissance de la masse monétaire reste de 13,6 %. En outre, malgré le ralentissement de celui-ci, l'expansion des avances bancaires demeure trop rapide. Enfin, les revendications syndicales sont préoccupantes. On laisse donc entendre que le gouvernement ne relâchera pas rapidement sa politique. — *(A.F.P.)*

CARNET

Naissances

— Jean-Pierre et Martine CHRÉTIEN, ainsi que Sophie, ont la joie d'annoncer la naissance de
Lætitia,
le 16 août 1979.

— M. et Mme Raoul CRESPIN sont heureux de faire part de la naissance de leur douzième petit-enfant,
Sophie,
au foyer de Monique et Denis MANGADO.

Décès

— Les familles Canat, Laurenti et Grandperrin
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Anne-Marie CANAT,
survenu le 5 août 1979.
Les obsèques ont eu lieu, à Nice, le 7 août, dans l'intimité.
Docteur et Mme Laurenti,
42, avenue Alphonse-Cherrier,
92330 Sceaux.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 15 août 1979, à Montreux (Suisse), de
M. André, Charles, René CHARON,
président honoraire
de Shell française,
ancien administrateur
de Royal Dutch,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.

De la part de :
Mme André Charon, son épouse,
M. et Mme Jacques Charon,
ses enfants,
M. et Mme Robert Charon,
ses frère et belle-sœur,
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces.
Les obsèques religieuses seront célébrées, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, Paris-8e, le mardi 21 août 1979, à 10 h. 30 précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.
75, Promenade des Anglais,
06000 Nice.

— Le groupe Royal Dutch Shell et Shell française,
ont le regret de faire part du décès de
M. André CHARON,
président honoraire
de Shell française
et
ancien administrateur
de Royal Dutch.

Ses obsèques auront lieu le mardi 21 août, à 10 h. 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, Paris-8e.

[Né le 27 octobre 1899 à Hanoï (Indochine), M. André Charon est entré au groupe Royal Dutch Shell en 1920 comme chef de succursale en Chine. Directeur de la Société des pétroles d'Algérie de 1926 à 1934, puis de la Société pour l'utilisation rationnelle des gaz, M. Charon a été nommé en 1937 directeur général de la Shell française, puis, en 1945, P.-D.G., fonction qu'il occupa jusqu'en 1960. Président honoraire de Shell française, et administrateur de Royal Dutch de 1960 à 1970, M. André Charon fut également, de 1961 à 1974, administrateur de la Compagnie française Philips. M. André Charon était commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille de la Résistance.]

— La direction et le personnel de l'IRIA et du CEPIA,
font part du décès accidentel de
M. Claude COCHET,
survenu le 2 août.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 8 août.

— Biviers, Grenoble.
Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
Les Pères et Frères de Grenoble et de Biviers,
M. et Mme Georges Ganne, leurs enfants et petits-enfants,
font part de la mort du
Père Pierre GANNE,
jésuite,
décédé dans la paix du Seigneur, le 15 août 1979, à Saint-Hugues.
Une messe de funérailles a été célébrée en l'église de Biviers, le vendredi 17 août 1979.

[Né en 1904, Pierre Ganne est entré dans la Compagnie de Jésus en 1926 et fut ordonné prêtre en 1935. Professeur au noviciat de Fourvière (Lyon) jusqu'en 1950, le Père Ganne était connu pour sa grande culture et l'influence qu'il exerça sur son milieu par ses paroles et ses écrits.
Il a passé les dernières années de sa vie à Biviers, près de Grenoble, où il est mort.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André GERSON,
survenu le 9 août 1979, dans sa quatre-vingt-sixième année.
De la part de :
M. et Mme Pierre Cahen,
ses beau-frère et belle-sœur et de leurs enfants,
M. et Mme Jacques Cahen et leur fille,
M. et Mme Derancourt,
M. et Mme Demange et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
Et de toute la famille.
Les obsèques ont été célébrées le 16 août 1979, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
2, rue Gervex, 75017 Paris.
20, avenue Ambroise-Rendu, 75019 Paris.
1, rue Auguste-Barbier, 75011 Paris.
14, rue de Neuilly, 92110 Clichy.
74, rue Jean-Jaurès, 92300 Levallois.

— Cannes, Paris, Milan.
Hélène Grassian,
Et ses enfants Ghislaine, Jean et Albert-Maxime,
annoncent le décès de
M. Edouard GRASSIAN.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Luc, Marie-Dominique, Etienne, Anne-Thérèse, Xavier, Séverine, Marthe-Emmanuel, Jérôme, Frédérique, Claire-Elisabeth,
Jeanne-Marie et Jean-Marie Mouthon,
Jacques et Yvonne Jullien,
Rémi et Magali Jullien,
Martine Jullien,
Maurice Jullien,
ses petits-enfants, enfant, mari,
Ainsi que ses proches et ses fidèles amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice JULLIEN,
née Jeanne Turpin,
qui les a quittés, à son domicile, dans sa soixante-treizième année, munie des sacrements de l'Eglise, le 18 août 1979.
La messe de funérailles sera célébrée le mardi 21 août, à 15 h. 45, à Saint-Rémy de Vanves (Hauts-de-Seine).
43, avenue Marcel-Martinie,
92170 Vanves.

— Le président et le conseil d'administration,
La direction et le personnel de Schneider Radio-Télévision,
ont le regret de faire part du décès brutal de leur secrétaire général,
Michel LAGRANGE,
survenu le 9 août 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, à Annecy, le 14 août 1979.

— Amiens.
On nous prie d'annoncer le décès de
M. Marcel NIEL,
président-directeur général
de la société Optalix,
chevalier de l'ordre national
du Mérite.
De la part de :
Mme Marie-France Niel,
son épouse,
Mme Tatiana Foucart,
sa belle-mère,
M. et Mme Lernould, ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et de toute la famille.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 9 août 1979, au cimetière Saint-Pierre, à Amiens, dans la plus stricte intimité.
Cercle hippique de Thimecourt,
95270 Luzarches.

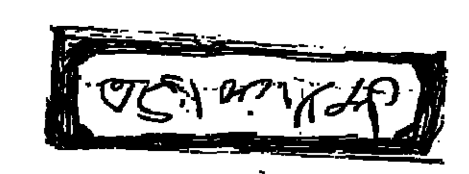
— M. Charles Pinoteau,
M. Michel Pinoteau,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse et mère,
Mme Marie-Thérèse PINOTEAU,
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière de Bagneux-Parisien.
4, rue Jobbé-Duval,
75015 Paris.

— Sant-Cyr-au-Mont-d'Or,
Caluire, Lyon, Vichy, Antibes.
Mme Paul Pierre Richard,
son épouse,
M. et Mme Pierre Verny,
M. et Mme Edmond Richard,
Le docteur et Mme Daniel Bouvart,
ses enfants,
Marc et Isabelle Sicard,
Marie-Pascale, Bertrand, François et Chantal,
Véronique, Patrice, Nathalie, Arnaud,
Valérie, Grégori, Agathe, Joël, Elodie,
ses petits-enfants,
Stéphane, Laurent, Denis Sicard,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Pierre Auguste Richard et leurs enfants,
Sœur Saint-Ignace de Loyola,
Les familles Salin, Delage, Donnet, Nal, Racine,
Leurs parents et alliés,
ont la tristesse d'annoncer le retour à Dieu, de
Paul Pierre RICHARD,
ingénieur I.E.G.,
officier de la Légion d'honneur,
président-fondateur
de « Richard Continental »,
dans sa soixante-seizième année, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 11 août, dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Les Buissonnets »,
Route de Saint-Fortunat,
69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Mme Patrick Hennessy,
M. et Mme Eric de Lavandeyra,
M. Eric Hennessy,
Et toute la famille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitiés qu'ils ont reçues lors du décès de
M. Patrick HENNESSY,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur tristesse et leur prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.
« La Gibauderie »,
Julienne,
16200 Jarnac.



AFFAIRES

Les garagistes estiment avoir respecté leurs engagements de modération des prix

La Chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.) dément formellement les accusations lancées par l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) à l'encontre des garagistes, coupables à ses yeux de faire flamber les prix en appliquant depuis le 1er août des « hausses considérables et injustifiées » (*le Monde* du 15 août), après que M. Monory, ministre de l'économie, eut décidé de repousser au 1er janvier la libération de leurs prix. « *Pour la période couvrant l'engagement de modération allant du 1er avril au 1er juillet 1979*, précise le communiqué de la C.S.N.C.R.A., *le coût des réparations a augmenté suivant l'indice officiel de 3,34 %, donc inférieur aux 4,5 % prévus dans l'engagement. Pour le premier semestre, l'augmentation de l'indice général des 295 articles s'est élevé à 5,5 %. Dans le même temps, l'indice « coût des réparations » a atteint également 5,5 %, comprenant pièces et main-d'œuvre, ce qui laisse pour la main-d'œuvre seule une augmentation de 4,69 % (4,36 % seulement pour la région Ile-de-France).*

» Devant ces résultats incontestables, rien ne permet donc d'affirmer que, depuis le 1er août, les taux horaires ont considérablement augmenté. S'appuyer sur des constatations isolées ne permet pas, en toute bonne foi, de tirer une conclusion générale. Seule l'analyse de l'indice officiel du mois d'août et des mois qui suivront pourra avoir une signification sérieuse. »

L'U.F.C. maintient cependant ses accusations. Selon les sondages effectués par cette association de consommateurs auprès de quarante « garagistes-témoins », les hausses immédiates constatées depuis le 1er août s'échelonnent entre 5 % et 10 % en province, et entre 5 % et 18 % à Paris. Les responsables de l'organisation affirment, en outre, qu'en mélangeant les prix de main-d'œuvre et de pièces détachées, la C.S.N.C.R.A. contribue à entretenir une certaine confusion. Par leur avertissement, ils entendent ménager l'intérêt du consommateur dans les négociations qui doivent reprendre courant septembre avec les organisations professionnelles de la réparation automobile, en vue d'établir un code de bonne conduite tendant à garantir pleinement l'information et la protection des usagers.

CORRESPONDANCE

Le prix des disques

Dans l'article « Le disque français tourne mal » *paru dans* le Monde *du 9 août, nous citions parmi les exemples de hausse des prix* « celle d'un coffret de treize disques de musique classique édité en souscription par Phonogram, passé de 338 F à 590 F ». *Nous avons reçu à ce sujet de M. Grandemange, directeur général de Phonogram, la lettre suivante :*

Nous ne pouvons laisser passer une bévue qui peut paraître amusante, mais qui est incontestablement de nature à nous porter préjudice.

Le coffret qui semble visé par la phrase erronée de votre collaborateur, comportant l'intégrale des trente-deux sonates de Beethoven enregistrées par le pianiste Alfred Brendel, a été lancé comme toutes les souscriptions en usage dans la profession : les acheteurs peuvent se le procurer pendant six mois à un prix nettement plus bas que le prix définitif.

Votre collaborateur cite le prix de lancement et le prix définitif et, par comparaison indique qu'il s'agit d' *« une hausse spectaculaire qui est souvent citée en exemple »*. Exemple de quoi et cité par qui ?

Si votre collaborateur s'était renseigné avec un minimum de sérieux, il aurait mentionné ce coffret comme un exemple de *baisse spectaculaire* par rapport au prix normalement pratiqué par la suite.

[Le consommateur constate simplement qu'un produit nouveau, lancé le 1er septembre 1978, a été vendu pendant six mois, à la FNAC, 338 F, puis est brutalement passé, toujours à la FNAC, à 598 F, cet organisme répercutant, à une nuance près, la hausse pratiquée par l'éditeur. Comment convaincre ce même consommateur qu'il y a là un exemple de « baisse spectaculaire » ? Baisse par rapport à quoi ? A un prix fixé par qui, et comment ?

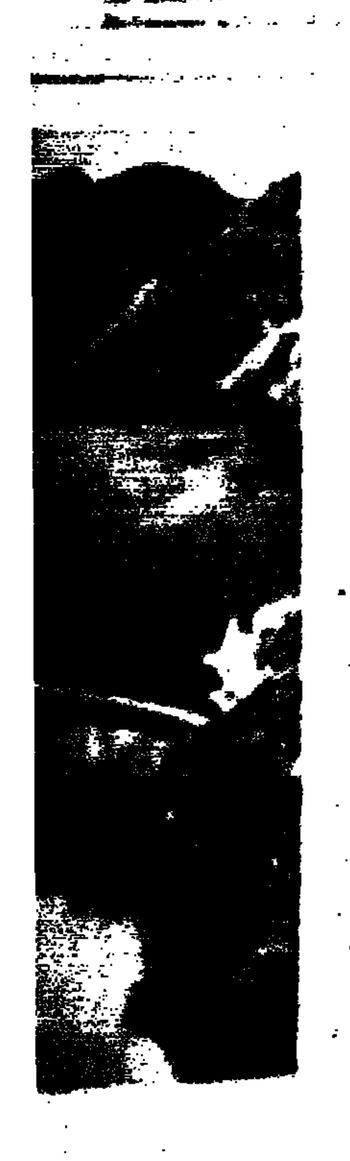
Comment le consommateur pourrait-il s'y retrouver, à travers le maquis des prix de souscription, offre spéciale, de « lancement », rabais exceptionnel, etc. Prix de souscription qui, soit dit en passant, est au mieux un artifice, au pire un terme abusif, les tirages n'étant le plus souvent ni réservés, ni limités, ni numérotés. L'ambiguïté de l'expression n'a pas échappé à Phonogram, qui a l'intention de supprimer cette formule des prix de souscription et de les remplacer par « les offres annuelles Philips ».

Précisons enfin que la FNAC a reçu plusieurs réclamations au sujet du prix du « coffret Brendel » et qu'à 590 F... les acheteurs se font plus que rares ! — J.-M .Q.]

● *Fusion R.C.A.-C.I.T. Financial.* — Radio Corporation of America (R.C.A.) et la compagnie financière C.I.T. Financial Corp. vont fusionner. Les deux groupes qui avaient annoncé l'ouverture de discussions il y a quelques jours (*le Monde* du 15 août) sont parvenus à un accord aux termes duquel R.C.A. s'engage à racheter toutes les actions de C.I.T. Financial au prix de 65 dollars pièce (dernier cours coté 53,50 dollars). Le montant de cette acquisition, une des plus importantes de l'histoire des Etats-Unis, s'élève donc à 1,35 milliard de dollars.

● *La banque espagnole Banco Hispano Americano* a ouvert un bureau à Moscou pour permettre « le développement des liens économiques entre l'Espagne et l'U.R.S.S., ainsi que les autres pays socialistes européens », indique l'agence Tass. La Banco Hispano Americano est la première banque espagnole à avoir reçu l'accréditation auprès de la Gosbank (banque d'Etat soviétique).

● *Le groupe français Pechiney* construira une fonderie d'aluminium en Australie. Le contrat remporté par la firme française porte sur 500 millions de dollars australiens environ, a annoncé vendredi 17 août le premier ministre de l'Etat de la Nouvelle Galle du Sud, M. Neville Wran. Pechiney était en concurrence avec un consortium australo-suisse dirigé par la société coloniale Sugar Refinig Company Ltd.



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO - OBLIGATIONS

La hausse des taux d'intérêt favorise les émissions à taux flottant

(*Agefi*). — Les taux d'intérêt à court terme ont vivement progressé aux Etats-Unis au cours de la semaine écoulée et le mouvement est peut-être loin d'être terminé. Il est fort probable en effet que, sous l'impulsion de M. Paul Volcker, son nouveau président, la Réserve fédérale a maintenant complètement modifié sa politique.

Le taux sur les Federal Funds est passé de 10 5/8 à 11 %, tandis que le taux d'escompte a progressé de 1/2 %, pour atteindre le niveau record de 10 1/2 %. Les banques commerciales américaines se sont donc vues dans l'obligation de relever leur « prime rate » à 12 %. Le durcissement de la politique monétaire du FED décidé lors de la réunion, mardi dernier, du comité de l'Open Market, est le résultat d'une triple inquiétude : tout d'abord, d'expansion de la masse monétaire s'accélère à nouveau. Un certain ralentissement est attendu au cours des deux semaines à venir mais une nouvelle et vive hausse devrait se produire début septembre si les ajustements saisonniers sont cette année conformes aux années précédentes. Ensuite, la crainte de voir l'inflation rester élevée malgré la récession économique, qui se profile outre-Atlantique, a amené les autorités américaines à décider d'aligner étroitement les taux d'intérêt à court terme sur le taux inflationniste.

Enfin, les préoccupations concernant le comportement du dollar sur les marchés des changes ont pris une place prédominante dans la réflexion du comité de l'Open Market. La hausse des taux à court terme est destinée à soutenir la devise américaine sur les changes contre une nouvelle et vive attaque que les Etats-Unis voyaient se profiler prochainement.

Mais si la nouvelle tension sur les taux à court terme paralyse le secteur des euro-obligations à taux fixe, elle va, en revanche, favoriser une fois de plus le marché des notes à taux flottant, d'autant que la hausse du coût de l'argent aux Etats-Unis va certainement renforcer le dollar sur les changes. Les emprunts à taux variable en euro-dollars vont donc connaître de beaux jours.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1 2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/8	20/8
1 dollar (en yens)....	217 55	217 40

LONDRES

Déprimé par de récentes prévisions économiques franchement décourageantes, le marché accentue son repli, et l'indice des industrielles baisse de 6,8 points à 467,4. Recul des pétroles. Irrégularité des fonds d'Etat et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 293 10 contre 300 55

VALEURS	CLOTURE 17/8	COURS 20/8
Beecham	143 ...	140 ...
British Petroleum (1)..	11 85	11 49/64
Courtaulds	90 ...	88
De Beers	7 62	7 51
Imperial Chemical ..	342 ...	338 ...
Rio Tinto Zinc Cor. ..	293 ...	292 ...
Shell	328 ...	320 ...
Vickers	188 ...	185 ...
War Loan 3 1/2 %....	33 7/8	33 3/4
*West Driefontein	46 1/2	45 5/8
*Western Holdings ..	33 ...	32 3 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

La SEC met les dirigeants de la Gulf and Western sur la sellette

Les dirigeants de la Gulf and Western, cinquante-huitième firme industrielle des Etats-Unis, spécialisée dans la communication (disques, audiovisuel, cinéma, etc.), sont accusés de malversations par la Securities and Exchange Commission (SEC). Dans une brochure de quatre-vingt-douze pages, qui vient d'être rendue publique, les experts de la COB américaine leur reprochent notamment d'avoir maquillé les comptes de la société durant plusieurs exercices pour masquer les pertes provenant de diverses opérations spéculatives pour lesquelles ils auraient indûment reçu des royalties et, de surcroît, de s'être plus d'une fois servi de sa trésorerie pour leurs affaires personnelles. Dans ces conditions, la SEC recommande des « changements importants » dans l'équipe dirigeante et a fait appel à un comité d'audits pour passer au peigne fin les comptes du groupe de ces dernières années. M. Bluhdorn, président de la Gulf and Western, s'est refusé pour le moment à commenter ces accusations. Mais un porte-parole du groupe a déclaré qu'en cas de procès public la firme « se défendrait avec toute l'énergie dont elle est capable contre ces affirmations fausses ».

CHAFFOTEAUX ET MAURY. — Emission à 250 F de 51 750 actions de 100 F créées jouissance au 1er janvier 1979 (1 pour 5). Cette opération portera le capital de 28 875 000 F à 31 050 000 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	10 août	17 août
Indice général	124,7	124
Assurances	223,2	221,8
Banq. et sociétés financ...	100,6	101,1
Sociétés foncières	140,6	141,4
Sociétés investiss. portef..	136,3	135,7
Agriculture	141,1	138,9
Aliment., brasseries, distill.	118,2	118,4
Autom., cycles et i. équip.	95,8	93,6
Bâtim., matér. constr., T.P.	150,5	151,9
Caoutchouc (ind. et comm.	65,7	64,5
Carrières salines, charbon	111,5	107,6
Constr. mécan. et navales	118,6	117,5
Hôtels, casinos, therm..	149,7	151,1
Imprimeries, pap., cartons	77,1	78,3
Magas., compt. d'exportat.	99,3	98,4
Matériel électrique	139,8	137,3
Métall., com. des pr. métal	48,5	47,9
Mines métalliques	106,2	106,6
Pétroles et carburants	144,8	142,9
Prod. chimiq. et él.-mét...	150,9	149,5
Services publics et transp.	105,4	105,8
Textiles	129,3	127,8
Divers	140,8	138,5
Valeurs étrangères	126,5	128,5
Valeurs à rev. fixe ou ind.	161,5	161,4
Rentes perpétuelles	47	47,2
Rentes amort., fonds gar. .	303,8	303,3
Sect. indust. publ. à r. fixe	95,4	95,4
Sect. ind. publ. à rev. ind.	462,2	462,8
Secteur libre	105,9	105,5

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	282,9	282,8
Val. franç. à rev. variable.	864,2	859,3
Valeurs étrangères	835,7	949,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	99,5	98,7
Produits de base	78,4	78,5
Construction	137,9	138,5
Biens d'équipement	107,8	107,2
Biens de consom. durables	98	95,4
Biens de cons. non durabl.	82,8	81,5
Biens de consom. aliment.	101,8	100,8
Services	148,2	147,9
Sociétés financières	108,4	107,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr...	207,4	204,2
Valeurs industrielles	90	89,6

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	124,1	128

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	16 août	17 août
Valeurs françaises ..	111,9	111,4
Valeurs étrangères ..	126,4	126

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,9	98,7

BOURSE DE PARIS - 17 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 50	2 632	S.P.E.G.	250 ..	250 ..	Locabail	221 90	218 60	Immoinvest.......	147 80	148 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	U.A.P.	564 ..	566 ..	Locabail Immob	363 ..	367 ..	Cie Lyon. Imm....	159 ..	159 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	203 50	204 ..	Electro-Banque..	172 50	172 50	Un. Ind. Crédit..	298 ..	298 ..	Comiphos.......	585 ..	580 ..
			Eurobail	187 ..	186 50	Cie Foncière......		180 ..	(Li) Dév. R. Nord.	152 ..	151 ..
			Financière Sofal	373 ..	371 ..	C.G.V.	246 ..	258 ..			
			Fr. Cr. et B. (Cie	98 50	98 ..	Fonc. Ch.-d'Eau..	720 ..	728 ..	Electro-Financ...	332 ..	336 ..
A.G.F. (Sté Cent.	601 ..	595 ..	France-Bail	315 ..	314 ..	(M.) S.O.F.I.P....	86 ..	86 50	(M) Et. Particip..	90 ..	90 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	....	....				Fonc. Lyonnaise..	1090 ..	1090 ..	Fin. Bretagne....	84 50	84 10
Concorde	370 ..	372 ..	Hydro-Energie..	20 80	20 90	Immob. Marseille	1485 ..	1457 ..	Fin. Ind. Gaz Eaux	590 ..	595 ..
			Immobail B. L. F	255 50	256 50	Louvre..........	318 ..	318 ..	Fin. et Mar. Part.	83 60	83 10
Epargne France	310 ..	315 ..	Immobanque.....	394 ..	385 ..	SINVIM........	160 ..	160 ..	France (La).....	770 ..	775 ..
Financ. Victoire.	355 ..	359 80	Immofice	310 ..	308 ..	Cogifi	221 ..	220 ..	La Mure.........	..	56 50
France I.A.R.D..	226 ..	228 20	Interbail	255 20	255 20	Foncina........	190 ..	189 ..	Lebon et Cie....	248 80	243 ..
			— (obl. conv.)	265 ..	263 ..	Gr. Fin. Constr...	207 ..	207 ..	(NY) Lordex......	117 50	118 ..
GAN (Sté) Centr.	676 ..	677 ..	Laffitte-Bail....	198 ..	200 ..	Immindo.........	220 ..	220 ..	Cie Marocaine...	32 20	32 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.L.M.-Leblanc..	500 ..	504 ..	Fr. C.I.T.E.R.A.M..		142 10	Cellulose Pin....			Plasinter........	325 51	310 75
Ernault-Somua...	56 80	56 60	Trans. et Indust..	129 80	136 80	Coparex.........	449 ..	445	Sicav 5 000......	132 45	126 44
						Ecco............	1250	1251	S. I. Est.........	503 66	480 82
Forges Strasbourg	91 ..	92 ..	(LI) Baignol-Farj..	23 ..	23	Iéna Industrie...					
(Li) F. B.M. ch. fe	90 ..	93 60	Blanzy-Ouest.....	243 ..	245	Métall. Minière...	..	98	Silvafrance......	236 14	225 43
Frankel.........	643 ..	661	La Brosse.......	..	139	Océanic.........			Silvam..........	150 09	143 28
Huard-U.C.F......	98 50	99 ..	Degremont.......	137 ..	135 30	Promoptia.......	..	284	Silvarente.......	170 28	162 56
Jaeger..........	280 ..	280 ..				Sab. Mor. Corv....	121	121	Silvinter........	155 64	143 58
Jaz.............	238 ..	235 ..	Duquesnes-Purina	403 ..	403	Total C.F.N......			Sogince.........	137 46	131 23
			Ferrailles C.F.F..	245 ..	240	Ufinex..........	..	250	Sogéinter.......	455 63	434 97
Luchaire.........	342 ..	338 ..	Havas..........	349 ..	346	Voyer S.A.......	. .	6 90	Valorem........	202 21	183 04
Manurhin.........		358 ..	Locatel.........	....		Océ. v. Grinten..	...		* Cours précédent		
Métal Déployé....	275 ..	289 ..	Lyon-Alemand....	109 ..	110 ..	Rorento NV......		283 20			

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1200 ..	4,5 % 1973.	1245 ..	1250 ..	1250 ..	1240 ..
4150 ..	C.N.E. 3 %..	4145 ..	4150 ..	4150 ..	4155 ..
235 ..	Afrique Occ..	295 ..	295 ..	283 50	290 90
470 ..	Air Liquide..	475 ..	485 ..	468 ..	465 ..
88 ..	Als. Part. Ind	93 55	93 55	93 55	93 ..
365 ..	Als. Superm.	465 ..	432 50	432 50	432 50
62 ..	Alsthom-Atl.	63 50	62 20	62 ..	63 ..
152 ..	Appliq. gaz..	169 40	171 90	171 90	168 50
838 ..	Elf-Aquitaine	919 ..	915 ..	915 ..	912 ..
156 ..	— (certific.).	172 ..	178 ..	177 50	176 ..
335 ..	E.J. Lefebvre	356 80	351 50	351 50	355 ..
860 ..	Essilor........	896 ..	898 ..	898 ..	888 ..
177 ..	Esso S.A.F...	217 ..	217 ..	222 ..	221 90
345 ..	Euraf rance..	351 ..	350 ..	351 ..	350 10
1100 ..	Europe n° 1..	1088 ..	1088 ..	1081 ..	1080 ..
450 ..	Facom........	461 ..	451 50	451 50	451 50
92 ..	Nouvel. Gal..	95 ..	94 ..	94 ..	95 ..
167 ..	Olida-Caby..	188 50	188 ..	188 ..	186 ..
116 ..	Opfi-Paribas.	119 ..	121 50	121 40	121 60
145 ..	Paris-France.	156 ..	156 20	155 10	155 ..
114 ..	Pechelbronn..	114 60	117 10	117 10	117 ..
92 ..	P.U.K.........	90 20	90 30	90 20	91 ..
126 ..	— (obl.)...	126 60	127 10	127 10	126 ..
52 ..	Penarroya..	53 90	53 45	53 20	53 05
310 ..	Tél. Ericsson	358 ..	356 ..	355 ..	356 20
85 ..	Thomson-Br..	208 ..	210 ..	210 ..	210 ..
235 ..	— (obl.)..	254 ..	255 ..	255 ..	256 ..
485 ..	U.I.S........	420 ..	420 10	421 ..	420 10
240 ..	U.C.B........	240 ..	240 ..	240 ..	239 50
215 ..	Un. F. Bques.	226 ..	225 ..	225 ..	225 ..
175 ..	U.T.A........	169 ..	168 ..	169 30	169 30
16 50	Usinor.......	14 ..	13 95	13 95	14 20
235 ..	Gen. Motors..	253 80	252 50	253 ..	252 ..
22 ..	Goldfields....	28 90	28 80	28 80	28 40
38 ..	Harmony......	34 40	34 15	34 10	34 60
4 60	Hitachi.......	5 25	5 25	5 30	5 30
380 ..	Hoechst Akti.	307 50	307 ..	304 80	301 ..
32 ..	Imp. Chem...	32 30	32 30	32 30	32 ..
88 ..	Inco Limited.	81 60	81 40	81 40	82 ..
295 ..	I.B.M........	307 50	306 ..	304 20	304 40
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
126 ..	Ericsson.....	133 ..	133 50	133 50	132 ..
228 ..	Exxon Corp..	236 ..	232 ..	231	227 40
175 ..	Ford Motor..	182 10	179 ..	178 50	179
114 ..	Free State..	114 80	116 ..	116	117 20
210 ..	Gen. Electric	232 10	229 50	229 20	228 80
228 ..	West Driet..	198 ..	201 50	201 50	203 30
74 ..	West Deep..	67 90	70 30	70 ..	69 ..
153 ..	West Hold...	140 20	141 50	142 20	141 30
250 ..	Xerox Corp..	289 50	284 30	284 30	283 30
0 82	Zambia Corp.	0 83	0 84	0 88	0 83

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

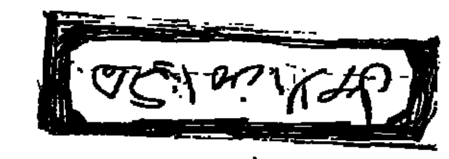
COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17 8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1).......	4 266	4 260	4 140	4 350
Allemagne (100 DM)..	232 970	232 750	226 ...	239
Belgique (100 F).....	14 543	14 530	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)....	211 920	211 780	205 .	216
Danemark (100 krd)..	80 850	80 695	78 ...	83
Norvège (100 k)......	84 850	84 710	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 521	9 444	9 250	9 750
Italie (1 000 lires)...	5 206	5 207	5 .	5 400
Suisse (100 fr.)......	257 320	257 120	250 .	263
Suède (100 krs)......	100 990	100 780	97 .	102 500
Autriche (100 sch.)...	31 875	31 860	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)...	6 457	6 461	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)...	8 680	8 675	8 200	9 600
Canada ($ can. 1)....	3 638	3 647	3 520	3 750
Japon (100 yens).....	1 985	1 983	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17 8
Or fin (kilo en barre)..	43800 .	43150 .
Or fin (en lingot)	43100 ..	43240
Pièce française (20 fr.)	400	400
Pièce française (10 fr.)	288 10	270 10
Pièce suisse (20 fr.) ..	350 .	346 10
Union latine (20 fr.) ..	330 .	330 .
Souverain	463	462
Pièce de 20 dollars	1835	1820
Pièce de 10 dollars ...	975 20	983
Pièce de 5 dollars	640	.
Pièce de 50 pesos	1688 .	1670
Pièce de 10 florins	354 ..	351 10





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19-20 août 1979 a été tiré à 494 097 exemplaires.

A B C D E F G

APRÈS LA « MISSION DE CONSTATATION » A BANGUI

L'opposition en exil dénonce « les manœuvres pour maintenir le régime actuel sans Bokassa »

La publication des conclusions de la « mission de constatation », chargée d'enquêter sur les massacres d'enfants de Bangui (*le Monde* du 18 août), continue de susciter de nombreuses réactions, tant au sein de l'opposition centrafricaine en exil, que dans le monde politique français.

Le Front patriotique oubanguien (F.P.O.), que dirige M. Abel Gouma, a lancé, samedi 18 août, un appel aux Centrafricains leur demandant « *d'œuvrer ensemble à l'avènement de la deuxième République Centrafricaine unie, libre et démocratique.* » Il dénonce en outre « *les manœuvres qui se trament, ça et là, pour maintenir le régime de Bokassa sans Bokassa* ».

Pour sa part, le Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.P.L.C.) de M. Ange Patasse, ancien premier ministre de l'empereur, a mis en garde, dimanche, « *tout milieu qui tenterait soit de maintenir le régime actuel sous quelque forme que ce soit, soit d'imposer de l'extérieur des hommes que les circonstances actuelles conseillent d'écarter des responsabilités politiques* ».

Le parti socialiste français a déclaré, samedi, qu'il « *continuera d'exiger que cesse tout appui politique du gouvernement français au régime Bokassa* ». Il rappelle que « *les socialistes avaient dénoncé depuis plusieurs mois les atrocités commises et demandé au gouvernement de cesser toute coopération avec ce régime* ».

Enfin, M. Robert Fabre, député de l'Aveyron (non inscrit), a demandé, samedi, « *la convocation d'urgence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale* », qui doit, selon lui, « *entendre les explications de MM. Galley et François-Poncet sur l'attitude du gouvernement français envers l'Empire Centrafricain* ».

La grève à la S.N.C.F. du 22 au 24 août

UN TRAIN SUR QUATRE OU CINQ CIRCULERA SUR LES GRANDES LIGNES

Le trafic ferroviaire sera très pertubé, ce milieu de semaine, sur l'ensemble du réseau de la S.N.C.F., en raison des consignes de grève lancées par les fédérations des cheminots C.G.T., C.F.D.T. et F.G.A.A.C. (autonomes), qui représentent quelque 90 % des agents de conduite et qui entendent obtenir, notamment, une amélioration des conditions de travail.

Le préavis de grève déposé par les trois syndicats couvre la période allant du mercredi 22 août, 0 heure, au vendredi 24 août, 8 heures, mais le service des trains sera désorganisé dès mardi soir 21 août : des trains de nuit seront, en effet, supprimés.

La direction générale de la S.N.C.F. devait faire connaître, dans la journée de ce lundi, la liste des trains en partance pour la période précitée, mais elle indique d'ores et déjà que, sur les grandes lignes, seulement un train sur quatre ou cinq circulera — en particulier, le service du « Mistral » sera supprimé — et que le trafic sur les lignes de la banlieue parisienne sera « *très réduit* ».

Au Tchad

UNE NOUVELLE CONFÉRENCE SUR LA « RÉCONCILIATION NATIONALE SE TIENT A LAGOS

Une nouvelle conférence au sommet sur la réconciliation nationale au Tchad réunissant les pays limitrophes (Niger, Nigéria, Cameroun, Empire Centrafricain, Libye et Soudan) ainsi que le Sénégal, le Bénin, le Congo et les différentes tendances politiques tchadiennes s'est ouverte, dimanche 19 août, à Lagos.

Les conversations achopperalent d'emblée sur la composition du nouveau gouvernement tchadien de transition, et sur la question de la « force africaine de paix » chargée de superviser la mise en place de celui-ci.

Les délégations tchadiennes, qui négocient entre elles depuis le 13 août dans la capitale nigériane, s'étaient auparavant mises d'accord sur plusieurs points et avaient remis, vendredi dernier, aux autres délégations un rapport sur les questions demeurant controversées.

Selon la radio de Lagos, les parties tchadiennes seraient convenues notamment d'instaurer un cessez-le-feu et de constituer une commission de contrôle en attendant la mise en place par les pays africains représentés à Lagos d'une force de maintien de la paix. Aucun accord n'aurait en revanche été conclu sur la présence des troupes françaises. — *(A.F.P., Reuter.)*

NOUVELLES BRÈVES

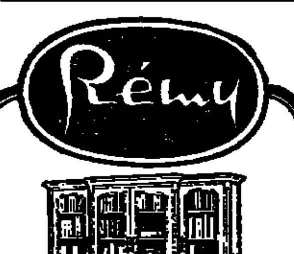
● *M. Chapour Bakhtiar* nous fait savoir qu'il n'est « *nullement concerné* » par la publication à Paris du journal d'opposition de langue persane *Nameh Rouz (le Monde* du 17 août). L'ancien premier ministre ajoute : « *Mon combat politique actuel n'est soutenu par aucun organe de presse* »

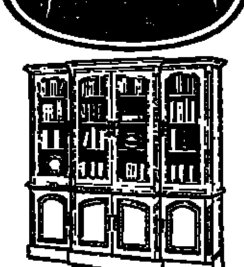
● *Une amnistie générale* a été promulguée, la semaine dernière, par le Conseil du commandement de la révolution (C.C.R.) irakien, a annoncé l'agence irakienne d'information INA.

Cette mesure touche « *toutes les personnes condamnées à la peine capitale et les diverses autres personnes jugées par des tribunaux spéciaux ou par le tribunal de la révolution* » notamment dans le cadre de la répression de la rébellion kurde. Toutefois, elle ne concerne pas les « *condamnés pour terrorisme économique, espionnage et complot contre le parti Baas et l'Etat* ». — *(A.F.P.)*

● *Les chefs d'Etat* des pays démocratiques d'Amérique latine se réuniront, le 1er octobre, à Panama, a annoncé, dimanche 19 août, à Cartagena, le président colombien, M. Julio Cesar Turbay Ayala. Ce sommet est organisé par le président panaméen, M. Aristides Royo, à l'occasion du premier anniversaire de la signature du traité sur le canal de Panama. — *(A.F.P.)*

● *Le coût de la vie* en Yougoslavie a augmenté de 13,9 % entre décembre et juillet vient d'annoncer le ministre yougoslave des finances, M. Petar Kostic. Par rapport au même mois de l'an dernier, les prix ont accusé en juillet une hausse de 24,3 %. — *(A.F.P.*







En Guinée équatoriale

L'ANCIEN PRÉSIDENT MACIAS SERA JUGÉ PAR UN « TRIBUNAL MILITAIRE POPULAIRE »

L'ancien dictateur de Guinée-Equatoriale, M. Francisco Macias Nguema, a été arrêté, seul et sans armes, près de son village natal de Mengomo, samedi 18 août. Le président déchu, qui est détenu à Bata, sera jugé par un « *tribunal militaire et populaire, conformément à la volonté du peuple* », a annoncé le commandant de la marine, M. Florencio Maye.

L'ancien chef de l'Etat a été dénoncé par une paysanne qui l'avait reconnu au moment où il sortait d'un fossé. « *Tu vas tomber sous mon pouvoir de magie noire* », aurait-il lancé à cette femme juste avant d'être capturé. Au moment de son arrestation, il portait une petite valise dont le contenu n'a pas été révélé. Son dernier compagnon, un officier membre de sa garde personnelle, avait succombé, le 6 août, à ses blessures, reçues lors du putsch.

La nouvelle de l'arrestation a été accueillie dans l'allégresse populaire à Malabo. Il y a quelques jours, l'« *homme fort* » du régime, le lieutenant-colonel Obiang Nguema, avait déclaré que l'ancien dictateur serait « *interné dans un hôpital psychiatrique avant d'être traduit en justice* ».

Selon le journal espagnol *El Pais*, la composition du Conseil militaire suprême, qui gouverne désormais la Guinée-Equatoriale, sera rendue publique dans les prochains jours. Cet organisme se réunirait prochainement pour définir les grands axes de sa politique. Enfin, les premiers secours d'urgence, livrés par la Communauté économique européenne, sont parvenus, samedi, à Malabo. — *(A.F.P., Reuter.)*

En Egypte

LA RÉPRESSION FRAPPE LES MILIEUX SYNDICALISTES

Le Caire *(A.F.P.)*. — Faisant allusion à la récente arrestation d'une soixantaine de « communistes », le président Sadate a déclaré le samedi 18 août : « *Nous frapperons énergiquement toute personne qui exploiterait à son profit la liberté accordée aux citoyens.* » Un communiqué du procureur général indique que les documents saisis au cours de perquisitions démontrent que « *le parti communiste clandestin a un comité central, qu'il est structuré, qu'il tient des réunions périodiques de formation, que ses membres ont des noms d'emprunt et qu'il est doté d'un appareil technique* ». Selon le communiqué, le parti a trois publications : *Al Intissar* (*la Victoire*), *Al Wa'I* (*la Conscience*) et *Al Ard Wal Fallah* (*la Terre et les Paysans*).

Le Rassemblement national progressiste (parti légal de la gauche) soutient que la répression est dirigée essentiellement contre ses membres.

Parmi les personnes arrêtées figurent notamment M. Riffat El-Said, membre du secrétariat général du parti ; M. Hussein Abdel Razzek, également membre du secrétariat général du parti ; M. Mohamed Youssef El-Guindi, membre du syndicat des journalistes et secrétaire à l'information du parti ; Me Ahmed Nabil El-Hilali, membre du conseil de l'ordre des avocats ; Me Zaki Mourad, avocat, et l'ancien député M. Ahmed Taha. Contrairement à ce qui avait été annoncé, Me Haroun Chehata, l'avocat juif qui fait partie des instances supérieures du Rassemblement, a réussi à échapper à la police. De nombreux syndicalistes ouvriers, des centres industriels de Helouan, d'Alexandrie et de Tantah, ont été, en revanche, appréhendés.

On estime généralement au Caire que le gouvernement désire désorganiser le parti de la gauche à la veille de son congrès, qui devait élire ses nouvelles instances, et exercer également une pression sur les ouvriers avant les élections syndicales qui doivent se dérouler prochainement.

« Zone de guerre » et assurances

Si le principe de déclarer le Golfe « *zone de guerre* » a été maintenu par la compagnie britannique d'assurance Lloyds, l'application des modifications des tarifs d'assurance, qui devait en découler dès le 15 août, a été suspendue (*le Monde* du 16 août).

Cette décision qui pourrait entraîner un quadruplement des primes d'assurance dans la région du Golfe — y compris le golfe d'Oman — apparaît en effet à beaucoup de pays comme injustifiée, les Lloyds ayant profité de quelques déclarations politiques pour réaliser une bonne opération commerciale.

La Compagnie général d'assurance irakienne vient de réunir les autres compagnies d'assurance du Golfe à Bagdad pour discuter d'une possible action de représailles contre la Lloyds. Cette décision a été qualifiée « *d'arbitraire, injustifiée, et qui aboutira à l'imposition de primes illégitimes dans cette zone* » par un officiel irakien. Et l'on prête aux compagnies d'assurance du Golfe l'intention de former un groupe de sous-traitants qui assureraient les compagnies maritimes dans la région.

Mais la riposte des pays producteurs concernés risque de déborder le cadre des assurances. La chambre de commerce et d'industrie du Koweït, a proposé que les Etats du Golfe restaurent... une taxe spéciale sur les exportations de pétrole « brut », afin de compenser les hausses des tarifs d'assurances projetées par la Lloyds !

[La décision des Lloyds de Londres a été prise alors qu'aucun incident grave n'est jamais intervenu à des navires dans cette région. Elle s'est appuyée sur des déclarations de Cheikh Yamani d'abord (*le Monde* du 1er août), puis du Département d'Etat américain qui envisageaient, à titre d'hypothèse, l'attaque de supertankers dans le détroit d'Hormuz par des Palestiniens.]

A Genève

L'ONU dénonce le scandale de la prostitution des fillettes au Brésil

De notre correspondante

Genève. — En dépit des résolutions adoptées en 1963 par le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) interdisant l'esclavage sous toutes ses formes, le trafic des êtres humains continue à sévir dans des proportions effrayantes. L'inlassable activité du colonel Patrick Montgomery, observateur de la Société anti-esclavagiste aux débats de l'ONU, témoigne de l'étendue du scandale. Le Bureau international du travail (B.I.T.) a révélé pour sa part (*le Monde* du 12 août 1978) que cinquante-deux millions d'enfants constituaient une main-d'œuvre exploitée sous une forme comparable à l'esclavage.

Un seul groupe de travail, organe subsidiaire de la commission des droits de l'homme, est chargé d'étudier le problème de l'esclavage ; il se réunit pendant deux jours tous les ans. Il a tenu sa cinquième session les 16 et 17 août au Palais des nations, sous la présidence de M. Abu Sayeed Chowdhury (Bangladesh).

Parmi les rapports présentés au cours des débats, celui qui était consacré à la prostitution des fillettes au Brésil est particulièrement éloquent. Dans le nord-est du Brésil, les nombreux recruteurs proxénètes, qui sévissent dans les couches les plus pauvres de la population, recherchent systématiquement des filles « *au-dessous de la trentaine* » ; il ne s'agit pas d'âge mais de poids. Une fille de vingt ans étant considérée comme « *déjà vieille* », la « marchandise » convoitée ne doit pas dépasser quatorze ans.

La misère est telle que ce genre de trafiquants obtient généralement satisfaction. Les fillettes ainsi réduites en esclavage sont d'autant plus sans défense qu'elles sont illettrées.

Les plus privilégiées parviennent cependant à trouver un emploi de domestique dans des familles aisées où elles sont soumises à un horaire inhumain contre un salaire dérisoire. Ce qui ne les empêche pas d'être à la disposition des patrons et de leurs fils. Les mères de famille ont l'habitude de fermer les yeux sur ces pratiques, même, en cas de viol. Aussitôt enceintes, les « petites bonnes » sont chassées et n'ont d'autre issue que la prostitution.

Les experts du groupe de travail sur l'esclavage ont appris, en outre, que dans les maisons closes de cette région les pensionnaires sont soumises à un régime de servage pour dettes, car les patronnes déduisent du prix déjà peu élevé de la « passe » le prix de la chambre, de la nourriture et de l'habillement. Ces « maisons » sont pour la plupart sordides. Les jeunes pensionnaires sont victimes pour la plupart de malnutrition, d'anémie, de tuberculose et, bien entendu, de maladies vénériennes.

La prostitution est pourtant illégale au Brésil mais il semble que la police n'intervienne pas dans la région.

ISABELLE VICHNIAC.

L'OPEP ORGANISERA UN SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR L'ÉNERGIE EN OCTOBRE

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) organise du 3 au 5 octobre, à Vienne (Autriche), un séminaire sur le thème : « L'OPEP et l'avenir des marchés de l'énergie ».

Présidé par le ministre du pétrole des Emirats arabes unis, président en exercice de l'OPEP, M. Al-Oteiba, ce séminaire abordera notamment le « rôle futur des compagnies pétrolières nationales, le rôle des Etats dans la régularisation des marchés de l'énergie, ainsi que les options politiques de l'OPEP ».

Outre les pays de l'OPEP, qui seront représentés au niveau ministériel, l'Organisation a invité les responsables des politiques énergétiques de plusieurs pays consommateurs, ainsi que des dirigeants des compagnies pétrolières.